UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE NOUVELLE – PARIS III

CENTRE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

La subordination sans marques segmentales

Formes de dépendance interpropositionnelle dans le discours

Mémoire de D.E.A. en Sciences du Langage

présenté par **Alexandre FRANÇOIS**

sous la direction de

Mme le Professeur Mary-Annick MOREL

M. le Professeur Alain LEMARÉCHAL

Septembre 1997

à mon père,
pour sa Passion

Table des matières

INTRODUCTION 9

1. SYNTAXE ET ÉNONCIATION 11

1.1. PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES 11

1.1.1. Les marques non-segmentales : problème de méthode 11

1.1.2. Syntaxe et macro-syntaxe dans la phase de recherche 13

1.1.3. Unités pertinentes d'analyse : proposition, phrase, énoncé 15

1.2. LA PRISE EN COMPTE DU SENS EN SYNTAXE 17

1.2.1. Sémantique de la syntaxe, et théorie tesniérienne de la translation 17

1.2.2. De la subordination énonciative à l'hypotaxe : un cas de morphogénèse 20

1.2.3. Approche énonciative des phénomènes syntaxiques 22

2. LA SUBORDINATION ÉNONCIATIVE 25

2.1. L'INTENTION COMMUNICATIVE ET LA COMPLÉTUDE ÉNONCIATIVE 25

2.2. L'ÉNONCÉ COMPLET : DÉFINITION TECHNIQUE 28

2.2.1. Prédiquer vs. Asserter 28

2.2.2. Monde de référence vs. monde réel 29

2.2.3. Construction et repérages de situations 30

2.2.4. L'énoncé complet comme emboîtement de prédications 31

3. FORMES DE DÉPENDANCE SITUATIONNELLE 33

3.1. LES REPÉRAGES MÉDIATS 34

3.1.1. Participes en grec classique 34

3.1.2. Langues à *clause-chaining* 35

3.1.3. L'accompli en chinois 36

3.1.4. L'imparfait français 39

3.1.5. Le prétérit anglais 40

3.1.6. S'agit-il de subordination énonciative ? 41

3.2. LES MONDES FICTIFS 42

3.2.1. Construction fictive d'une situation 42

3.2.2. Fiction littéraire 44

3.2.3. La condition 48

3.2.3.1. La condition en chinois 48

3.2.3.2. Condition, topicalisation, interrogation 51

3.2.3.3. Apodose conditionnelle 54

3.3. LES SITUATIONS VISÉES 56

3.3.1. "Parataxe primitive" et superposition des marques 56

3.3.2. L'intégration dans une prédication de visée 57

3.3.3. Subordination et orientation en palau 60

3.4. INJONCTION, EXCLAMATION, ASSERTION. 63

3.4.1. Orientation, injonction, marquage prosodique 63

3.4.2. Prédication explicite et implicite 65

3.4.3. Les prédicats implicités : quelques applications 67

3.4.4. Exclamation 68

3.4.5. Injonction 69

4. L'ENGAGEMENT DE L'ÉNONCIATEUR 71
4.1. LES PROPOSITIONS VRAIES ET LA NOMINALISATION 71
4.1.1. Suffixes d'hypotaxe en turc 71
4.1.2. Grammaire Fonctionnelle et Théorie des Opérations énonciatives 73
4.1.3. Logique vs. langage 74
4.1.4. Prédication chaude et froide 75
4.2. STRATÉGIES DISCURSIVES ET EFFICACITÉ COGNITIVE 78
4.2.1. Deux stratégies discursives 78
4.2.2. Fondements cognitifs de la subordination 79
4.3. LES ATTITUDES DE L'ÉNONCIATEUR 83
4.3.1. Protase et apodose 83
4.3.2. Locution et énonciation 85
4.3.3. Deux niveaux de dépendance 85
4.4. LE DÉSENGAGEMENT SUBJECTIF 86
4.4.1. Le cas de l'interview 86
4.4.1.1. L'interrogation comme subordination énonciative 87
4.4.1.2. Les affirmations dialogales 89
4.4.2. Quelques marques possibles de la subordination subjective 92
4.4.3. La personne comme indice de modalité 93
4.4.4. Repérage subjectif et particules énonciatives 95
4.5. PRÉCONSTRUCTION ET DÉPENDANCE 96
4.5.1. Les vérités admises 96
4.5.2. L'incomplétude énonciative des termes préconstruits 97
4.5.3. Les trois temporalités de l'énonciation : avant, pendant, après 98
4.5.4. Repérages interprédicatifs 99
4.5.4.1. Construction et spécification en wolof 99
4.5.4.2. Relation minimale et tournure "Passive" en Palau 101
4.5.4.3. Les prédicats gestuels 104
4.6. INCIDENCES DISCURSIVES 106
4.6.1. Vers une marque de protase concessive ? 106
4.6.2. La mise en scène du récit oral 107
4.6.3. Anaphore situationnelle et subordination 108
4.6.4. "Puisque" et la focalisation 109

5. LA GRAMMATICALISATION DE LA DÉPENDANCE ÉNONCIATIVE 113
5.1. DE LA SUBORDINATION À L'HYPOTAXE 113
5.1.1. La focalisation en haoussa 113
5.1.2. Les phrases-thèmes en chinois 115
5.1.3. Les propositions d'arrière-plan en Chuave 118
5.2. LES QUATRE TYPES DE RELATIVES 119
5.2.1. Illusions d'optique liées à la traduction 119
5.2.2. Note sur l'indéfini spécifique / non spécifique 122
5.2.3. Tableau récapitulatif 123
5.3. PRÉSENTATIFS, ASSERTIONS, PERTINENCE 123
5.3.1. L'incomplétude particulière des tournures présentatives 123
5.3.2. Construction d'un terme en deux temps 124
5.3.3. Présentatifs et construction du discours 126
5.3.4. Assertion d'existence et principe de pertinence 127
5.3.5. De la structure présentative aux morphèmes présentatifs 129
5.3.6. Une nouvelle forme de subordination 131

5.4. LES COMPLÉTIVES ET LA PARAPHRASE....133
5.4.1. Subordination ou parataxe ?....133
5.4.2. La paraphrase, apposition pragmatique entre énoncés autonomes....135
5.4.3. La valeur pragmatique de l'interrogation....137
5.4.4. Subordonnées complétives vs. énoncés ancillaires....138

6. SYNTHÈSE : ARCHITECTONIQUE DE LA DÉPENDANCE....143

6.1. DÉFINITION PRAGMATIQUE DE L'ÉNONCÉ....143
6.1.1. Le praxème et les limites de l'énoncé....143
6.1.2. Actes de protase vs. d'apodose....145
6.1.3. Les praxèmes indirects....146
6.2. POUR UNE ARCHITECTONIQUE DE LA DÉPENDANCE DANS LE DISCOURS....147
6.2.1. Les quatre formes d'ancillarité pragmatique....147
6.2.2. Ellipse, mimiques et boîtes noires argumentatives....151

CONCLUSION....155

ANNEXES....157

BIBLIOGRAPHIE....157
ABRÉVIATIONS....165
INDEX....167

INTRODUCTION

Sur les bancs de l'école, nous avons appris à identifier les limites de la phrase dans n'importe quel texte : "Une phrase est une suite de mots qui commence par une majuscule et se termine par un point". Mais la candide évidence d'une telle définition s'assombrit le jour où l'on décide d'analyser la langue d'abord dans ses productions orales. On pense alors à redéfinir ces limites au moyen de critères morphosyntaxiques : la phrase est le lieu des relations de valences et rections, celles des verbes aussi bien que celles des conjonctions de subordination.

Ce bel édifice vient à son tour à se fissurer dès lors que l'observation des langues conduit à admettre, parmi les marques linguistiques reconnues, les caractéristiques non segmentales de l'énoncé tel qu'il se présente dans le discours. Il ne s'agit plus seulement de résoudre quelques ambiguïtés sémantiques en renvoyant vaguement au "contexte", comme on le fait trop souvent, ou à une "différence d'intonation", qui serait de l'ordre de l'inflexion stylistique. L'enjeu consiste maintenant à réviser entièrement l'économie des marques linguistiques, en acceptant de redistribuer le sens à travers des formes nouvelles. Ainsi, on en vient à concevoir que l'intonation ou le contexte puissent jouer un rôle déterminant y compris dans les relations de dépendances entre constituants syntaxiques, *au même titre* que les morphèmes segmentaux plus classiques – et parfois à leur place. La délimitation de la phrase, plus que tout autre phénomène, est affectée par cette révolution : il faut désormais rechercher de nouvelles marques pour déterminer les dimensions de cette unité primordiale du discours. En d'autres termes, on en vient à rechercher les **marques non segmentales de la subordination**.

En réalité, les ennuis ne font que commencer. Car une fois que l'on a éliminé, comme critère de définition de la phrase, les bons vieux outils qu'étaient les majuscules et les points, ou les rections des marques segmentales, on manque de repère stable auquel rapporter toute nouvelle hypothèse sur la question. Comment savoir si telle intonation ou telle conjugaison, que l'on pressent comme une possible nouvelle marque d'intégration, en est véritablement une ? Comment trouver la pierre de touche qui nous permettra de dire : cette phrase est structurellement incomplète, et il faut attribuer cette incomplétude à telle ou telle nouvelle marque ? Il faut donc faire un choix. Nous choisissons comme hypothèse de travail, quitte à devoir la nuancer par la suite, l'idée que l'unité syntaxique Phrase remplit une fonction pragmatique particulière pour celui qui l'énonce : celle de **réaliser une intention communicative**. Or on aurait tort de croire quelconque cette intention : ce n'est pas n'importe quel acte de langage qui peut à lui seul motiver une prise de parole. Celui qui démarre une nouvelle phrase agit rarement au hasard, pour le plaisir de lancer des paroles dans le vent ; bien plutôt,

il décide de mettre en œuvre tout un arsenal de signes pour faire aboutir efficacement un acte qui lui semble nécessaire à un moment précis. Nous nous demanderons donc quel type d'acte énonciatif est capable de remplir cette fonction : sachant qu'une énonciation, comme n'importe quel acte volontaire, vise à combler un manque, quels sont les ingrédients minimaux qui lui en octroient le pouvoir ?

Notre étude se veut la première partie d'une recherche plus large qui vise à définir les nouveaux paramètres et outils d'analyse d'une syntaxe élargie, qui prenne en compte l'activité du locuteur. Nous nous intéresserons donc particulièrement aux énoncés dont la syntaxe traditionnelle ne réussit pas à montrer leur dépendance : dans les faits, cela signifie que notre corpus se composera essentiellement de séquences linguistiques de langues variées, dans lesquelles entreront des couples de phrases apparemment autonomes ; nous chercherons précisément à savoir dans quelle mesure elles peuvent être réellement dites autonomes, et comment évaluer leur degré de dépendance. En d'autres termes, ce travail prendra la forme d'une **étude des différentes formes de parataxe** – plus précisément, des structures que la syntaxe classique analyse comme paratactiques, telles que :

(1) moi j'ai une question , j'hésite pas à la poser

(2) je peux pas venir , j'ai la migraine

Nous définirons ainsi, par des moyens techniques aussi fiables que possible, dans quels cas la parataxe apparente correspond effectivement à une suite de deux phrases indépendantes, et dans quels cas, au contraire, elle recèle une véritable structure de **subordination**. Une fois distinguées ces deux formes fondamentales de relations interpropositionnelles, on se trouvera mieux armé pour identifier de nouvelles marques de l'hypotaxe : on aura enfin défini les moyens de les reconnaître.

Et finalement, à force de confronter les exemples différents de parataxe à travers les langues, il deviendra même envisageable de poser les bases d'une étude plus générale des relations interpropositionnelles dans l'organisation de la conversation. Nous aurons alors ébauché le premier chapitre d'une **architectonique du discours dans son usage réel**.

1. SYNTAXE ET ÉNONCIATION

1.1. Principes méthodologiques

1.1.1. Les marques non-segmentales : problème de méthode

Notre étude porte sur **les marques de la subordination syntaxique**. Nous cherchons à montrer la diversité de leurs formes linguistiques : la subordination n'est pas seulement marquée par des morphèmes segmentaux de type conjonction, réservés à cet usage, mais également par des morphèmes suprasegmentaux (prosodie, rythme), ou par telle ou telle conjugaison verbale, par exemple, que l'on n'a pas l'habitude d'analyser comme subordonnante. Toutes ces marques, que nous rencontrerons – de manière non systématique[1] – au long de nos analyses, doivent être considérées comme de véritables marques syntaxiques de subordination, au même titre que les conjonctions classiques (français *que*, chinois *de*), dans la mesure où elles reçoivent comme fonction d'indiquer l'enchâssement syntaxique d'une prédication P1 dans une prédication P2 qui l'englobe.

Cependant, cette démarche, pour légitime qu'elle soit, nous a paru insuffisante. En effet, s'il est théoriquement tout à fait acceptable d'octroyer à ces marques (suprasegmentales, verbales…) un statut syntaxique à part entière, qui les rende fonctionnellement équivalentes[2] aux conjonctions de subordination classiques, cette perspective, adoptée telle quelle, apparaît en revanche **méthodologiquement** risquée.

En effet, c'est un fait évident que les phrases – en dehors des ouvrages de linguistique – n'apparaissent jamais isolées, mais prises dans le continuum que constitue le discours d'un énonciateur, et plus largement prises dans le dialogue. Or on admettra sans difficultés que ce continuum peut être divisé en unités syntaxiques d'au moins deux niveaux différents : les **phrases**, qui peuvent être simples ou complexes, et, à l'intérieur de ces dernières, les **propositions** ; l'intégration de plusieurs propositions à une unité phrastique plus large, est normalement marquée par des morphèmes subordonnants, dont c'est précisément la fonction syntaxique. Si maintenant l'on considère le cas où cette fonction est assumée non pas par une conjonction, mais (par exemple) par un intonème et rien d'autre, cela signifie pratiquement que dans la suite /P1-P2/, seule la prosodie permettra de distinguer cette phrase complexe, formée de deux propositions, d'une suite de deux phrases autonomes. Encore une fois, rien ne s'oppose théoriquement à une telle analyse ; mais l'état des études techniques sur l'intonation ne permet pas, selon nous, de distinguer à coup sûr ces deux cas de figure, et des questions de méthode obligent à différer de telles conclusions.

La prudence s'impose, dans ce cas précis, pour éviter de tomber dans le double défaut de la naïveté et de la circularité. D'une part, il nous semble bien trop naïf de poser *a priori*

---

[1] Cela signifie simplement que cette étude n'est pas organisée selon des critères formels (morphèmes prosodiques, puis conjugaisons verbales, etc.), mais sémantiques ; les divers types de marques apparaîtront donc disséminés dans les chapitres.

[2] Pour cette idée, voir l'exposé fait par A. Lemaréchal (1995 a) lors de la journée d'étude de la SLP sur la grammaticalisation.

une iconicité de principe entre prosodie et syntaxe, en vertu de laquelle, par exemple, l'intégration syntaxique de deux propositions serait directement marquée par une absence de pause, tandis qu'il suffirait, à l'inverse, d'établir la présence d'une pause entre P1 et P2, pour considérer qu'il s'agit de deux phrases différentes[1]. Rien ne justifie de telles analyses, dès lors que l'on considère les marques suprasegmentales comme des morphèmes à part entière : elles sont alors définies, en termes saussuriens, par **l'arbitraire du signe**, et alors rien n'empêche, en théorie, qu'un rapport syntaxique de subordination soit marqué par une longue pause[2].

D'autre part, les analyses qui prétendent identifier de nouveaux morphèmes d'hypotaxe, sont souvent menacées par la circularité. Le lien de subordination entre P1 et P2 n'est généralement "prouvé" que par une **traduction** sous forme d'une hypotaxe segmentale (dans la même langue ou dans une autre), ou par la vague **intuition** que P1 et P2 sont bel et bien subordonnées. Or si l'on considère les deux exemples suivants, le seul recours à l'intuition ou à la traduction ne permettra pas de répondre à la question centrale : s'agit-il, dans chaque cas, d'une phrase complexe constituée de deux propositions – dont le lien syntaxique serait alors marqué par l'intonation –, ou bien d'une suite de deux phrases, rendues adjacentes par leur insertion linéaire dans le discours ?

(1) moi j'ai une que^{stion} , j'hésite pas à la po$_{ser}$

(2) je peux pas ve$_{nir}$, j'ai la mi$_{graine}$

Dans ces deux exemples, l'intuition perçoit nettement un lien particulier entre P1 et P2, lesquelles ne peuvent guère passer pour tout à fait autonomes ; mais cette vague impression ne suffit pas, à coup sûr, pour établir qu'on a effectivement un rapport de subordination, sans plus de précision. Et l'argument de la traduction n'a évidemment aucune valeur : savoir qu'on peut traduire (1) par /*quand* P1, P2/ ou (2) par /P1 *parce que* P2/ ne permet pas de conclure sur la nature syntaxique des séquences /P1-P2/ lorsqu'elles sont justement dépourvues de conjonction. Enfin, invoquer la différence d'intonation pour dire qu'on a une subordination en (1) mais une suite de deux phrases en (2), présuppose qu'on a déjà défini la subordination, et qu'à partir de cette définition générale on a pu identifier tel intonème (montant) comme une marque syntaxique d'hypotaxe. C'est bien là que se trouve, on le voit, le risque de **circularité** : pour établir, à partir de l'observation d'exemples, qu'une marque M correspond à chaque fois à une relation de subordination (qui n'existerait pas sans elle), il faut d'abord avoir les moyens d'établir cette relation indépendamment de M, en fonction d'autres critères ; il faut par conséquent avoir déjà défini, de façon technique et vérifiable, la nature même de la subordination.

Ainsi, admettons qu'en (1) on finisse effectivement par découvrir que c'est l'intonème sur P1 (haut en fin de syntagme) qui marque cette proposition comme syntaxiquement subordonnée à P2 : la marque d'hypotaxe sera donc de nature suprasegmentale, et rien ne s'y oppose théoriquement. Cependant, s'il est vrai que cet élément, dans la réalité morphosyntaxique, devra finalement être analysé comme l'unique trace de la structure hypotactique, il ne pourra en aucun cas, du point de vue méthodologique, constituer un point de départ pour le raisonnement, puisque c'est justement lui que l'on cherche à caractériser. Il faut donc pouvoir définir **par ailleurs** la subordination, en faisant appel à

[1] Ce genre de raisonnement simpliste apparaît typiquement dans les ouvrages de Givón, et en particulier dans son étude sur les séries verbales (1988) : sans plus de précaution méthodologique, la longueur des pauses est censée refléter iconiquement l'intégration des verbes sérialisés par rapport aux verbes coordonnées. Voir aussi Chaker (1985) pour une définition naïve de la subordination par la longueur des pauses entre propositions.

[2] La pause ne s'avérera en effet que très rarement comme un bon critère pour marquer l'hypotaxe. De façon analogue, on pourrait d'autre part citer l'asyndète du latin, qui marque une contradiction forte, là où le principe de l'iconicité aurait normalement laissé prévoir l'inverse.

d'autres critères que ces marques formelles. Le critère purement syntaxique est inopérant dans le cas qui retient notre attention, comme en (1) et (2) où l'on ne peut invoquer aucun enchâssement, ni aucune contrainte de rection (valence d'un verbe, etc.), qui permettraient de prouver que l'on a – ou non – une structure subordonnée. D'ailleurs, si cela était le cas, il faudrait considérer ces structures syntaxiques elles-mêmes comme de véritables marques[1], signalant formellement l'hypotaxe ; et dès lors, il serait difficile d'isoler la prosodie comme ayant, à elle seule, la fonction d'indiquer cette subordination.

Il faut donc partir d'énoncés où l'hypotaxe, si elle existe, n'est formellement codée que par une seule marque M – celle précisément que l'on cherche à caractériser –, sans qu'aucune autre M' puisse prétendre également à cette fonction ; et cependant, il faut pouvoir établir ce rapport de subordination indépendamment de M, puisqu'au départ le linguiste n'est pas censé connaître le signifié de cette marque M. Il ne reste alors qu'une seule possibilité, c'est de **définir la subordination de façon sémantique, indépendamment de son codage morphosyntaxique**. Ainsi, la question qu'il faut d'abord se poser, avant de rechercher les marques d'hypotaxe, est "qu'est-ce qui est exactement codé par ces marques ?", autrement dit "**quelle est la valeur que l'on doit retrouver associée systématiquement à une marque M, pour pouvoir conclure que M est une marque de subordination ?**".

Cette démarche, qu'on pourrait accuser de négliger les marques formelles au mépris des principes élémentaires de la linguistique, est en fait absolument normale. Lorsqu'on dit qu'un morphème X, par exemple, signale l'aspect accompli, on renvoie nécessairement à une phase heuristique lors de laquelle plusieurs occurrences de X ont été confrontées, sans qu'on se soit autorisé à assigner aucune valeur *a priori* à cette inconnue X ; au moyen de tests de commutation (etc.), le signifié [+Accompli] a été isolé indépendamment de cette marque X – en général, par des gloses, paraphrases et traductions, autrement dit par le recours aux valeurs sémantiques de ces énoncés. Linguistiquement, il est évident que c'est X, et elle seule, qui code le signifié [+Accompli] ; mais pour identifier et caractériser cette marque, il a été nécessaire de faire un détour par autre chose qu'elle, comme la signification globale du syntagme dans laquelle elle apparaît. Il en va de même pour la subordination : pour identifier précisément les marques qui correspondent à une hypotaxe syntaxique, il faut se donner les moyens théoriques de déterminer, indépendamment de cette marque, les cas où l'on a subordination, par rapport aux cas où l'on a seulement juxtaposition de deux phrases syntaxiquement indépendantes.

1.1.2. Syntaxe et macro-syntaxe dans la phase de recherche

Les structures qui retiennent notre attention dans cette étude sont les séquences de deux propositions /P1-P2/, dans lesquelles rien ne permet, du moins dans une première phase heuristique, de savoir si l'on a hypotaxe ou non, autrement dit si l'on a une seule phrase complexe, ou deux phrases différentes. Par conséquent, nous nous trouverons toujours, dans la pratique, devant des séquences qu'il serait possible d'analyser, si l'on ne se fiait qu'aux critères segmentaux classiques (présence de conjonctions, valence des verbes), comme deux phrases syntaxiquement complètes :

(1) moi j'ai une question , j'hésite pas à la poser

(2) je peux pas venir , j'ai la migraine

Ici encore, il convient de distinguer **deux phases de l'analyse linguistique**, qui impliquent des approches fondamentalement différentes. D'un côté, il y a la démarche heuristique (*phase I*), qui consiste à mettre en œuvre des procédures pour définir les valeurs de certains morphèmes, ou le fonctionnement de certaines structures ; de l'autre, il y a la description morphosyntaxique du discours (*phase II*), dans laquelle chaque

[1] Respectivement séquentielles et catégorielles, dans la terminologie d'A. Lemaréchal (1994).

marque a une valeur que l'on connaît[1]. Or il apparaît qu'on ne peut pas employer les mêmes outils de travail dans ces deux phases de l'analyse : la seconde peut fonctionner avec deux niveaux – la proposition et la phrase –, alors que la première nécessite l'introduction, comme nous l'allons démontrer, d'un troisième niveau : celui de l'énoncé.

Ainsi, dans nos exemples, une fois que l'on aura défini chaque morphème, et en particulier une fois que telle ou telle marque M (prosodie, conjugaison particulière) aura été techniquement identifiée comme codage de l'hypotaxe (*phase II*), alors P1 et P2 auront le statut syntaxique de *propositions*, et seul l'ensemble /P1-P2/ constituera une *phrase* proprement dite – comme en (1). Inversement, lorsque l'analyse conclura à l'absence de subordination – comme en (2) –, alors on prendra P1 et P2 comme deux *phrases* syntaxiquement autonomes, qui se trouvent par ailleurs coïncider chacune avec une *proposition*, puisque ce sont des "phrases simples" ; et il sera inutile de postuler un niveau **syntaxique** supplémentaire, qui engloberait P1 et P2.

En revanche, pour ce qui est de la phase heuristique (*I*), et dans le cadre précis de notre étude sur la parataxe vs. l'hypotaxe, il paraît pertinent d'introduire une nouvelle strate de description : l'énoncé – nous y reviendrons. Ces deux niveaux de phrase vs. énoncé correspondent respectivement à deux définitions distinctes de la syntaxe, que nous appellerons – provisoirement aussi – **syntaxe vs. macro-syntaxe**. Nous citerons Claire Blanche-Benveniste, à qui nous empruntons cette distinction[2] :

(3) Nous avons été amenés à distinguer deux sortes de "syntaxes" ; d'une part, celle qui s'occupe des constructions fondées sur des catégories grammaticales (…) ; d'autre part, une "macro-syntaxe", qui traite des unités globales apparentées à ce qu'on entend par *phrase*, ou supérieures au niveau de la phrase (…) Il s'agit des relations qu'on ne peut pas décrire à partir des rections de catégories grammaticales.

Elle cite comme exemple précisément un cas de parataxe apparente, où l'intuition croit pourtant voir une seule et même phrase. Or la cohésion de /P1-P2/ n'est assurée par aucune marque morphosyntaxique, du moins dans le cadre restreint de la "syntaxe" classique, celle des rections :

(4) le lendemain on va à Belfast (P1) , bombe (P2)

Or, il ne suffit pas d'invoquer une vague intuition que /P1-P2/ forme une seule et même phrase : si c'est le cas, il doit exister un marquage de nature syntaxique au sens large, qui permette *au bout du compte* de considérer cet exemple comme un cas de véritable subordination. C. Blanche-Benveniste (1990 : 114) n'est d'ailleurs pas contre ce principe, puisqu'elle considère "que ces dépendances ont un fondement grammatical, et qu'on peut décrire grammaticalement les relations de la macro-syntaxe, en utilisant d'autres moyens d'analyse que ceux de la rection des catégories".

En outre, notre position personnelle est que cette distinction entre syntaxe et macro-syntaxe, pour indispensable qu'elle soit dans la phase de recherche (*I*), ne devrait normalement plus être nécessaire au moment où l'on aura retiré les échafaudages, c'est-à-dire dans la phase de description (*II*) : en effet, les marques M (suprasegmentales…) qui auront été

[1] On peut comparer ces deux démarches à deux disciplines distinctes des mathématiques. La première, corrélée à des procédures de découverte, s'apparente à l'algèbre, qui travaille sur des *équations* [$17 - (3x)^2 = 12$] ; la seconde correspondrait à l'arithmétique, où l'on travaille sur des *égalités*, de type [$12 + 5 = 17$].

[2] Cf. Blanche-Benveniste (1990 : 39). Le terme de "macro-syntaxe", opposé à "syntaxe", est également employé par Berrendonner & Reichler-Béguelin (1990), mais nous ne discuterons ici que l'acception que lui donne C. Blanche-Benveniste. Celle-ci a le mérite de dépasser les limites de Benveniste (1966 a), qui refusait, sur un ton péremptoire, de considérer comme pertinente toute unité linguistique au-delà de la phrase (de type I, cf. *infra*).

nouvellement identifiées, devront alors être considérées comme syntaxiques, au même titre que les marques de rection[1]. En sorte que les deux domaines d'analyse syntaxe vs. macro-syntaxe n'ont de raison d'être que dans la phase I, où d'autre part ils correspondent à deux états différents de l'appareil interprétatif : la syntaxe représente l'ensemble des marques morphosyntaxiques **déjà identifiées**, tandis que la macro-syntaxe renvoie à toutes les marques **qui n'ont pas encore été isolées**. Cette macro-syntaxe est la forme que prend l'analyse grammaticale lorsqu'elle ne s'est pas encore fixée sous forme de syntaxe, et cette dernière en est l'aboutissement. Pour expliquer simplement ce point, nous citerons un exemple que le même auteur propose, pour illustrer la nécessité de recourir à une macro-syntaxe :

(5) il a beau avoir une carte (P1), complètement paumé (P2)

C. Blanche-Benveniste considère qu'aucune règle syntaxique ne permet de rendre compte de la cohésion de (5), et que par conséquent seule une analyse "macro-syntaxique" peut le faire ; cette attitude est sensée, dans un premier temps, car elle sépare nettement ce qui, dans la description grammaticale, est acquis avec certitude (la *syntaxe*), de l'ensemble des marques qui peuvent créer la cohésion linguistique, qu'elles soient ou non déjà connues (la *macro-syntaxe*). Or il est facile de voir, dans ce cas précis, que cette expression française "il a beau (faire X)" implique systématiquement une incomplétude, si elle n'est pas suivie d'une seconde proposition ; il s'agit donc d'une véritable marque lexicale d'hypotaxe – par ailleurs équivalente aux conjonctions concessives *bien que*, etc. Une fois que l'analyse grammaticale aura ainsi identifié cette nouvelle marque de subordination, celle-ci intégrera la **syntaxe** de plein droit (*phase II*), et le niveau de la macro-syntaxe, qui aura été provisoirement introduit dans le processus heuristique (*phase I*), n'aura plus lieu d'être.

1.1.3. Unités pertinentes d'analyse : proposition, phrase, énoncé

Restait à choisir les termes pour désigner les unités correspondantes. En effet, pendant la période transitoire où l'on ne sait pas encore si l'on a affaire à une subordination ou non, il peut être gênant de ne pas avoir de terme pour désigner P1, d'une part, et l'ensemble /P1-P2/, d'autre part, sans préjuger de la réponse à cette question. C'est pourquoi nous proposons de réorganiser le système terminologique en fonction de ces contraintes de méthode. Nous réserverons le terme de **proposition** à tout syntagme de structure prédicative, dont on peut dire d'emblée qu'il n'est qu'un constituant d'une structure hypotactique plus large ; dans la pratique, sachant que nous appliquons le doute méthodique concernant les marquages éventuels en intonation, conjugaisons, etc., nous n'appellerons donc "proposition" que les séquences marquées sans équivoque par un morphème subordonnant classique. Ensuite, nous appellerons **phrase** toute structure prédicative *susceptible* d'être dite syntaxiquement complète, indépendamment de l'interprétation de la marque problématique M comme hypotactique ou non : dans la pratique, tout se passe donc comme si les seuls critères "classiques" d'analyse morphosyntaxique (morphèmes subordonnants segmentaux, rections diverses) suffisaient à définir chaque phrase P_i comme étant syntaxiquement complète ; et l'on fait provisoirement comme si la marque M – à supposer qu'elle code finalement l'hypotaxe– n'était *pas de nature syntaxique*, alors même – et il importe de le souligner – qu'en réalité on finira précisément par lui octroyer le statut plein d'une marque syntaxique de subordination, au même titre que n'importe quelle conjonction.

Enfin, il faudra un troisième terme qui corresponde en tout état de cause, même de manière provisoire, à l'unité fondamentale de la macro-syntaxe. C'est elle qui serait le théâtre, par exemple, de la subordination éventuelle entre les deux "phrases" P1 et P2, et

[1] Car cette marque M, en donnant à P1 (ou P2) le statut de proposition subordonnée, fonctionnera désormais comme une marque de rection propositionnelle, codage d'une incomplétude syntaxique.

c'est elle qui correspondrait finalement, dans le cadre définitif de la description morpho-syntaxique (où la macro-syntaxe n'a rien à faire), au niveau de la phrase syntaxiquement complète. Au lieu d'opposer les termes de *pseudo-phrase* vs. *phrase*, ou de *phrase* vs. *macro-phrase*, nous avons finalement choisi, pour diverses raisons, le couple **phrase vs. énoncé**.

Notre opposition ne recoupe pas celle qu'il est convenu d'employer depuis quelques décennies[1], et qui oppose la *phrase*, fait de langue, comme construction syntaxique théorique, dont la signification serait indépendante du contexte, à l'*énoncé*, fait de parole, réalisation en contexte de l'objet théorique phrase. Autant que la dichotomie chomskyenne entre structure profonde et structure de surface, cette antithèse nous semble arbitraire et inutile, ou pour mieux dire : fausse. En particulier, le point de vue théorique que nous adoptons, qu'il corresponde à la linguistique de l'énonciation ou à une approche fonctionnaliste, proscrit à nos yeux toute analyse "hors contexte" : autant que l'énoncé, la phrase est un objet empirique, occurrentiel, ancré dans une situation particulière. Suivant en cela le parti de Launey (1994 : 27), nous définissons donc la **phrase** comme niveau supérieur de l'analyse morphosyntaxique.

Mais alors, pourquoi choisir le terme d'énoncé comme unité fondamentale de la "macrosyntaxe" ? Parce que si l'on admet qu'il existe une "sémantique de la syntaxe", alors celle-ci ne doit pas s'appliquer seulement à quelques catégories[2] (nom / verbe, divers marquages grammaticaux), mais à toutes celles que l'on a coutume de considérer comme relevant de la syntaxe et d'elle seule. C'est le cas pour la notion de phrase complète : s'il est vrai qu'il est toujours possible de définir des critères purement morphosyntaxiques pour en déterminer techniquement les limites, rien n'empêche de voir dans cette (macro) phrase l'expression formelle d'une **réalité sémantique** : celle d'une **intention communicative**. On voit bien cependant combien le terme de "sémantique" est approximatif, du moins si l'on choisit de restreindre son usage à la construction de la référence[3] ; s'il est donc une réalité fonctionnelle à laquelle correspond la (macro)phrase, unité maximale d'organisation (macro)syntaxique, il s'agira moins d'une catégorie sémantique que d'une **unité pragmatique**, à savoir l'acte énonciatif qu'effectue un sujet lorsqu'il prononce une phrase dans son entier. Et parce que c'est un **acte d'énonciation** que la syntaxe code comme unité fondamentale, nous avons choisi, pour cette dernière, le **terme d'énoncé**.

Nous pouvons récapituler nos choix terminologiques dans le tableau ci-dessous. Nous prenons le cas où l'étude des relations entre deux "phrases" apparemment autonomes (P1 et P2) laissera en fait conclure à une subordination /P1-P2/ :

[1] Cf. Ducrot (1984), Moeschler & Reboul (1994), R. Martin (1983, cité par Launey), Culioli (1978 a), pour ne citer qu'eux.

[2] Cf. Hagège (1985 : 217). Lemaréchal (1989 : 15), s'il n'étudie que la "sémantique de la syntaxe" qui relève des parties du discours, présente cette application comme "un chapitre d'un modèle linguistique plus général, la *syntaxe pluridimensionnelle*". Notre propre démarche s'inspire largement de celle de Lemaréchal : nous considérons que le sens ne se distribue pas uniquement dans le sémantisme de chacun de ses éléments segmentaux, mais aussi dans l'appartenance de certaines structures (phrastiques, en l'occurrence) à des *types de phrases* en nombre fini, dont les propriétés sémantiques sont stockées dans la langue, et présentent diverses contraintes syntaxiques.

[3] Voir notamment le modèle de Ducrot (1972) pour sa "pragmatique intégrée".

		P1	**/P1-P2/**	
			forme	*valeur*
PHASE I recherche	*domaine*	syntaxe I	macrosyntaxe	énonciation
	unité	**phrase** I	(macrophrase)	**énoncé**
PHASE II description linguistique	*domaine*	syntaxe II		
	unité	proposition	phrase II = énoncé	

Nous plaçant, pour ce travail, dans la phase de recherche, nous emploierons donc les termes de *phrase* (I) comme unité syntaxique – selon la définition classique de la syntaxe (I) –, et d'*énoncé* comme unité énonciative. Mais cet énoncé n'est en réalité, selon nous, que le représentant, sur le plan du sens, de la véritable "phrase" (II), dans le cadre d'une syntaxe nouvelle – syntaxe (II) ouverte à d'autres types de marques que les marques segmentales classiques, etc.

Notre recherche part de la constatation que la syntaxe I ne rend pas compte de manière satisfaisante de certains cas où P1 et P2, apparemment deux phrases (I) autonomes, sont en réalité en relation de subordination à l'intérieur d'un seul et même énoncé, autrement dit une seule et même phrase II. Le but de notre étude est donc de définir de nouvelles marques morphosyntaxiques (intonations, conjugaisons, marques intégratives ou séquentielles, etc.) systématiquement associées à une incomplétude de l'énoncé. Ces marques devront alors être intégrées à une syntaxe élargie (II), fondée sur le principe suivant : **il y a isomorphisme – superposition stricte – entre l'énoncé, unité pragmatique définie par des critères énonciatifs, et la phrase (II), unité fondamentale d'une syntaxe élargie**.

Restent à déterminer les moyens techniques précis qui permettront de passer de la syntaxe I à la syntaxe II. Comme nous l'avons dit, il est nécessaire pour cela de faire le détour par le sens, c'est-à-dire d'identifier par quels critères on peut mesurer la **complétude énonciative d'un énoncé** ; puis il faudra chercher, dans un deuxième temps, quelles sont les marques formelles qui sont systématiquement associées à l'incomplétude énonciative. Celles-ci seront ni plus ni moins, en dernière analyse, que des **marques de subordination syntaxique** (II). Par précaution terminologique, nous appellerons **hypotaxe** la subordination syntaxique dont la syntaxe classique I peut rendre compte ; tandis que nous réserverons le terme de **subordination** à celle qui nous intéresse ici, c'est-à-dire celle qui ne pourra être expliquée que par la syntaxe II. Nous en parlerons souvent comme d'une "**subordination énonciative**", parce que lors de la phase de recherche où se situe cette étude, elle sera mise en évidence par des critères d'ordre sémantico-énonciatif ; cela n'empêche pas, répétons-le, qu'il s'agit bel et bien d'une véritable subordination syntaxique.

1.2. La prise en compte du sens en syntaxe

1.2.1. Sémantique de la syntaxe, et théorie tesniérienne de la translation

La question centrale de notre étude devient : étant donné une phrase apparemment complète – en vertu de la syntaxe I –, satisfait-elle aux conditions énonciatives requises pour former un énoncé complet ? Sinon, que lui manque-t-elle pour qu'elle le devienne ?

Ainsi, notre raisonnement méthodologique nous conduit à une de nos principales hypothèses de travail : la subordination syntaxique, qui est un **phénomène relationnel** entre deux propositions P1 et P2, doit être abordée à travers l'étude des **propriétés**

énonciatives intrinsèques de chacune de ses parties P1 et P2. Autrement dit, **la relation syntaxique entre P1 et P2 n'est pas donnée directement comme telle, mais est une conséquence de l'incomplétude énonciative de P1**. Ce principe s'est révélé extrêmement fécond tout au long de nos analyses. Il s'inspire largement de la conception tesniérienne de la syntaxe, reprise et modifiée par Alain Lemaréchal (1989, 1996). Dans le cadre théorique de Tesnière (1959), par exemple, la préposition "de" dans

(6) le livre d'Alfred

ne doit pas être comprise d'emblée comme la marque d'une relation entre deux noms ; il s'agit plutôt d'un morphème qui transforme (translate) "Alfred" en adjectif. Or la *partie du discours* Adjectif[1] a par ailleurs la fonction de qualifier un nom, par exemple comme épithète ; en sorte que la relation syntaxique que l'on observe entre "livre" et "Alfred", n'est pas constituée directement par la préposition "de" (qui serait, dans ce cas, primitivement relationnelle), mais par la juxtaposition, ou pour mieux dire la **connexion** entre ce qu'Alain Lemaréchal (1996) appelle deux **boîtes noires**, aux propriétés distributionnelles différentes :

(6')

le livre	d'Alfred rouge que tu as acheté
SUBSTANTIF	QUALIFICATIF

Avant d'être la marque d'une relation entre deux noms, le morphème "de" est donc d'abord un outil qui opère la translation d'un substantif ("Alfred") en qualificatif ("d'Alfred") ; la relation entre les deux boîtes noires est obtenue **secondairement, par un calcul à partir des propriétés internes** (distributionnelles) de chacun des constituants.

A ce modèle structural, Alain Lemaréchal n'ajoute pas seulement la métaphore de la "Boîte noire". Il précise également, ce qui est essentiel, que ces compatibilités distributionnelles ne sont pas de simples propriétés abstraites associées à telle ou telle structure, mais doivent être comprises, en dernière analyse, comme sémantiques : "en dernier ressort, seule la *sémantique de la syntaxe* peut fournir l'interprétation ultime des faits de syntaxe" (1989 : 59). Par exemple, à la suite de Tesnière, d'un côté, et de Launey[2], de l'autre, il refuse de voir dans le nahuatl /in/ une simple marque relationnelle de subor,dination, qui indiquerait simplement une dépendance entre deux propositions, comme dans

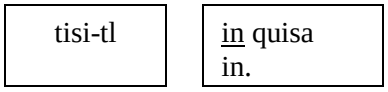
(7) tisi-tl *in* quisa
il-est-médecin SUB il-sort
Celui qui sort (il) est médecin.

Pour Lemaréchal, /in/ n'est pas simplement un opérateur syntaxique qui transforme mécaniquement un syntagme verbal en syntagme nominal, comme on le dit parfois du pronom relatif ; il s'agit à l'origine d'un des rares déictiques de la langue, dont la fonction est donc d'abord de désigner un objet du monde. C'est ce trait sémantique qui permet en fait d'unifier les emplois de /in/ : il s'agit d'un "substantiviseur", servant à construire un terme pour le faire entrer dans une prédication supérieure. La fonction de /in/ opère donc d'abord au sein du syntagme dont il marque la frontière initiale, syntagme que Lemaréchal désigne comme une Boîte noire de SUBSTANTIF :

[1] Lemaréchal (1989) préfère parler, dans ce cas, d'une "superpartie du discours" *Qualificatif* ; nous emploierons donc ce terme, comme celui de *Substantif*, quand nous citerons cet auteur.

[2] Cf. Launey (1994), et Lemaréchal (1989 : 47 ; 55 n.1).

(7')



Bien sûr, le morphème /in/ a une fonction syntaxique, que l'on pourra analyser, si l'on veut, comme subordonnante. Mais l'erreur théorique serait de n'y voir qu'un outil formel consistant à ligaturer entre elles deux propositions[1], comme si ces relations se faisaient indépendamment du sens. Or l'intérêt de l'approche que nous citons, et dont nous nous inspirons pour le reste de ce travail, est de fonder toute structure syntaxique sur des mécanismes sémantiques – plus précisément, énonciatifs, même si le terme n'est pas employé. Ainsi, /in/ permet d'abord de construire un terme, en faisant appel à une prédication préconstruite, ce qui correspond linguistiquement à un substantif. Or, selon nous, un substantif ne peut pas, pour des raisons énonciatives, constituer un énoncé à lui seul, car il ne suffit pas de renvoyer à du préconstruit pour constituer une prédication[2] ; et c'est pour cette raison "pragmatique" – si l'on veut – qu'un syntagme de type substantif, comme tous ceux que construit /in/, doit nécessairement être intégré à un prédicat qui l'englobe. Si /in/ signale la dépendance entre deux propositions, ceci est le **résultat d'un calcul** sur des critères énonciatifs : avant d'être une marque d'hypotaxe, /in/ est avant tout[3] un opérateur de substantivation.

C'est un modèle semblable que nous avons adopté pour notre étude de la subordination. Comme pour le /de/ du français ou le /in/ du nahuatl, nous avons toujours considéré qu'une éventuelle marque M de subordination (intonème, conjugaison…) en P1 n'indiquait pas directement la relationalité entre P1 et P2, mais consistait d'abord à donner un statut énonciatif particulier à la phrase P1. Si ce statut énonciatif empêche P1 de constituer un énoncé complet, alors P1 devra être rattachée, sous certaines conditions, à une proposition P2, pour devenir énonciativement complète. La relation P1-P2 ne sera donc pas marquée pour elle-même, mais calculée à partir des propriétés énonciatives intrinsèques de P1 (et de P2). Cependant, il pourra arriver, comme c'est le cas pour /de/ ou /in/, que la marque M finisse par être analysée non plus comme affectant seulement le statut énonciatif de P1, mais comme marquant systématiquement, désormais, le rapport syntaxique de subordination entre les deux propositions.

[1] La grammaire scolaire, qui d'ailleurs affleure aussi bien dans certains ouvrages linguistiques (cf. Tryon 1987 : 118), a par exemple coutume de présenter le pronom relatif comme un simple ligateur entre deux phrases partageant un SN ; alors que le processus est bien sûr beaucoup plus complexe, puisqu'il met en rapport une prédication déjà construite au moment de l'énonciation (la relative), avec une prédication en cours de construction. Seule la première prédication peut s'énoncer sous la forme d'un syntagme "substantival", lequel suppose toujours un consensus préalable entre les interlocuteurs. Cf. § 5.2, p.125.

[2] Nous développerons ce point au § 4.5.2., p.101.

[3] Cet "avant tout" est moins chronologique que logique, ou si l'on veut linguistique. En parlant de la sorte, le linguiste cherche à unifier les divers emplois de /in/, alors même que celui-ci fonctionne vraisemblablement, en synchronie, comme un morphème de subordination (cf. Launey 1994), ou une marque d'actant dans la structure de la phrase. Ceci est vrai de toutes les marques dont on pourrait montrer qu'elles ne sont pas primitivement hypotactiques, comme le *que* du français par exemple – on le retrouve dans d'autres opérations de parcours, comme la question ou l'exclamation, etc. ; il n'empêche que *pour le locuteur*, tel fonctionnement que le linguiste analyse comme *dérivé* a de fortes chances de devenir, du fait de sa fréquence, un emploi *basique* (/que/ ou /in/ sont des subordonnants). Cette question est à la source de toute grammaticalisation, et de l'évolution des langues.

1.2.2. De la subordination énonciative à l'hypotaxe : un cas de morphogénèse

Pour illustrer notre démarche, et avant toute analyse de détail, nous nous contenterons d'un exemple. Le bislama, créole anglais de l'archipel de Vanuatu, présente un morphème /sipos/[1], qui fonctionne manifestement comme une conjonction de subordination classique (ce que nous appelons "morphème d'hypotaxe") à valeur hypothétique, équivalent de notre "si" :

(8) sipos yu harem nogud (P1), yu save slip smol (P2)
si tu sentir pas-bien tu pouvoir dormir petit
Si tu ne te sens pas bien, tu peux dormir un peu.

ou encore

(9) yu save tekem (P2) sipos yu laekem (P1)
tu pouvoir prendre+TR si tu aimer+TR
Tu peux le prendre si tu en as envie.

Il est net qu'en synchronie, /sipos/ marque bien la relation hypotactique entre P1 et P2, en même temps qu'il signale sa proposition P1 comme étant sémantiquement une hypothèse. Cependant, si l'on s'intéresse à la morphogénèse de ce subordonnant[2], on est confronté à un problème linguistique essentiel. Le verbe anglais /to suppose/, dans des constructions analogues

(10) suppose you took the bus (P1) , you'd get there much sooner (P2)
Imagine que tu prennes le bus, tu y arriverais bien plus tôt.

n'est jamais analysé comme un subordonnant, et nul ne songerait à placer dans ce verbe l'origine d'une relation syntaxique étroite entre P1 et P2. Au contraire, l'analyse morpho-syntaxique classique (type I) présenterait sans hésiter (10) comme la juxtaposition de deux phrases syntaxiquement complètes et autonomes, comme d'ailleurs dans sa traduction française.

La question est donc la suivante : d'où vient le pouvoir subordonnant de /sipos/, si son étymon /suppose/ n'en présente aucune trace ? La relation étroite qui existe, en bislama, entre P1 et P2, et qui est bel et bien marquée par /sipos/, est-elle apparue par génération spontanée, ou était-elle déjà présente, comme en germe, dans les structures de l'anglais ? Notre position est là-dessus sans équivoque : dans le fonctionnement global du langage, comme dans la structure chimique du monde, "rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme". En l'occurrence, la relationalité P1-P2, marquée sans équivoque par /sipos/, existe déjà dans l'anglais /suppose/, mais **indirectement, comme le résultat d'un calcul sur les propriétés énonciatives intrinsèques de P1**.

Syntaxiquement, du moins dans la syntaxe classique I, la phrase P1 est complète. Cependant, la signification lexicale de /to suppose/ (et du français /imaginer/), combinée à l'acte d'injonction (impératif 2e p.), donne à P1 un statut pragmatique particulier. D'un point de vue strictement *sémantique*, P1 signifie

(10') je te demande d'imaginer une situation fictive, caractérisée par le fait que tu prends le bus (à tel moment, etc.)

[1] Le tok pisin, variété de ce créole en Papouasie Nouvelle-Guinée, présente la forme /sapos/ ; celle-ci semble s'imposer, par influence régionale, à Vanuatu même. Les exemples sont empruntés à Tryon (1987 : 136).

[2] Cf. Hagège (1992 : 120), qui cependant n'explique pas vraiment le phénomène.

A priori, on ne voit pas en quoi ce sens serait incompatible avec la complétude de l'énoncé. Mais si l'on examine ce même donné en tant qu'acte discursif[1], on ne conçoit pas qu'un sujet énonciateur puisse prendre la parole uniquement dans le but de représenter à son interlocuteur une situation imaginaire : comme le révèlent à la fois l'observation des faits et le bon sens, **on n'évoque jamais une situation fictive pour elle-même, mais toujours pour en dire quelque chose qui ne soit pas, quant à lui, de l'ordre de la fiction** – autrement dit, **qui soit vrai** aux yeux de l'énonciateur. C'est ce qui explique que toute phrase du type P1 dans (10) soit **systématiquement suivie d'une phrase** P2. Ainsi, on n'aura jamais (11) seule :

(11) *Suppose you took the bus.
**Imagine que tu prennes le bus.*

Une telle phrase sera jugée incomplète, aussi incomplète que peut l'être une valence non saturée. En sorte qu'il s'agirait là d'un type particulier de phrase que la syntaxe classique I juge complète, mais qui ne peut pas pour autant accéder au statut d'énoncé, car elle n'est pas énonciativement complète. Si l'on désigne ce type par "construction d'une situation fictive", on peut alors représenter la subordination énonciative à l'aide des Boîtes noires de Tesnière et Lemaréchal :

(10")

Suppose you took the bus If you took the bus *Tu prendrais le bus*	you'd get there much sooner *tu y serais bien plus tôt*
SITUATION FICTIVE	ASSERTION sur cette situation

De même que /in/ translatait une prédication en substantif, on peut dire ici que /suppose/ (= sens lexical du verbe + Impératif 2e p.) donne à P1 le statut énonciatif d'une "situation fictive", statut qui lui interdit de constituer un énoncé bien formé. En sorte que l'on pourra considérer comme subordonnée, toute proposition qui, par des marques formelles[2], aura pour fonction de construire une situation fictive, pour l'intégrer dans l'élaboration du discours.

Alors, P1 est-elle syntaxiquement complète en (10) ? Oui, si l'on se place dans le cadre classique de la syntaxe I ; non, si l'on choisit d'adopter une nouvelle syntaxe, qui considérera /suppose/ comme une véritable marque d'incomplétude en P1, et pourquoi pas, en dernière analyse, comme la **marque de la subordination syntaxique** de P1 à P2. Rien d'étonnant, dès lors, que la forme /suppose/ (à l'impératif 2e p., insistons-y) se soit **grammaticalisée sous la forme d'une conjonction d'hypotaxe** /sipos/ en bislama. A quoi correspond donc cette grammaticalisation ? Contrairement aux apparences, il n'y a pas eu génération spontanée de relations syntaxiques là où elles n'existaient pas – nous venons d'ailleurs de montrer qu'elles existent dès l'anglais. Il y a eu simplement, comme souvent dans de tels cas[3], spécialisation d'un lexème – le verbe anglais "to suppose" –, dans un seul de ses emplois – l'injonction dans le cadre de l'élaboration du discours[4], avec

[1] On pourrait en effet imaginer des cas où l'impératif "suppose" / "imagine" ne sert pas à construire un objet discursif (une situation de départ pour une assertion), mais constitue une injonction prise pour elle-même, comme dans la chanson de John Lennon. C'est donc un emploi particulier de ces formes qui a été privilégié par le bislama : on passe ainsi du *discours* à la *syntaxe* (cf. Givón 1979), dans un sens technique de ces termes.

[2] Ce marquage peut s'effectuer soit par un lexème, dans certaines conditions (cf. "suppose"), soit par la prosodie, ou la morphologie verbale – ou encore une combinaison des deux, comme dans la traduction française de (10").

[3] Cf. par exemple le recueil de Heine & Traugott (1990), ou Givón (ed., 1979).

[4] Il est fréquent que des formes injonctives deviennent ainsi des "particules énonciatives", lorsqu'elles

pour régime une proposition. La morphologisation de /suppose/ en /sipos/ n'est rien d'autre que la systématisation d'un cas particulier ; celle-ci s'accompagne de la perte des autres emplois du verbe "to suppose", comme "I suppose it's going to rain", etc. Le processus de grammaticalisation a pour effet que la subordination syntaxique, qui en anglais **résultait d'un calcul complexe** sur plusieurs éléments (sens de "to suppose" + impératif + complément propositionnel…), soit désormais **directement inscrite** dans une forme figée (/sipos/), comme sa caractéristique intrinsèque.

D'une certaine façon, on peut même se demander s'il est nécessaire de parler d'un "passage" d'une catégorie à une autre, en l'occurrence d'un verbe à une conjonction. Car même si les faits présentent bel et bien une véritable transformation, comme nous venons de le voir, rien ne prouve qu'il soit indispensable de le décrire comme un changement de partie du discours – sauf pour la commodité du grammairien. Peut-être peut-on se contenter de parler d'une spécialisation d'une forme verbale dans un de ses emplois particuliers ; et même si ce dernier l'apparente, si l'on veut, à certains morphèmes qui sont classés, dans nos langues, parmi les conjonctions, on pourrait sans danger continuer à voir en /sipos/ un **verbe à usage limité de conjonction**. C'est ainsi qu'Alain Lemaréchal (1989 : 94) préfère parler, pour le chinois, de "verbes-prépositions à usage limité de prépositions", là où Claude Hagège (1975) considère qu'il y a eu grammaticalisation sous la forme de "prépositions pures". Si cette querelle est moins vaine qu'elle n'en a l'air, c'est qu'elle oblige à distinguer, une fois de plus, *catégorie* et *fonction*. En paraphrasant Lemaréchal (p.93), les caractéristiques de /sipos/ par rapport à /suppose/ "doivent être considérées comme des contraintes et des spécifications caractéristiques non d'une catégorie" – ici les conjonctions – , "mais d'un emploi (c'est-à-dire d'une fonction)", que l'on peut appeler "emploi comme conjonction". Ce qui est donc en jeu dans la morphologisation de /sipos/, c'est donc moins la catégorie grammaticale dans laquelle il faut la ranger, que la **fonction énonciative** (construction d'une situation fictive) dans laquelle une forme verbale donnée finit par se spécialiser. Dans tous les cas, ce n'est pas la catégorie Conjonction, mais c'est la fonction qu'elle remplit, qui donne son sens particulier – et son statut de subordonnée – à toute la proposition, "que cet emploi soit tenu par des mots spécialisés [comme /sipos/ en bislama] ou par des mots fonctionnant aussi comme verbes [comme /suppose/ en anglais]" (*ibidem*).

1.2.3. Approche énonciative des phénomènes syntaxiques

On voit donc l'intérêt de notre approche : celle-ci identifie de nouvelles marques morphosyntaxiques en accordant une place centrale aux questions pragmatico-énonciatives, qu'on a coutume de séparer radicalement de la syntaxe. L'exemple du créole, où un lexème[1] verbal peut, **pour des raisons énonciatives**, se grammaticaliser en conjonction de subordination, est là pour prouver la légitimité de notre **approche énonciative des phénomènes syntaxiques**.

En somme, notre étude recherche les fondements énonciatifs de la subordination syntaxique, ou du moins des formes de subordination syntaxique dont la grammaire classique ne peut pas rendre compte. Elle considère que les rapports de dépendance énonciative existant entre deux phrases P1 et P2, sont de nature à lier étroitement ces deux phrases, en vertu d'une relation qui, en dernière analyse, n'est rien moins que syntaxique. Cette "syntaxicité" des relations énonciatives entre phrases peut apparaître en diachronie,

servent précisément à construire les objets du discours, ou qu'elles ont pour complément l'énoncé lui-même : cf. "mettons", "écoute", "soit", et le § 4.4.4, p.98.

[1] Pour plus de simplicité, nous avons choisi une marque segmentale /sipos/ < /suppose/ ; mais nous verrons, dans nos analyses, que la seule intonation peut également donner un statut particulier à P1, et par la suite éventuellement se grammaticaliser, sous cette forme, comme intonème d'hypotaxe syntaxique.

comme on l'a vu, avec la morphologisation d'un verbe réputé indépendant comme conjonction de subordination, marquant sans équivoque la dépendance syntaxique (en l'occurrence, dans le passage *anglais* > *bislama*). Mais elle existe aussi, en synchronie (i.e. dès l'anglais), dans l'élaboration du discours : l'inachèvement énonciatif s'accompagne alors de contraintes diverses sur l'agencement des propositions, l'interprétation des actes de langage, la construction de la référence, etc.

Reste maintenant à définir cette (in)complétude énonciative, et à examiner dans diverses langues, les cas où la subordination énonciative s'accompagne, en synchronie ou en diachronie, de contraintes syntaxiques qui autorisent à parler véritablement de structures hypotactiques.

2. LA SUBORDINATION ÉNONCIATIVE

2.1. L'intention communicative et la complétude énonciative

Il nous faut désormais définir les critères énonciatifs qui donnent sa complétude à chaque énoncé. Comme on le constatera, nous adoptons sur le langage une perspective **énonciative**[1], qui place au centre de toute explication linguistique l'acte d'énonciation, et le sujet qui s'en porte responsable. Cette approche est loin d'être la seule possible, car le langage ne se réduit pas au seul point de vue du sujet énonciateur : d'autres perspectives sont nécessaires pour rendre compte de tous les phénomènes, soit qu'ils relèvent de la composante sociale du langage, soit de son organisation morphologique, ou encore des règles syntaxiques qui sont de l'ordre de la contrainte. Car quoi qu'on dise de la place centrale du sujet énonciateur dans la production du discours, on ne peut nier qu'il doit se plier à des règles syntaxiques qui le dépassent, et se situent dans une autre temporalité[2] que celle de l'énonciation ; aussi faudrait-il veiller à ne pas tomber dans le travers consistant à expliquer tout phénomène linguistique par un choix délibéré de chaque locuteur[3]. Cependant, nous choisissons ce point de vue dans notre étude, car les outils qu'il propose s'avèrent indispensables à l'analyse des faits, et à la définition que nous recherchons : celle de l'énoncé complet.

Dans le cadre de cette étude sur la subordination, nous pouvons restreindre notre définition de l'énoncé à sa limite inférieure : **que faut-il au minimum pour construire un énoncé complet ?** En ce qui concerne sa limite supérieure, nous postulerons que l'on peut appeler *énoncé* toute séquence linguistique globalement projetée par un même sujet[4], autrement dit telle que tous ses éléments internes aient été conçus par le sujet, au moment même de leur énonciation, comme des moyens en vue d'une fin unique. Rien n'empêche que ces éléments soient eux-mêmes des énoncés, selon un **principe de récursivité** qu'il semble raisonnable de poser pour cette unité énonciative : ainsi, un essai philosophique peut être considéré, si long soit-il, comme un seul énoncé, à condition qu'il ait été d'emblée conçu comme un tout, et que toutes ses parties – qui sont elles-mêmes des énoncés – aient été construites pour une seule conclusion. En revanche, une conversation à bâtons rompus ne formera pas globalement une unité cohérente, parce que les énonciateurs ne peuvent pas en prévoir la tournure à long terme[5].

---

[1] Cf. les travaux d'Antoine Culioli et de ses disciples. Recourir à ce cadre d'analyse n'exclut pas qu'on embrasse également les hypothèses d'autres théories, notamment fonctionnalistes : cf. Dik, Lemaréchal, et la préface de Foley & Van Valin (1984).

[2] Pour cette critique essentielle, voir Lemaréchal (1994 : 69). Les linguistiques structuralistes, et surtout la grammaire générative, péchaient par l'excès inverse, en refusant toute latitude au sujet énonciateur, et en ne lui assignant que le rôle passif d'appliquer des règles formelles préétablies, indépendantes du sens.

[3] C'est peut-être une erreur que nous n'évitons pas suffisamment tout au long de ce travail ; mais nous manquons de place pour réexaminer l'ensemble de la question sous des angles différents.

[4] Notre définition rejoint, du moins en ce qui concerne cette limite maximale, celle que donne Oswald Ducrot (1984 : 175). La notion de projet énonciatif nous est d'autre part suggérée par Grünig (1997).

[5] Pour comprendre la récursivité de l'énoncé dans le dialogue, on pourrait développer la métaphore du

Notre approche consiste à retrouver, dans la structure linguistique du discours, les traces de **l'intention communicative** qui l'organise. Au lieu d'envisager les énoncés uniquement comme des formes perçues par des auditeurs, nous croyons qu'il est au moins aussi légitime de les envisager, du côté de celui qui les profère, comme des actes. Si cette démarche se justifie d'un point de vue linguistique, c'est que ces actes doivent être reconnus comme tels par le récepteur : car comprendre un énoncé, c'est **reconstituer, au moyen d'indices formels, l'intention communicative de l'énonciateur**[1], comme d'ailleurs pour tout acte symbolique. Nous ne parlons pas ici de tel ou tel acte de langage en particulier (promesse, injonction, interrogation…), mais de l'acte d'énonciation en général, qui les englobe tous.

Cet acte d'énonciation, comme toute autre action délibérée[2], consiste à mettre en œuvre des moyens au service d'une fin. **Sur le plan de l'action**, cette fin est en elle-même insaisissable : toute fin est généralement un moyen pour une autre fin, et inversement chacun des moyens par lesquels elle est visée, commence d'abord par être une fin. Mais si l'on se place **sur le plan de l'énonciation**, il y a une différence de nature entre, d'un côté, la programmation puis l'accomplissement d'un énoncé, et de l'autre côté, les diverses actions qui sont impliquées dans cette énonciation, en amont comme en aval[3]. Il faut toujours se demander pour quelle raison un individu fait l'effort de prendre la parole à un moment donné, et de la garder jusqu'à ce qu'il ait réalisé son intention de départ. Cette intention globale du sujet énonciateur (S_o), celle qui fonde l'unité de l'énoncé, consiste toujours à **résoudre une instabilité qu'il constate dans le monde, en prenant personnellement position**, grâce à son énoncé, sur cet état de fait qu'il juge insatisfaisant. Cette instabilité des choses, évidemment subjective, recouvre des lacunes de toutes sortes : sentiment que tu ignores quelque chose alors qu'il serait préférable que tu le susses (→ énoncés informatifs) ; crainte que tu aies oublié un fait important (→ rappel informatif) ; volonté de modifier une croyance que je t'attribue (→ négation polémique, assertion rectificatrice) ; désir de modifier l'état du monde par ton intermédiaire (→ injonctions) ; volonté de combler une ignorance (→ interrogation) ; question laissée en suspens (→ réponse) ; réaction spontanée à une situation frappante (→ interjections, exclamations) ; temps mort dans une conversation, qu'il peut être urgent, pour des raisons sociales, de remplir (→ prise de parole) ; etc.

S_o cherche toujours, par son énoncé, à combler un vide qu'il ressent subjectivement, et à le combler de façon personnelle. L'énonciateur prend toujours la parole pour s'opposer au silence, pour **faire en sorte que le monde** (les croyances de l'interlocuteur S'_o, etc.) **soit différent de ce qu'il serait s'il ne disait rien à ce moment-là**. Toute prise de parole marque donc une rupture dans une situation, et un acte de différenciation par rapport au consensus, à ce qui est entré dans la norme, à ce qui va de soi : avec un énoncé, S_o cherche

---

coup au jeu d'échecs : un coup commence, au minimum, à chaque fois qu'un joueur déplace une pièce ; mais un coup peut consister aussi en un ensemble de déplacements, si ceux-ci ont été prévus par le joueur dès le premier d'entre eux. Cette définition de l'énoncé-coup n'est pas aussi élastique qu'on veut bien le croire : on n'appellera jamais ainsi toute une partie d'échecs, sauf pour un très bon joueur qui peut prévoir l'échec-et-mat dès le début ; de même, un énoncé ne dépassera jamais les limites d'une seule *intention*.

[1] Ce point de vue, qui s'oppose à la conception classique de l'énoncé comme *codage d'un message*, est nommé "théorie inférentielle" par Sperber & Wilson (1986) – cf. Wilson (1997).

[2] Pour une intégration rigoureuse de la communication au sein d'une *théorie de l'action* en général, voir Van Dijk (1977). D'autre part, pour notre opposition entre les deux plans *action* vs. *énonciation*, voir ci-dessous, § 4.4.1.1, p.90.

[3] En amont, il y a par exemple la production effective de sons, mais aussi la mise en place d'une plateforme de départ pour l'énoncé (par topicalisation, rappels divers) ; en aval de l'énoncé, il y a toutes les fins que celui-ci peut viser : fins argumentatives (ce que nous appellerons *ancillarité*), sociales, etc.

à construire une représentation qui, selon lui, n'aurait pas existé (à ce moment-là) sans son intervention. Ces lois générales de la communication ont des conséquences importantes sur la définition de l'énoncé bien formé. Ainsi, il faudra considérer comme énonciativement incomplète toute phrase qui ne ferait que formuler un fait manifestement évident d'après la situation de départ (Sit_o) : s'il est en train de pleuvoir et que l'interlocuteur le sait[1], la phrase "il pleut" sera toujours comprise comme un argument pour autre chose :

(12 a) * Il pleut.

(12 b) il pleut, restons pas là

D'autre part, un énoncé marqué comme consensuel laissera toujours attendre une suite, dans laquelle S_o se démarquera de ce point de vue commun :

(13) – Salvador Allende, tu vois qui c'est ?
– oui
– …

C'est ainsi que se construisent les topicalisations et les protases en général : on commence par se mettre d'accord sur un terrain d'entente, mais cet appel au consensus ne saurait en aucun cas constituer à lui seul un énoncé entier[2], même s'il prend les apparences d'une phrase syntaxiquement complète.

De façon similaire, l'intervention de S_o ne peut pas avoir pour seul objectif celui de désigner un objet, ou de construire mentalement une situation imaginaire. En effet, la simple évocation d'un monde possible ne permet pas à S_o de marquer sa position personnelle sur le monde réel (Sit_o), ni d'y remplir quelque vide que ce soit. Elle ne peut pas constituer un énoncé complet, et ne représente tout au plus qu'un détour discursif, un *moyen* qui, dans l'esprit de S_o, est d'emblée mis au service d'une *fin* qui l'englobe – i.e. son intention de combler, par une prise de position personnelle, un manque dans Sit_o. Pour cela, comme on l'examinera en détails, il faut nécessairement que ce monde possible soit rattaché, d'une manière ou d'une autre, au monde réel (Sit_o) ; c'est la seule façon, pour S_o, de compléter son énoncé, et rétrospectivement de justifier le détour qu'il s'est permis du côté des mondes possibles.

Tant que l'on reste soit dans un univers imaginaire, soit dans le consensus, S_o n'a pas les moyens de combler l'instabilité qu'il a personnellement constatée dans le monde, et qui l'a poussé à prendre la parole. Pour être énonciativement satisfaisant, un énoncé doit donc être à la fois **ancré dans la situation réelle** (Sit_o), et **centré sur la subjectivité de l'énonciateur** (S_o). Dans le cas contraire, on aura nécessairement des moments instables de l'énonciation, en attente d'être rattachés à des repères réels : car parler d'un monde imaginaire n'a de sens que si, à un moment ou à un autre, S_o précise quels rapports il discerne entre ce monde et la réalité ; d'autre part, renvoyer à des faits déjà établis[3], ou citer le point de vue d'un autre sujet, ne peut en aucun cas constituer la fin ultime d'une

[1] Ce cas est bien sûr différent du *rappel informatif*, où S_o a des raisons de croire que son interlocuteur a oublié un fait qu'il savait auparavant (voir ci-dessus) : il s'agit alors d'un véritable énoncé assertif. D'autre part, l'exemple du Présentatif du wolof (cf. Robert 1991), qui autorise d'énoncer des faits évidents en Sit_o, vient en réalité confirmer notre point de vue : ces énoncés sont en effet toujours dotés d'une valeur argumentative, comme dans notre exemple (12).

[2] Pour tout ce paragraphe, nous nous inspirons des conceptions et des analyses de Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel. C'est notamment par cette opposition entre attitude consensuelle et attitude égocentrée, qu'ils expliquent le schéma général de la concession : "certes, on est d'accord que P1 ; mais à mon avis P2."

[3] Nous citerons ainsi ce jugement de S. Robert : "On n'énonce pas ce qui est entré dans la normalité, sans raison, c'est-à-dire sans en faire la raison d'autre chose." (1991 : 101).

prise de parole – c'est toujours à S_o de préciser, à propos de ces citations, quelle est sa position personnelle.

En-deçà de ces deux limites (Sit_o, S_o), tout énoncé sera considéré – par le linguiste, certes, mais surtout par les informateurs – comme inachevé, car il ne peut alors aucunement prétendre représenter une intention complète de la part de S_o, si simple soit-elle[1] ; un tel énoncé, qu'il soit décroché de Sit_o ou de S_o, ne remplit pas les conditions minimales pour prétendre à la complétude pragmatique. C'est dans ce cas que nous parlerons de **subordination énonciative**.

Voilà donc quels sont les principes fondamentaux, selon nous, d'une analyse énonciative de l'élaboration du discours. Avant de la synthétiser en la formalisant, nous partirons de l'analyse d'un exemple.

2.2. L'énoncé complet : définition technique

2.2.1. Prédiquer vs. Asserter

Nous citerons une paire de phrases que l'on pourrait être tenté, à première vue, de prendre toutes les deux pour des "énoncés existentiels" :

(14 a) Soit un triangle rectangle ABC tel que AB=BC.

(14 b) Il existe un triangle rectangle ABC tel que AB=BC.

Il est vrai que, d'un point de vue strictement morphosyntaxique, (14 a) et (14 b) se présentent comme deux phrases complètes, puisque toutes les contraintes d'expression (valencielles, etc.) sont satisfaites. En outre, il s'agit bel et bien, dans les deux cas, d'une prédication d'existence : d'un objet x (triangle rectangle isocèle ABC) je prédique, d'une certaine façon, l'existence dans une situation.

Et cependant, si l'on considère cette fois l'activité propre de l'énonciateur (S_o), et les rapports de ces deux phrases avec la situation particulière de l'énonciation (Sit_o), on voit bien qu'elles n'ont pas du tout le même statut. En effet, intuitivement d'abord, le locuteur du français ressent nettement l'incomplétude de (14 a), dont on attend nécessairement une suite, ce qui est moins vrai de (14 b) – lequel apparaîtrait plutôt comme la fin de quelque chose, que comme un commencement[2]. D'autre part, si l'on se penche sur le contenu de ces deux phrases, on s'aperçoit que **(14 a) ne dit rien de Sit_o**, dans le sens où elle ne donne aucune information sur la situation de départ, et ne constitue pas une affirmation dotée d'une valeur de vérité. A l'inverse, (14 b) prédique bel et bien quelque chose de Sit_o, à savoir qu'elle *contient* (= "il existe [en Sit_o]") un triangle rectangle x, lequel sera caractérisé par la suite (= "tel que…"). Nous définirons donc (14 b) comme une **assertion** assumée par S_o, sujet énonciateur, et susceptible d'un jugement de vérité[3].

---

[1] En poursuivant la métaphore du *coup* aux échecs, on pourrait dire que ces énoncés inachevés sont comme le mouvement du bras qui s'approche d'une pièce sur l'échiquier, avant de la déplacer : à elle seule, cette opération ne peut pas être considérée comme un coup, même si elle est indispensable pour en réaliser un. Du point de vue de l'action, ce simple mouvement est bien un acte à part entière ; mais du point de vue des règles du jeu, il n'a aucune valeur. C'est ce que nous voulons dire, en opposant le plan de l'action au plan de l'énonciation.

[2] Dans le jargon que nous détaillerons plus tard, nous dirons que (14 a) constitue une protase, alors que (14 b) serait plutôt du côté de l'apodose.

[3] Ceci ne signifie pas qu'une assertion *est* en elle-même un jugement de vérité au sens logique, puisqu'il s'agit d'un acte subjectif – mais plutôt que l'assertion est par nature susceptible de tomber sous le coup d'un jugement vériconditionnel de type absolu, i.e. d'être confirmée ou infirmée par des jugements de vérité.

Cette intuition est bien sûr fondée sur des marques linguistiques, c'est ce que nous cherchons à démontrer. Mais il faut d'abord l'enregistrer telle quelle, avant de l'attribuer hâtivement à d'hypothétiques marques intonatives. En l'occurrence, la marque de l'incomplétude ne peut pas résider dans les marques suprasegmentales, qui sont rigoureusement identiques pour (14 a) et (14 b). Quelle est donc la marque linguistique de cette différence ? Si l'on observe la forme que prend (14 a) [/soit/, subjonctif du verbe "être"], on sera tenté de dire que c'est à une opposition de modes verbaux que correspond notre opposition en termes d'actes de langage. L'indicatif serait ainsi le mode privilégié de l'assertion, tandis que le subjonctif-optatif aurait cette propriété de pouvoir, dans certaines conditions, poser ainsi une prédication comme auto-validée performativement – en tout cas validée *dans le discours* de l'énonciateur, indépendamment de ses rapports avec la réalité. Cependant, s'il est vrai que notre opposition peut se réduire à un marquage morphologique dans une langue comme le latin (scientifique), qui traduirait (14 a) et (14 b) respectivement par "Sit triangulum…" et "Est triangulum…", un tel raisonnement serait abusif pour le français. Car outre que /soit/ n'est pas le subjonctif de "il existe", on peut même douter qu'il s'agisse, en synchronie, du verbe "être" : on a bien plutôt là une structure figée /soit (x)/, d'ailleurs propre au jargon des mathématiques, qui consiste à introduire un nouveau terme en donnant son existence non pas comme le résultat nécessaire d'un raisonnement [cf. (14 b)], mais comme posée arbitrairement par le mathématicien, dans un monde fictif. /Soit/ peut donc être considéré comme un *présentatif désactualisé*[1], issu par grammaticalisation[2] du subjonctif du verbe "être". Ce que montrera notre étude, c'est que l'opération qu'effectue ce présentatif (construction d'un terme dans une situation fictive) est de nature à faire de lui, pour des raisons énonciatives, un véritable **morphème de subordination** : /soit/ introduit toujours un terme x pour en asserter quelque chose dans la phrase qui suit[3].

2.2.2. Monde de référence vs. monde réel

Pour plus d'exactitude, nous parlerons ici d'une **situation de référence** (Sit_R), qui se trouve ou non coïncider avec Sit_L, la situation actuelle de locution. Quant à Sit_o, situation d'énonciation, elle correspond à la prise en charge de Sit_R au niveau de l'énonciation. Enfin, à chaque situation Sit_i correspond un univers[4] U_i, dont Sit_i n'est qu'un moment.

L'assertion (14 b) porte sur Sit_R, à savoir la situation qui est donnée (en Sit_o), comme l'état du monde U_R au moment où commence mon énoncé ; et quant à U_R, c'est le monde qui est présenté, parmi l'ensemble des mondes possibles, comme le monde (provisoire) de référence, celui qui constitue l'arrière-plan de tous les jugements de vérité. Dans notre exemple géométrique, U_R pourrait être glosée "dans un espace euclidien", "dans un repère orthonormé", ou encore "dans le monde (plus ou moins fictif) des mathématiques" – lequel entretient des rapports complexes et problématiques, on le sait[5], avec la réalité

[1] Il s'agit de le différencier des présentatifs réels, comme /il y a/ (chinois *yǒu*), lesquels actualisent le terme x dans la situation d'énonciation (Sit_o), comme le fait (14 b). Sur les présentatifs, voir le § 5.3, p.130.

[2] Ce morphème est aussi invariable : avec un "sujet" pluriel, on aura généralement la même forme /Soit deux triangles…/.

[3] Le fonctionnement de /soit/ (portant sur un terme x, originellement sujet du verbe "être") est donc tout à fait parallèle à celui de l'anglais /suppose/ (portant sur une situation fictive, originellement objet du verbe "to suppose") : la subordination énonciative se grammaticalise sous forme d'hypotaxe morphosyntaxique. Cf. p.20.

[4] Sur la notion d'univers de croyance, cf. Martin (1987), et François A. (à paraître).

[5] En dehors de ses moments de doute épistémologique, le mathématicien, comme le logicien ou parfois (hélas !) le linguiste, ne se préoccupe que rarement des rapports entre la vérité interne de son discours (cohérence avec ses axiomes) et la réalité mondaine, autrement dit entre U_R et U_L. Si cela constitue un problème pour la linguistique, soit dit en passant, c'est parce qu'il s'agit d'une science empirique, et

mondaine U_L, à savoir le monde actuel de ma locution effective. C'est dans cette situation Sit_R, dotée d'une axiomatique propre, que l'énonciation (Sit_o) se trouve projetée, de fait, à chaque fois que l'on entre dans ce monde particulier, par exemple dès qu'un professeur de mathématiques commence son cours, ou que l'on ouvre un livre de géométrie. On assiste à ce moment-là, comme dans toute mise en place d'un discours "marqué" (exposé scientifique, déclaration politique, sans parler du discours littéraire), à un ajustement énonciatif entre U_o et U_R ; cet ajustement est généralement tacite, c'est-à-dire inféré de la structure socioculturelle dans laquelle s'inscrit Sit_o : le cours de maths / le journal télévisé / etc. Un tel décrochage énonciatif peut également être marqué par l'intonation, ou divers marqueurs linguistiques, lorsqu'il a lieu au sein d'un même discours. Inversement, le discours "non marqué" se définira précisément par l'égalité < U_R=U_L >.

La différence essentielle entre Sit_H, situation donnée pour fictive, et Sit_R, situation de référence qui peut éventuellement être différente de Sit_o, c'est que **seule Sit_R supporte les assertions**. Lorsqu'on prédique à partir d'une situation imaginaire Sit_H, toute valeur de vérité est mise entre parenthèses, puisque l'on se borne à évoquer un monde possible. Le cas est différent lorsque l'on proclame un tel monde comme le monde de référence (U_R), dans lequel on déplace, même provisoirement, la situation d'énonciation. Ainsi, le monde particulier des mathématiques, par exemple, est axiomatiquement pourvu d'une valeur de vérité ; et il devient possible, en y transportant fictivement l'énonciation, d'y émettre des assertions qui pourront être dites – à l'intérieur de ce monde de référence – vraies ou fausses.

2.2.3. Construction et repérages de situations

Pour mieux comprendre encore (14 b), il faut revenir à la phrase (14 a). Nous savons ce qu'elle n'est pas : (14 a) n'est pas une assertion, car elle ne permet pas à S_o d'énoncer une affirmation vérifiable / falsifiable concernant Sit_R. Que fait donc (14 a) ? Elle pose bien l'existence d'un objet x (un triangle) en Sit_R, mais cette fois au sens où elle *crée* cette existence – c'est un **acte performatif**[1]. On peut analyser (14 a) comme une **prédication** : à Sit_R, j'associe le prédicat *f* = "contenir un triangle rectangle", ce qui peut se représenter sous la forme prédicative < p_H = *f* (Sit_R) > ; mais au lieu d'entrer à son tour dans un acte d'assertion – qu'on décrira ci-dessous comme une (série de) prédication(s) supplémentaire(s) –, cette prédication p_H se présente comme un donné, que sa simple désignation / énonciation suffit à créer, et donc à valider.

Notre exemple mathématique, en opérant sur un monde fictif U_R (ω U_L), permettait à une prédication elle-même "fictive", comme (14 a), d'y être apparemment validée. Mais il en va tout autrement lorsqu'on opère sur U_L, le monde réel, lequel a la (triste) propriété de ne pas valider automatiquement toute prédication optative ! Si ce type de phrase a une force illocutoire, ce n'est donc pas d'inscrire dans la réalité, comme par magie, une prédication p_H (l'existence du triangle) mais c'est de **construire**, **dans et par le discours**, une représentation mentale particulière, à savoir **la situation fictive** (notée **Sit_H**, comme "hypothétique") **qui vérifie p_H**. Cette situation, en tant que représentation discursive, est bien réelle, et l'on ne peut nier qu'en énonçant (14 a), l'énonciateur vient de créer, dans l'esprit de son interlocuteur, l'idée d'un triangle ABC, ou plus précisément la représentation d'une (nouvelle) situation Sit_H, définie par la propriété "dans Sit_H, *il existe* un triangle ABC". Et cependant, en ce qui concerne son ancrage référentiel, Sit_H est fictive, c'est-à-dire qu'on ne dit rien de son rapport avec la situation de référence Sit_R. En termes

non hypothético-déductive.

[1] Très semblablement, on opposera l'acte performatif "La séance est ouverte", prédication validée par sa propre énonciation (en vertu de lois pragmatiques particulières), à l'assertion "(Dépêche-toi !) La séance est (déjà) ouverte.", laquelle est susceptible d'une valeur de vérité, etc. Cf. Austin (1962).

culioliens[1], la relation entre ces deux situations aura donc une valeur de *rupture*, notée < [Sit_H (p_H)] ω Sit_R >, soit "ce que je dis de Sit_H (i.e. qu'elle valide p_H), je ne peux pas le dire de Sit_R, car j'ignore les rapports entre Sit_H et Sit_R".

On glosera donc ainsi nos deux phrases (14 a) et (14 b) :

(14 a) Alors que je me situe au moment Sit_R d'un monde U_R, je pose / je te fais imaginer la situation Sit_H vérifiant p_H (="contenir un triangle rectangle") ; je ne dis rien sur les rapports de Sit_H avec Sit_R, et donc rien non plus sur les rapports de validité de Sit_R (≡ Sit_o) et p_H.

(14 b) Alors que je me situe au moment Sit_R d'un monde U_R, je pose / je te fais imaginer la situation Sit_H vérifiant p_H (="contenir un triangle rectangle") ; d'autre part, au moyen de marques formelles (mode indicatif, intonation, etc.), je signale que Sit_H est dans une relation d'identité (= coïncide) avec Sit_R. En sorte que Sit_R (≡ Sit_o) vérifie également p_H ; enfin, puisque j'en arrive à pouvoir prédiquer quelque chose de la situation d'énonciation, j'assume personnellement cette prédication sur Sit_o, sous la forme d'une assertion (notée […].$\mathcal{E}_o$).

2.2.4. L'énoncé complet comme emboîtement de prédications

En s'inspirant des schémas de Culioli, nous poserons donc les structures de repérages[2] suivantes, en reprenant nos notations personnelles (p_H, Sit_H, etc.) :

(14 a) < Sit_H (p_H) > **ω** Sit_R

(14 b) [< Sit_H (p_H) > $\underline{\in}$ Sit_R $\underline{\in}$ Sit_o].$\mathcal{E}_o$

En somme, nous pouvons considérer que le contenu de (14 a) est d'une certaine façon inclus dans (14 b) : bien que nous ayons d'abord présenté ces deux phrases comme accomplissant deux actes de langage fondamentalement différents[3], on peut dire que **du point de vue énonciatif**, (14 a) est un constituant interne à (14 b), ou encore (14 b) est le produit de prédications supplémentaires par rapport à (14 a) :

(14 b) [*Soit (la représentation d')un triangle rectangle ABC (tel que AB=BC)*],
eh bien cette prédication est validée dans Sit_R (=Sit_o),
et j'asserte personnellement ($\mathcal{E}_o$) cette validation, par mon énoncé.

Nous pouvons donc d'ores et déjà définir l'énoncé comme le **produit de plusieurs prédications** successives, dont les deux dernières, pour que la phrase soit **énonciativement bien formée**, doivent être nécessairement :

1. l'intégration de toutes les prédications précédentes dans un **repérage situationnel**[4] **avec la situation d'énonciation** (Sit_o),

[1] Cf. Culioli (1985).

[2] Nous rappelons les trois formes que peut revêtir l'opérateur de repérage $\underline{\in}$ (=, ≠, ω). On peut regretter, par moments, l'imprécision de ces opérations de repérages ; mais il se trouve que, dans le cadre de notre étude, la nature précise des relations entre éléments (causation, simultanéité temporelle, etc.), n'est pas pertinente : l'important est de savoir si une relation est effectivement établie entre ces éléments, ou non.

[3] Un énoncé complet correspond en effet à une hiérarchie d'actes de langage de nature différente. Sur cette question, voir § 6.1.1, p.149.

[4] Il faut préciser que ce repérage-là, contrairement à ce qu'en dit Culioli (1985), ne concerne pas, selon nous, l'ancrage déictique des termes ($\underline{\in}$ Sit_o), lequel a déjà eu lieu au moment de leur construction ; ce dernier repérage situationnel concerne plutôt la relation prédicative dans son ensemble, une fois instanciées ses diverses variables : Dik (1989) a une approche plus adéquate de la question. D'autre part, comme on le constatera, la définition de Sit_o (S_o, T_o) comme résultant de la combinaison de S_o,

2. l'intégration de toutes ces prédications, y compris la précédente ($\subseteq$ Sit_o), à un **acte de langage subjectif** de type assertif[1] ($\mathcal{E}_o$) – lequel est aussi une forme de prédication, en rapport cette fois avec le **sujet de l'énonciation S_o**.

Telles sont les deux opérations fondamentales qui définissent, selon nous, la **complétude énonciative d'un énoncé**. Sans ces deux ultimes[2] prédications, on n'a pas un énoncé complet, mais tout au plus une *phrase* (morphosyntaxiquement achevée), ou si l'on veut, un énoncé incomplet / lacunaire / inachevé. Ainsi, nous dirons pour finir que (14 a) et (14 b) sont tous les deux des phrases, mais que seul (14 b) forme un énoncé complet. Nous reviendrons amplement sur tous les problèmes soulevés dans ce paragraphe, que l'on peut résumer ainsi :

(15) Un énoncé est énonciativement complet s'il intègre les deux prédications suivantes :
(a) ancrage dans la situation **Sit_o**,
(b) rapport au sujet énonciateur **S_o**.

Nous allons désormais examiner toutes les règles que l'on peut déduire de cette définition de l'énoncé complet[3] (15), concernant notamment le problème qui nous occupe, à savoir la description de la parataxe. Car il arrive souvent – mais pas toujours – que deux phrases juxtaposées, quoique syntaxiquement autonomes, présentent une dissymétrie du point de vue des repérages énonciatifs : elles sont alors en relation de **subordination énonciative**[4].

---

sujet, et T_o, moment d'énonciation, ne nous convient guère. C'est pourquoi nous séparons nettement Sit_o et S_o, en leur donnant le sens particulier que nous avons explicité en § 2.1, p.25 : notre étude ne se veut pas culiolienne.

[1] Nous employons à dessein cette expression vague, pour ne pas préjuger de la nature des actes illocutoires concernés. Nous nous expliquerons par la suite sur la place privilégiée que nous donnons, au risque de paraître arbitraire, à la modalité *assertive*, prise comme prototypique de l'énoncé : cf. 6.1.2, p.151.

[2] Comme on le verra, elles ne sont "ultimes" que dans les limites de l'énoncé (minimal) ; car ces énoncés pourront à leur tour entrer dans d'autres prédications. Cf. § 6.2.1, p.154.

[3] Pour des conclusions analogues sur la complétude de l'énoncé dans une perspective énonciative, voir Robert (1991 : 323). C'est également à Stéphane Robert (1996) que nous empruntons, tout en lui donnant un contenu légèrement différent, le concept de *dépendance situationnelle*, essentiel à toute notre étude.

[4] Nous réserverons normalement le terme de *subordination* à cette dépendance énonciative ; nous avons choisi le terme d'*hypotaxe* pour la dépendance syntaxique constitutive de la phrase, et celui d'*ancillarité* à la dépendance de type pragmatique, entre énoncés.

3. FORMES DE DÉPENDANCE SITUATIONNELLE

La première condition que doit donc remplir une phrase pour former un énoncé complet, est l'ancrage de sa prédication supérieure par rapport à la situation d'énonciation. Par **ancrage**, il ne faut pas comprendre une vague relation de repérage du genre "il y a un rapport quelconque avec Sit_o", mais bel et bien "cette prédication fait réellement partie de la situation Sit_o, elle est **vérifiée en Sit_o**".

Si donc une phrase P1, syntaxiquement complète, ne satisfait pas cette condition, elle sera considérée comme subordonnée à une autre phrase P2, celle-ci étant elle-même ancrée en Sit_o. Cependant, cette phrase P2, qui inclut désormais P1, ne formera un véritable énoncé que si elle satisfait au deuxième repérage énonciatif, celui qui la lie au sujet S_o ; dans le cas contraire, c'est-à-dire si P2 est repérée en Sit_o mais pas en S_o, elle sera à son tour subordonnée (énonciativement) à une phrase P3, repérée à la fois en Sit_o et en S_o. On obtiendra alors un véritable énoncé complet[1] **E1 = {[(P1)~P2]~P3}**.

Qu'est-ce qu'une phrase qui n'est pas repérée en Sit_o ? Il s'agit toujours d'une phrase qui vise à construire ou mentionner une situation fictive Sit_H, mais ne dit rien sur les rapports de celle-ci avec Sit_R (ou Sit_o)[2] : on a soit une absence totale de repérage (cf. 16 a), soit une *rupture* entre Sit_H et Sit_R (16 b) :

(16 a) $< Sit_H\ (p_H) > \underline{\not\in}\ Sit_R\ (\equiv Sit_o)$

(16 b) $< Sit_H\ (p_H) > \boldsymbol{\omega}\ Sit_R\ (\equiv Sit_o)$

Nous commencerons par examiner le premier de ces deux cas de figure, celui où une prédication p_H est apparemment dépourvue de tout repérage avec Sit_o ($\underline{\not\in}$), pour voir si l'on peut parler de subordination dans les mêmes termes que pour (16 b). Puis nous observerons en détails les effets de sens de la rupture (ω), qui marque un **désancrage par rapport à Sit_o**, et une subordination énonciative.

Comme nous allons le voir, ce phénomène concerne des valeurs de sens qui sont généralement analysées, à juste titre, comme différentes, mais dont on souligne trop peu le point commun. Or, de même qu'une traditionnelle proposition circonstancielle de temps et une circonstancielle de lieu, de cause etc. ont en commun, au-delà de leurs différences sémantiques, une relation d'hypotaxe par rapport à une proposition principale – de même faut-il voir une seule et même relation de subordination énonciative, par désancrage sur Sit_o, derrière ses diverses manifestations : propositions conditionnelles, narration fictive, relatives définitoires non spécifiques (type "Je cherche quelqu'un qui ait de l'argent.")[3], etc. Comme il se doit, nous allons étudier plus profondément, à travers les langues, les cas où cette subordination prend la forme d'une parataxe.

---

[1] Pour nos conventions de notations, comme ici "~" pour marquer la subordination, voir en annexe.

[2] Rappelons (cf. p.29) que la situaton de référence Sit_R, quoiqu'elle puisse différer de la situation réelle de locution Sit_H, est une projection de Sit_o, situation d'énonciation ; en sorte que l'on peut toujours opérer une assertion dans Sit_R / U_R. On prendra donc soin de ne pas confondre Sit_R avec Sit_H, situation fictive, qui telle quelle ne permet pas l'assertion $\mathcal{E}_o$. Pour simplifier, nous remplacerons généralement Sit_R par son équivalent de fait, Sit_o.

[3] Voir le § 5.2.2, p.128.

3.1. Les repérages médiats

Il nous faut d'abord examiner un cas particulier de subordination énonciative, celui que nous avons mentionné en (16 a) : que se passe-t-il lorsqu'il y a absence totale de relation directe entre Sit_H et Sit_o ?

Une situation Sit_H, associée à une prédication p_H, reçoit son statut de repérage en Sit_o, non pas immédiatement dans la phrase où elle est mentionnée, mais par la **médiation d'un repérage secondaire**. La phrase qui construit Sit_H ne dit rien en elle-même sur sa relation à Sit_o, mais la situe par rapport à une situation-repère Sit_P, *a priori* différente de Sit_o. Autrement dit, on a une absence initiale de repérage énonciatif (< $Sit_H \not\in Sit_o$ >), et c'est le repérage de Sit_P par rapport à Sit_o qui donnera pour Sit_H, de façon médiate, la valeur d'ancrage ou de désancrage en Sit_o.

3.1.1. Participes en grec classique

C'est le cas des temps relationnels, qui marquent un prédicat verbal ($\rightarrow Sit_H$) dans sa relation aspecto-temporelle avec un autre prédicat verbal ($\rightarrow Sit_P$). On connaît en grec classique les formes participiales qui, marquées aspectuellement comme aoriste, présent, futur, parfait, ne disent rien sur l'ancrage de Sit_H, mais indiquent ses rapports aspecto-temporels avec le verbe principal :

(17 a) καὶ ταῦτ' ἀκούσας ἀπῆλθεν
et ayant-entendu ces mots, il partit

(17 b) ἐὰν ταῦτ' ἀκούσας ἀπέλθῃ
si jamais, ayant-entendu ces mots, il part

Dans ces deux phrases, rien n'indique l'ancrage de Sit_H, la situation construite par le participe ἀκούσας, et qui valide p_H ("il a entendu ces mots") : la seule chose qu'indique cette forme verbale, c'est un repérage particulier, du type accompli relationnel (+ même sujet, etc.), avec la Sit_P du verbe principal. Dans (17 a), Sit_P est indiquée comme elle-même ancrée en Sit_o (indicatif aoriste ἀπῆλθεν), ce qui entraîne l'ancrage indirect de Sit_H en Sit_o (en clair : "il a effectivement entendu ces mots") ; dans (17 b), Sit_P est marquée comme énonciativement désancrée (ἐὰν + subjonctif), ce qui conduit Sit_H à l'être également (en clair : "il n'a pas entendu ces mots"). Ainsi, avec de telles formes verbales "relationnelles", on ne peut rien dire du repérage de Sit_H à Sit_o (valeur $\not\in$).

De même, dans cette citation d'Euripide (*Hécube* v. 1130), seul le verbe immédiatement régissant (impératif λέγ', subjonctif final κρίνω) signale le désancrage du participe qui en dépend (respectivement ἐκβαλὼν et ἀκούσας) :

(18) ἐκβαλὼν δὲ καρδίας τὸ βάρβαρον
ayant-supprimé PTC cœur + GÉN. le barbare
λέγ', ὡς ἀκούσας σοῦ […] κρίνω δικαίως […]
parle+IMP, afin-que ayant-entendu toi + GÉN. je-juge+SBJ équitablement
Ôte à ton cœur sa sauvagerie, et parle,
afin que je puisse t'écouter et juger équitablement […]

On remarquera que la meilleure traduction est celle qui reporte les marques modales sur le verbe participial – autrement dit, le français préfère, dans ce cas précis, marquer les repérages énonciatifs directement sur chaque forme verbale, plutôt que de la calculer au moyen d'une médiation : on a donc (pour le français) < Sit_H **ω** Sit_o > au lieu de << $Sit_H \in Sit_P$ > **ω** Sit_o >.

3.1.2. Langues à *clause-chaining*

Le fonctionnement des participes en grec classique est remarquablement parallèle à celui des concaténations ou chaînages de propositions (***clause-chaining***) qui gouverne les relations interpropositionnelles dans de nombreuses langues, comme les langues papoues de Papouasie-Nouvelle Guinée (PNG), ou certaines langues indiennes d'Amérique Latine. On y constate de très longues séquences de propositions pouvant atteindre les dimensions d'immenses paragraphes[1], et dans lesquelles se succèdent des formes verbales généralement non marquées en modalité (en repérage), sauf le dernier verbe. Chaque prédication ($p_i \rightarrow Sit_i$) est repérée par la prédication suivante, que ce soit en personne[2] ou en modalité : on a $<< Sit_i \subseteq Sit_{i+1} >..... \subseteq Sit_o >$ – en sorte que Sit_i ne peut recevoir sa valeur de repérage qu'au terme de ce (long) énoncé.

Givón (1984 : 313) cite ainsi un énoncé Chuave (Hautes Terres de PNG), langue étudiée par Thurman (1978) :

(19)

meina	i	ne-*ro*	ena	tekoi	u	-*re*	iki	moi	-o	-*koro*
argent	avoir	manger-SS	alors	encore	venir	-SS	maison	être	-je	-DS
(Je) pris l'argent, (je) m'en retournai, je restai à la maison										
tekoi	uboi	-n	-*goro*	inako	de	-*ro*	fu	-i	-*goro*	
encore	appela	-il	-DS	revenir	quitter	-SS	aller	-je	-DS	
(alors) il me rappela (et je) revins (et) je m'y rendis										
tokoi	numba	lin-lin	numba-i	naro	-Ø	-Ø	-m	-e		
encore	numéro	un-un	numéro-DEM	donner	-moi	-REAL	-il	-DECL		
(et) à nouveau il me nomma contremaître.										

La valeur "REALIS" dont parle Givón correspond exactement à ce que nous appelons ancrage en Sit_o ; or on voit bien que ce repérage énonciatif n'apparaît qu'en fin d'énoncé, sous la forme d'un morphème (ici Ø) sur le dernier verbe. La valeur IRREALIS, i.e. désancrage par rapport à Sit_o, peut être représentée par divers morphèmes, comme celui d'impératif en Kalam (Pawley 1993 : 119)[3] :

(20)

am	tw	d	-y	ow	-an !
aller	hache	prendre	SSA	venir	**IMP**+2SG
Va chercher la hache, et reviens !					

En réalité, la nature exacte des relations interpropositionnelles diffère d'une langue à l'autre, ce qui a donné lieu à de nombreux travaux[4] et réflexions concernant précisément

---

[1] Un seul paragraphe peut durer un quart d'heure (une soixantaine de propositions, ou "8 pages écrites" !), selon Longacre (1985). "Paragraphe" est un terme qu'il préfère à celui de "phrase", pour éviter de trancher sur la question du statut de ces enchaînements : subordination ? coordination ? "indépendantes" ? Une chose est sûre pour nous : il s'agit d'hypotaxe syntaxique, et énonciativement soit d'ancrage indirect, soit de désancrage – mais nous ne prétendons pas résoudre ainsi la question ; cette étude est remise à plus tard.

[2] C'est le phénomène de *switch-reference*, où un verbe V_i est marqué comme isophorique (*same subject* =SS) vs. anisophorique (*different subject* =DS) par rapport à la forme verbale suivante (et régissante ?) V_{i+1} (cf. Hagège, 1992 : 117, pour l'adaptation au français). Certains auteurs, comme Haiman (in Haiman & Munro, 1983) rapprochent, à juste titre, la structure en DS de l'ablatif absolu du latin (génitif absolu du grec) ; cette idée stimulante met en lumière l'exotisme de ces phénomènes réputés classiques – et généralement si mal traduits.

[3] S.S.A.= ("same-subject"+antériorité), exactement comme le participe aoriste en grec : en sorte que la traduction en mot-à-mot pour ἀκούσας peut aussi se noter /entendre + SSA/, ce qui dispenserait de signaler /+PCP +NOMIN/ – tout dépend du cadre d'analyse, et de ce que l'on veut démontrer !

[4] Cf. notamment Longacre (1972, 1985), Thurman (1978), Payne (1991), Comrie (1995), De Vries (1993), Foley (1986), Foley & Van Valin (1984), Haiman & Munro (eds, 1983), Haiman & Thompson

notre problème : ces propositions enchaînées doivent-elles être interprétées comme des séries verbales[1], des subordonnées ou des coordonnées, alors qu'on les traduit par des phrases autonomes en français ? On trouvera chez un Longacre (1985) l'argument un peu naïf de la traduction en langues européennes, pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une véritable subordination. Or si l'on donne au terme de "subordination", comme il semble le faire implicitement, un sens exclusivement formel (notre hypotaxe), alors on ne peut pas nier qu'il s'agisse à chaque fois d'un seul et même phénomène de subordination (hypotaxe) ; mieux vaut dire alors que les langues à chaînage emploient l'hypotaxe là où d'autres langues emploient soit l'hypotaxe, soit la parataxe – mais c'est pour exprimer un lien de dépendance qui, selon nous, est en réalité toujours présent.

Malheureusement, nous ne pourrons pas traiter davantage les nombreuses questions que soulève le phénomène de chaînage propositionnel, d'autant plus qu'il ne fait pas partie, à ce stade de notre réflexion, des phénomènes de parataxe – tout au contraire, il s'agit en quelque sorte (soit dit en termes outrageusement ethnocentriques) d'une "généralisation" de l'hypotaxe, là où les langues modérées que nous parlons se contentent d'une parataxe avec subordination énonciative. Or c'est précisément ce décalage entre phrases et énoncés que nous allons examiner ci-dessous.

3.1.3. L'accompli en chinois

Il nous faut commenter plus attentivement, comme annoncé, les cas où cette relation particulière de subordination interprédicative unit deux phrases apparemment indépendantes. Assez proche des structures participiales ou concaténantes que nous venons d'étudier, se trouve le morphème aspectuel (et non temporel) d'accompli *-le* en chinois mandarin. Or il n'est quasiment jamais analysé, dans la tradition linguistique sinisante, comme ce qu'il semble être parfois : un morphème de subordination.

Selon Robert Iljic (1986), le suffixe d'accompli *le* (< *liăo*, finir), qu'il ne faut pas confondre avec la particule finale homonyme (*le* < *lái*, venir), marque "qu'un procès est achevé et situé dans la classe ordonnée des instants, et **repéré comme antérieur à un temps t**". Car comme le note Iljic (1986 : 38), une phrase p_H marquée de ce suffixe d'accompli, si elle est isolée de son contexte (par les bons soins de l'enquêteur), est nettement ressentie comme **incomplète** par les informateurs, car en elle-même elle n'est pas repérée par rapport à la situation d'énonciation[2] (< Sit_H (p_H) > $\not\subseteq$ Sit_o). Les locuteurs doivent donc calculer le repérage de Sit_H par rapport à une situation Sit_P à laquelle elle est subordonnée, et si aucune prédication p_2 n'est énoncée (ou est inférable du contexte) après p_H, Sit_P sera identifiée, par défaut, à Sit_o.

Deux cas de figure se présentent alors, selon la nature qui est calculée pour le repère temporel "t", et donc la situation Sit_P :

- si t = T_o ($Sit_P \equiv Sit_o$), alors il s'agit d'un **accompli absolu,** directement repéré en Sit_o ; il se traduira[3] par un temps accompli (passé composé, parfait) dans les langues indo-européennes :

(eds, 1988), Pawley (1993), Givón (1984-90 : 310, 864).

[1] On oppose généralement, dans les langues qui s'y prêtent, les séries verbales qui ne formeraient qu'une seule proposition, aux chaînages qui relient des propositions différentes. La prudence est de mise quand il s'agit de termes souvent mal définis (propositions, phrases, subordination…), mais cette réflexion est indispensable. Voir notamment Pawley (1993 : 120), Comrie (1995 : 36), Li & Thompson (1973), Givón (1988).

[2] Cette propriété est d'ailleurs ce qui distingue un morphème aspectuel (repérages entre prédicats) d'un morphème temporel (repérage en Sit_o) – ce que *le* n'est donc pas. Comme le précise Xu Dan (1996) : "avec le_1, l'action n'est pas déterminée par le moment de l'énonciation".

[3] Les choses sont un peu plus complexes en réalité, car la traduction dépend également du degré de

(21) xiǎo Wàng chī -le zǎo-fàn.
petit Wang manger ACP matin-riz
Wang a mangé son petit-déjeûner.

On a alors directement[1] < $Sit_H \subseteq Sit_o$ >, ce qui marque un **ancrage immédiat** de la prédication p_H.

- si t ≠ T_o ($Sit_P \neq Sit_o$) il s'agit d'un **accompli relatif** : Sit_H est repérée comme antérieure à une situation Sit_P, associée à p_2 (que de ce fait on peut dire prédication principale). On a < $Sit_H \subseteq Sit_P$ >, mais cette fois rien n'est dit du repérage en Sit_o. S'il s'avère que Sit_P est elle-même ancrée, alors Sit_H le sera aussi[2], par transitivité :

(22 a) zuótiān tā chī -le fàn, jiù zǒu -le
hier il manger ACP riz, alors partir ACP
Hier il est parti après avoir mangé.

On a alors << $Sit_H \subseteq Sit_P$ > $\subseteq Sit_o$ >, soit un **ancrage médiat** de p_H en Sit_o. Mais il peut également arriver, comme on l'a vu pour le grec ou le Kalam, que Sit_P soit elle-même désancrée, et entraîne avec elle Sit_H, qu'elle repère :

(22 b) yìhuǐr nǐ chī -le fàn, zài zǒu ba
un-moment tu manger ACP riz, alors+IRR partir INJ
Dans un instant, mange et pars.

On a alors << $Sit_H \subseteq Sit_P$ > **ω** Sit_o >, soit un **désancrage médiat** de p_H en Sit_o. Encore une fois, on remarquera que le français préfère marquer les repérages directement sur les formes verbales, lesquelles deviennent alors deux impératifs autant (dés)ancrés l'un que l'autre, et à ce titre mis sur le même plan par une coordination.

Chao (1968 : 120) signale, à propos de ce *-le*, des cas intéressants de passages entre les valeurs d'accompli absolu vs. relatif – passages entièrement opérés par l'intonation. Ainsi, un énoncé comme le suivant, s'il ne présente pas de pause significative entre P1 et P2, orientera l'interprétation vers une subordination [(P1)~P2], c'est-à-dire vers un accompli relatif avec < $Sit_H \subseteq Sit_P$ > :

(23 a) wǒ chī wàn -le nǐ chī
je manger finir ACP tu manger
"You eat after I have finished eating"
Tu mange(ra)s quand j'aurai fini de manger.

Dans ce cas précis, la nature exacte du repérage en Sit_o n'est pas claire : il s'agit soit d'une injonction, soit d'une sorte de futur, en tout cas typiquement ce que nous analyserons ci-dessous, avec l'étude de l'aoristique, comme désancré par rapport à Sit_o. On obtient donc pour (23 a) < $Sit_H \subseteq Sit_P$ ω Sit_o >.

détermination [+/– référentiel] du complément d'objet (cf. Iljic). Mais cela ne change rien à notre raisonnement.

[1] La même phrase (21), dotée d'une intonation non conclusive, devra se traduire dans certains contextes "Wang ayant mangé…", "Lorsque Wang eut / a / aura mangé son petit-déjeûner…".

[2] (22 a) et (22 b) sont tirés de Xu (1996 : 20). Nous avons pu retoucher le mot-à-mot ou la traduction. On remarquera que Sit_P, en (22 a), est elle-même ancrée comme accompli absolu, cf. (21). On peut représenter (22 a) par ce schéma d'énoncé : E1 = {[(P1)~P2]~Ø}.

En revanche, si P1 s'achève par une "pause pleine" et une "intonation conclusive", la séquence ci-dessus sera comprise comme une "phrase composée" ou une suite de "phrases séparées" :

(23 b) wǒ chī wàn -le ; nǐ chī
je manger finir ACP ; tu manger
"I have finished eating ; (now) you eat."
J'ai fini de manger. À toi !

C'est un bon exemple de ce qu'Alain Lemaréchal (1995 a, b) désigne comme des *marques intégratives* : à l'inverse, on peut considérer l'absence de pause et d'intonation assertive en (23 a), comme la véritable marque formelle de l'hypotaxe. Mais cette seule explication serait désinvolte : **il ne suffit pas d'accoler sans pause deux phrases quelconques, pour faire naître une subordination**. En l'occurrence, l'hypotaxe de (23 a), si elle est effectivement indiquée par des marques suprasegmentales, est entièrement tributaire du fonctionnement particulier de *-le* : c'est parce que cette particule aspectuelle signale fondamentalement une dépendance situationnelle, que P1 est ressentie comme incomplète, et que P2 est autorisée à lui fournir ses repères. Ainsi, il serait erroné de rapporter l'hypotaxe uniquement à une marque suprasegmentale, car celle-ci ne peut fonctionner que combinée à *-le*, marque de dépendance énonciative.

Que s'est-il donc passé en (23 b) ? P1 a subi en fait deux changements par rapport à (23 a). D'une part, une "pause pleine" qui marque un hiatus entre P1 et P2, ce qui empêche l'interprétation d'inter-repérage *< $Sit_H \subseteq Sit_P$ > ; par conséquent, on se trouve dans le cas de figure de (21), où par défaut, du fait de l'isolement de P1, **Sit_H est ancrée à Sit_o**, et l'on a un accompli absolu : < $Sit_H \subseteq Sit_o$ >. D'autre part, l'intonation "conclusive", comme nous le verrons plus tard[1], est la marque d'une **prise en charge énonciative par S_o** (notée […].$\mathcal{E}_o$). On obtient les repérages énonciatifs suivants pour (P1) en (23 b) :

(23 b) [< Sit_H (p_H) > $\underline{\in}$ Sit_o].$\mathcal{E}_o$

Alors qu'en (23 a), P1 était une proposition subordonnée à une autre proposition P2 – laquelle d'ailleurs s'avérait désancrée –, voici qu'en (23 b), par les marques supra-segmentales[2], elle se trouve non seulement validée en Sit_o, mais également prise dans un acte énonciatif d'assertion : elle a atteint le statut d'**énoncé**. Celui-ci est indifférent aux repérages propres de P2, avec laquelle il n'a pas normalement de relations énonciatives – tout au plus pragmatiques. Comme le souligne Chao, entre (23 a) et (23 b), "les valeurs de vérité n'ont évidemment rien à voir".

On opposera ainsi les deux schémas d'énoncés[3] :

(23 a) $[(P1)\sim P2]_{E2}$

(23 b) $[(P1)\sim Ø]_{E1} + (P2)_{E2}$

Nous reviendrons sur la question de savoir si *-le* doit être véritablement interprété, dans notre cadre d'analyse, comme une marque de subordination énonciative : la réponse est non, car il s'agit plutôt d'un processus anaphorique (cf. *infra*).

[1] Cf. Morel (1995), Morel & Rialland (1992).

[2] On retrouvera ce cas de figure, en français comme en chinois, p.52.

[3] Nous verrons plus tard que l'injonction est un type particulier d'énoncé, à la fois structurellement subordonné et énonciativement complet (cf. § 3.4, p.65). On peut donc bien parler d'énoncé pour E2.

3.1.4. L'imparfait français

Il existe de nombreuses autres formes de repérages aspecto-temporels entre prédications : nous citerons pour finir les tiroirs morphosyntaxiques de l'imparfait en français et du prétérit en anglais.

En effet, l'imparfait du français, sans que nous ayons le loisir de la démontrer[1], marque un repérage énonciatif entre deux situations : Sit_H (celle qui valide la prédication p_H à l'imparfait) $\subseteq$ Sit_P (situation principale). L'emploi d'un imparfait correspond toujours à une instruction donnée à l'auditeur de chercher dans le contexte[2] une situation, normalement située dans le passé ($Sit_P \neq Sit_o$), par rapport à laquelle la prédication à l'imparfait (p_H) trouve ses repères. Plus précisément – mais ce n'est pas l'objet de ce paragraphe –, l'imparfait indique que, étant donnée une situation passée Sit_P, Sit_H est en cours de déroulement au moment t où elle coïncide avec Sit_P ; on ne prédique rien d'autre sur Sit_H (situation associée à la prédication p_H), que sa validation durant la phase temporelle où elle coïncide avec Sit_P. S'il y a bien validation énonciative (= repérages en Sit_o + en S_o), c'est donc uniquement par la médiation de Sit_P, qui seule permet le calcul de la validation. On a donc E1={[< $Sit_H \subseteq Sit_P$ > $\subseteq Sit_o$].$\mathcal{E}_o$}, où Sit_P joue donc un rôle pivot. L'énoncé suivant :

(24) J'avais vingt ans.

paraît inachevé hors contexte, car on cherche Sit_P pour pouvoir valider p_H. Si Sit_P n'est pas donnée par le contexte, comme dans cet incipit littéraire (*Aden Arabie*, Paul Nizan), l'imparfait crée une attente, puisque Sit_H a besoin de Sit_P pour être validée : il s'agit d'une **cataphore situationnelle**.

Cette remarque offre un certain intérêt pour la littérature : ainsi, toute description à l'imparfait, loin d'être coupée de la narration et des événements, est *toujours* la description d'un objet (lieu, personne) à un moment précis de la narration, autrement dit à travers le regard d'un personnage au moment où il découvre cet objet ($\rightarrow$ style indirect libre), ou bien d'un narrateur qui devient homodiégétique[3]. Un imparfait renvoie toujours à un (autre) événement ponctuel qui en valide la partie coïncidente, et une description à l'imparfait cache toujours un point de vue subjectif et daté. C'est ce que l'on constate dans ce début de chapitre des *Chants de Maldoror*[4], où 19 lignes à l'imparfait renvoient toutes à une Sit_P sous-entendue "(un jour) je vis que" ; et c'est d'ailleurs à cette Sit_P que s'enchaîne le premier passé simple "je m'élançai", puis la même structure se renouvelle, illustrant la soi-disant "alternance" entre narration et description dans le récit[5] :

(25) # Une potence s'élevait sur le sol ; à un mètre de celui-ci, était suspendu par les cheveux un homme, dont les bras étaient attachés par derrière. Ses jambes avaient été laissées libres (…) Depuis trois jours, il subissait ce supplice (…) Je m'élançai du buisson derrière lequel j'étais abrité, et je me dirigeai vers le pantin ou morceau de lard attaché au plafond. Mais, voici que, du côté opposé, arrivèrent en dansant deux femmes ivres. L'une tenait un sac et deux fouets (…) Leurs yeux brillaient (…) Je me recachai

[1] Cf. Ducrot (1979) cité par Moeschler & Reboul (1994 : 85), et surtout Laurendeau (1995).

[2] En droit, il s'agit aussi bien du contexte endophorique (ana- ou cataphorique) qu'exophorique, c'est-à-dire (soi-disant) non linguistique. En fait, s'il est vrai que deux situations révolues ont de fortes chances de ne pouvoir se repérer qu'au sein du discours (endo-), nous ne croyons pas essentielle cette distinction : cotexte et contexte sont pour nous confondus. Cf. note 1, p.42.

[3] Cf. Genette (1972 : 238).

[4] Comte de Lautréamont, *Les Chants de Maldoror* (chant quatrième), in *Œuvres complètes*, Poésie Gallimard, Paris, p. 161.

[5] Voir aussi Borillo (1996).

derrière le buisson, et je me tins tout coi, comme l'acantophorus serraticornis, qui ne montre que la tête en dehors de son nid.

L'auditeur peut également trouver Sit_P parmi les données du contexte : par exemple, S_o vient d'évoquer un événement particulier de sa vie (diplôme, mariage, etc.), et le reprend par **anaphore situationnelle**[1], en utilisant un imparfait – et p_H ($\rightarrow Sit_H$) correspondra alors à une prédication sur Sit_P : *de cet événement, je prédique une propriété, comme la date*. Cette structure de prédication se retrouve dans une forme de parataxe très fréquente en français oral, où deux phrases se suivent à des temps différents, pour former un seul énoncé[2] :

(26) Je me suis mariée la première fois j'avais dix-huit ans.

Alors que Sit_H ("avoir 18 ans") correspond – culturellement – à une durée d'un an, la coïncidence entre Sit_H et Sit_P ne dure précisément qu'une seule journée, le jour du mariage. (26) ne dit rien de Sit_H en dehors de cette coïncidence : le sujet aura pu changer d'âge la veille ou le lendemain du mariage, sans que la "valeur de vérité" de l'énoncé ne soit modifiée. En sorte que ce n'est pas Sit_H qui est validée dans son ensemble, mais son intersection avec Sit_P.

Enfin, cette dépendance énonciative donne à l'imparfait français sa capacité d'être tout à fait décroché de Sit_o, puisque c'est lui qui correspond au potentiel et à l'irréel (le contrefactuel) dans les propositions hypothétiques :

(27) Si j'étais pistonné, j'aurais pas tous ces problèmes.

En sorte qu'on peut presque se demander si l'imparfait, du fait de son **incomplétude énonciative**, ne constitue pas à lui seul une marque de subordination. Nous verrons que la réponse est négative, notamment parce que l'imparfait ne peut recevoir cette interprétation d'IRREALIS ($Sit_H \omega Sit_o$) que s'il est accompagné d'un morphème comme "si", dont c'est précisément la fonction. En lui-même, et contrairement au conditionnel, à certains emplois du subjonctif, de l'impératif, etc, l'imparfait marque toujours un ancrage en Sit_o, même si c'est par la médiation de Sit_P. On peut même dire que, dans un énoncé comme (26), le **repérage situationnel** de p_H ("j'avais quinze ans") est certes assuré par p_2 ("je me suis mariée la première fois"), soit $< Sit_H \subseteq Sit_P \Subset Sit_o >$; mais la valeur d'assertion ([…].$\mathcal{E}_o$), forme principale de **repérage subjectif**, est quant à elle supportée par l'imparfait et lui seul – on verra d'ailleurs qu'en (26), p_2, étant pré-prédiqué, est incapable d'assurer cet ancrage-là.

3.1.5. Le prétérit anglais

Le prétérit anglais, contrairement à sa traduction courante par le passé composé français en situation de discours, connaît le même type de dépendance situationnelle : il est nécessairement déterminé par un repère qui lui est extérieur. Ainsi, (28 a) est – encore une fois – une **prédication en attente de repérage situationnel** :

(28 a) I washed the dishes.

(28 b) I've washed the dishes.

(28 c) I've been washing the dishes.

(28 d) J'ai fait la vaisselle.

[1] Pour cette idée, voir encore Robert (1996).

[2] Nous reviendrons sur cette structure plus compliquée qu'il n'y paraît, pour démontrer notamment, en dépit des attentes, que la subordonnée est la première proposition (au passé composé), et non la seconde (à l'imparfait). Voir § 4.6.3, p.112.

N'étant pas directement repérée en Sit_o, contrairement aux formes de parfait (28 b) et (28 c), (28 a) ne peut être interprétée que si Sit_H, associée à la prédication au prétérit, est raccrochée à une Sit_P – sans quoi la question qui vient inévitablement sera "Yes, but when ?", c'est-à-dire précisément une demande de Sit_P. Le passé composé français (28 d), qui a supplanté le passé simple pour tous les emplois en discours, ne connaît pas cette contrainte, car il peut toujours être interprété comme un parfait[1].

Il faut cependant remarquer que le repérage de Sit_H se fait moins par rapport à une autre prédication en tant que telle, que par rapport à une date ; la mention d'une Sit_P ne vaut en fait que dans la mesure où elle apporte un repère purement temporel. En fait, *comme* l'imparfait français et *contrairement* à l'accompli du chinois, le prétérit anglais porte en lui le véritable repérage énonciatif : l'ancrage dans la situation d'énonciation. En effet, la valeur modale d'indicatif, traditionnellement associée à ces formes, suffit à valider la prédication sous la forme d'une assertion ([…].$\mathcal{E}_o$). (28 a) est donc un **énoncé complet**, et l'impression d'**incomplétude** dans les repérages s'explique par un phénomène d'**anaphore** (/ cataphore), qui est indifférent au problème de la subordination.

Ce fait important contredit une impression que l'on peut avoir en observant une autre caractéristique du prétérit – qu'il partage, on l'a vue, avec l'imparfait français : c'est son aptitude à entrer dans l'expression de l'hypothèse, c'est-à-dire à construire une Sit_H donnée comme en rupture avec Sit_o :

(29) If pigs had wings, they'd fly.

(30) Suppose you won the big prize, you would be happy, wouldn't you ?

Or, nous ne sommes pas d'accord avec les analyses culioliennes de ce "prétérit modal", comme celle de Groussier & Rivière (1996 : 52), qui citent (29). Ceux-ci y présentent en effet le prétérit comme "le marqueur du décrochage", analysant d'ailleurs de la même façon l'imparfait français correspondant, comme "indicateur du décrochage". Ils expliquent cette "valeur secondaire" de décrochage (Sit_H ω Sit_o), selon eux inhérente à ces formes verbales, comme le "cas-limite" d'une "valeur primaire de décalage", liée au sens de passé révolu ($Sit_H \neq Sit_o$) – la simple différence (≠) temporelle devenant alors "altérité intégrale" (ω). Mais outre que ce passage de "≠" à "ω", ainsi formulé, ressemble plus à une illusion d'optique qu'à un phénomène réellement concevable, les auteurs semblent oublier un fait essentiel (que nous avons déjà signalé pour le français), c'est que la valeur de décrochage (ω Sit_o) est assumée avant tout par la conjonction de subordination "if" (fçs "si"), qui est inséparable de ces temps verbaux si l'on veut exprimer l'hypothèse ; car si elle est supprimée, la proposition au prétérit (rsp. à l'imparfait), prise dans une structure intonative et syntaxique adéquate[2], présente automatiquement **une valeur d'assertion**. Une meilleure explication consisterait à dire que ces formes verbales, du fait de leur **relationalité** en termes de repérages situationnels, sont **compatibles avec le décrochage** imposé par la conjonction.

3.1.6. S'agit-il de subordination énonciative ?

Quel est le point commun entre les diverses structures prédicatives que nous venons d'examiner ? Il s'agit à chaque fois d'indiquer que la prédication ainsi marquée ($p_H \rightarrow Sit_H$) n'est pas en elle-même directement repérée en Sit_o, mais que son ancrage éventuel s'opère de façon médiate, à travers un calcul sur une situation intermédiaire Sit_P (éventuellement associée à une autre prédication). Autrement dit, on a toujours dans un premier temps :

[1] Ceci n'empêche pas que, lorsqu'il correspond effectivement à un prétérit anglais, le passé composé ait effectivement le même comportement en ce qui concerne le repérage de Sit_H.

[2] I.e. absence d'inversion marquant l'interrogation ("Did you ask the neighbour ?"), etc.

(31 a) $Sit_H \not\subseteq Sit_o$

et dans un deuxième temps, **après calcul** :

(31 b) $< Sit_H \subseteq Sit_P > \bigstar Sit_o$

avec "★" notant[1] un repérage de type "étoile", i.e. (dans notre interprétation) n'importe lequel des repérages, selon le cas – c'est-à-dire selon la relation $<Sit_P \bigstar Sit_o>$.

Cette absence initiale de repérage explique que ces **structures relationnelles** se révèlent **compatibles** aussi bien avec des emplois en ancrage qu'en désancrage. On comprend donc que, par définition, on ne puisse pas présenter ces formes comme intrinsèquement désancrées en Sit_o, autrement dit **il ne s'agit pas** à proprement parler de **marques de subordination énonciative**. La relation qu'elles instaurent serait plutôt de type **anaphorique**[2], avec le contexte au sens large du terme (endo- + exo-phorique) : ces formes donnent pour **instruction** d'y rechercher une Sit_p capable de donner à Sit_H les déterminations énonciatives (situationnelles, modales, aspecto-temporelles…) dont elle a besoin pour être interprétée.

Dans ce sens, le fonctionnement des prédications propositionnelles pourrait être rapproché de la détermination des noms qui, comme on le sait, correspondent également à des prédications. Ainsi, on peut retrouver l'opposition entre **anaphore** et **deixis** : à un repérage situationnel médiat, anaphorique, tel que celui de l'imparfait français ou des *medial-clauses* des langues à chaînage, s'opposerait un repérage immédiat, déictique ($\subseteq Sit_o$), de tiroirs comme le parfait anglais ou le présent français[3].

Ainsi, nous avons répondu à la question concernant (16 a, p.33) : les formes non-repérées ne marquent pas une subordination énonciative, mais seulement une anaphore – laquelle franchit les énoncés. Nous allons désormais nous intéresser aux structures qui marquent explicitement, d'une façon ou d'une autre, une rupture (ω) par rapport à la situation Sit_o : ce sont elles que l'on pourra définir, parfois sous des apparences de parataxe, une véritable subordination énonciative.

3.2. Les mondes fictifs

3.2.1. Construction fictive d'une situation

Lors de notre introduction au problème des repérages énonciatifs[4], nous n'avons pas épuisé toutes les conséquences de notre exemple géométrique (14 a) ici reproduit :

(32) Soit un triangle rectangle ABC.

La finalité d'une telle phrase, nous l'avons démontré, est la **construction fictive d'une situation** : il s'agit de poser **performativement**, c'est-à-dire par l'énonciation même de la

[1] Cf. Culioli (1978 : 183). Nous adoptons ici ce symbole ★ pour noter non pas un nouveau type de repérage, comme il le fait, mais une *variable* non-explicite sur sa nature exacte : elle sera instanciée par une des valeurs ($\not\subseteq$; $\subseteq$: =, ≠, ω), normalement la même que celle qui relie Sit_P à Sit_o.

[2] Nous employons "anaphore", plutôt qu'anthropo- ou égophore, trop spécifiques (Hagège, 1992 : 115), comme terme générique pour les opérations instructionnelles d'anaphore / cataphore – mais aussi d'endophore et exophore, car nous ne croyons pas pertinent de distinguer cotexte et contexte : selon nous, l'un et l'autre se confondent en un seul contexte cognitif, qui se confond peu ou prou avec Sit_o.

[3] Cf. Dubos (1992 : 324). Nous ne développerons pas ici cette analogie entre deixis verbale et nominale.

[4] Cf. p.28 sqq.

prédication p_H, la représentation d'une situation imaginaire Sit_H, et de la présenter comme intrinsèquement[1] désancrée par rapport à la situation d'énonciation Sit_o.

Or Sit_H peut faire l'objet de prédications internes[2], qui ne constitueront pas pour autant une assertion, mais une simple série de prédications fictives. Il s'agit de caractériser Sit_H, sans qu'aucune valeur de vérité n'intervienne :

(32') Soit un triangle rectangle ABC tel que AB égale BC, et tel que le segment AC soit égal à 3 cm, et tel que…

Ici, on n'a encore rien asserté de Sit_H, mais on l'a fait entrer dans plusieurs prédications toutes validées fictivement. On notera que (32) peut elle-même s'analyser comme la condensation de plusieurs prédications fictives :

(32'') Soit une situation fictive Sit_H, dans laquelle il existe un triangle, et les trois points de ce triangle s'appellent A, B, C, et l'angle ABC fait 90°, etc.

On peut imaginer de la même façon un exemple non géométrique. La construction d'une situation fictive prendra classiquement la forme d'une **protase conditionnelle** :

(33 a) Si tu étais chez toi, et que tu lisais (? lusses) tranquillement le journal, et que soudain un incendie se déclarait (-ât), et que tu n'avais (eusses) pas d'extincteur…

où il est clair que l'on attend une apodose, i.e. une prédication non plus fictive mais "vraie". Mais cette attente n'est pas seulement due à un phénomène syntaxique de rection, liée à la conjonction /si/. En effet, on retrouve exactement la même impression d'**incomplétude énonciative** dans l'exemple suivant, où la même opération prend la forme d'une suite de phrases morphosyntaxiquement complètes, se succédant en parataxe :

(33 b) (P0) Imagine / Une supposition[3] :

(P1) t'es chez toi, tu lis le journal, t'as oublié un truc sur le feu, soudain un incendie se déclare, t'as pas d'extincteur, tu cours chercher des couvertures mais y en a pas non plus, t'essaies d'appeler les pompiers mais le téléphone est coupé, et comme c'est le 14 juillet ils sont au bal, et les voisins, ben les voisins ils sont au bal avec les pompiers

Ici encore, S_o n'asserte rien, car toutes les prédications en P1 portent exclusivement sur la situation fictive qu'il vient de créer. Cette situation Sit_H reste d'ailleurs fictive lorsque l'on énonce P2, conséquence tirée de P1, du type :

(33 c) (P2) eh ben je suis sûr que t'es mort dans les cinq minutes ![4]

Avant d'examiner le processus d'apodose en œuvre dans (33 c), nous proposons un détour littéraire. Nous allons en effet décrire, en un premier temps, le cas où Sit_H, situation fictive, est construite pour elle-même, sans autre intention que de créer un discours de fiction. Ensuite nous verrons successivement les différents emplois de Sit_H lorsqu'elle est

[1] Cette précision vise à distinguer cette structure des repérages situationnels extrinsèques ou médiats (cf. § 3.1), qui ne donnent à une prédication sa valeur de rupture que par la médiation d'une autre prédication.

[2] Ces prédications internes, formant la protase, s'opposent aux prédications externes que sont les apodoses : celles-ci sont des assertions, contrairement aux premières. Cf. § 4.3.1, p.86.

[3] Pour la grammaticalisation possible de cette expression pour marquer l'hypothèse, cf. Hagège (1992 : 122), et notre analyse de /sipos/ < /suppose/ au § 1.2.2, p.20.

[4] P2 pourrait encore être suivie d'une phrase P3 "donc tu ferais bien d'installer un extincteur comme je te dis.", qu'on pourrait croire subordonné. En réalité, P3 est un énoncé distinct, et l'ensemble P0-P1-P2 constitue un seul énoncé complet, en rapport d'ancillarité pragmatique (argumentative) avec lui. Cf. § 6.2.1, p.154.

intégrée à une prédication supérieure, non fictive : d'abord, les conditionnelles, où Sit_H est prise dans un énoncé implicatif ; puis les autres structures dans lesquelles Sit_H se trouve intégrée.

3.2.2. Fiction littéraire

L'exemple (33 b) ci-dessus, pour peu qu'il soit développé, suggère de lui-même une analogie entre cette construction fictive d'une situation, et la fiction de type littéraire. Tout se passe comme si un roman était la vaste caractérisation d'une situation fictive Sit_H, analogue au P1 de (33 b) – tandis que P0, qui indique le statut de l'énonciation, pourrait être représenté par les marques formelles de la fiction, comme le mot "roman" sur la couverture.

On retrouve là, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, l'opposition opérée par Benveniste (1966 c) entre *histoire* et *discours* : le récit désancré qu'est l'histoire, où "les événements semblent se raconter d'eux-mêmes", se passe de tout ancrage à la situation d'énonciation – i.e. à Sit_o et à S_o. À cette attitude particulière de locution[1], correspond la catégorie de l'**aoristique**, brillamment mise en évidence par Antoine Culioli (1978 a)[2]. Susceptible de prendre des formes variées à travers les langues – notamment celle d'une conjugaison verbale spécifique, parfois nommée Aoriste –, cette catégorie se définit précisément comme le **désancrage par rapport à la situation d'énonciation**[3]. C'est une telle valeur que l'on trouve notamment dans la suite de phrases (P1) de l'exemple (33 b), mais également dans une narration fictive alignant les événements indépendamment de leur rapport à Sit_o. L'aoristique s'accompagne alors, on le sait, de propriétés aspecto-temporelles particulières, que nous n'analyserons pas ici[4]. Nous rencontrerons l'aoristique, à travers les langues, tout au long de notre développement sur les mondes fictifs (Sit_H) – qu'il s'agisse de littérature, d'hypothèse, d'injonction, de formes nominales du verbe, etc.

On pensera à distinguer le cas de la **fiction** déclarée comme telle, où l'énonciateur prédique indéfiniment sur une Sit_H imaginaire, de l'œuvre prétendue vraie, comme l'auto-biographie : dans ce dernier cas, l'auteur prédique non pas fictivement sur Sit_H, mais sur le monde réel. Bien sûr, tout n'est pas vrai dans une autobiographie[5] – l'important étant, du point de vue énonciatif, ce qu'un *sujet* S_o présente comme vrai ; d'autre part, le jeu littéraire de l'autobiographie ou de tout récit prétendu véridique, consiste en fait à asserter non pas forcément sur le monde réel (U_L), mais sur le monde de référence (U_R) qui est instauré par une certaine situation de locution[6]. Cette distinction entre Sit_H et Sit_R, loin d'être gratuit, est essentiel : car Sit_R, étant un moment de l'univers de référence U_R, peut

---

[1] Voir aussi notre opposition entre les deux attitudes de *locution* et d'*énonciation*, dans François A. (à paraître), et ci-dessous § 4.3.2, p.88.

[2] Quant à Sarah de Vogüé (1995), elle établit explicitement le lien que l'on peut déceler entre la théorie de Culioli et la distinction opérée par Benveniste : l'*aoristique* y correspond à la notion d'*histoire*.

[3] Cependant, contrairement à Culioli semble-t-il, nous distinguons avec soin le décrochage par rapport à Sit_o et S_o, marqué par l'aoriste, du décrochage par rapport à S_o seulement. Cf. § 4.3.3, p.88.

[4] Caron (1986 : 116), par exemple, caractérise ainsi l'aoriste de récit : "une succession de bornés fermés, compacts, sans adjacence, sans complémentaire interprétable dans les t". En fin de compte, ces propriétés aspectuelles peuvent largement être déduites de l'affinité fondamentale de cette forme verbale avec les noms d'action (cf. p.60). Aspectuellement, les formes d'aoriste se comportent, selon nous, moins comme des verbes, que comme des formes nominales (succession de procès compacts non inscrits dans le temps, etc.). Cf. la succession de noms d'action dans le commentaire sportif : "Lobe du Brésilien, qui échoue ; passing-shot de son adversaire : 30-15 pour l'Espagnol ; ace ; balle de break ; faute de Bruguera, et de nouveau égalité ; jeu blanc pour Kuerten ; une page de publicité".

[5] Cf. Lejeune (1975).

[6] Voir ci-dessus, p. 29.

être le support de véritables assertions énonciatives, quel que soit le rapport U_R / U_L. Ainsi, (14 a) et (14 b) se distinguaient en cela que (14 a) "Soit x", ne portant que sur Sit_H, ne pouvait pas constituer une assertion – tandis que (14 b) "il existe x", en se rapportant à Sit_R, était une assertion, dans le cadre particulier de l'espace euclidien.

On pourrait alors imaginer une distinction énonciative entre les romans, qui seraient de vastes protases sans apodose, et les récits dits véridiques, qui tout en formant une sorte de protase, seraient en fait englobés dans une sorte d'immense assertion "eh bien tout ceci est vrai". Qu'en est-il de la littérature orale ? Sans entrer dans les débats de spécialistes, on peut imaginer une distinction entre le **conte**, présenté en rupture avec Sit_R, c'est-à-dire purement fictif, et le **mythe**, qui se donne comme vrai. Le mythe serait alors une assertion, où Sit_H est rapportée à un monde de vérité U_R, au moyen de marques diverses :

(34) Il y a très très longtemps, le monde était vide, et Dieu créa les hommes… ; c'est la vérité, cela a eu lieu…

En wolof, tous les verbes du récit[1] sont ainsi au Narratif (Aoriste), excepté le premier qui est à l'Emphatique du Verbe (E.V.) . Cette dernière forme, par ailleurs marquée comme passé éloigné (suffixe *-oon*), a pour fonction d'ouvrir le récit, en l'ancrant[2] (dans le passé) par rapport à Sit_o ; puis "le Narratif développe une narration à partir de ce point d'ancrage préalable dans le passé", selon S. Robert (1991 : 207) :

(35) Ca jamano yu yàgg, dafa am -oon benn ilimaan -u jàkk.
dans époque qui durer il**+E.V.** avoir PASSE un imam de mosquée
Il y a eu jadis[3]*, en des temps lointains, un imam de mosquée.*

Mu woote ca jàkk ja. Waa dëkk ba yépp wuyuji …
il**+AOR** convoquer dans mosquée la. gens village le tous obéir +EXITIF**+AOR**
Il convoqua une palabre à la mosquée. Tous les villageois s'y rendirent.

À l'inverse, le conte se caractériserait par son absence totale de repérage par rapport à Sit_R, marquée notamment par une **circularité** de la référence situationnelle, comme le montrent ces incipits dans quelques langues romanes :

(36 a)
Érase una vez :	"il s'était une fois"	(castillan)
Era quan era :	"il était quand il était"	(catalan)
I avèva un còp :	"il y avait une fois"	(gascon)
Ol étét in ome :	"c'était / il était un homme"	(oïl, dial.poitevin)
En ce temps-là, les animaux parlaient		(français)

(36 b) Era un pescador y fue a pescar
C'était un pêcheur et il alla pêcher…[4]

[1] Cf. Robert (1995 ; 1996). Il s'agit en l'occurrence, il est vrai, de contes, ce qui contredirait notre opposition hâtive ; mais l'essentiel pour nous est de pointer deux attitudes énonciatives opposées, celle qui reste désancrée et celle qui se donne pour ancrée – peu importe que cette dichotomie corresponde ou non à l'opposition conte / mythe, il ne s'agit que d'une suggestion de notre part.

[2] La réalité est plus complexe. D'après Robert (1991), l'E.V. marque une autre forme de dépendance, que nous analyserons amplement au § 4.5 (p.99). Le récit littéraire dans son ensemble apparaîtra alors effectivement décroché ; mais il s'agit d'une rupture avec le sujet énonciateur S_o, et non avec la réalité Sit_o. Voilà donc qui préserve à la fois la validité de notre raisonnement, et la spécificité de la fiction par rapport à l'assertion.

[3] S. Robert, avec raison, traduit par "il était une fois", formule d'introduction du conte ; nous nous permettons cette traduction plus littérale (en vertu des propriétés de l'E.V. : Robert 1991) car elle est essentielle dans notre démonstration.

[4] A. M. Espinosa Jr, *Cuentos populares de Castilla y León*, CSIC, Madrid, 1996.

Et dans le français "Il était une fois", l'imparfait marque un repérage médiat de Sit_H, orientée vers "une fois", lequel renvoie circulairement, par son indétermination[1], à Sit_H.

Ainsi, selon nos critères énonciatifs, on dira qu'un mythe, comme tout discours prétendu véridique (épopée, autobiographie, ouvrage historique ou scientifique, mémoire de D.E.A.), constitue un seul vaste énoncé – ou un ensemble d'énoncés[2] – énonciativement complet, car ancré à la fois en Sit_o et en S_o. À l'inverse, un conte, un roman, une fable, une histoire drôle, un poème (?), seraient par eux-mêmes décrochés de Sit_o, et ne pourraient donc jamais former un énoncé complet ; ils ne seraient tout au plus que l'équivalent d'une protase, la description d'un monde fictif décrochés du monde actuel et de la situation d'énonciation.

Plus exactement, des études précises de poétique et de littérature devront définir les diverses formes que peut prendre la situation d'énonciation dans le récit décroché : est-elle marquée par les "seuils" de l'ouvrage littéraire[3], nom de l'auteur, éditeur, etc. ? Apparaît-elle à l'intérieur du texte, d'une façon ou d'une autre ? C'est ce qui arrive souvent dans le récit oral, qu'il soit ou non globalement présenté comme décroché, chaque fois que le conteur apporte un commentaire personnel ou métaénonciatif sur son récit. On le constate dans l'*Odyssée*, lorsque l'aède soudain s'adresse à son héros à la deuxième personne[4] :

(37) τὸν δ᾽ ἀπαμειβόμενος προσέφης, Εὔμαιε συβῶτα
DÉM+ACC PTC répondant+NMN tu-déclaras, Eumée+VOC porcher+VOC
alors, en guise de réplique, tu lui déclaras, toi Eumée le porcher

De même, lorsque le conteur interrompt sa narration pour récapituler tout un passage, on peut trouver des marques linguistiques d'un "raccrochage" à Sit_o. En wolof, ce que nous avons vu pour l'incipit (à l'Emphatique du Verbe) est vrai également des interruptions en cours de narration. Le récit au Narratif (aoriste) passe[5] au Parfait lorsque le narrateur "introduit une explication ou un commentaire qui déborde le cadre du récit", ou "reprend à son compte ce qui a été dit de l'histoire". C'est aussi ce qui apparaît dans les contes haoussa, d'après l'analyse de Bernard Caron (1986). Alors que la narration est normalement marquée par l'Accompli 2, à valeur d'aoristique, elle passe à l'Accompli 1 dans les mêmes conditions que celles qui font apparaître un Parfait en wolof. Ainsi, après une succession d'événements exprimés à l'Acp2 (en P), ceux-ci sont récapitulés (en Q) à l'Acp1, avec d'ailleurs d'autres marques de la subjectivité de l'énonciateur :

(38) (P) Elle mangea une oreille du bélier… Ils marchaient, marchaient, marchaient, quand elle le frappa, et il cria. Alors elle attrapa l'autre oreille, et la mangea aussi.

(Q) toò bàa dukà taa cânyee kûnnay ba!
bon NEG tout elle+ACP1 manger oreilles NEG
(Q) *Bon, voilà-t'i pas qu'elle avait mangé les deux oreilles !* [6]

[1] La situation serait donc différente avec un parfait "il y a eu une fois".

[2] Car cette unité est récursive : cf. § 2.1, p.25.

[3] Pour reprendre le titre d'un ouvrage de Gérard Genette.

[4] *Odyssée*, > (XIV) 55. Mais il est vrai qu'on reconnaît là des formules plus ou moins "figées" par les exigences poétiques (formules d'introduction de discours rapporté, adaptées en fonction des caractéristiques métriques du nom propre par rapport à l'hexamètre dactylique), en sorte que l'intervention du narrateur est limitée.

[5] Cf. Robert (1991 : 207).

[6] Nous avons pu retoucher le mot-à-mot ou la traduction.

Ainsi, il faut toujours être prudent avant de parler de fiction totalement désancrée : il y a toujours moyen, pour S_o, de raccrocher son récit à la situation d'énonciation. Cependant, on prendra soin de distinguer l'ancrage global à l'énonciation de toute une narration ($Sit_H \subseteq Sit_o$) de ces raccrochages intermittents et partiels, qui n'empêchent pas le récit d'être globalement décroché de Sit_o. Dans ce sens, ce que nous venons de voir en haoussa s'apparente à une **incise**, . qui n'a pas d'incidence sur la valeur énonciative du segment qu'elle interrompt, comme cette injonction qui s'immisce dans un récit[1] :

(39) et on nous a obligé à °devinez quoi vous devinerez jamais° nous mettre tout nus

On peut donc envisager, avec la fiction littéraire, ce cas particulier d'une situation fictive construite **pour elle-même**, sans aucun ancrage explicite à Sit_o. Cependant, cette parole littéraire nous semble **l'exception qui confirme la règle** : car du point de vue énonciatif, la règle veut que tout discours soit ancré à son énonciation. Si elle est dépourvue de cet ancrage, la parole apparaît **en suspens**, comme **en attente** d'une prédication supplémentaire – en d'autres termes, Sit_H est en attente de repérage par rapport à Sit_o. Rien d'étonnant à ce que la seule (?) exception que souffre cette règle soit précisément la parole littéraire – parole autotélique, parole mise en scène, plaisir de jouer avec les mots et **les représentations qu'à lui seul le langage peut faire naître** : il suffit d'évoquer un ensemble de représentations, il suffit de construire mentalement la représentation d'un monde possible en rupture avec le monde actuel, pour faire aboutir l'acte littéraire. On ne dit pas ce qu'il en est de la réalité effective de ce monde possible (Sit_H), ni de ses rapports avec l'énonciateur (monde désiré, monde craint…) : il s'agit simplement de créer, par sa seule évocation[2], un nouvel objet mental dans l'esprit de l'interlocuteur. Une analogie – non fortuite, on va le comprendre – est possible avec les phrases nominales[3] qui, en français, constituent précisément une "licence poétique" :

(40) Murs, ville, / et port, / asile / de mort, / mer grise / où brise / la ville …[4]

Ces phrases nominales convoquent dans l'esprit du lecteur un ensemble de représentations, créant une situation fictive (Sit_H ω Sit_o) ; mais de ce Sujet ainsi posé elles ne tirent aucun Prédicat, et laissent le discours comme en suspens – délectation toute littéraire, gratuité de l'énonciation, à vrai dire inconcevable du strict point de vue de la communication. .

Ce cas de figure, en effet, correspond à une **énonciation irrésolue**, comme une question en attente de réponse. Car une narration désancrée, une situation imaginaire posent normalement le **problème de leur raison d'être** énonciative – Pourquoi dire cela à ce moment-là ? Tous ces événements que tu me représentes comme possibles, c'est pour en dire quoi au juste ? Où veux-tu en venir ? En d'autres termes : ce que tu viens de poser, par ton discours, comme un objet du monde (le monde possible Sit_H), et partant comme **le Sujet d'un Prédicat éventuel**, dans quelle prédication veux-tu l'intégrer ? Le discours fictif, parce qu'il construit une représentation mentale (ici Sit_H munie de toutes ses caractérisations) comme *un objet du monde*, fonctionne de la même façon qu'une topicalisation en attente de rhème, ou une question en attente de réponse[5].

---

[1] Exemple cité par Blanche-Benveniste (1990 : 149), parmi de nombreuses autres "parenthèses".

[2] Au sens fort du terme : cf. "Manier savamment une langue, c'est pratiquer une espèce de sorcellerie évocatoire" (Baudelaire).

[3] Nous parlons d'une forme poétique particulière, qui telle quelle est exclue du français parlé. Nous n'excluons pas la possibilité d'énoncés nominaux à l'oral, mais ceux-ci ont une autre structure (ex : "La porte !"), et ils sont davantage des "énoncés substantivaux", si l'on reprend la distinction entre nom et substantif (SN) que propose A. Lemaréchal (1989, 1994). Cf. § 3.4.3, p. 68, et § 4.5.4.3, p. 108.

[4] Victor Hugo, "Les Djinns", *Les Orientales*.

[5] Cf. Haiman (1978), et ci-dessous § 3.2.3.2 (p.52) et § 4.4.1.1 (p.90). Présenter une Sit_H imaginaire est

Hormis donc cette "exception littéraire" qui autorise une fiction autotélique, un Sujet sans Prédicat, nous allons voir que la règle est normalement respectée dans les situations normales de communication : **la construction d'une situation fictive est toujours intégrée à une prédication** qui lui est supérieure. Dans ce cas, nous disons que la prédication fictive p_H ($\rightarrow Sit_H$) est **subordonnée** à une prédication ancrée p_2 ($\subseteq Sit_o$), l'ensemble pouvant seul former un **énoncé complet**. Le premier cas que nous allons examiner est l'intégration d'une Sit_H dans une relation implicative, elle-même ancrée dans l'énonciation : il s'agit des systèmes conditionnels.

3.2.3. La condition

Parmi les formes de subordination, les **propositions conditionnelles** ont coutume de se laisser facilement reconnaître, au moyen de nombreuses marques segmentales plus ou moins spécialisées : "si", "if", εἰ, qu'accompagnent des formes de subjonctif ou d'optatif – le terrain est balisé, l'hypotaxe se pare de ses plus beaux atours. Mais le problème se corse lorsque cette si familière "proposition subordonnée conditionnelle" ressemble à s'y méprendre, vue de loin, à une phrase complète – comme dans le français oral[1] :

(41) vous allez dans le Mi^{di} vous commandez un café-cal^{va} systématiquement on vous donne un café avec un cal$_{va}$

Il faut alors faire intervenir d'autres marques, généralement intonatives, et chercher à mieux comprendre le phénomène du point de vue énonciatif : qu'est-ce qui différencie fondamentalement cette protase conditionnelle d'une phrase indépendante ? En outre, il faut prendre au sérieux les nombreuses passerelles que les langues du monde, dans leur diachronie ou leur synchronie, dressent entre l'expression de la condition, d'une part, et d'autre part des structures d'interrogation, d'injonction, de narration, de topicalisation, etc.

3.2.3.1. La condition en chinois

Comme le français oral (cf. 41), le chinois contemporain emploie fréquemment une parataxe apparente pour exprimer l'hypothèse. Cette langue n'est pourtant pas dépourvue de structures hypotactiques pour cette valeur, puisque Coyaud & Paris (1976 : 198) dénombrent une cinquantaine de traductions possibles pour "si… (alors)" ! Cependant, comme le soulignent ces auteurs, "un nombre important de phrases hypothétiques peut être trouvé sans conjonction." Wang Li (1954 : 179), qu'ils citent, prétend même que la "parataxe" était la règle en chinois classique, et que le développement de l'hypotaxe serait dû à l'influence croissante des langues européennes ! Sans aller jusqu'à ce nationalisme de la parataxe, nous relaterons d'abord les faits.

Dans le roman *Zǐyè* de Mao Dun (1933), Coyaud & Paris ont dénombré les structures suivantes :

	protase, apodose	**nombre**	**%**
1	(Ø) P1, (Ø) P2	87	37
2	(Ø) P1, *jiù* P2	41	18
3	(X) P1, (Z) P2	103	45

Les structures paratactiques qui nous intéressent (1 et 2) forment donc la majorité de ce corpus, les 45 % restant se partageant les 48 autres traductions segmentales de "si" (X) et

pour nous la même opération (protase) que lorsqu'on pose un objet en le topicalisant : "Le libraire qui voulait pas nous vendre le dico d'argot sous prétexte qu'on était des mineurs, tu vois qui je veux dire, le gros à moustaches…".

[1] Exemple emprunté à Luzzati (1983), cité par Morel & Delomier (1995), p.45.

de "alors" (Z, plus rares). Que la première ligne corresponde à une parataxe, cela ne fait pas de problème :

(42) [gòu le !] bú gòu, zài jiào !
[suffire PTC] NEG suffire encore+IRR appeler
[*C'est bon, ça suffit !*] *(Si) ça suffit pas, on rappellera !*[1]

On a en effet une simple juxtaposition P1-P2, composé de deux phrases morpho-syntaxiquement bien formées "Ça suffit pas" et "On rappellera" ; cependant, P1 ne peut être comprise que comme hypothétique, ne serait-ce qu'à cause du contexte immédiat qui la contredit (énoncé précédent "Ça suffit"). En outre, comme on le verra, l'interprétation de P1 comme fictive, et donc comme protase conditionnelle, s'explique sans doute par des morphèmes suprasegmentaux. En l'occurrence, c'est sans doute moins la longueur des pauses entre P1 et P2 qui est concernée, que l'absence d'intonème assertif (descendant) à la fin de P1 – même si le ton descendant sur /gòu/ rend le phénomène moins perceptible qu'en français[2] : il semble en tout cas que l'intonation descende moins bas que dans une assertion.

On pourrait également inclure dans ces constructions paratactiques le second schéma du tableau, où l'apodose est signalée par la particule *jiù* :

(43) nǐ xiǎng mǎi, jiù mǎi ba!
toi penser acheter PTC acheter IMP
(Si) t'as envie de l'acheter, eh ben achète-le ![3]

(44) nǐ bù gěi wǒ yí kuài táng, wǒ jiù bù qīn nǐ .
toi NEG donner moi un CFC bonbon je PTC NEG baiser toi
(Si) tu ne me donnes pas un bonbon, je ne te ferai pas de bisou.

En (44), la particule *jiù* ne doit pas être considérée comme une marque spécifique de système hypothétique (auquel cas on parlerait d'hypotaxe et non de parataxe), dans la mesure où elle accompagne aussi bien des énoncés simples, dépourvus de protase conditionnelle :

(45) wǒ jiù lài !
je PTC venir
J'arrive de suite ! [4]

Le chinois affectionne donc les structures paratactiques pour exprimer l'hypothèse. On trouve parfois des suites de propositions juxtaposées, qui peuvent être considérées comme des protases (ou les composantes d'une seule protase) en attente d'une apodose :

(46) Zǒulù de rén kǒu kě -le, zhāi yí ge guā chī,
marcher SUB homme bouche assoiffé ACP cueillir un CFC melon manger
[*Un passant, (sa bouche) a soif, il cueille un melon et le mange*,]

[1] Exemple extrait de Kantor (1982 : 97). Dans tous ces exemples, nous avons pu retoucher le mot-à-mot ou la traduction.

[2] Voir l'exemple (50) en § 3.2.3.2, p.52, et le § 6.2.1, p.154.

[3] Kantor (1981 : 54) commente cette tournure de façon très maladroite et peu "linguistique", comme hélas partout dans cet ouvrage de vulgarisation : "Ici *jiù* est une conjonction [*sic*] : *alors, eh bien*… Le conditionnel est sous-entendu [*sic*], comme très souvent en chinois lorsque le sens est clair".

[4] Cependant, on ne résoudrait pas le problème en traduisant *jiù* par un simple adverbe "donc, alors" : car *jiù* marque bel et bien la "construction d'un terme par rapport à un autre" (opérateur d'identification), selon l'étude approfondie de Paris (1981 : 237-379), à laquelle nous renvoyons – et à qui nous empruntons (44). Il n'est donc pas étonnant de rencontrer *jiù* à la charnière P1-P2 ; nous soulignons simplement qu'il serait réducteur d'en faire une marque grammaticale du système conditionnel et de lui seul.

Si un passant assoiffé cueille un melon pour le manger,

wǒmen	zhèlǐ	shì	bú	suàn	tōu	de.
nous	ici	être	NEG	compter	voler	SUB

nous, ici, nous ne considérons pas cela comme du vol.[1]

(47)

Xià	yǔ,	qù	gōngyuánr	méi	yǒu	yìsi
tomber	pluie	aller	jardin-public	NEG	(y)-avoir	intérêt

[*Il pleut, on va au parc, ça n'a pas d'intérêt.*]

S'il pleut, aller au parc, c'est pas marrant.[2]

On objectera qu'en (47), P2 (="qù gōngyuánr") n'est pas une proposition conditionnelle, mais une complétive sujet "qu'on aille au parc", ou si l'on veut une proposition substantivée, l'équivalent d'un infinitif en français ("aller…"). À notre avis, cette objection n'a pas lieu d'être si l'on reste à l'intérieur du chinois, dont la caractéristique est justement de jouer des différents niveaux de prédications, en constituant aisément des prédications sur des prédications, sans marques segmentales d'hypotaxe[3]. En l'occurrence, il importe de voir que P2, dans certaines circonstances, peut former une phrase (et même un énoncé) complète, avec sujet anaphorique ("je vais au parc") ou indéfini ("on va…"), en sorte qu'on peut mettre P2 sur le même plan que P1 ("il pleut"), comme propositions conditionnelles. (47) ressemblerait alors aux fameuses phrases à "double sujet", du genre[4] :

(48)

Nèi	kě	shù,	yèzi	dà
DEM	CFC	arbre	feuilles	grand

Cet arbre, ses feuilles sont grandes.

Cette analogie n'est pas fortuite : les propositions conditionnelles ont en effet de fortes affinités avec les structures de topicalisation, comme l'a démontré le fameux article de John Haiman, "Conditionals are topics" (1978) – nous y reviendrons.

Ceci dit, il est essentiel de distinguer ces tournures, où une phrase P1 constitue une protase de conditionnelle, d'une autre structure fréquente en chinois[5], celle que De Francis (1966) ou Chao (1968) appellent "sentential subject" ("sujet sous forme de phrase"). En effet, les sentential subjects reprennent une *assertion* préalable, autrement dit une prédication déjà validée, déjà ancrée en Sit_o :

(49 a)

Tā	xué	zhōngwén,	wèntí	bú	dà
il	étudier	chinois	problème(s)	NEG	grand

[*Il apprend le chinois, il n'(y) a pas de gros problèmes.*]

Dans son apprentissage du chinois, il n'a pas trop de problèmes.[6]

Ici, la phrase P1 ("il fait du chinois") ne constitue pas une assertion, bien qu'elle soit vraie dans le monde actuel, et donc non-fictive : en effet, elle ne fait pas l'objet de l'énonciation de S_o, qui la présente comme déjà assertée auparavant. Or, dans un autre contexte (et sans doute avec une intonation différente), la même phrase pourra être interprétée comme une hypothèse :

---

[1] Lu Xun, *Nahan*, cité par Iljic (1987 b : 140).

[2] Exemple extrait de Kantor (1981 : 81).

[3] Cf. Chao (1968), Iljic (1987 b).

[4] Cf. Li & Thompson (1976 : 468). On en trouve un autre exemple au début de (46), et nous les évoquerons à nouveau p.121 sqq.

[5] Nous en traiterons par la suite, p. 121 sqq.

[6] Kantor (1982 : 313) ne donne que l'interprétation (a) ; la seconde (b) est de nous.

(49 b) Tā xué zhōngwén, wèntí bú dà
il étudier chinois problème(s) NEG grand
S'il apprend le chinois, il n'aura pas trop de problèmes.

En (49 b), il est clair que P1 ne constitue pas non plus une assertion, puisqu'il s'agit d'une hypothèse. Quelle est donc la différence entre (49 a) et (49 b) ? Elle est essentielle. En (49 a), P1 n'est pas repérée par S_o – elle ne constitue pas une assertion –, mais elle est ancrée en Sit_o : "il étudie le chinois" est donné comme *vrai*, soit $< \mathbf{Sit_H} \subseteq \mathbf{Sit_o} >$. En revanche, en (49 b), l'énonciateur ne dit rien de la vérité de P1, et même la présente comme contrefactuelle ; la situation Sit_H, celle qui valide la prédication p_H (contenu de P1), est donnée comme coupée de Sit_o : on a $< \mathbf{Sit_H} \ \omega \ \mathbf{Sit_o} >$. Ainsi, si (49 a) et (49 b) ne constituent ni l'un ni l'autre des énoncés complets (repérés en S_o), il apparaît que (49 b) est encore plus incomplet que (49 a), n'étant même pas repéré en Sit_o.

3.2.3.2. Condition, topicalisation, interrogation

En français comme en chinois, on remarque que la protase conditionnelle[1] s'accompagne d'une intonation montante, laquelle constitue parfois la seule marque formelle de la valeur hypothétique[2], comme on l'a vu en (41). On pourra ainsi distinguer les deux exemples suivants :

(50 a) moi je suis fatigué j' vais dormir

(50 b) moi je suis fatigué , j' vais dormir

D'un côté, (50 a) – glosable par "si / quand je suis fatigué, je vais dormir" – est formellement marqué, par la montée intonative en fin de P1, comme un couple protase-apodose de système conditionnel, et ne constitue qu'un seul énoncé. De l'autre, (50 b) est une séquence de deux énoncés assertifs – marqués comme tels par leur intonation –, qui sont entre eux non pas en relation de subordination (auquel cas ils se fondraient en un seul énoncé), mais d'ancillarité pragmatique[3].

On en resterait là si l'on se contentait de poser *ad hoc* un intonème de protase conditionnelle, qui correspondrait à une montée en fin de proposition. Mais le plus intéressant est sans aucun doute de mettre en parallèle ce contour prosodique avec des schémas intonatifs semblables, à savoir d'une part, la montée en fin de **segment topicalisé**, et d'autre part la montée en fin de **question** totale (en oui / non). Nous renvoyons à la bibliographie[4] pour l'établissement de ces intonèmes. Rossi (1981 : 197) désigne à la fois comme un intonème et comme un morphème cette montée qu'il nomme /CT/ ("continuatif majeur"), et qu'il identifie surtout comme marque de thème, par opposition à la descente /CC/ ("conclusif majeur"), marque de rhème et finale d'assertion. Morel & Rialland (1992) proposent d'analyser cette montée, plus généralement qu'une marque de thème, comme le signe que le segment ainsi marqué constitue un **repère** pour la suite, et ce dans des structures d'emboîtements qui peuvent se succéder et s'intégrer à

[1] Nous parlerons uniquement ici des protases, et non des propositions conditionnelles *rhématiques*, qui fonctionnent très différemment ("Je te la vends *si* tu me promets de me la prêter quand j'en aurai besoin."). La ressemblance avec les hypothétiques en protase est secondaire, et ne concerne que quelques langues ; en outre, on remarquera que la parataxe y est impossible.

[2] Nous ne voulons pas dire ici, ni dans tout ce chapitre d'ailleurs, que toute montée intonative est en soi une marque de subordination énonciative, ou d'hypotaxe syntaxique : si cela est vrai, il faudrait l'établir par des études de détail, dans chaque langue.

[3] C'est ce que dit, un peu maladroitement, Le Fur (1992 : 14) : "le premier énoncé met en avant la valeur temporelle, tandis que le second fonctionne plutôt comme une justification".

[4] Cf. Morel (*passim*), Blanche-Benveniste (1990), Le Fur (1995), Rossi (1981).

un haut degré de récursivité[1]. Il y aurait donc moyen de désigner ce contour prosodique non pas seulement de manière privative, comme étant *non assertif*, mais positivement comme un intonème continuatif à part entière.

En outre, tous ces cas de figure confirment l'idée stimulante proposée par Mary-Annick Morel (1995), qu'on pourrait assigner une "valeur énonciative" aux "variations de hauteur mélodique". En l'occurrence, "les points hauts traduisent une **attitude dialogale** et la mise en place d'une convergence des points de vue" entre S_o et son coénonciateur S'_o : et c'est bel et bien ce qui se passe dans le cadre de l'interrogation, de l'hypothèse et de la topicalisation, trois situations où S_o se garde de prendre personnellement position[2]. Dans les trois cas, il s'agit pour S_o de construire pour son interlocuteur la représentation d'un objet, sans porter sur lui aucune prédication, mais en le donnant précisément comme un Sujet en attente de Prédicat. On obtient ainsi la définition d'une catégorie discursive fondamentale que nous avons baptisée du nom générique de **protase**[3]; celle-ci s'oppose à l'**apodose**, partie de l'énoncé qui est pleinement prise en charge par le sujet S_o, et où prennent place les prédications situationnelles et énonciatives définitoires de l'énoncé complet. S'agissant des conditionnelles, la protase consiste à amener l'interlocuteur à se figurer la représentation d'une situation fictive Sit_H, et indiquer d'une manière ou d'une autre (intonation continuative, morphème hypotactique, conjugaison verbale aoristique ou déréalisante[4]) qu'**il reste à porter sur cet objet un prédicat d'implication**, ancré en Sit_o et en S_o.

Cette analogie entre condition, interrogation et topicalisation n'est donc pas fortuite, comme l'a bien montré l'article de Haiman (1978), "Conditionals are topics". Il faut souligner, il est vrai, la différence fondamentale qui sépare normalement ces attitudes langagières : avec la question, l'irrésolution doit être satisfaite par l'interlocuteur – d'où ses liens avec l'injonction – tandis que topicalisation *et* protase conditionnelle (= topicalisation d'une situation fictive) indiquent que c'est à S_o d'effectuer, dans la suite immédiate, l'acte de langage fondateur de son énoncé. Mais c'est cette distinction qui, selon les langues et les époques, saute parfois comme un verrou, dressant des passerelles entre ces diverses opérations – pour le plus grand bonheur du linguiste.

Cependant, il est nécessaire d'effectuer une précision concernant les rapports entre hypothèse et interrogation, rapports que Haiman (1978 : 571) semble avoir mal définis. Celui-ci compare en effet, à la suite de Jespersen, le système conditionnel (51) à une "mini-conversation à deux participants" (52), la protase conditionnelle devenant l'équivalent d'une "question à réponse positive implicite" :

(51) Il vient je reste.
(= S'il vient, je reste.)

(52) a – Est-ce qu'il vient ?
b – Oui.
c – Alors je reste.

---

[1] Pour une application réussie de ces structures binaires d'emboîtements (repère / repéré) à tout un dialogue de français oral spontané, voir Candea (1995).

[2] C'est le contraire de l'attitude monologale, appelée aussi "égocentrée" par Danon-Boileau, et marquée par les "points bas" du contour prosodique.

[3] Voir François A. (à paraître).

[4] En réalité, nous refusons fermement, dans le cas de Sit_H, les termes fréquemment rencontrés de "déréalisation", "désassertion", "désactualisation" ou "déprédicativation", qui supposent tous que l'hypothèse est secondaire, construite à partir d'un énoncé assertif achevé. Or selon nous, la situation fictive n'est pas construite à partir d'une situation réelle (assertée comme telle), mais c'est l'assertion qui est le résultat de prédications supplémentaires par rapport à Sit_H. Cette dernière s'apparenterait ainsi au "State of Affairs" de Dik (1989).

Telle quelle, cette analyse est fausse. En effet, elle ne rend pas compte de la différence majeure existant entre les deux énoncés : alors que (51) reste hypothétique (on ne sait pas au bout du compte si "je reste"), l'échange (52), pris dans son ensemble, débouche sur une assertion, où S_o annonce qu'il "reste" effectivement. En d'autres termes, (51) pose une implication entre deux situations Sit_H et Sit_C – cf. *infra* – sans rien dire de leur ancrage respectif en Sit_o, tandis que (52) est en réalité composé de deux énoncés complets : le premier (a+b), qui ancre Sit_H en Sit_o, et le second (c) qui en tire une seconde assertion, elle aussi ancrée en Sit_o. (51) n'est pas une paraphrase de (52), mais tout au plus est sous-entendue, comme majeure d'un syllogisme[1], dans l'inférence dont (a+b) est la mineure, et (c) la conclusion.

(52') [S'il vient, je reste.]
or il vient [= résultat de l'enchaînement : "Vient-il ? – Oui."]
alors je reste.

Cela contredit-il le parallèle que nous avons dressé, à la suite précisément de Haiman, entre conditionnelle et interrogation ? Bien au contraire. Seulement, ce parallèle ne tient, précisément, qu'à condition que la question suggérée par la protase reste **sans réponse**. Car une question, comme une hypothèse, consiste à représenter une prédication possible, en laissant en suspens son ancrage énonciatif ; dans les deux cas, la séquence P1 s'achève sur une irrésolution, une incertitude concernant le rapport de Sit_H à Sit_o. Or une réponse à cette question, comme (52 b), viendrait au contraire ancrer Sit_H par rapport à la situation d'énonciation, en lui ôtant son irrésolution en même temps que sa fictivité. En revanche, c'est lorsque la question est irrésolue qu'elle peut avoir une valeur hypothétique, comme en français littéraire :

(53) (P1) Était-elle souffrante ? (P2) Tout le monde s'empressait de la soigner.

Il est clair qu'une réponse assertive "Oui" après P1 modifierait complètement les "conditions de vérité", si l'on veut, et en tout cas la valeur communicative de cet énoncé. En fait, pour ainsi dire, il semble que Haiman ait confondu deux "Oui" de nature différente : d'un côté, le **"oui" monologal**[2], pleinement assertif, marquant un repérage égocentré sur l'énonciateur, et capable ainsi de combler l'irrésolution d'une question (totale) ; de l'autre, un **"oui" dialogal**, intoné en "points hauts", qui commute avec des marques phatiques minimales ("mm", "$_m{}^m$"), par lesquelles S'_o signifie qu'il coopère au travail de coénonciation ("je t'écoute, je te suis, tu peux continuer") sans donner son avis ni formuler une quelconque assertion – contrairement au premier, celui-ci ne commute pas avec "non". Or c'est plutôt ce second "oui", marqueur de coénonciation, qui peut autoriser le rapprochement avec les formes dialogales de la topicalisation, que Haiman semble suggérer :

(54) – Je connais un ^{mec}
– ou^{i}
– ben sa ^{femme}, tu ^{vois}
– m^{mm}
– ben elle a été élue ^{Miss} $_{France}$!
– NON:: ! ^{pas} $pos_{si::ble}$!

Il faut enfin souligner que dans l'exemple (53), P2 ne constitue pas une réponse à la question P1. La valeur d'hypothèse est précisément possible parce que le langage dispose de cette structure propre à exprimer l'irrésolution énonciative qu'est la question[3],

[1] Pour une mise au point claire sur les rapports entre l'assertion et les diverses formes du syllogisme en logique, voir Blanché (1968 : 13).

[2] En référence à Morel (1995), Danon-Boileau (1993).

[3] Voir § 4.4.1.1, p.90.

lorsqu'elle est laissée sans réponse. Ainsi, ce n'est pas la question elle-même qui finit par équivaloir à une condition, mais en quelque sorte le couple [question-réponse zéro] :

(55) [(Est-ce que p_H ?) ~ Ø] ⇔ [si p_H]

C'est en effet de cette façon que l'on peut expliquer le maintien de l'indétermination situationnelle pour p_H (Sit_H), et l'opération de parcours d'une classe de situations, que marquent aussi bien une question sans réponse et une protase conditionnelle.

3.2.3.3. Apodose conditionnelle

Une fois Sit_H construite et définie par diverses prédications internes (P1), S_o doit donc faire porter sur cette Sit_H une prédication externe, caractérisant Sit_H par rapport au monde de référence U_R. Il faut souligner que l'**apodose** P2 d'un système conditionnel, étant la conséquence d'une hypothèse fictive, renvoie elle-même à une situation Sit_C **fictive** – comme en témoigne l'emploi du conditionnel en français, dans les deux parties du diptyque de l'irréel :

(56) on serait en Grèce ça serait un Atrium, ici à Paris c'est une cour[1]

où P2 n'est pas actualisé en Sit_o, mais est tout aussi décrochée que P1. Et dans notre exemple :

(33) (P0) Imagine / Une supposition :
(P1) t'es chez toi, tu lis le journal, t'as oublié un truc sur le feu, soudain un incendie se déclare, t'as pas d'extincteur, tu cours chercher des couvertures mais y en a pas non plus, t'essaies d'appeler les pompiers mais le téléphone est coupé, et comme c'est le 14 juillet ils sont au bal, et les voisins, ben les voisins ils sont au bal avec les pompiers
(P2) eh ben je suis sûr que t'es mort dans les cinq minutes !

P2 "t'es mort dans les 5 minutes" n'est certes pas assertée pour elle-même, en Sit_R ! Ce qui est asserté, c'est bien sûr le **lien d'implication** entre Sit_H et Sit_C ($\mathbf{Sit_H \cup\!\!\rightarrow Sit_C}$), il est inutile de le démontrer. Mais il faut surtout voir que si l'on peut parler d'assertion, c'est que S_o donne cette implication comme une **propriété du monde U_R** : l'implication de (33) peut être dite vraie, peut faire l'objet d'une **assertion**, à la condition que je la rapporte à un monde de référence, en l'occurrence le monde actuel (U_R=U_L), où les hommes sont mortels, où les maisons sont combustibles et où le bal du 14 juillet (en France) fait diversion chez les pompiers. C'est là toute la différence entre l'approche logiciste, qui prétend travailler sur une vérité absolue, sans sujet d'énonciation, et l'approche linguistique (plus particulièrement énonciative), qui présente toute assertion comme à la fois assumée par un sujet particulier – fût-il logicien – et rapportée à une situation de référence Sit_R – fût-elle la vérité scientifique elle-même. Tout système implicatif, du point de vue linguistique, doit donc être formalisé ainsi :

(57) $[<\mathbf{Sit_H \cup\!\!\rightarrow Sit_C}> \underline{\in} \mathbf{Sit_R}\ ].\mathcal{E}_o$

– ce qui donne, pour tout énoncé semblable à (33), la paraphrase suivante :

(57') Alors que je me situe au moment Sit_R d'un monde U_R, je pose / je te fais imaginer la situation Sit_H vérifiant p_H ; puis je te représente que, à l'intérieur du monde U_R, Sit_H implique Sit_C ; enfin, ce lien d'implication, ancré en Sit_R, je l'asserte personnellement.

De la même façon, notre exemple géométrique (32) pourra donner lieu à une apodose :

[1] Exemple cité par Blanche-Benveniste (1990 : 132), parmi de nombreux autres séquences au conditionnel.

(32 b) (P0) Soit
(P1) un triangle rectangle ABC tel que AB=BC, et tel que le segment AC soit égal à 3 cm,
(P2) (eh bien) on a $AB^2+BC^2 = AC^2$ (th. de Pythagore)
$\Leftrightarrow 2.(AB^2) = AC^2 = 9$ cm $\Leftrightarrow$ AB = 3 divisé par racine carrée de 2.

– laquelle apodose P2 ne peut être validée que comme **conséquence** de P1, **à l'intérieur du monde de référence U_R** (l'espace euclidien, muni d'une axiomatique particulière, de règles d'arithmétique, etc.)[1].

Quelquefois, derrière une parataxe apparente P1-P2, on ne s'étonnera pas de trouver non pas tant une marque d'hypothèse sur P1, qu'un marqueur d'implication sur P2. Nous avons pu montrer que c'était le cas avec le morphème "ben" [bɛ̃] en français oral[2], comme dans :

(58) tu vas dans le Midi chez nous tu vas demander un galopin
ben le type il te dit qu'est-ce que c'est

On pourrait fournir une analyse comparable de l'adverbe "systématiquement" dans (41)[3] :

(41) vous allez dans le Midi vous commandez un café-cal$_{va}$
systématiquement on vous donne un café avec un cal$_{va}$

C'est aussi le cas en chinois, où P2 peut être marqué par un *jiù* facultatif[4], mais aussi, dans le cas d'une implication générique, par le verbe-auxiliaire *huì*, analysé par Iljic (1987 b : 172) précisément comme une "marque d'inférence" ($p \curvearrowright q$) :

(59) (Lǎoshī shuō) hē -le shēng shuǐ huì shēng bìng.
professeur dire boire ACP cru eau $\curvearrowright$ naître malade
(Le professeur dit que) si l'on boit de l'eau non-bouillie on tombera malade.
= (…) boire de l'eau non-bouillie rend malade.

Cette dernière traduction de la protase conditionnelle (p_H) par un infinitif, bien qu'elle ne rende pas compte du suffixe aspectuel *-le,* confirme notre idée : toute séquence construisant une situation fictive Sit_H, tout en ayant des affinités avec le **verbe** du fait qu'il s'agit d'une prédication, **remplit les fonctions d'un substantif**. Il s'agit en effet d'un Sujet en attente de Prédicat, d'un terme irrésolu qui demande un ancrage en Sit_o, et c'est cet effet d'attente qui constitue à proprement parler le lien de subordination.

[1] Ce qu'en outre la formalisation mathématique ne montre pas, c'est que les signes comme "=", véritable opérateurs de prédication, sont au subjonctif en P1 ("soit égal à"), mais à l'indicatif en P2 ("est égal à") ; l'ambiguïté est renforcée par l'appartenance du verbe "égaler" au 1er groupe (en français).

[2] Cf. François A. (à paraître).

[3] Luzzati (1982) suggère ainsi un rapprochement de ce "systématiquement" avec une particule comme "ben".

[4] Cf. ex. (43) ci-dessus.

3.3. Les situations visées

Nous reprendrons nos notations : p_H est la prédication la plus haute d'une proposition[1] P1 ; Sit_H note la situation fictive, le monde possible, où p_H est vérifiée. On peut dire que P1 construit, par sa seule énonciation, la représentation mentale de Sit_H, indépendamment de sa réalité, et en général de ses rapports avec la situation d'énonciation Sit_o, ou avec toute autre situation Sit_P, cette dernière vérifiant une prédication p_2 présente dans le contexte, en dehors de p_H. Après avoir examiné les cas où Sit_H semble construite pour elle-même, puis ceux où elle l'est pour entrer dans une relation d'implication, nous allons observer les cas où S_o construit Sit_H pour l'intégrer à une prédication de **visée** p_2.

3.3.1. "Parataxe primitive" et superposition des marques

On peut ainsi s'interroger sur un cas scolaire de parataxe problématique entre deux propositions, avec l'énoncé latin :

(60 a) volo venias.
je-veux tu-viens+IRR
je veux (que) tu viennes

Cet énoncé pose de nombreuses questions : s'agit-il d'une hypotaxe ou d'une parataxe ? S'il s'agit d'une hypotaxe, quelle en est la marque : l'intonation cohésive ? la valence transitive de "volo" ? la dépendance de "venias" au subjonctif ? Or on sait que l'argument principal pour y voir une parataxe (au moins virtuelle) est la possibilité apparente de trouver P1 et P2 comme deux énoncés "autonomes" :

(60 b) volo ; venias !
Je-veux ; tu-viens+IRR
j'ai un désir ; ah ! si tu pouvais venir !

Cette vision naïve de la syntaxe va parfois jusqu'à dériver historiquement (60 a) de (60 b), en vertu du mythe de la "parataxe primitive"[2]. Or on peut émettre à cette explication une quantité d'objections, par exemple :

1. "volo" n'a jamais voulu dire "j'ai un désir", mais "je veux (p)" : c'est un verbe transitif, tel qu'une éventuelle absence de complément, dans le cadre de la langue latine, sera interprétée comme "anaphore zéro" ("je le veux") ;
2. outre la valence transitive de "volo", il faut signaler sa compatibilité sémantique fondamentale (qui est selon nous une véritable marque de sous-valence syntaxique) avec un complément de type propositionnel, ou plus précisément avec une situation fictive Sit_H (ici définie par la prédication p_H = "tu viens ici dans un instant") ;
3. une telle explication semble considérer les marques suprasegmentales (intégratives, modalisantes…) comme secondaires ou non signifiantes – alors

[1] Nous disons "la plus haute", car toute proposition est une hiérarchie de prédications. D'autre part, dans le cadre de notre étude sur la parataxe, P1 est souvent non seulement une proposition, mais une phrase morphosyntaxiquement achevée – du moins selon les principes classiques de la syntaxe (I) : cf. § 1.1.2, p.13 sqq.

[2] Cf. Bally (1944 : § 51). De même, la grammaire scolaire Sausy (1962 : 284) signale maladroitement : "Par une survivance d'un tour archaïque, la proposition complétive est parfois au subjonctif sans conjonction, surtout dans le style familier". Cette association classique entre langue parlée et survivances d'un état de langue ancien, est tout bonnement absurde : soit il s'agit d'une construction vivante, et en cela pas plus archaïque que la conjugaison du verbe *esse*, soit elle est moribonde, et c'est plutôt dans un style solennel qu'on devrait la trouver !

qu'elles ont une grande importance[1], comme nous le verrons notamment dans le cadre de l'injonction / exclamation.

Notre position est la suivante : (60 a) peut à la rigueur, en tout cas dans une perspective heuristique, être analysée comme une juxtaposition de **deux phrases**, car il existe certaines conditions (anaphore zéro pour "volo", intonation exclamative (?) pour le subjonctif "venias") dans lesquelles P1 et P2 peuvent former chacune une phrase syntaxiquement autonome. Mais en tout état de cause, il s'agit d'**un seul énoncé**, du fait de l'intégration intonative P1-P2, et de l'incomplétude énonciative marquée par le subjonctif[2] : Sit_H doit être rapportée à un repère extérieur.

3.3.2. L'intégration dans une prédication de visée

Sit_H peut être ainsi englobée dans une **visée** : Sit_H, situation fictive, est posée non seulement comme un monde possible, mais **en tant qu'un sujet visant (S_V) envisage son actualisation**. C'est le cas avec les modalités exprimant la volition, la possibilité, le déontique, la négation, mais aussi le futur ou l'injonction : à chaque fois, on peut considérer qu'il s'agit de prendre[3] une situation fictive comme terme, et à la faire entrer dans une prédication de visée :

(61 a) Elle ira au musée demain.
S_V (=S_o) envisage l'actualisation de Sit_H,
telle que Sit_H = [elle va au musée le jour J_o+1]

(61 b) Gaston veut partir à la mer cet été.
S_V (=Gaston) veut que s'actualise Sit_H,
telle que Sit_H = [je pars à la mer l'été de l'an A_o]

(61 c) Rentre chez toi !
S_V (=S_o) ordonne à S'_o de faire en sorte que s'actualise Sit_H,
telle que Sit_H = [tu rentres chez toi à l'instant T_o+ε]

(61 d) Elle a pas mangé ce midi.
S_V (=S_o) nie la réalité de Sit_H, telle que Sit_H = [au jour J_o, elle déjeûne]

Or, il est remarquable que ces diverses valeurs peuvent être exprimées, dans certaines langues, par une seule et même structure, en général à travers un marquage sur le prédicat de p_H. Insistons sur un point : ce marquage éventuel de p_H comme désancré marque certes le statut de subordination, mais la valeur de visée, à proprement parler, n'est pas une propriété de p_H, mais de la prédication p_V qui l'englobe. Ainsi, dans (60), la valeur de visée n'est pas marquée par le subjonctif, mais par le sémantisme du verbe "volo".

---

[1] Pour des cas semblables du berbère [ici ex. (67)], on peut cependant reprocher à Chaker (1985) de privilégier les marques intonatives aux dépens des marques de valence et des marques énonciatives dont nous traitons ici.

[2] Le subjonctif n'est donc pas en soi un marqueur d'hypotaxe, puisqu'il peut syntaxiquement fonctionner en proposition indépendante (à moins d'intégrer l'intonation à la syntaxe, ce qui soulève de nombreux problèmes, cf. Rossi 1981). En revanche, comme pour la forme "H" du palau ou l'aoriste du wolof, le subjonctif marque toujours, selon nous, une dépendance énonciative (que nous appelons subordination) du fait qu'il est désancré par rapport à Sit_o.

[3] "Prendre" est un terme générique pour "construire (un nouveau terme)" et "réidentifier (un terme déjà construit)". S'agissant d'une situation Sit_H, cette distinction peut être marquée, comme c'est le cas pour l'injonction en grec ancien (François A. 1994) : le thème d'aoriste construit une nouvelle Sit_H, tandis que le présent donne l'instruction de réidentifier une situation fictive déjà construite. Voir note 1, p.71.

Ainsi, en touareg (langue du groupe berbère), la valeur de prospectif-futur est formée à l'aide d'une forme que Galand nomme aoriste[1], précédée de la particule *ad*. La forme peut fonctionner seule, comme un énoncé indépendant, avec le sens de futur :

(62) ad ekku assuk tufat
PSP il-va+AOR marché demain
Il ira au marché demain.[2]

Mais c'est la même structure que l'on trouve après les verbes de visée, lorsqu'il s'agit de construire une situation imaginaire entrant dans la prédication p_V :

(63) era ad eshu
il-veut PSP il-boit+AOR
[*il veut il boira*]
Il veut boire

(64) aff -i -d(u) aga ad əjjujəläɣ aman
donne -moi -ici seau PSP je-puise+AOR eau
[*donne-moi le seau je puiserai de l'eau*]
Donne-moi le seau (pour) que je puise de l'eau.

(65) aləm ifraag ad ewəy məddän əd lalän
chameau il-peut PSP il-porte+AOR hommes et bagages
[*…il peut il portera…*]
Le chameau peut porter des hommes et des bagages.

(66) issaan ad iɣru tirot
il-sait PSP il-lit+AOR lettre
[*il sait il lira la lettre*]
Il sait lire la lettre.

La traduction littérale entre crochets, proposée par Aghali-Zakara, n'est pas innocente, puisqu'elle considère comme primordiale la valeur de futur qu'a la tournure en phrase simple, et dérivée celle qu'elle a en phrase complexe – cette dernière pouvant s'analyser plus ou moins comme la juxtaposition de deux phrases indépendantes. Ceci nous semble discutable, dans la mesure où la tournure (*ad* + aoriste) marque un désancrage par rapport à Sit_o, et donc une subordination énonciative. Ainsi, nous voulons montrer que l'emploi en indépendante des formes de prospectif touareg (ou de subjonctif latin), peut aussi bien être analysé comme secondaire, ou dérivé – l'essence de ces formes étant de marquer une subordination énonciative.

Un argument de poids pour montrer que P2 ne peut en aucun cas être interprétée comme un énoncé autonome en parataxe, nous est fourni par un exemple de Chaker (1985), dans un autre dialecte du berbère (le kabyle) :

(67) yugi ad ykšm
il-refuse PSP il-entre+AOR
[*il refuse il entrera*]
Il refuse d'entrer.

[1] La valeur de cet aoriste lorsqu'il est seul n'est pas claire dans notre documentation. D'après Aghali-Zakara (1992 : 46), il semble proche de la narration désancrée, correspondant au concept d'aoristique – mais il est présenté plutôt comme une de ces formes au repérage médiat, que nous avons analysées en 3.1 p.34.

[2] Aghali-Zakara (1992 : 48, 68). Dans tous ces exemples, nous avons pu retoucher le mot-à-mot ou la traduction : nous avons notamment traduit systématiquement par un "il-va+AOR" ce que l'auteur traduit par un futur "il ira" ; nous voulons précisément montrer que cette traduction est erronée.

Notre argument réside dans l'absurdité même de la glose entre crochets, pourtant donnée par Chaker lui-même : si le futur était une glose concevable dans une phrase comme (63), elle devient impossible en (67)[1]. Il est donc erroné de traduire, et surtout de concevoir, la tournure [*ad*+aoriste] du berbère comme marquant primitivement le temps futur : car il serait impossible d'en dériver ses valeurs en subordonnée dans des exemples comme celui-ci. Il est bien plus raisonnable de lui donner pour fonction de **construire une situation fictive** Sit_H, qui telle quelle est en attente de prédication. Dès lors, soit elle intègre une prédication p_V impliquant une visée, et rien n'indique qu'elle se réalisera, du moins aux yeux de l'énonciateur (cf. 67) ; soit elle n'entre dans aucune autre prédication prenant la forme d'une proposition, et alors la valeur de visée s'ancre dans l'acte même d'assertion en Sit_o – et l'on obtient une valeur de futur[2]. En réalité, l'emploi de la même forme pour exprimer le futur en phrase indépendante, et pour marquer le prospectif, le but, le complément de visée, etc. se retrouve très semblable-ment dans de nombreuses autres langues[3].

On peut noter, par ailleurs, que cette tournure [*ad*+aoriste] du touareg commute globalement avec le nom verbal correspondant (les compléments du verbe de p_H passant au génitif, etc.). On obtient la paraphrase suivante pour deux des exemples cités :

(65') aləm ifraag aggay -näsän
chameau il-peut portage d'eux
Le chameau peut les porter.

(66') issaan teɣare ən tirot
il-sait lecture de lettre
Il sait lire la lettre.

Cette remarque a une grande importance, car elle montre qu'à l'intérieur d'une même langue, l'expression d'une situation fictive Sit_H non ancrée peut prendre aussi bien la forme d'une proposition-"phrase" apparemment complète, et d'un nom d'action, lequel comme nom marque précisément une incomplétude énonciative fondamentale[4] : il s'agit dans les deux cas de désigner ce que Dik (1989) appelle un "State of Affairs", un événement possible dans un monde possible, en marquant formellement la dépendance qui le caractérise du point de vue des prédications fondatrices d'énoncé. Nous n'insiste-rons pas sur ce fait connu, que certaines propositions subordonnées commutent avec des "noms", ou plutôt des substantifs[5], au point que l'on parle souvent de "nominal clauses" ; mais Lemaréchal (1992) a raison de souligner qu'il ne s'agit pas de n'importe quel nom,

[1] Le futur "il entrera" est en effet en relation de *coorientation argumentative*, comme nous le définirons plus loin, avec la volition positive "il veut entrer" – contrairement à "il refuse d'entrer", qui est argumentativement contradictoire avec le futur : c'est un argument pour parler de subordination, et plus précisément d'hypotaxe.

[2] Dans ce sens, ces tournures de prospectif sont tout à fait comparables au fonctionnement de *-le* en chinois, analysé au § 3.1.3 p.36 : la structure est fondamentalement marquée comme situationnel-lement dépendante ; en fonction des marques intégratives, elle pourra soit se rattacher à une autre proposition qui l'accapare (→ subordination), soit s'ancrer aux repères *par défaut*, ceux de l'énonciation (→ valeur de parfait pour le chinois, valeur de futur pour le touareg).

[3] Ainsi dans une langue aborigène d'Australie comme le Gumbaynggir, d'après Dixon (1981 : t.I, ex.190-194) ou en Margany & Gunya (*ibid.*, t.II, ex.239 "il-est-expert il-chassera" = il sait bien chasser) ; en Atchin de Malekula (Vanuatu), d'après Capell & Layard (1980) ; en Trique, langue mexicaine du groupe Chicahuaxtla, étudiée et citée par Longacre (1964 ; 1985 : "il m'a donné une galette je mangerai" = …pour que je mange)…

[4] Pour cette idée, voir § 2.1, p.25.

[5] Pour la distinction "nom" / "substantif", cf. Lemaréchal (1989, 1994).

mais particulièrement des noms d'action ou d'événement, comparables à l'infinitif de nos langues[1].

3.3.3. Subordination et orientation en palau

Le palau[2] présente une conjugaison particulière qui mérite notre attention, appelée forme "hypothétique" (FH) par Josephs (1975), et "subjonctif" par Hagège (1986). Dans l'analyse très fine qu'il a donnée du phénomène, Alain Lemaréchal (1986, 1991) critique à juste titre ces deux appellations, qui ne retiennent que certains emplois, et n'assume la première (FH) que comme étiquette – ce que nous ferons également. Dotée d'une morphologie très particulière, cette forme peut apparaître telle quelle dans une phrase complète, par exemple dans son emploi dit de "passive", si bien qu'elle répond également aux critères de notre étude sur la parataxe apparente. D'autre part, les phénomènes qu'elle révèle sont de toute façon de nature à éclairer largement notre lanterne.

Tout d'abord, si l'on passe en revue l'ensemble des emplois réservés à cette FH, on observe qu'elle signale toujours la **construction d'une situation fictive Sit_H**, *a priori* désancrée de Sit_0, et destinée à entrer dans une prédication supérieure p_2, marquant ou non la visée. De la sorte, l'ensemble des effets de sens dépendra essentiellement de la nature de cette prédication. On relève ainsi, parmi les emplois typiques de la FH, la protase conditionnelle :

(68) a k-u-suub, e ak mo pass ər a test
SBS[3] j'étudie+FH, et je vais réussir PRP SBS examen
Que j'étudie, et je réussirai mon examen.
Si j'étudie, je réussirai mon examen.

où Sit_H est topicalisée comme un terme, comme un Sujet en attente de Prédicat – rien d'étonnant à cela. D'autre part, on retrouve la FH pour construire une situation fictive Sit_H s'intégrant à une prédication de visée p_V, prenant la forme en l'occurrence de "noms prédicats modaux" (être mon désir, mon devoir…) :

(69) ng soá -m a k-u-suub
P3 (est)désir ton SBS j'étudie+FH
[*Que j'étudie, c'est ton désir.*]
Tu veux que j'étudie.

où Sit_H, la situation associée à la prédication p_H (j'étudie), entre elle-même dans la prédication de visée p_V, et l'on obtient la glose suivante :

(69') La situation imaginaire Sit_H, vérifiant dans un monde possible la prédication p_H= <je suis en train d'étudier>, je l'utilise comme un terme

[1] Parfois, on relève une nuance entre la construction avec le nom d'action / infinitif, et celle avec une proposition juxtaposée. Ainsi, Lynch (ed., 1983 : 68) signale que le Sie, langue de l'île d'Erromango (Vanuatu), distingue /je veux je nage/, à portée immédiate (="je veux nager"), et /je veux la nage/, avec une portée générale (="j'aime nager"). Lemaréchal (1991 : 209) signale un phénomène identique en Palau (voir § suivant), et l'explique de façon convaincante.

[2] Langue austronésienne de la branche indonésienne parlée à Palau (Micronésie). Voir Hagège (1986), et surtout Lemaréchal (1991).

[3] Le morphème "a" est analysé comme une marque de "substantivation" (noté ici SBS : dans tous ces exemples, nous avons pu ainsi retoucher le mot-à-mot, par souci de cohérence) par Lemaréchal (1986 : 163 ; 1991 : chap.II). Ceci vient confirmer la compatibilité fondamentale entre Sit_H et les fonctions substantivales, d'autant plus que cette marque "a" accompagne la F "H" dans tous ses emplois. Dans d'autres langues, on peut dire que Sit_H est *indirectement* exprimée par une forme substantivale, alors qu'en palau cette substantivation est explicite.

dans une nouvelle prédication p_V =<(Sit_H) est ce dont tu désires l'actualisation >.

Plus intéressant, la négation rentre dans ce schéma[1] :

(70) ng díak a k-u-lim ər a biang
P3 n'existe-pas SBS je-bois+FH PRP SBS bière
[*le fait que je bois de la bière n'existe pas.*]
Je ne bois pas de bière.

La glose entre crochets, donnée par Lemaréchal (1986 : 142), correspond exactement à celle que nous proposons, en termes plus systématiques :

(70') La situation imaginaire Sit_H, vérifiant dans un monde possible la prédication p_H=<je bois de la bière>, je l'utilise comme un terme dans une nouvelle prédication p_V=<(Sit_H) n'existe pas en Sit_o >, soit **{[$Sit_H \not\subset Sit_o$].$\mathcal{E}_o$}**

D'autre part, la présence de la FH dans les propositions circonstancielles de temps ne doit pas surprendre. Hagège (1986 : 132), ayant décidé hâtivement que son "subjonctif" marquait une "désactualisation"[2], a pourtant du mal à rendre compte de la valeur REALIS (ancrée en Sit_o) de l'exemple suivant :

(71) er se ər a k-bóng
au-moment-de SBS j'arrive+FH
au moment de mon arrivée[3]
quand je suis arrivé

Or, il n'y a rien là d'inexplicable : simplement, alors que la proposition substantivée à la FH renvoie bel et bien à une situation **Sit_H *a priori* non-ancrée**, celle-ci entre dans une opération d'ancrage par la médiation du syntagme /er se ər/. De même, dans la traduc-tion française, "mon arrivée" est en soi virtuel et désancré, comme on le constate dans "mon arrivée aurait sans doute rompu tout le charme" ; mais il s'actualise automatiquement par son intégration dans un syntagme défini et pris comme repère "au moment de mon arrivée" (surtout dans un contexte passé). Or Alain Lemaréchal oppose justement, en palau[4], deux types de propositions temporelles, mettant toutes deux en œuvre la FH : d'une part, les circonstancielles de temps construits avec le relateur *ər*, renvoyant au passé, à un événement acquis et déterminé – c'est selon nous le cas où Sit_H est (médiate-ment) ancrée en Sit_o ; d'autre part les circonstants renvoyant au futur, à l'habituel, à l'hypo-thèse, lesquels sont dépourvus de *ər* – et correspondent aux cas où, selon notre analyse, Sit_H reste désancrée par rapport à Sit_o.

À ce stade de l'exposé, il peut être utile de signaler, malgré une différence d'approche, ce qui unit et ce qui distingue, d'une part, l'analyse de Lemaréchal, en termes d'orientation de segments syntaxiques, et notre propre présentation en termes de repérages énonciatifs. Si l'on s'en tient à notre développement sur la construction d'une situation fictive Sit_H,

[1] Voir (61d) ci-dessus. Le japonais semble présenter une structure semblable, puisqu'une forme possible de la négation consiste à reprendre la proposition à nier en la topicalisant (marque de thème -*wa*), et à en faire le sujet d'un verbe "ne pas exister" : ainsi / kasa de-su / ("c'est un parapluie") donne / kasa de-*wa arimasen* / ("que ce soit un parapluie n'existe pas", soit "ce n'est pas un parapluie"). Cf. Aïba (1991 : 81, 211), Kuwae (1993 : 112).

[2] Sur la question de la "désactualisation", cf. note 1 p.53 ci-dessus.

[3] Une fois de plus, la proposition construisant Sit_H commute avec un nom d'événement ou d'action, comme dans / er se ər a məkəmád / = "au-moment-de la guerre". Cf. Lemaréchal (1991 : 210).

[4] Cf. Lemaréchal (1991 : 238).

nous ne faisons apparemment que formuler de manière différente le schéma d'**orientation vers l'action elle-même**. Car dire que certaines propositions complétives, formes nominales du verbe comme infinitif ou nom d'action, ou encore la forme "hypothétique" du palau dans ses multiples emplois, marquent toutes que le segment est globalement "orienté vers l'événement" plutôt que vers son agent ou un autre participant, revient à dire, *mutatis mutandis*, que ces segments construisent une situation fictive Sit_H, constituée mentalement par l'"événement" possible que prédique p_H. Par exemple, en (69), le segment /a kusuub/ est "orienté vers l'action", car l'objet qu'il désigne dans l'énoncé correspond non pas à l'agent ("je") ni à un autre participant, mais à l'événement ainsi construit ("le fait que j'étudie") ; cette analyse est compatible, et même converge tout à fait avec la nôtre, qui donne à ce segment la fonction de construire mentalement la représentation d'une situation Sit_H, définie par p_H (j'étudie).

Cependant, ce qu'Alain Lemaréchal choisit de traduire aux moyens de gloses littérales et intuitives ("le fait que"…), nous avons pris le parti de le reformuler aux moyens de termes techniques et systématiques (Sit_H, ancrage, etc.). Outre que ceux-ci nous semblent plus fiables dans l'analyse[1], et aussi plus aisément falsifiables, nous osons croire qu'ils renvoient à de véritables objets et opérations mentales : Sit_H serait ainsi la représentation d'une situation possible définie par tel événement, et c'est cette représentation qui sera éventuellement convoquée par anaphore, pour entrer dans diverses prédications, comme un objet du monde – ou plutôt comme n'importe quelle représentation d'un objet du monde, doté de propriétés similaires. Ainsi, [Sit_H], situation dans laquelle "tu téléphones à ta mère", commute – dans certaines langues – avec un substantif comme "le gâteau" à la place (x) de prédications comme :

(72 a) Je veux (x).

(72 b) (x) me déplaît profondément.

(72 c) (x) est fini.

(72 d) (x) n'existe pas.

(72 e) (x) !? [intonème de surprise]

(72 f) (x) ! [intonème d'injonction][2]

Notre démarche, que nous n'espérons pas imprudente, est donc de nature onomasiologique plus que strictement sémantico-syntaxique ; en d'autres termes, nous cherchons non seulement à analyser les mécanismes formels manifestés par des règles syntaxiques et des associations sémantiques, mais aussi à reconstruire les opérations et représentations cognitives qui sont à l'œuvre dans le discours, et qui ne sont pas strictement des objets linguistiques – tout dépend en fait des frontières que l'on donne au langage ou à la syntaxe. Ainsi, le statut exact de Sit_H dans p_V, par exemple pour (70) une *proposition subordonnée complétive sujet* (ou objet dans d'autres langues), dépend de la structure de p_V, et plus généralement des structures syntaxiques de la langue[3], et nous semble en réalité beaucoup

[1] Ainsi, les traductions par "le fait que" ne rendent pas suffisamment compte de la différence essentielle existant entre situation Sit_H désancrée ("le fait que tu viennes demain"), et Sit_H ancrée en Sit_o ("le fait que tu es venu hier"). Lemaréchal (1992 : 21) a tort, selon nous, de se contenter de parler, pour le français ou le turc, d'*opposition modale*, à l'intérieur d'un seul et même schéma d'*orientation vers l'action*. En reprenant les catégories de Dik (1989 : 46), il vaudrait mieux distinguer une orientation vers un "State of Affairs" (Sit_H désancrée, turc /-mE/), et une orientation vers un "Possible Fact" (Sit_H ancrée, turc /-dIk/), supérieur au précédent d'un niveau de prédication ($\in Sit_o$). Voir pour cela § 4.1.2, p. 75.

[2] Les deux derniers exemples seront commentés plus loin.

[3] L'ordre syntaxique (VOS, VSO…) des constituants aura par exemple des interférences avec certaines contraintes discursives (thème-rhème, etc.), qui ne sont pas sans influence sur la structure des prédications.

moins essentielle qu'on n'a bien voulu le croire jusqu'à présent, pour comprendre les mécanismes en jeu[1]. Si l'on consent à élargir les frontières de la linguistique au-delà de la syntaxe, on comprendra que le fonctionnement fondamental de la langue est discursif et énonciatif, les configurations syntaxiques s'ajustant toujours à celui-ci. Ainsi, pour bien concevoir le phénomène que nous étudions ici, il faut se déprendre des déséquilibres apparents apportés par la traduction dans diverses langues – comment une complétive sujet peut-elle se traduire par une complétive objet, comment une protase de conditionnelle peut-elle se traduire par un nom topicalisé ? – pour définir les opérations fondamentales, d'ordre discursif et énonciatif, qui sont à l'œuvre dans les énoncés. Avant de revêtir la forme d'une complétive ou d'un nom verbal, d'une conditionnelle ou d'une phrase juxtaposée, Sit_H est *d'abord* la représentation mentale d'une situation fictive, susceptible en tant que représentation d'entrer dans n'importe quelle (?) prédication énonciative. Ensuite, c'est la nature de la prédication, et surtout sa structure formelle (intonation, forme propositionnelle, forme nominale, structure phrastique, etc.), qui donnera tel ou tel visage à Sit_H. Mais à cette représentation mentale, on aurait tort de donner comme intrinsèques des caractéristiques qui lui sont finalement extrinsèques, et dépendent de diverses structures imbriquées (morphosyntaxe de la langue, situation discursive, etc.). L'important, et en tout cas le point commun entre tous les usages de Sit_H, est précisément le fondement cognitif du langage, fonctionnant par représentations mentales et par leur mise en relations dans le discours.

Cependant, nous n'avons pas fait le tour de tous les emplois de la FH. La valeur dite "passive", qui la fait apparaître lors de la *thématisation du non-sujet*, sera analysée plus loin, et nous renvoyons par ailleurs à la solution judicieuse proposée par Lemaréchal en termes d'orientations de propositions[2]. Mais la FH peut également être employée seule dans certains types d'énoncés, comme les injonctions, ce qui remettrait en question notre idée que cette forme constitue un subordination énonciative. Nous allons donc examiner la question générale des énoncés injonctifs et exclamatifs.

3.4. Injonction, exclamation, assertion.

3.4.1. Orientation, injonction, marquage prosodique

Le cas de l'injonction en palau semble un contre-exemple à l'idée que la forme "hypothétique" (FH) marquerait fondamentalement une subordination énonciative ; et c'est d'ailleurs l'argument employé par Lemaréchal (1991 : 206) pour refuser de voir dans la FH une simple marque de subordination[3]. En réalité, il confirme notre idée, en nous permettant du même coup de mieux comprendre le phénomène général de l'injonction et de l'exclamation.

---

[1] Bien qu'elle suive l'exposé de nos différences avec Lemaréchal, notre présente critique ne le vise pas nécessairement. Celui-ci semble d'ailleurs exprimer la même insatisfaction devant les analyses micro-syntaxiques, qui restent aveugles à la "partie du sens véhiculée globalement par des segments complexes, sans qu'on puisse l'assigner à aucun constituant précis." (1992 : 33). Voir aussi sa théorie des "boîtes noires" sémantico-syntaxiques (Lemaréchal 1996).

[2] Nous examinerons la question en § 4.5.4.2, p. 105. Cf. Lemaréchal (1989 ; 1991 : 203-232 ; 1992). En voici le schéma simplifié : si le patient est thématisé, celui-ci entre dans une *relation d'équivalence lâche* avec un segment à la FH, donc orienté vers l'action ; il s'agit de l'orientation en QUE, capable de marquer en fait une déorientation. On a ainsi quelque chose comme "bière, (c'est) le boire de Droteo", soit le schéma $<y = Sit_H>$. De façon très intéressante, c'est le patient, et non l'agent, qui est préférentiellement défini par le procès où il est impliqué – phénomène attesté par ailleurs, voir notamment Iljic (1987 b : 294).

[3] En réalité, ce qu'il appelle "subordination" correspond à ce que nous avons baptisé "hypotaxe" ; et s'il est sensé de ne pas voir dans un impératif une marque d'hypotaxe, nous voudrions montrer dans quelle

On observe souvent, à travers les langues, que l'injonction prend la forme d'une proposition "orientée vers l'action" ; dans notre terminologie, nous dirons que la partie segmentale des énoncés injonctifs consiste souvent dans la simple construction d'une situation fictive Sit_H, sans qu'aucune autre prédication ne vienne apparemment l'englober pour former un énoncé complet. Lemaréchal[1] cite ainsi le palau :

(73) m-o-lím a kərú -m !
tu-bois+FH SBS médicament ton !
Bois ton médicament !

ou bien la base verbale du tagalog (Philippines), qui équivaut normalement à un nom d'action :

(74) alis !
départ !
Pars !

ou encore les formes verbales du français orientées vers l'action, c'est-à-dire construisant une situation Sit_H :

(75) faire chauffer l'huile…
qu'il entre !
départ à 17h30
exécution !

On pourrait encore citer le Narratif (Aoriste) du wolof, employé aussi bien comme aoriste de récit, conjugaison interrogative, exclamative, injonctive :

(76) mu duggsi !
il+AOR entrer
Qu'il entre !

(77) ma xol téeré bi!
je+AOR regarder livre le
Laisse-moi voir le livre !

Or, la question qui se pose est la suivante. Puisque toutes ces formes ne constituent pas un impératif proprement dit, mais normalement ne font rien d'autre, dans le système de la langue, que construire la représentation d'une situation Sit_H décrochée de Sit_o, **d'où vient la valeur d'injonction**, de visée, de volition, que reçoit l'interprétation de chacun de ces énoncés **?** Une première réponse pourrait être : la **simple mention de Sit_H**, situation décrochée de Sit_o, suffit à la présenter comme une situation désirée, en vertu d'un sème de visée qui serait inhérent à Sit_H. Or, outre que rien ne prouve l'existence d'un tel sème, un contre-exemple est tôt fourni, par exemple, dans le cas de l'aoriste de récit du wolof : la proposition de (76) pourra très bien fournir telle quelle, dans une narration, la représentation d'un événement[2] ("il entra"), et ce sans aucun sème de visée.

La valeur désidérative est donc à rechercher ailleurs que dans la seule *énonciation* d'une forme orientée vers l'action : elle provient de l'**intonation**. L'injonction et l'exclamation nous donnent ainsi l'occasion d'illustrer notre conception de la valeur du contour prosodique : selon nous, comme l'admettent de plus en plus de linguistes – du moins en principe –, les marques suprasegmentales sont des marques linguistiques à part entière, véhiculant le même type d'information que n'importe quel morphème. Cependant, nous regrettons de ne pouvoir asseoir nos hypothèses sur un véritable travail d'analyse

mesure on peut y parler de subordination énonciative.

[1] Cf. Lemaréchal (1989 : 162 ; 1992 : 22 ; 1994 : 98).

[2] Cf. 3.2.2, p.44. De même, en latin, l'infinitif est employé aussi bien comme aoriste de récit (infinitif de narration) que dans l'exclamation ou certaines injonctions.

prosodique effectué scientifiquement : nous remettons cette étude à plus tard. En revanche, nous admettons ici qu'il existe au moins un intonème d'injonction (I.I.), et au moins un intonème exclamatif (I.E.), distincts dans les deux cas de l'intonème d'assertion (I.A.)[1]. Concernant le problème de l'injonction, notre idée est qu'un énoncé comme (74), pour être correctement interprété, ne doit pas être compris comme constitué du seul nom d'action "alis" (départ), mais de celui-ci combiné à un intonème d'injonction (I.I.)[2]. On obtient donc le schéma :

(78) Sit_H + [I.I.] → "je t'ordonne de faire en sorte que s'actualise Sit_H"

Ceci dit, on aimerait mieux comprendre la fonction énonciative que joue [I.I.] dans la construction de l'énoncé injonctif, et le statut exact de Sit_H : peut-on toujours parler de subordination ? L'injonction est-elle un énoncé complet, et si oui, qu'est-ce qui lui donne sa complétude ? Pour y répondre, nous allons nous permettre une digression du côté d'une théorie de la prédication.

3.4.2. Prédication explicite et implicite

Nous partirons d'une situation de communication gestuelle ordinaire, celle du pointage déictique. Pour cela, nous opposerons deux situations, ou plus exactement deux énoncés gestuels identiques, et ne différant que par la situation Sit_o dans laquelle ils s'insèrent.

(79 a) Michel est assis seul dans le salon. Soudain Roger sonne et entre.
Michel pointe du doigt vers un fauteuil inoccupé.

(79 b) Michel et Roger sont tous les deux assis dans le salon.
Michel pointe du doigt vers un fauteuil inoccupé.

Bien que le contenu de l'énoncé soit le même dans les deux cas, une différence fondamentale sépare ces deux cas de figure. Car tandis que l'énoncé gestuel de (79 a) sera parfaitement compris par Roger, comme une injonction du genre "assieds-toi donc", (79 b) a de grandes chances de rester en suspens, sans être compris. Or c'est cet exemple qu'il est très instructif d'analyser, pour mieux comprendre (79 a), et le phénomène de la prédication en général.

(79 b) n'aboutit pas en tant qu'acte de communication, car Roger n'a pas pu interpréter le geste de Michel. Cependant, il est faux de dire que (79 b) n'a rien accompli du tout : par ce moyen, Michel vient d'attirer l'attention de Roger sur un objet particulier. La relation entre les deux sujets s'est profondément modifiée entre le début et la fin de (79 b) : Michel a accompli un certain acte – la désignation d'un objet –, avec pour effet premier de créer une attente chez Roger. Celui-ci, en effet, attend de savoir ce que son interlocuteur a voulu lui signifier par ce geste, et pourra éventuellement le lui demander verbalement, par des formules qui ne trompent pas :

(80) Oui, eh bien quoi ? Qu'est-ce qu'il a ce fauteuil ? Où veux-tu en venir ?
Qu'est-ce que tu veux en dire ?

Il est clair que Roger a enregistré l'acte de désignation de Michel (cf. "ce fauteuil"), et qu'il a donné à l'objet en question le statut énonciatif d'un Sujet en attente de Prédicat. L'acte de désigner un objet x n'accomplit donc en lui-même rien d'autre que de poser x comme un terme devant rentrer dans une prédication.

Pourtant, dans (79 a), en accomplissant le même geste, Michel semble accomplir un acte complet de communication, puisqu'il peut être interprété par Roger – celui-ci peut

[1] Cf. notamment les courbes obtenues sur Unice et Prozodik, dans Morel & Delomier (1995 : 96-102), et les analyses proposées dans Morel (1995), Morel & Delomier (1995 : 136).

[2] De futures analyses pourront éventuellement juger judicieux d'ajouter d'autres marques à la description d'un tel énoncé : le débit, l'intensité, l'énonciation elle-même, les caractères de Sit_o, de S_o, etc.

s'asseoir, ou s'exclamer "Non merci, je ne fais que passer pour dire bonjour." C'est donc que (79 a) est pris pour un énoncé complet, un Sujet ("ce fauteuil") pourvu d'un Prédicat ("je te le propose pour que tu t'y assoies"). D'où vient donc ce Prédicat, puisque ce n'est manifestement pas du geste de désignation en lui-même ? La réponse est claire : **le Prédicat est calculé à partir de la situation Sit_o**. Voici comment nous pouvons reconstituer le calcul accompli par Roger : Michel accomplit un geste de désignation, propre à construire un thème discursif, ou Sujet en attente de Prédicat ; si aucun prédicat (sous forme gestuelle ou linguistique) n'apparaît dans la suite immédiate, Roger cherche à calculer celui-ci à partir des données du contexte (Sit_o). Plus précisément, Roger parcourt l'ensemble des **prédicats probables** susceptibles d'être articulés à ce Sujet ; ces prédicats sont organisés non pas en une classe homogène, mais sous la forme d'une hiérarchie de vraisemblance ; celle-ci est calculée par la combinaison entre une situation socio-culturelle marquée (ici l'hospitalité à l'égard d'un ami qui pénètre dans mon domaine privé), et un objet de cette situation, isolé cognitivement par un acte de désignation, et lui aussi marqué par des propriétés physico-culturelles (un fauteuil). Il s'agit d'un **calcul sur des *topoï*** [1] : quels sont, parmi l'ensemble des *topoï* associés à cette situation, ceux qui sont plus particulièrement associés à l'objet fauteuil ? Il apparaîtra ainsi que les "règles" de l'hospitalité prescrivent de mettre à l'aise son hôte, et le *topos* le plus saillant associé à l'objet "fauteuil" est "meuble où l'on s'assied", ce qui d'ailleurs renvoie à un autre *topos* : "on est plus à l'aise assis que debout", etc. En sorte que Roger pourra aisément calculer un prédicat probable à partir du seul Sujet désigné par Michel, et des données de la situation.

On notera d'ailleurs que c'est souvent là que se faufilent les malentendus, qui sont presque toujours des erreurs d'interprétation d'un énoncé ambigu. En l'occurrence, Roger peut se tromper en rétablissant le prédicat "je t'invite à t'y asseoir", alors que Michel s'attendait à ce que Roger déduise plutôt un prédicat comme "Regarde ce fauteuil comme mon chien l'a abîmé", ou "Admire ce fauteuil, il est tout neuf". De même, un changement dans la situation de départ changera nécessairement la hiérarchie des prédications vraisemblables : ainsi, si Roger, artisan orpailleur de chaises, a promis qu'il passerait réparer un fauteuil dont son ami Michel lui a parlé une heure auparavant, le prédicat le plus vraisemblable à tirer de (79 a) sera "(ce fauteuil,) c'est celui que tu dois réparer". Enfin, on notera qu'une protestation comme (80) n'apparaît pas directement à la suite de (79 b), mais marque en réalité un échec dans le calcul des prédicats possibles : Roger a épuisé les vraisemblances immédiates, et se résigne à demander à Michel de donner la solution lui-même ; en (80), pour ainsi dire, Roger "donne sa langue au chat".

En somme, si (79 a) peut être interprété par Roger – comme d'ailleurs l'escompte Michel en accomplissant ce geste –, c'est par la combinaison d'au moins trois données :

1. l'acte de désignation accompli par le geste de Michel ;
2. l'instruction implicite[2] "étant donné ce Sujet, à toi de rechercher le Prédicat le plus vraisembable" ;
3. les données de Sit_o, hiérarchisées sous formes de *topoï*.

[1] Cf. Anscombre (ed. 1995). C'est une systématisation de ce que Searle (1975 : 73) appelle "informations d'arrière-plan".

[2] Le plus intéressant est l'origine de cette "instruction implicite". Nous pensons qu'elle n'est pas de nature proprement linguistique, mais qu'elle est le produit d'une tendance psychologique à résoudre les incertitudes et à combler les vides laissés par un Sujet en attente d'un Prédicat : c'est la seule façon de donner un sens au geste de deixis. Voir nos analyses p.102 sqq, et aussi p. 109.

Mais il importe de souligner que ce n'est pas le geste lui-même qui crée, à lui seul, la complétude de l'énoncé : il ne fait jamais que désigner un objet. Nous pouvons en déduire une règle essentielle pour l'étude de la communication : **la complétude d'un énoncé n'est pas nécessairement inscrite dans sa forme, mais peut résulter d'un calcul extérieur** à cet énoncé.

3.4.3. Les prédicats implicités : quelques applications

Ce schéma permet par exemple de résoudre aisément le problème des questions oratoires. En demandant

(81) Qu'y a-t-il au monde de plus agréable que de se baigner sur une plage de sable fin ?

je pose une question qui en elle-même est irrésolue, en attente de réponse, c'est-à-dire en attente d'une prédication assertive de la part de S'_o, mon coénonciateur. Et j'escompte que la situation Sit_o, telle que je la reconstitue, imposera à S'_o comme évident le prédicable que je veux lui faire tirer, en l'occurrence "(il n'y a) RIEN (de plus agréable…)".

On pourrait également appliquer ce principe de **rétablissement implicite des prédicats** au problème des réponses dites elliptiques, qu'on a toujours du mal à analyser comme un énoncé nominal en français :

(82) a – (Qui c'est qui t'a dit ça ?)
b – Le facteur.

Nous refusons, d'une part, de rétablir toute une séquence linguistique qui serait prétendûment effacée ou sous-entendue ("…m'a dit ça"), ce qui est toujours artificiel et sujet à caution ; mais nous n'allons pas non plus jusqu'à faire de ce syntagme nominal une séquence qui serait en elle-même douée de propriétés prédicatives, comme pourraient le suggérer les langues dites "omniprédicatives" comme le nahuatl[1]. Selon nous, dans les langues comme le français où une "partie du discours" comme le substantif n'est pas apte à constituer un prédicat[2], (82) ne peut pas être expliqué par une prédicativité intrinsèque du SN ; et pourtant, cet énoncé étant reconnu comme complet, il faut bien admettre que **la prédicativité existe** : elle est donc **extérieure** au segment "le facteur". On retrouve alors les trois phases que nous avions identifiée pour les énoncés monogestuels :

1. (82 b) construit un objet x (=le facteur), en lui-même non prédicatif, comme un Sujet en attente de Prédicat ;
2. l'intonation assertive en fin d'intervention signale que ce prédicat ne sera pas donné par S_o, et que son interlocuteur S'_o doit se contenter de ce Sujet, pour rétablir lui-même le prédicat d'après la situation d'énonciation.
3. Ce travail de reconstitution, dans des cas comme (82), ne pose aucun problème : Sit_o présente un prédicable plus saillant que tous les autres, comme en suspens dans l'air, et constitué par la question immédiatement précédente [( ) m'a dit ça], ou [celui qui m'a dit ça est ( )].

Ainsi, en (82 b), S_o ne fait en réalité qu'activer un terme x ; la complétude de l'énoncé est obtenue par un calcul externe, calcul suggéré par le contour prosodique de l'intervention, et accompli en référence à Sit_o.

[1] Voir Launey (1994), et notamment son paragraphe "Contre l'ellipse et pour la rhématicité" (p.56), où il met en parallèle, sur ce point, le français et le nahuatl.

[2] Cf. Lemaréchal (1989), qui parle plus précisément ici de "super-partie du discours".

3.4.4. Exclamation

Finalement, nous en arrivons aux cas analogues de certains énoncés exclamatifs et injonctifs. On sait que ceux-ci se caractérisent par la possibilité, rare dans une langue comme le français, d'être seulement constitués par un groupe nominal – qu'il s'agisse d'injonctions :

(83) la fenêtre !

(84) exécution !

(85) ton travail !

ou d'exclamations :

(86) putain la bagno::le !

(87) le salaud !

(88) saperlipopette ! mon portefeuille !

Ici aussi, la partie segmentale de ces énoncés ne consiste guère qu'en un groupe nominal, normalement dépourvu, en français, de propriétés prédicatives[1]. On dira donc que le prédicat est à chaque fois calculé en référence à des données non-segmentales, à commencer par un contour prosodique particulier. Cette fois-ci, l'intonation particulière de ces énoncés, respectivement injonctive et exclamative (surprise, indignation, etc.), ne donne pas le même type d'instruction que l'intonation conclusive de (82 b) : il ne s'agit pas de rétablir une prédication assertive, mais de reconstituer une prédication que l'intonation indique respectivement comme injonctive, ou exclamative. Concernant (83), on aura ainsi le schéma tripartite :

1. (83) construit un objet x (= la fenêtre), en lui-même non prédicatif, comme un Sujet en attente de Prédicat ;
2. l'intonation injonctive donne à S'_o l'instruction de chercher dans la situation d'énonciation un **ordre** que S_o pourrait vraisemblablement lui présenter à propos de ce terme x ;
3. si la situation s'y prête, S'_o reconstituera une prédication injonctive "(x) ferme-la", ou bien "(x) ouvre-la", ou "(x) passe-la moi" (entre deux ouvriers qui posent des fenêtres), etc.

De même, l'exclamation (86) donne pour instruction de reconstituer une prédication (elle est grande / belle / abîmée / étonnante à divers égards), et de conférer à ce prédicat une valeur de haut degré[2], centrée modalement sur S_o.

Or c'est le même fonctionnement qui est à l'œuvre, selon nous, dans les énoncés exclamatifs et injonctifs qui se présentent segmentalement comme une proposition "subordonnée", soit sous forme hypotactique soit sous les traits d'une interrogation :

(89) Qu'elle est belle !

(90) Comme il chante fort !

(91) Qu'est-ce que tu as changé !

On observe ainsi, en latin, la proposition infinitive dans les exclamatives :

(92) Romae tē nōn fore !

[1] Nous ne parlons pas de la prédicativité logique qui caractérise, selon Quine, les noms eux-mêmes ; mais de la non-prédicativité des syntagmes nominaux, ou substantifs. Voir Lemaréchal (1989).

[2] Cf. Culioli (1974).

Rome+LOC toi+ACC NEG être+FUT
(dire) que tu ne seras pas à Rome ![1]

(93) Mē -ne inceptō dēsistere victam
moi+ACC INT dessein+ABL renoncer vaincue+ACC
nec posse Ītaliā Teucrōrum āvertere rēgem !
et+NEG pouvoir Italie+ABL Teucres+GEN éloigner roi+ACC
Quoi ! Moi, renoncer, vaincue, à mon dessein,
et ne pas pouvoir détourner de l'Italie le roi des Teucères ?! [2]

et dans certaines injonctions, comme les recettes de cuisine :

(94) … postea inde iusculum frigidum sorbere et ipsam brassicam ēsse.
… puis en absorber le bouillon froid, et manger le chou lui-même.[3]

Hélène Vairel-Carron, dans sa thèse, souligne la **dépendance énonciative de toute la proposition**, qui se présente en fait comme un **terme en attente de prédicat** : selon elle, les caractéristiques de la proposition infinitive (*accusativum cum infinitivo*) "signalent la position d'objet qu'occupent les éléments perçus et énoncés par rapport au sujet pensant qui les énonce" (1975 : 142). Dans tous ces cas de figure, on interprétera donc la séquence segmentale comme l'évocation d'une situation Sit_H, prise comme terme dans une prédication qui lui est externe ; celle-ci est obtenue par un calcul à partir de l'intonation et de la situation d'énonciation. Comme le dit Lemaréchal, l'énoncé exclamatif (89) "est à comprendre comme un *le fait qu'elle est belle* [proposition substantivée orientée vers l'événement] où l'assertion (*elle est belle*) est devenue le sujet d'un prédicat de vérité signifié ici par l'intonation exclamative" (1989 : 196) – nous proposons une analyse semblable, en refusant cependant d'employer ici les termes "assertion" et "prédicat de vérité". Il s'agit plutôt d'une prédication modale de haut degré, portant sur un substantif Sit_H : on a modulation sur "(le fait) qu'elle est belle !" = "sa beauté !", sur le même modèle que "(waaw) la meuf !" ou "(putain) la gueule que tu fais !". C'est ce qu'illustre le tagalog :

(95) ang ganda n- ang dalaga !
la beauté GÉN la fille
La beauté de la fille !
Que cette fille est belle !

3.4.5. Injonction

Le schéma est parallèle pour **l'injonction** : en utilisant des formes de propositions orientées vers l'événement lui-même, S_o évoque ou construit[4] une situation fictive Sit_H, décrochée de Sit_o, et c'est l'intonation – plutôt que la situation[5] – qui présente Sit_H comme

[1] Cicéron, *Lettres à Atticus*, V, 20, 7. Ernout & Thomas (1953 : 272) supposent, à tort, un verbe sous-entendu, comme *dīcendī* ou *cōgitandī*, ce qui d'ailleurs ne résout pas le problème de l'incomplétude de ce gérondif au génitif, laissé comme en suspens – cf. l'anacoluthe, fréquente en français : "dire que…!", "quand je pense…!"

[2] Virgile, *Enéide*, I, 37.

[3] Caton, *De agri cultura*, 156, 7.

[4] Cette situation Sit_H, en tant que terme analogue à un objet désigné par un substantif, pourra dans certaines langues subir le même type d'opérations de détermination que les noms. Nous avons ainsi montré (François A. 1994) que le grec ancien marque différemment le verbe impératif selon que S_o veut construire une nouvelle situation Sit_H (cf. l'article indéfini *un* en français dans "achète un journal"), ou bien évoquer une situation préconstruite (à la manière de la réidentification opérée par l'article défini *le* dans "achète le journal"). Dans le premier cas, on relève un thème d'aoriste, et dans le second un présent. Nous renvoyons à notre mémoire pour les nombreux exemples illustratifs, notamment Euripide, *Médée*, v. 693 / 695.

[5] Ce sont parfois les "circonstances d'interlocution" qui sont invoquées, assez vaguement d'ailleurs, pour

une situation voulue, visée par S_o, et intégrée dans une injonction. C'est par ce biais que Sit_H est repérée par rapport à la situation d'énonciation et à son sujet, en sorte qu'une injonction, considérée non plus seulement dans sa partie segmentale (énonciativement incomplète), mais munie de son intonation et des coordonnées de Sit_o, peut être analysée comme un **énoncé complet**. Voilà qui souligne, s'il en était besoin, la nécessité de considérer les marques suprasegmentales, d'une part, et d'autre part les coordonnées énonciatives, sinon au même niveau que les marques morphosyntaxiques, du moins comme strictement **intralinguistiques**.

Certains emplois latins du subjonctif à valeur soit exclamative, soit injonctive, soit optative, vont dans le même sens. Ainsi, dans

(60 a) volo venias.
je-veux tu-viens+IRR
je veux (que) tu viennes

déjà cité, il apparaît que le subjonctif, dans la mesure où il ne fait qu'évoquer une situation fictive Sit_H, marque sinon une hypotaxe syntaxique, du moins une subordination énonciative : il comporte l'instruction de rechercher une prédication supérieure (visée, etc.) susceptible d'intégrer Sit_H. Or cette prédication de visée ne peut se trouver que dans le verbe principal "volo", par ailleurs transitif direct et en attente de complément ; en effet, comme nous venons de le montrer, l'explication faisant appel à une parataxe

(60 b) volo ; venias !
je-veux ; tu-viens+IRR
j'ai un désir ; ah ! si tu pouvais venir !

ne tient que si l'on maintient une intonation autonome d'exclamation sur P2 – ce qui est manifestement exclu, du moins en synchronie, pour (60 a). En d'autres termes, cet énoncé du latin classique, sous ses dehors de "subordination non marquée", comporte en réalité trois véritables marques de subordination énonciative : d'une part, la valence transitive de V1 ; d'autre part, le subjonctif sur V2 ; enfin, l'absence d'intonation exclamative sur P2 (qui seule aurait pu rendre autonome cette phrase), et inversement l'intonation cohésive[1] entre P1 et P2.

On comprend mieux désormais pourquoi, en latin comme en wolof ou en palau, c'est la même forme (infinitif et subjonctif, aoriste, forme "H"), orientée vers l'événement de Sit_H, qui apparaît dans les exclamatives, les injonctives, les narrations ou dans les protases conditionnelles. Nous dirons donc que toutes ces formes marquent, **non pas une hypotaxe syntaxique** – puisqu'elles peuvent constituer une phrase morphosyntaxiquement complète –, **mais une subordination énonciative** : il s'agit à chaque fois de **décrire une situation fictive Sit_H, décrochée de Sit_o, pour la faire entrer dans une prédication externe, qui l'englobe et l'intègre dans un énoncé complet**, ancré en Sit_o.

expliquer une autre forme d'incomplétude liée aux énoncés injonctifs, à savoir l'absence fréquente de marque de deuxième personne du singulier : cf. Hagège (1985 : 294), critiqué dans François A. (1994 : 31). L'analyse proposée par Lemaréchal (1994 : 114) est beaucoup plus précise.

[1] Cette intonation cohésive est – à tort – le seul argument retenu par Chaker (1985) pour justifier la subordination dans des cas semblables en berbère.

4. L'ENGAGEMENT DE L'ÉNONCIATEUR

Nous venons de voir qu'une phrase syntaxiquement complète, si elle consiste à construire une situation Sit_H décrochée de Sit_o, doit être considérée comme énonciativement incomplète : nous parlons dans ce cas de **subordination énonciative**. Cependant, nous allons examiner maintenant un autre type de subordination, où une phrase P1 doit être considérée comme énonciativement dépendante d'une autre phrase P2, alors même que P1 construit une prédication qui est **ancrée en Sit_o**. C'est que, comme nous l'avons montré ci-dessus[1], un énoncé est énonciativement complet s'il intègre les deux prédications suivantes :

1. ancrage dans la situation **Sit_o**,
2. rapport au sujet énonciateur **S_o**.

Dès lors, une phrase satisfaisant au premier repérage mais pas au second, sera également dite subordonnée. Après avoir observé les cas de **subordination situationnelle**, nous allons maintenant examiner le fonctionnement de la **subordination subjective**.

4.1. Les propositions vraies et la nominalisation

4.1.1. Suffixes d'hypotaxe en turc

Comme il se doit, nous privilégierons les exemples de parataxe, dans lesquels cette forme de subordination n'est pas marquée segmentalement, en sorte qu'on a affaire à des phrases complètes, mais des énoncés incomplets. Mais son marquage sous forme d'hypotaxe syntaxique est tout à fait courant, comme on l'observe, par exemple, dans l'opposition entre les deux suffixes subordonnants du turc *-mE* et *-dIk*. Le premier marque qu'une prédication p_H construit une situation fictive Sit_H, décrochée de Sit_o, comme dans :

(96) Paris -'e gel -me -niz -i ist -iyor
Paris CAS venir IRR votre ACC vouloir PRS+3SG
[*Il veut votre venue à Paris*]
Il veut que vous veniez à Paris

Le suffixe *-mE*, que nous étiquetons "IRREALIS", est appelé "suffixe de Nom d'Action Général" par Bazin[2], qui lui assigne pour fonction d'exprimer "l'action dans sa généralité". Il s'oppose en cela au suffixe *-dIk* de "Nom Verbal Complexe" (NVC), censé exprimer "une action réelle : soit réalisée présentement, soit réalisée dans le passé", comme dans :

(97) Paris 'e gel -diğ -iniz -i bil -iyor
Paris CAS venir NVC votre ACC savoir PRS+3SG
[*Il sait votre venue à Paris*]

[1] Cf. (15) en § 2.2.4, p.31

[2] Bazin (1978 : 115), cité par Lemaréchal (1992 : 18). Dans tous les exemples, nous avons pu retoucher le mot-à-mot ou la traduction.

Il sait que vous êtes venus à Paris.

Nous ne sommes pas convaincus par la terminologie de Bazin ("général"/ "complexe"), qui ne fait pas ressortir nettement la différence entre les deux suffixes hypotactiques. Selon nous, ***-mE*** donne pour instruction de construire mentalement une situation fictive Sit_H, désancrée de Sit_o, et vérifiant la prédication p_H <vous venez à Paris> : il s'agit de poser un monde possible défini par p_H, et qu'on présente explicitement comme un monde différent du monde réel, un monde contrefactuel, ou du moins dont rien n'est dit sur son rapport exact à Sit_o – d'où la description quelque peu maladroite "action dans sa généralité". Cette Sit_H est alors incluse dans une prédication supérieure, en l'occurrence de visée ("il veut (l'actualisation de) Sit_H"), au même titre qu'un substantif – puisque c'en est précisément un. C'est typiquement un cas de subordination situationnelle, que nous avons étudié dans tout le chapitre précédent, et qui peut être marqué, selon les langues, par une conjugaison particulière (subjonctif, infinitif, aoriste, FH en palau, etc.), par l'intonation, ou par la combinaison complexe de plusieurs de ces marques.

En ce qui concerne ***-dIk***, il faut admettre que la situation Sit_H de départ, vérifiant la même prédication p_H <vous venez à Paris>, reçoit **une détermination supplémentaire**, puisqu'elle est marquée comme une situation réelle, ayant effectivement eu lieu (dans le présent ou le passé). Autrement dit, *-dIk* marque le **repérage de Sit_H par rapport à Sit_o** : on a

(97') $< Sit_H (p_H) > \underline{\in} [Sit_R \underline{\in} Sit_o]$

C'est ce qui est marqué couramment par un indicatif en français – et ce n'est pas un hasard, nous y reviendrons, si l'on trouve là une structure plus proche de celle de l'assertion. Ainsi, *-dIk* marquerait une proposition comme "vraie" – si toutefois la question de la *vérité / véric*onditionalité* est pertinente dans l'étude du langage, ce dont nous doutons. Mieux vaut dire que *-dIk* marque une proposition qui **pourrait faire l'objet d'une assertion par le même énonciateur** : ainsi, (97) présente comme vraie l'assertion éventuelle "vous êtes venus", ce qui n'est pas le cas de (96).

Cependant, on aurait tort de faire de *-dIk* un opérateur de vérité ni même d'assertion. En effet, *-dIk* ne signale une proposition comme vraie que dans certaines conditions, à savoir lorsqu'elle est le complément d'un verbe dit **implicatif**[1], comme le verbe *savoir* à la forme affirmative positive : un énoncé comme "je / tu /… sais que P" implique la vérité de P. Or on retrouve le même suffixe dans une complétive objet d'une proposition P2 non implicative, comme dans :

(98) Öyle bir yer -in ol -up ol -ma -dığ -ın -dan
tel un endroit GÉN être GÉR être NÉG NVC son ABL
emin değil -im.
sûr ne-pas-être 1SG
[*Je ne suis pas sûr de l'existence ou de la non-existence d'un tel endroit.*]
(P1) Qu'un tel endroit existe ou non,
(P2) je n'en suis pas certain.[2]

Ainsi, on ne peut pas dire que *-dIk* donne automatiquement à la proposition P1 qu'elle marque une valeur de vérité ou d'assertion. Pourtant, P1 semble alors plus proche d'un énoncé assertif, dans le sens où, comme on le ressent intuitivement, c'est directement sur le contenu propositionnel de P1 que porterait une assertion, si on voulait en énoncer une.

[1] Cf. Givón (1990 : 520).

[2] Exemple extrait de O. Pamuk, *Sessiz Ev* (La maison du silence), Iletişim Yayınları, Istanbul (1995 : 235).

4.1.2. Grammaire Fonctionnelle et Théorie des Opérations énonciatives

Il est intéressant, dans ce cas de figure, de recourir à une distinction fondamentale proposée initialement par Vendler (1967) entre "Events" et "Facts", et reprise par Dik dans sa structure stratifiée de la proposition[1]. Celui-ci oppose deux types d'entités logico-sémantiques observables dans les énoncés :

1. le "**State of Affairs**" (SoA), correspondant aux "Events" de Vendler, aux entités du Second Ordre de Lyons[2], au suffixe turc *-mE*, et plus ou moins précisément à notre situation fictive Sit_H désancrée en Sit_o ;
2. le "**Possible Fact**" (PF), comparable respectivement aux "Facts" et aux entités du Troisième Ordre, marqué par le suffixe *-dIk* du turc, et qui fait l'objet de ce chapitre.

Le PF n'est pas nécessairement vrai ni asserté, mais c'est lui qui seul peut être directement asserté. Car l'originalité de Dik, on le comprend, n'est certes pas d'opérer une distinction déjà proposée par d'autres avant lui ; mais c'est de présenter ces deux entités comme incluses l'une dans l'autre, dans une représentation formelle systématique de la construction d'une proposition (*clause*). En effet, le SoA est inclus dans le PF comme un terme dans une prédication – ce que l'on peut également formuler en disant que le PF est supérieur au SoA d'un niveau de prédication dans la structure de l'énoncé :

(99)

order	*type of entity*	*structural unit*
1	entity	term
2	state of affairs	predication
3	possible fact	proposition
4	speech act	clause

Comme on le voit sur ce tableau[3], le PF inclu le SoA comme celui-ci inclut un terme x dans une prédication simple. Nous retrouvons alors le même type d'**emboîtement de prédications** que celui que nous proposions ci-dessus[4] : nous pensons en effet qu'il est possible de reformuler la structure stratifiée de Dik en termes de repérages énonciatifs, inspirés au départ de la théorie de Culioli. Ainsi, on pourrait tenter d'établir le parallèle suivant avec notre propre définition de l'énoncé complet[5] :

(100) $\{ [< Sit_H (p_H) > \underline{\in} Sit_o] \underline{\in} S_o \}$

{ [< State of Affairs >] }
{ [Possible Fact] }
{ Speech Act }

Nous ne faisons ici que suggérer un parallèle entre ces deux théories, même si les différences de détail sont suffisamment nombreuses pour imposer la prudence. Reste que ces formules mettent clairement en évidence les procédés qui sont à l'œuvre dans l'assertion, mais aussi dans l'opposition des suffixes *-dIk* vs. *-mE* du turc.

---

[1] Dik (1989 : 247 sqq). Voir aussi notre note 1 p. 63.

[2] Lyons (1978 : 78 sqq).

[3] Tableau extrait de Dik (1989 : 50).

[4] Voir 2.2.4, p.31.

[5] En réalité, nous n'assumons pas pleinement l'imprécision du symbole "$\underline{\in}$" (est-repéré-par), dont il faudrait toujours expliciter le contenu exact. Mais le point le plus important est peut-être l'assignation à deux niveaux énonciatifs différents (plus ou moins confondus chez Culioli), du repérage situationnel ($\underline{\in} Sit_o$) et du repérage subjectif ($\underline{\in} S_o$). Ce dernier entretient des rapports complexes avec la notion d'acte de langage.

4.1.3. Logique vs. langage

D'un point de vue **logique**, le sujet énonciateur commence par construire des termes (1er ordre), et par les mettre en relation, dans un monde possible, au moyen d'un opérateur de prédication (2ème ordre) ; puis il ancre ce monde possible, en le situant par rapport au monde actuel (3ème ordre) ; enfin, de ce fait virtuel, il prédique personnellement la vérité (prédication du 4ème ordre).

D'un point de vue **linguistique**, la hiérarchisation semble inversée, ou en tout cas différente : il se trouve souvent que l'assertion soit marquée apparemment par la forme la plus simple d'une proposition[1], tandis que ce qui s'apparente à un "State of Affairs", logiquement premier, présente généralement une structure complexe, ou dérivée de cette proposition. A cette objection, car c'en est une, on peut donner plusieurs réponses. D'une part, il est discutable que la phrase assertive – puisque c'est de cela qu'il s'agit – soit morphologiquement dépourvue de marque : dans le cadre d'une syntaxe élargie[2], on considèrera l'intonème assertif, en français, comme un véritable morphème, au même titre, par exemple, que la conjonction *que* qui donnera à la proposition le statut de complétive. En sorte qu'aucune structure ne peut être vraiment dite dépourvue de marque ; il s'agit simplement de marques de nature différente.

Epistémologiquement, ensuite, il serait naïf de s'attendre à ce que les langues reflètent dans leur morphosyntaxe, en vertu d'une loi d'iconicité, la complexité croissante de ces constructions. Au contraire, il est tout à fait concevable que la grammaire code comme plus *simple* une construction qui est en réalité (i.e. logiquement / cognitivement) plus complexe, pour la simple raison, par exemple, qu'elle est plus fréquente, ou qu'elle est *fonctionnellement moins marquée* que ne le serait l'emploi de l'une de ses composantes. Si l'on peut se permettre une comparaison, le problème est le même pour le couple "maison" vs. "maison en chantier, charpente d'une maison" : bien que le premier terme se rapporte, dans la réalité, à un objet complexe qui présuppose le second, c'est lui cependant qui sera choisi pour désigner l'objet le plus construit ("une maison"), alors que l'élément plus simple, qui n'en est en fait qu'une partie, sera désigné par une périphrase ("la charpente d'une maison"). La raison en est que **la structure du langage ne reflète pas directement la structure du réel**[3], mais est façonnée par des contraintes de communication ; en l'occurrence, il est plus courant dans la communication, ou si l'on veut *moins marqué*, de désigner une maison achevée qu'une maison-en-chantier ; en sorte que c'est moins par des principes naïfs d'iconicité, que par une **théorie de l'information** ou de la communication, que l'on pourra rendre compte de la complexité / la simplicité des constructions syntaxiques.

Il en va ainsi des propositions : ce n'est pas parce que

(101) si tu es arrivé en retard

a l'air morphologiquement dérivé de

(102) Tu es arrivé en retard.

qu'il faut également y voir un dérivé sur le plan sémantique. On peut tout aussi bien arguer qu'une assertion comme (102), tout en étant logiquement / énonciativement plus complexe, est fonctionnellement d'un emploi courant et non-marqué ; tandis qu'une hypothèse comme (101), qui renverrait à un constituant logiquement plus simple qu'une

[1] Le /que/ assertif du gascon serait une exception notable. Il résulterait "d'un transfert à l'initiale du syntagme verbal de ce qui servait d'introductif propositionnel" (Bec 1983 : 168).

[2] Cf. p.17.

[3] Cf. Whorf (1956). Même si cette idée a révolutionné la linguistique dans le bon sens, elle semble victime de sa simplicité. Nous cherchons ici moins à la réfuter, qu'à la nuancer pour la rendre acceptable.

assertion (à savoir un "State of Affairs"), correspondrait à une opération linguistique plus rare, ou si l'on veut plus marquée. Ainsi, il n'y a aucune raison pour que la syntaxe reflète iconiquement les structures du réel ; si elle est façonnée par des principes physiques, c'est bien plutôt par **les contraintes spécifiques de la communication**.

4.1.4. Prédication chaude et froide

L'examen des suffixes du turc nous donne l'occasion de préciser une importante distinction, même si nous le ferons par le moyen d'une métaphore : prédication chaude vs. prédication froide. Le processus qui permet de passer de l'une à l'autre est au cœur du phénomène de la subordination, même s'il serait excessif de l'y réduire entièrement.

La logique de Quine, notamment, nous enseigne que l'opposition linguistique entre le nom et le verbe ne se superpose pas simplement au couple sujet / prédicat. En réalité, même si la partie du discours Nom est dépourvue de propriétés prédicatives dans la plupart des langues[1], Quine fait remarquer qu'un nom renvoie d'abord à un concept, lequel est un **prédicable logique** au même titre qu'un verbe. Ainsi, le syntagme nominal

(103 a) le chapeau

ne renvoie pas directement à un objet-chapeau considéré directement comme une entité (du premier ordre), mais à une construction. Celle-ci consiste à prédiquer la propriété notionnelle f_{ch} = "être-chapeau" d'une variable individuelle *x*, ce que l'on pourra représenter [f_{ch} (x)].

En réalité, la formalisation du SN considéré devra être plus complexe, car elle ne permet pas suffisamment de distinguer (103 a) d'un énoncé assertif comme

(103 b) c'est un chapeau

On a proposé, pour représenter (103 a), d'introduire un opérateur *iota*, qui permet de "transformer l'expression d'un prédicat [*f* (x)] en celle d'un sujet éventuel, (…) apte à figurer ainsi comme argument d'une nouvelle fonction *g*"[2]. On réécrira donc "le chapeau" à l'aide de cet opérateur :

(103 a') [(ι x) f_{ch}(x)],

soit "le *x* qui est-chapeau". En réalité, nous ne discuterons pas ici de ces questions de notation ; il est clair qu'on ne résout pas un problème de logique en introduisant un nouvel opérateur *adhoc*, même en s'efforçant par la suite[3] de le démontrer comme dérivé. De la même façon, Dik (1989 : 56) n'explique pas le fonctionnement de la détermination nominale, lorsqu'il décide de représenter les termes par des notations comme [d1x_i: *f*(x_i)], avec /d1/ mis pour "definite singular", etc.

Notre problème ici ne concerne donc pas la notation logique la plus adéquate du phénomène de subordination. Il s'agit simplement d'attirer l'attention, à la suite de Quine, sur le fait que toute expression lexicale référant à un terme, consiste à le construire au moyen d'une prédication sous-jacente. Ainsi, le syntagme (103 a) renvoie nécessairement à une assertion possible (103 b) – que cette assertion, bien sûr, ait lieu ou non dans la réalité[4]. Cependant, s'il nous arrive de parler dans les deux cas de **prédications**, il importe de voir la différence de nature qui sépare ces deux expressions : (103 b), que nous

[1] Excepté les langues que Launey (1994) appelle omniprédicatives ; voir aussi Lemaréchal (1989).

[2] Voir Blanché (1968 : 159-160).

[3] Cf. Blanché, *ibidem*.

[4] Il est clair que nous simplifions volontairement le propos, et ne précisons pas la différence, par exemple entre article défini et indéfini. L'essentiel est de voir que l'on construit toujours à partir d'une prédication possible du type *f* (x).

décrirons comme une **prédication chaude**, correspond à l'acte même d'attribuer une qualité à un terme, en faisant de cet acte la finalité principale de l'énoncé assertif. En revanche, un syntagme comme (103 a) est une **prédication froide** dans la mesure où, s'il consiste bel et bien à mettre en rapport un terme *x* et une propriété *f*, il n'en fait pas l'objet de l'énoncé : cette prédication est soit présupposée[1], c'est-à-dire renvoyée à une énonciation antérieure (même fictivement), soit en tout cas excentrée par rapport à la finalité de l'énonciation en cours. Notre remarque rejoint ici celles de Stéphane Robert sur la nécessité de différencier un syntagme comme "le livre de mon frère", et un énoncé assertif comme "mon frère a un livre", deux expressions qui apparemment mettent en œuvre la même "relation prédicative" (rapport de possession entre mon frère et un livre), mais que la théorie de Culioli distingue mal. S. Robert propose ainsi d'introduire[2] la notion de **nœud assertif**, ou **relation fondatrice d'assertion**, qui porterait sur la relation prédicative dans des énoncés comme (103 b), mais pas dans des syntagmes comme (103 a). Cette relation "domine hiérarchiquement toutes les autres", autrement dit toutes les autres structures prédicatives (froides) se retrouvent subordonnées à la prédication principale, la plus chaude, celle qui fait précisément l'objet de l'énonciation.

Pour prendre un exemple simple, un énoncé comme

(104) le skieur qui apparaît sur la photo *est allemand*

consiste en plusieurs prédications notionnelles portant sur le même terme *x* : f_1 = "être skieur" (="skier habituellement"), f_2 = "apparaître sur la photo", f_3 = "être allemand". Cependant, il est clair qu'elles n'ont pas toutes le même statut énonciatif, et que c'est f_3 qui constitue le nœud assertif, la prédication principale de cet énoncé. Les autres prédications seront dites "froides", non pas forcément parce qu'elles renverraient à une assertion préalable qui aurait eu le temps de se refroidir, mais parce qu'elles ne constituent pas l'enjeu de cette énonciation. Au passage, on remarquera qu'il existe différents procédés morphosyntaxiques pour marquer une prédication comme chaude ou froide. Face à une structure assertive du type *f* (x), on peut généralement trouver deux types de structures secondaires[3] : soit des parties du discours spécialisées dans la prédication froide, fondamentalement émancipées de la structure prédicative – cf. le *nom* "skieur" ; soit, lorsqu'aucune unité lexicale de ce type n'existe pour marquer directement la prédication *f* (x) comme froide, ce processus est alors obtenu indirectement, par le recours à des périphrases syntaxiques dérivées des structures chaudes : les structures dites **subordonnées** – cf. pour f_2. Pour ce qui est de la frontière entre les deux procédés, on constate une extraordinaire variété à travers les langues : certaines langues présentent de nombreux noms lexicaux inanalysables (turc, peul), d'autres au contraire recourent bien

[1] Nous verrons que l'opposition *chaud / froid* correspond, d'une certaine façon, au couple *posé / présupposé* ; mais il faudrait en fait observer mieux les phénomènes, et remarquer par exemple le comportement différent du défini et de l'indéfini.

[2] Cf. Robert (1991 : 108 sqq, 322 sqq). Cette analyse offre l'inconvénient d'introduire apparemment une nouvelle opération *adhoc*, la symétrique exacte de l'opérateur *iota*. Une analyse plus poussée devrait nous permettre de définir cette opération en termes déjà connus. Personnellement, dans un schéma qui sort de la théorie culiolienne orthodoxe, mais en nous inspirant de certains de ses successeurs [Robert (1991 : 110, 324) ; Morel (1995)], nous préférons parler en termes d'engagement énonciatif (ancrage en S_o), noté $\mathcal{E}_o$.

[3] C'est ainsi que Hagège (1982 : 73) définit le processus d'*accrétion* : "l'épaississement de l'énoncé par conversion – avec ou sans opérateur à cet effet – de structures à prédicat en noms plus ou moins figés". D'une façon générale, l'accrétion sous forme de noms (ou adjectifs) suppose une plus grande stabilité notionnelle (par convention sociale, propriétés physico-culturelles) que le recours à la subordination. Cf. Lemaréchal (1989).

plus souvent à des tournures périphrastiques, dérivables morphosyntaxiquement de structures d'énoncés[1].

Cependant, il est important de ne pas voir dans notre couple (chaud / froid) uniquement une différence de statut syntaxique, entre propositions plus ou moins arbitrairement emboîtées les unes dans les autres : si nous insistons pour observer ces phénomènes dans une perspective énonciative, c'est qu'il existe une différence essentielle, **du point de vue de l'énonciateur**, entre, d'un côté, les prédications auxquelles il peut faire appel pour construire des termes ou élaborer des situations imaginaires, et de l'autre, la prédication qu'il choisit pour mettre au cœur de son énoncé, et à laquelle toutes les autres sont subordonnées. Les premières, que nous appelons "froides", font appel à la coénonciation, au consensus entre les deux interlocuteurs, et ne sont que des moyens mis en œuvre par S_o pour construire son assertion, avec l'aide, pour ainsi dire, de S'_o : ainsi, en (104), le fait que x satisfait aux fonctions prédicatives f_1 et f_2 n'est remis en question ni par S_o ni par S'_o, mais au contraire est considéré comme admis d'emblée pour les deux interlocuteurs ; ces prédications fonctionnent comme des points de repère stables, à partir desquels s'élabore l'énoncé. En revanche, dire que f_3 est "chaude", ce n'est pas seulement lui donner la position centrale du point de vue syntaxique[2], c'est surtout y voir une prédication **en acte**, assumée personnellement par un sujet énonciateur, et qui pour le coup **ne vise pas le consensus**. Alors que f_1 et f_2 constituaient une sorte de plateforme d'entente entre S_o et S'_o, marquée par la convergence des points de vue, f_3 est au contraire fondamentalement un **lieu de divergence**[3] : en effet, puisque c'est elle que vise à construire l'énoncé dans son entier, elle se présente automatiquement comme la finalité d'une énonciation, autrement dit l'acte que S_o cherchait à accomplir lorsqu'il a pris la parole. Or, comme nous l'avons montré[4], **un énonciateur ne prend la parole que pour faire advenir, dans une situation donnée Sit_o, des représentations qui, selon lui, ne seraient pas advenues sans son intervention**. Dans un énoncé comme (104), c'est bien ce que l'on peut dire de la prédication f_3 (et d'elle seule) : si S_o fait l'effort de mettre des moyens divers pour établir cette prédication, c'est qu'il estime qu'elle ne va pas de soi pour S'_o. L'assertion de S_o s'oppose donc à un état du monde jugé irrésolu, et que le sujet énonciateur cherche à combler par une prise de position personnelle. S'il y a polémique ou contestation, c'est normalement[5] sur cette prédication-là qu'elles porteront ; c'est d'ailleurs en ce sens que nous l'appelons "chaude", comme on le dit d'un sujet d'actualité "brûlant" qui crée encore des litiges, au contraire d'un jugement "froid", qui serait admis de tout le monde.

Il faudrait bien entendu mettre au point une meilleure terminologie qui ne fasse pas appel à la métaphore, pour distinguer radicalement (103 a) de (103 b). En particulier, s'il

---

[1] Hagège (1982 : 63) cite ainsi les "langues à lexique pauvre et fortement motivé, où [des structures descriptives] équivalent à des noms simples d'autres langues". Voir en particulier la réflexion menée par Pawley (1993) sur le Kalam : le recours à la périphrase est systématique dans cette langue.

[2] D'ailleurs, il serait très réducteur de ramener toute proposition syntaxiquement subordonnée à une prédication "froide", et inversement toute principale à une "chaude" : les phénomènes ne sont pas sur le même plan.

[3] Les termes de *convergence* et de *divergence* renvoient à un contenu précis, différent selon l'acte de langage qui est effectué dans l'énoncé. En l'occurrence, (104) étant une assertion informative, on raisonnera en termes de savoir / ignorance : alors que f_1 et f_2 renvoient à des prédications établies (ou faciles à établir) pour les deux énonciateurs, f_3 marque, en tant que nœud assertif, la divergence entre S_o, qui sait, et S'_o, qui ne sait pas.

[4] Voir § 2.1, p.25.

[5] Bien sûr, il est possible de remettre en cause les présupposés autant que les posés ; mais cette contestation prend alors des formes particulièrement marquées, comme le montre Kerbrat-Orecchioni (1986). C'est que les présupposés ne sont pas faits pour être contestés, alors que, d'une certaine façon, les posés non seulement sont parfois réfutables, mais qu'ils sont même essentiellement conçus pour être réfutés (*égocentrage*).

est vrai que toute désignation fait appel, du point de vue logique, à une prédication sous-jacente, il serait erroné de faire du nom un prédicatif[1] au sens linguistique, car il ne peut jamais, dans une langue comme le français, constituer à lui seul une prédication "chaude". Cependant, nous cherchons à mettre en valeur les affinités logiques qui existent entre les deux structures. En particulier, c'est un fait que **toute prédication chaude, une fois qu'elle a été énoncée et acceptée, peut être reprise comme prédication froide**, et ce de diverses façons : on pourra renvoyer à cette prédication chaude, par exemple, pour construire un terme par réidentification, dans un nouvel énoncé. Il peut être également utile, comme nous allons le voir, de réchauffer une prédication, lorsqu'il serait cognitivement trop coûteux d'y renvoyer par un rappel ; dans ce cas-là, au lieu d'employer une structure froide, on feint d'énoncer à nouveau une assertion ancienne, avant de l'utiliser dans une nouvelle prédication.

4.2. Stratégies discursives et efficacité cognitive

4.2.1. Deux stratégies discursives

La métaphore que nous venons de développer pour opposer deux types de prédications semble présenter le défaut de ne pas marquer une dichotomie stricte, dans la mesure où elle fait appel à des qualités graduelles comme le chaud et le froid. Or, nous voudrions précisément montrer comment cette caractéristique correspond bien à certains phénomènes du discours. Il semble en effet qu'il ne faille pas opposer deux types de prédications, mais plutôt deux pôles extrêmes, entre lesquels plusieurs degrés sont permis : d'un côté, se trouveraient les prédications entièrement rhématiques, visant à construire des représentations totalement nouvelles (chaudes) ; de l'autre, des prédications froides, *accrétées* par exemple sous forme de noms, et renvoyant à des termes déjà construits par une ancienne énonciation. Mais entre ces deux pôles, on peut en concevoir un nouveau type, qui consiste à renouveler une ancienne prédication, en lui donnant, d'une part, la forme d'une chaude (forme assertive), mais en la marquant néanmoins comme le **rappel** d'un préconstruit (par l'intonation par exemple).

Ce phénomène a été étudié en particulier pour le turc, comme nous allons le voir. Il apparaît en effet que dans cette langue, des prédications froides, prenant normalement la forme de proposition subordonnée (nominalisation en *-dIk*), soient présentées dans le discours sous une forme qu'on pourrait appeler "**réchauffées**" : elles prennent alors une forme syntaxique beaucoup plus proche des structures de l'assertion, comme s'il s'agissait d'imiter une prédication chaude, de faire comme si on l'assertait pour la première fois. Et cependant, cette phrase est alors marquée, par une intonation suspensive et / ou une particule énonciative, comme effectuant le rappel d'une ancienne assertion. Il s'agit donc de **pseudo-assertions**, qui n'ont guère pour fonction que de rappeler des représentations anciennement établies, en feignant de les construire à nouveau sur le moment. Nous allons examiner dans quel cas cette "décongélation" est nécessaire, et ce qu'elle apporte dans le fonctionnement du discours.

Dans ses études sur l'acquisition du langage, Dan Slobin[2] a ainsi observé que contrairement aux propositions marquées par *-mE*, celles qui présentent normalement le suffixe *-dIk* sont très souvent remplacées par un énoncé assertif plus ou moins autonome. Ceci s'observe de manière tendancielle chez tous les locuteurs du turc, mais concerne surtout

[1] Comme le dit Lemaréchal (1989 : 55) à propos de l'omniprédicativité du nahuatl, "ce n'est pas parce que toutes les parties du discours majeures sont des prédicatifs que ces prédicatifs fonctionnent comme prédicats dans tous leurs emplois ; dès qu'ils sont substantivés, ce ne sont plus des prédicats ; il importe de ne pas confondre parties du discours et fonctions".

[2] Cf. Slobin D. (1985), Aksu-Koç A. & Slobin D. (1985).

les enfants, qui jusqu'à 4,8 ans (contre 3,6 en anglais) évitent systématiquement la structure d'hypotaxe de la relative / complétive, et recourent à une suite de deux énoncés en parataxe, reliés simplement par une particule. Ainsi, on observera[1] (105 a) plutôt que (105 b) :

(105 a) Bu sabah ban -a süt ver -di -n , biliyor -mu -sun,
ce matin moi DAT lait donner ACP 2SG, savoir INTER tu ,
ə: iyi -y -di .
ə: bon être ACP
Ce matin, tu m'as donné du lait, tu sais ? – eh ben il était bon.

(105 b) Bu sabah ver -diğ -in süt iyi -y -di .
ce matin donner NVC POSS2SG lait bon être ACP
[*le lait (de) ta donation ce matin était bon*]
Le lait que tu (m')as donné ce matin était bon.

(105 a) et (105 b) accomplissent le même type de travail sémantique, autrement dit sont en relation de paraphrase. Mais les différences syntaxiques, quant à elle, sont marquées, plus encore que dans la traduction française[2] : (105 a) est une parataxe de deux phrases distinctes, auxquelles s'ajoute une incise métadiscursive ("tu sais ?") ; en (105 b), l'agent passe au génitif, et l'ensemble de la proposition devient un syntagme nominal, ici en relation épithétique avec "süt", sujet du verbe principal. Or Slobin explique ce phénomène, de façon convaincante, précisément par la complexité grammaticale de la structure en *-dIk*, qui impose de transformer en syntagme nominal un schéma propositionnel qui semble d'abord conçu cognitivement sous sa forme phrastique, plus immédiate sans doute à l'esprit. Il cite également l'exemple des causales[3] ; la structure paratactique a été relevée à 2,8 ans, alors que l'hypotaxe n'apparaît pas ici avant 3,8 ans :

(106 a) Oyuncaklar -ı götür-dün de on -un için kızdı.
jouets -ACC tu-as-apporté aussi cela GÉN pour s'est-fâché+3SG
Tu as acheté les jouets, et c'est pour ça qu'elle s'est fâchée.

(106 b) Oyuncak ol -duğ -u için uçmaz.
jouet être NVC GÉN pour voler+NÉG+AOR
[*Ça ne vole pas du-fait-de son être un jouet*]
Parce que c'est un jouet, ça ne vole pas.

Selon Slobin, ce phénomène concerne l'ensemble des relations interpropositionnelles (cause, condition, successivité temporelle, etc.), pour lesquelles la parataxe est nettement préférée – et, dans le cas des enfants, systématiquement substituée – aux lourdes structures de l'hypotaxe.

4.2.2. Fondements cognitifs de la subordination

De toutes ces observations, découlent certaines questions : qu'y a-t-il de différent, et surtout comment définir ce qu'il y a de commun[4], entre les versions hypotactique vs.

[1] L'exemple n'est pas tiré de Slobin, qui en donne un autre, et malheureusement en traduction anglaise. Nous avons donc nous-même interrogé des turcophones natifs.

[2] Où le passage de la phrase simple à la relative hypotactique est marqué par le "translateur substantivant" (Lemaréchal 1989) ou pronom relatif *que*, et par une lacune dans la valence du verbe régi (*gap strategy*, Givón 1990 : 658) ; mais l'ordre fondamental des mots, ainsi que les marquages du verbe (indicatif passé…), est globalement conservé de la phrase indépendante à la subordonnée – ce qui n'est pas le cas en turc.

[3] Aksu-Koç A. & Slobin D. (1985 : 858).

[4] C'est en fait la question centrale qui se pose dès que l'on est en présence d'un jugement de paraphrase,

paratactique d'une même énonciation ? Dans quel cas cette substitution est-elle possible vs. impossible ? Concernant notre sujet, doit-on considérer que la subordination n'est présente que dans l'hypotaxe, alors que la parataxe présenterait deux énoncés indépendants ? Nous montrerons qu'il s'agit en fait d'une double stratégie discursive mise en œuvre pour une seule et même subordination énonciative. Dès lors, la question centrale devient : **comment la même subordination peut être marquée par hypotaxe et parataxe** ? Par quelles marques identifier, d'autre part, ce type de subordination dans la parataxe, puisqu'elle ne semble pas indiquée par des moyens morphosyntaxiques ?

Les deux formulations que nous venons de voir en turc correspondent à deux **stratégies discursives** différentes, que l'on peut expliquer pour des raisons **cognitives** plus que purement syntaxiques. En vérité, s'il ne faut pas exagérer la complexité grammaticale de l'hypotaxe en *-dIk*, il est vrai que celle-ci semble s'accompagner d'un certain nombre d'opérations mentales qui peuvent empeser la facilité de la communication dans la conversation spontanée[1]. L'emploi de la parataxe a pour fonction de "**décondenser**" l'ensemble d'un énoncé – symétrique de la fonction de "condensation" assignée parfois (Hagège 1982) à l'hypotaxe. Ainsi, ce qui correspond pragmatiquement à un **présupposé**, et cognitivement à l'instruction de rechercher une information dans une **mémoire plus ou moins lointaine**, implique toujours un travail mental, chez le locuteur comme chez son interlocuteur, qui peut en quelque sorte ralentir ou compromettre l'efficacité de la communication.

Bien sûr, dans certaines circonstances, un locuteur peut choisir une stratégie qui demandera un effort cognitif de la part de son vis-à-vis. Le cas extrême est sans doute la parole poétique (littéraire en général ?), écrite ou orale, dont une des clefs semble bien être le prestige et le plaisir de l'effort intellectuel – cf. les archaïsmes, périphrases, litotes et autres détours poétiques de la langue de Racine, et en général du style Précieux qui domine la forme du discours littéraire français aux XVII-XVIII^{ème} s. : les jeux sur l'implicite abondent[2]. L'effort mental se constate, d'autre part, dans la transposition à l'oral de tout discours conçu pour l'écrit (récitation d'un texte) ou dans l'esprit de la langue écrite (discours policé ou didactique, certaines conférences de linguistique) ; cette "langue" est en fait entièrement remodelée par un système de contraintes différent de l'oral – conduisant parfois jusqu'à la schizophrénie sociolinguistique comme dans le cas de l'arabe ou du latin au Moyen-Âge. Or on y constate toujours, pour l'auditeur, des décrochements et défaillances, par exemple par manque de concentration, etc. – autant de dysfonctionnements que cherchent à éviter les stratégies mises en œuvre dans l'oral spontané[3]. En fin de compte, la mise en œuvre d'une stratégie discursive consiste toujours en un calcul de l'expression la plus efficace et la moins coûteuse, en vertu de la **loi fondamentale du moindre effort**[4] : il s'agit de trouver le point d'équilibre entre la possibilité de rester allusif (moindre effort pour le locuteur), et la nécessité d'expliciter une référence (moindre effort pour l'interlocuteur) – en l'occurrence, entre hypotaxe et parataxe.

---

comme l'a bien montré Catherine Fuchs (1982, 1994).

[1] Cette idée se retrouve dans le titre même de l'article de Danon-Boileau & Morel (1995 b), "L'oral ou comment simplifier l'écoute de l'autre". Cette question toute "terre-à-terre" de l'efficacité de la communication liée aux contraintes matérielles et cognitives de l'oral nous paraît essentielle pour la compréhension de tout phénomène linguistique, et a été beaucoup trop longtemps négligée. Or elle devrait être le point de départ de toute étude fonctionnelle du langage. Voir aussi Grünig (1997), pour la volonté de prendre en compte les processus mentaux réellement en jeu dans la parole.

[2] Il n'est qu'à constater le nombre de notes explicatives dans les éditions modernes du théâtre classique : il s'agit bien souvent d'expliciter une simple anaphore, dont il apparaît parfois acrobatique de rétablir le référent – même si c'est là, bien sûr, toute la beauté de cette langue.

[3] Cf. Givón (1990 : 949), Andersen (1995).

[4] Voir aussi Sperber & Wilson (1986).

Par exemple, on sait que l'énoncé :

(107) Pour fêter sa réussite au bac, mon fils aîné va partir en vacances plus tôt que prévu avec sa fiancée.

contient normalement un seul **posé** (/il va partir…/), mais un certain nombre de **présupposés**[1] : /j'ai un fils/, et même /j'ai plusieurs enfants, dont l'aîné est un garçon/ ; /lui et sa copine se sont fiancés/ ; /il vient de passer le bac (donc il était en âge de le faire), et il l'a obtenu/ ; /il avait prévu de partir en vacances à une certaine date/, etc. Or cette avalanche de présupposés pose deux types de problèmes D'une part, s'ils sont déjà connus de l'interlocuteur, par exemple un ami de la famille, ils l'obligeront à identifier en un moment très bref un grand nombre de souvenirs, ce qui ne lui sera possible que dans une certaine limite, pour des raisons physiques de fonctionnement cognitif en situation de conversation simple, marquée par une concentration faible (vs. un cours, une conférence). D'autre part, si certains de ces présupposés ne lui sont pas identifiables, la communication va patiner, avec retours en arrière sur ces présupposés, changement de topic, absence de réponse adéquate, etc. Ainsi, alors que S_o, dans notre exemple, voulait apparemment parler vacances, son interlocuteur peut lui répondre :

(107 a) – Ah bon vous avez un fils ?

(107 b) – Alors comme ça il a eu son bac ?

(107 c) – Il s'est donc fiancé ?

(107 d) – Il avait donc déjà prévu de partir en vacances ?

Cette situation incongrue, d'ailleurs courante dans toute conversation, peut faire "rater son effet" à l'énoncé de départ, comme l'illustre caricaturalement Eugène Ionesco[2] :

(108) – Ma fiancée a été assassinée, entendez-vous ?
– Votre fiancée ? Vous êtes donc fiancé ? Vous ne m'aviez jamais parlé de vos projets de mariage. Mes félicitations. Mes condoléances aussi.

Pour remédier à ces inconvénients cognitifs et pragmatiques de la présupposition, une stratégie possible est de **décondenser un énoncé complexe, par décumul des prédications vraies** (ancrées en Sit_o) qu'il présuppose. Celles-ci prennent alors la forme de phrases syntaxiquement autonomes en parataxe, soit des interrogations confirmatives (type "vous savez que P, n'est-ce pas ?"), soit d'assertions apparentes – mais il s'agit en fait de **pseudo-assertions**. (107) pourra ainsi être décondensé en plusieurs phrases distinctes, chacune donnant lieu à une interaction verbale, permettant à S_o de poursuivre son idée :

(107') – *mon fils, vous savez ? le plus* ^{grand} – oui
– *il était en termi*^{nale} *cette an*^{née} – ah oui c'est vrai comme le temps passe
– *et il a passé le* ^{bac} – oh ooh, et alors ?
– *et il l'a* ^{eu} – aah bravo félicitations
– *et pour fêter* ^{ça} – ah ben oui ça se fête, c'est pas tous les jours
– *ə: bon au fait vous savez qu'il est fian*^{cé} *maintenant ?*
– NON c'est pas vrai ! avec la petite brune, là, la fille de l'épicier, oh mais quelle bonne nouvelle !
– *oui oui c'est ça, ils se sont fian*^{cés}, – m^{mm}
– *et ils avaient prévu de partir en va*^{cances} *tous les* ^{deux} *vers le quinze juil*^{let}, *comme* ^{ça} – ah ben oui ça pour des fiancés c'est bien de partir en vacances, et

[1] Voir l'ouvrage de Catherine Kerbrat-Orecchioni sur *L'implicite* (1986), notamment p.25-39, pour une mise au point sur le coup de force énonciatif des présupposés. Sa réflexion est largement redevable à celle d'Oswald Ducrot.

[2] Eugène Ionesco, *Tueur à gages*, cité par Kerbrat-Orecchioni (1986 : 355).

juste après le bal des pompiers en plus
– *eh ben donc pour fêter la réussite au bac de mon fils*,
– ah oui c'est vrai j'oubliais, encore une fois toutes mes félicitations !
– *eh ben ils ont DÉCIDÉ de partir DEUX semaines avant*
– oh lala mais quelle bonne idée ! comme ça, ça va le changer un peu et puis comme qui dirait ça va lui faire des vacances plus tôt, quoi
– *ben oui, c'est ça, forcément* – ah ben forcément hein

Et de même, la première partie de (108) aura tendance à se dédoubler en deux phrases, au statut énonciatif différent, mais syntaxiquement autonomes toutes les deux :

(108') A1– *Vous saviez que je m'étais fiancé, n'est-ce pas ?*
B1– Vous êtes fiancé ? Vous ne m'aviez jamais parlé de vos projets de mariage. Mes félicitations.
A2– *Eh bien, ma fiancée vient d'être assassinée.*
B2– Mon dieu, quelle horreur ! Toutes mes condoléances.

C'est également, enfin, ce que nous avons observé en turc (ex. 105 et 106), comme un expédient pour contourner des difficultés d'ordre non seulement syntaxique, mais cognitif.

Dans tous ces exemples, les deux inconvénients liés à la présupposition, et dus à la condensation de l'énoncé par hypotaxe, sont évités ou atténués. Du point de vue cognitif, le travail mental de l'interlocuteur est considérablement allégé, puisqu'il ne s'agit plus pour lui de rameuter un grand nombre de souvenirs, enfouis plus ou moins profondément, pour pouvoir interpréter l'énoncé, mais d'accueillir les uns après les autres des rappels et autres propositions d'arrière-plan. Avec une suite de phrases en parataxe comme (107'), plusieurs données de départ, prérequises pour interpréter la partie principale de l'énoncé, sont analysées, mises à plat et alignées pour permettre à l'interlocuteur de réagir adéquatement à chacune d'entre elles, que ce soit sous forme d'un véritable énoncé, de marques d'écoute ("mmm")[1] ou encore d'une simple réponse mentale obéissant à l'instruction /*convoquez dans votre esprit telle et telle représentation, qu'elle soit ancienne (souvenir) ou nouvelle (information topicale)*/. Dès lors, les prérequis sont beaucoup plus accessibles[2] que dans la version hypotactique (107) du même énoncé. Car tandis que des expressions plus ou moins congelées (nominalisations, hypotaxe, toutes formes de préprédication) demandent de retrouver ou d'admettre des affirmations anciennes ou supposées telles, une suite de phrases pseudo-assertives comme (107'), en **mettant en scène** un processus d'information, permet de **rafraîchir la mémoire** de l'interlocuteur – au sens propre : les affirmations qui sont présupposées dans la partie principale (ici soulignée) de l'énoncé apparaissent plus "fraîches", puisqu'elles ont été rappelées dans le contexte immédiat[3]. L'efficacité de traitement de l'information en est considérablement accrue, mais c'est aux dépens, on le voit, de la concision. En d'autres termes, le calcul du *moindre effort* pour S'_o est inversement proportionnel aux efforts consentis par S_o au nom du principe de coopération[4].

Du point de vue rhétorique, d'autre part, l'énoncé est réaménagé par une énonciation en deux temps : une fois préparé l'esprit de l'interlocuteur par ces mises au point, le champ

[1] Cf. ci-dessus p.54.

[2] Sur l'accessibilité cognitive des référents et présupposés, voir Givón (1990 : 893-944).

[3] Qu'on nous pardonne cette nouvelle métaphore : comme les œufs et le lait, les prédications les plus fraîches sont les plus chaudes.

[4] Cf. Grice (1975). Ce principe de coopération n'a bien sûr rien de philanthropique, mais constitue une des conséquences de ce même principe de moindre effort – l'énonciateur calculant la meilleure façon de s'épargner de pénibles malentendus. Voir Moeschler & Reboul (1994 : 205), et surtout Sperber & Wilson (1986).

est libre pour proférer le contenu principal de l'énoncé, et S_o est alors assuré de faire mouche. Cette nécessité de **ménager ses effets rhétoriques** nous semble beaucoup plus importante qu'on l'a dit jusqu'ici, et permet d'expliquer un nombre trop souvent sous-estimé de stratégies discursives et de structures syntaxiques, ou encore de comprendre les genres discursifs où ce ressort est essentiel : récit d'aventures, argumentation, exposé didactique, histoire drôle… Sa prise en compte s'impose dès lors que, dans une perspective fonctionnaliste, on place la communication et la pragmatique au cœur même de l'étude du langage.

4.3. Les attitudes de l'énonciateur

4.3.1. Protase et apodose

Or notre idée est que (107') constitue, au même titre que (107) qu'il paraphrase, une seule et même unité énonciative, **un seul et même énoncé** [1] de la part de S_o – de même pour les autres exemples. En effet, seule la partie soulignée peut être considérée comme fondatrice d'énoncé, dans la mesure où c'est **là que S_o veut en venir**. Cette partie fondamentale de l'énoncé complet, que nous appelons **APODOSE**, est souvent annoncée, en français, par la particule "ben", ou ses variantes "eh ben", "eh bien" ; par contraste, tout ce qui apparaît avant cette particule – ou la pause correspondante – et que nous appelons **PROTASE**, ne sert qu'à préparer cette apodose, à mettre en place les éléments cognitifs qui seront en jeu dans l'énoncé – nous y reviendrons[2].

La caractéristique principale de cette distinction entre protase et apodose – par ailleurs marquée par l'intonation, par exemple –, réside dans les différences de repérages énonciatifs. Par définition, **la protase est orientée vers la coénonciation, le savoir consensuel et partagé par les deux interlocuteurs** : S_o vérifie l'état des connaissances de S'_o, ou bien il apporte de nouvelles informations – cf. A1-B1 en (108)–, mais en donnant cette information pour objective, consensuelle, indépendante de sa propre subjectivité. En revanche, **l'apodose est le lieu où S_o prend personnellement position** sur le monde, et s'engage par un acte de langage particulier – assertion, exclamation, etc., nous y reviendrons. Or tout énoncé complet, dans notre perspective énonciative, doit être constitué d'une apodose, précédée ou non d'une protase, de formes et de dimensions diverses. Nous reformulons ainsi notre définition de la complétude énonciative formulée plus haut dans notre exposé :

(15) Un énoncé est énonciativement complet s'il intègre les deux prédications suivantes :
(a) ancrage dans la situation Sit_o,
(b) rapport au sujet énonciateur S_o.

Dire que la complétude d'un énoncé suppose un centrage sur l'énonciateur S_o, c'est donner à l'**apodose** la valeur d'énoncé nucléaire fondamental. Une protase, à l'inverse, ne peut pas constituer un énoncé à part entière : il en résulte que **toute protase est énonciativement subordonnée à une apodose**. Ceci est dû au fait que la protase n'est pas centrée sur S_o, mais sur un **énonciateur fictif** que l'on appellera $\mathbf{S_H}$. Celui-ci vérifie la formule :

[1] On peut souligner dès maintenant qu'un énoncé de S_o peut être interrompu ou ponctué de plusieurs énoncés de S'_o, qui s'engouffrent en lui comme autant d'incises. Mais de cette *récursivité* de l'énoncé, nous refusons la facilité de conclure que toutes les phrases de S_o, en (107), sont aussi des énoncés : dans ce cas précis, elles sont en effet en subordination subjective.

[2] Pour tout ceci, voir notre article sur la particule "ben" [bɛ̃] en français moderne (François A., à paraître).

(109) **< $S_H \not\subseteq S_o$ >**

soit : rien n'est dit sur les rapports entre les énonciateurs S_H et S_o. Il ne s'agit pas là, pour nous, de formalisations gratuites, mais de la traduction de phénomènes réels[1].

Alors qu'une apodose constitue un engagement subjectif de la part de l'énonciateur, la protase se borne à effectuer des rappels, à construire un topic ou à établir une base consensuelle sur laquelle les deux interlocuteurs conviennent – mais les phrases de protase ne sont véritablement prises en charge par aucun des énonciateurs. De même que la situation fictive Sit_H restait désancrée par rapport à Sit_o, et pouvait de ce fait s'articuler à n'importe quel monde possible, de même l'énonciateur fictif S_H représente **n'importe quel sujet possible**. S_o ne dit pas qu'il y adhère en tant que sujet, et d'ailleurs il ne demande pas à S'_o d'y adhérer lui-même personnellement ; il s'agit plutôt d'établir une plateforme commune de coénonciation. Ainsi, Danon-Boileau (1993) et Morel (1995) opposent une **attitude dialogale**, où les oppositions subjectives sont suspendues, à l'**attitude monologale**, "égocentrée", où le sujet énonciateur affirme sa différence face à autrui[2]. Or, dans l'attitude dialogale, une phrase vraie, c'est-à-dire ancrée en Sit_o, ne constitue pas pour autant un énoncé autonome, car elle n'est prise en charge par aucun sujet particulier : en étant renvoyée à un sujet fictif S_H, l'énonciation apparaît là encore **en attente de repérage subjectif**.

Dans :

(110) A – [moi je ferais trop confiance aux gens ELLE elle est peut-être trop méfiante mais elle a raison tu vois ce serait un peu le genre]
{ *tu te rappelles* quand on a été prendre le livre Isabelle
B – quel livre
A – on est rentré à la fac et puis y avait des livres sur les étagères
B – oui
A – *tu te souviens*
B – oui
A – et puis le gars je lui ai dit "mais je vous l'achèterai demain" et il a dit "mais non moi je vous fais pas confiance" *tu te souviens*
B – oui **}**
eh ben c'est l'attitude de Nadia [3]

on a d'abord une suite de propositions protatiques (entre accolades) qui ne sont **pas assertées**, mais simplement posées par l'énonciateur comme un rappel pour son interlocuteur, et un point de départ pour la suite ; des phrases de forme affirmative comme "y avait des livres sur les étagères" sont validées par n'importe quel sujet possible, et ne sont pas uniquement orientées sur S_o comme dans le cas d'une assertion. On peut d'ailleurs noter les marques récurrentes de coénonciation telles que "tu te souviens" (en italique), qui signalent la protase comme une tentative de faire saillir un objet cognitif préconstruit (en l'occurrence /l'attitude du libraire de la fac l'autre jour/), objet que l'énonciateur pourra ensuite insérer dans un schéma prédicatif simple à trois termes < *a R b* > :

(110') tu identifies *a* (= /l'attitude de Nadia/) ?
tu identifies *b* (= /l'attitude du libraire/) ?
eh ben, je t'affirme que ce *a* et ce *b* sont identiques : $a = b$

Il est clair que le travail de (ré)identification correspond à la protase du paragraphe (110), tandis que la prédication finale introduite par "eh ben", et elle seule, constitue son

[1] Nous nous inspirons en partie de la théorie de la Polyphonie de Ducrot – cf. Anscombre & Ducrot (1983), Ducrot (1984).

[2] Comme nous l'avons déjà mentionné, ces deux attitudes correspondraient, de façon apparemment universelle (en partie pour des raisons physiologiques), à deux registres intonatifs différents : plage haute pour la coénonciation, plage basse pour l'égocentrage. Cf. ci-dessus § 3.2.3.2, p.52.

[3] Exemple emprunté à Hansen (1995).

apodose, ce qui est pris en charge par l'énonciateur S_o. Nous dirons donc que les phrases affirmatives de la protase, qui sont par ailleurs ancrées en Sit_o (puisqu'elles sont vraies), sont **décrochées de l'énonciateur S_o** : elles sont toutes en relation de **subordination énonciative**, par repérage subjectif, avec l'apodose finale. Et (110) constitue un énoncé complet, ni plus ni moins.

4.3.2. Locution et énonciation

Il existe donc des situations de parole où le locuteur, tout en proférant des vérités (des prédications ancrées en Sit_o), ne s'engage pas personnellement sur son énonciation. Contrairement à ce qu'on peut croire, cette attitude, que nous avons appelé simple locution, n'est pas laissée au hasard dans le discours, au gré d'un individu qui tantôt choisirait de s'engager personnellement sur son discours, tantôt non ; elle correspond toujours à des situations particulières, que nous allons passer en revue dans ce chapitre, et comporte des implications importantes sur l'organisation de son discours : **le désengagement énonciatif de S_o n'est jamais gratuit**. La **locution**, attitude de la protase, dans laquelle le sujet se désengage et renvoie son discours à une instance quelconque de validation (S_H), s'oppose ainsi, comme un cas marqué, au cas "normal" (non-marqué) de l'**énonciation** : cette attitude, qui prévaut dans l'apodose, et donc **dans tout énoncé** tel que nous l'avons défini, consiste pour le sujet à prendre en charge personnellement, d'une façon ou d'une autre, son énoncé[1].

Notre choix des termes *locution* et *énonciation*, s'il peut dans un premier temps paraître maladroit, n'est pas gratuit lui non plus : car outre qu'il reprend une opposition désormais classique[2] entre *locuteur* et *énonciateur*, il fait délibérément pencher la balance énonciative vers une des deux attitudes, que nous venons de présenter comme non-marquée. En effet, d'un strict **point de vue énonciatif**, il est légitime que l'attitude d'*énonciation* apparaisse en quelque sorte comme la norme, fondatrice d'énoncé et constitutive de la subjectivité énonciative, alors que la *locution* n'affleure que dans des situations spécifiques, marquées par **l'incomplétude et la dépendance énonciative**, et l'impossibilité de constituer un véritable énoncé.

4.3.3. Deux niveaux de dépendance

À la vérité, nous avons déjà rencontré des cas de subordination énonciative associée à un désengagement subjectif. Ainsi, dans les cas de narration fictive (littérature orale, etc.), dans l'hypothèse ou dans les cas de visée, que nous avons expliqués ci-dessus ; mais il s'agissait à chaque fois de prédications non seulement, certes, décrochées du sujet S_o, mais également de la situation de référence Sit_R / Sit_o : elles étaient de toute façon subordonnées par dépendance situationnelle. Notre idée essentielle est en effet d'introduire un double niveau de repérage énonciatif, en distinguant deux phases dans la constitution de tout énoncé complet : **repérage situationnel** et **repérage subjectif**. Or les études linguistiques traitant de la subordination dans une perspective énonciative, dans la continuité notamment de Culioli, présentent le risque, nous semble-t-il, de confondre les deux repérages en un seul, en vertu d'une définition de Sit_o comme étant directement décomposable en $\mathbf{S_o}$ (le sujet), et $\mathbf{T_o}$ (l'instant, purement temporel, de l'énonciation). Voici par exemple une **définition de la subordination** telle qu'elle est proposée par Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel (1992) :

---

[1] Ces idées doivent énormément à la pensée d'Antoine Culioli, mais aussi, en amont, à Émile Benveniste, et en aval à certains de ses successeurs, comme Laurent Danon-Boileau. Pour un développement sur les deux attitudes que nous avons baptisées *locution* et *énonciation*, cf. François A. (à paraître).

[2] Voir Culioli (1985), et Ducrot (1984), dans son chapitre sur la Polyphonie.

(111) La validation d'une subordonnée n'est pas rapportée aux coordonnées énonciatives "directes" de l'énoncé en cours (S_o, T_o). La subordination permet au locuteur de se dégager du jugement qu'il énonce : d'une part il n'en est plus le support (décrochage par rapport à S_o), et d'autre part ce qu'il dit ne peut plus être infirmé par la prise en compte de l'état de réalité au moment où se tient le discours (décrochage par rapport à T_o).
Les conditions de validation de l'énoncé ne sont plus S_o et T_o, mais S'_o et T'_o, conditions de validation d'un autre énoncé du texte, avec lequel l'énoncé entretient une relation anaphorique : ses conditions de validationsont alignées sur celles du segment qui lui sert d'"antécédent".

Si nous nous permettons une si longue citation, c'est d'abord pour rendre hommage à la clairvoyance d'une telle définition ; et nous ne pouvons nier l'apport fondamental que de telles analyses ont pu constituer pour l'élaboration de notre raisonnement. Seulement, un examen poussé des phénomènes de subordination énonciative, en particulier autour de la question de la parataxe qui retient ici toute notre attention, nous a conduit à réviser le modèle, en séparant plus nettement les deux niveaux de repérage[1].

Pour une première mention de ces deux niveaux, nous renvoyons au couple d'énoncés chinois cités en (49) [2]. Nous choisirons de nous intéresser uniquement, dans ce chapitre, aux cas comme (49 a), où seule une dépendance subjective explique le rapport de subordination énonciative. Autrement dit, nous n'étudierons que des cas où la proposition subordonnée peut être dite vraie – validée en Sit_o –, sachant que les propositions désancrées de Sit_o, comme (49 b), sont *a fortiori* subordonnées.

4.4. Le désengagement subjectif

4.4.1. Le cas de l'interview

Un exemple intéressant de **désengagement subjectif** se trouve dans le fonctionnement normal de **l'interview**. Voilà une situation singulière[3] qui offre, malgré sa structure de dialogue apparent, un parfait exemple de **dissymétrie énonciative**. D'un côté, on a une personnalité célèbre M sur laquelle se concentre tout l'intérêt du public, lequel veut connaître son opinion sur tel ou tel sujet, et cherche à la faire parler le plus possible. Chacun de ses énoncés l'engage personnellement aux yeux de ce public, et de nombreux signes rappellent cette nécessité de s'engager énonciativement : micros et caméras tendus dans sa direction, nom et portrait mis en exergue, nombreux vocatifs, etc.[4] En face d'elle, se trouve un locuteur L, généralement journaliste, dont tout contribue à occulter la personnalité[5] : ses interventions se réduisent au minimum, il est généralement absent de

[1] On trouve déjà chez Robert (1991 : 107 sqq) le désir d'amender certains points de la doctrine de Culioli, en particulier sur la question qui nous intéresse ici. Cf. *infra*, § 4.5 (p.99).

[2] Cf. § 3.2.3.1, p.51, et le tableau p.121.

[3] Nous parlons de l'interview telle qu'elle apparaît dans les médias modernes. Mais un cas de figure tout à fait comparable est offert, notamment, par des formes plus classiques telles que le *dialogue socratique* : d'une façon générale, mais non systématique, Socrate ne fait que poser des questions ou énoncer des rappels, des proverbes ou des vérités éternelles ; seul son élève profère de véritables énoncés où il s'engage à tour de bras – pour son plus grand malheur.

[4] Cette hypertrophie de l'énonciation ne pose pas trop de problèmes, et ne retiendra pas davantage notre attention.

[5] Il serait intéressant d'analyser, de ce point de vue, l'évolution récente de l'exercice vers une promotion croissante des journalistes en tant que personnes : de plus en plus, notamment au journal télévisé, il semble que l'interview soit présentée non plus tant comme l'interrogation d'une personnalité par une "rédaction" ou un journaliste impersonnel censé représenter le public, mais davantage comme l'interview de Lionel Jospin par la vedette de télévision Daniel Bilalian, ou de François Mitterrand par

l'image – et parfois du son, au montage ; son nom, quand il est cité, est beaucoup moins apparent que celui de l'interviewé, et est souvent annoncé par la formule "propos recueillis par L". Institutionnellement, L n'a guère d'existence autonome, mais représente toujours une instance collective : d'une part, l'organisme de presse qui l'emploie, et pour lequel il mène l'interview – si bien que les tours de parole sont souvent annoncés, à l'écrit, par une alternance du type

(112) *Le Monde* – ……?
Jean-Pierre Chevènement – …….

d'autre part, L a souvent la prétention de représenter l'ensemble du public, du corps électoral, de la nation : il s'agit bien là de ce que nous appelons le **sujet quelconque S_H**.

4.4.1.1. L'interrogation comme subordination énonciative

Or ce statut énonciatif de l'interviewer L revêt très nettement deux formes linguistiques. La première est l'**interrogation** : L présente à M des prédications incomplètes, en l'obligeant, par un acte de langage de type injonctif, à les compléter lui-même, et à les centrer subjectivement sur lui. Ainsi, dans une interview du *Monde*[1], la question :

(113) Entendez-vous mettre fin aux reconduites par charters ?

consiste à poser une prédication incomplète, en l'occurrence un Possible Fact[2], lequel constitue un Sujet en attente de Prédicat[3], et à demander à M de porter lui-même deux prédications imbriquées, situationnelle (jugement de vérité) et subjective (prise en charge personnelle de ce jugement) :

(113') {[<l'idée que le gouvernement mette fin …> est vraie] **selon M** }

soit, d'une manière générale :

(113") $\{[<Sit_H \subseteq Sit_R > \subseteq Sit_o] \subseteq \mathbf{S_o} \}$[4]

Dans ce schéma, les deux prédications finales, fondatrices d'assertion et d'énoncé complet, sont entièrement laissées à M ; L ne fait que proposer un objet en attente de prédication, en l'occurrence une structure prédicative ancrée en situation (Sit_R) mais pas en réalité (Sit_o). On notera que les questions dites ouvertes ou partielles (en *qui*, *où* etc.) fonctionnent un peu différemment, puisqu'au lieu de demander directement une assertion sur un Possible Fact, elles présentent une prédication normalement repérée en Sit_R, mais comportant une **place vide** à instancier parmi ses divers éléments (actants, circonstants, etc.). Le schéma comporte donc un niveau supplémentaire pour ce qui est des prédications que L réclame à son interlocuteur ; mais l'essentiel du mécanisme demeure le même, la question consistant à poser un Sujet en attente d'une série de prédications. La question :

(114) En quoi cela [votre conception de la République] justifie-t-il une opération de régularisation [des sans-papiers] ?

Jean-Pierre Elkabbach, laquelle se rapproche parfois, de façon inquiétante d'ailleurs, d'un véritable débat, de plain-pied, entre deux sujets énonciateurs. Nul doute que cette évolution a des conséquences sur la forme linguistique même de l'interview.

[1] *Le Monde* du Jeudi 26 Juin 1997, interview de Jean-Pierre Chevènement, Ministre de l'Intérieur, au sujet de la politique d'immigration du gouvernement Jospin.

[2] Cf. *supra* 4.1.2, p.75.

[3] Dans le sens inverse, Chao (1968 : 81) présente très nettement le même parallèle pour le chinois : "Subject and Predicate as Question and Answer".

[4] Nous préférons noter l'assertion à la manière d'une fonction logique en $f(\,)$, mais en conservant l'opérateur à droite pour conserver l'ordre vraisemblable des opérations : il faut donc remplacer $\{[\ldots]\subseteq S_o\}$ par $\{[\ldots].\mathcal{E}_o\}$.

équivaut ainsi, en quelque sorte, à une structure incomplète comme "cela justifie une opération de régularisation dans la mesure où ( )", que nous noterons A~( ) dans le schéma :

(114') {[< A~(**p**) > ⊆ **Sit$_o$**] ⊆ **S$_o$** }

Il n'est pas besoin d'une longue démonstration pour établir que **toute question**, du fait de son incomplétude et de son absence de repérage sur S_o (celui qui pose la question), **est énonciativement subordonnée à sa réponse**, au sens technique du terme. Nous ne parlons pas d'un vague effet d'attente, qu'il serait banal de relever dans le cas de la question. Il est plus important de souligner que nous ne renvoyons pas non plus à ce type particulier d'incomplétude pratique que l'interrogation partage avec **l'injonction**. Certes, il existe bel et bien un point commun entre ces deux actes illocutoires, à savoir la faculté, pour une personne L1, par la simple énonciation d'un certain type d'énoncé, de créer pour une personne L2 une obligation juridique d'effectuer une certaine action. Cependant, si interrogation et injonction sont tout à fait **semblables sur le plan de l'action**, puisque ce sont des actes qui en appellent d'autres, en revanche il importe de remarquer qu'il s'agit de deux attitudes **opposées sur le plan de l'énonciation**.

En effet, les conditions de félicité d'une injonction en général[1], on le sait, sont largement extra-linguistiques ; en revanche, la satisfaction d'une question, s'il est vrai qu'elle est extérieure, *stricto sensu*, à cette question même, reste cependant dans les limites, pour ainsi dire, du fonctionnement du discours. Premièrement, l'absence de réponse à une question aura des conséquences immédiates sur la poursuite de l'échange et sa forme linguistique – mais on se place ici encore, il est vrai, sur le plan de l'action : c'est en tant qu'action qu'un échec à une question, comme à une injonction, déclenchera telle ou telle réaction. Deuxièmement, si l'on adopte vraiment, cette fois-ci, la perspective énonciative, il faut comprendre qu'**une injonction est fondamentalement égocentrée**, comme le suggère d'ailleurs son contour prosodique plongeant vers le bas[2], comparable en ceci à l'intonème d'exclamation (éminemment égocentré) : S_o présente brutalement, par un court-circuit énonciatif que nous avons analysé ci-dessus, la situation qu'il vise personnellement ; comme le signalent ses liens avec l'optatif, l'injonction est orientée vers S_o avant de l'être vers son interlocuteur[3]. En revanche, **l'interrogation** est fondamentalement un **transfert de pouvoirs énonciatifs entre deux sujets** : un sujet S1 renonce à la responsabilité de prendre en charge lui-même une prédication, et demande à un autre sujet S2 de la prendre à sa place. Pour cela, S1 se borne à élaborer un Sujet en attente de Prédicat, Sujet qui ne l'engage pas énonciativement : cette fois-ci, on a une intonation montante (questions totales), qui caractérise aussi, on l'a vu, le syntagme topicalisé en attente de rhème, et en général les diverses formes de protases. On fera remarquer, avec raison, que l'acte interrogatif, comme tout acte, est assumé par son auteur, lequel s'engage donc d'une certaine manière en posant une question. Mais il convient encore une fois de distinguer la responsabilité qui accompagne toute énonciation (même anodine, comme "mmm") en tant qu'*action*, de ce que l'on doit véritablement appeler engagement

[1] Nous disons "en général", sans préjuger de la nature exacte de l'injonction. En réalité, des points de passage entre interrogation et injonction auront lieu avec des injonctions de verbe de parole : on peut ainsi imaginer une grammaticalisation de formes d'impératif "dis" / "réponds" en morphèmes interrogatifs, etc. Pour une étude des impératifs des verbes de parole en grec ancien, et certaines interférences grammaticales avec l'interrogation, voir François A. (1994).

[2] Cf. *supra*, § 3.4.1, p.65.

[3] Dhorne & al. (1995 : 243) signalent ainsi qu'en japonais, il n'y a pas de distinction formelle entre impératif et optatif. Ils expliquent précisément qu'à ce mode, "la visée s'opère à partir de la position de l'énonciateur", et "le co-énonciateur n'a aucun statut à l'égard de la visée". Voir aussi Culioli & Paillard (1987 : 528).

énonciatif, où S_o se porte garant de la validité d'un jugement modal, qu'il soit épistémique (jugement de vérité) ou non (valuations diverses).

	INJONCTION	**INTERROGATION**
ordre de l'action	en attente de succès	en attente de succès
ordre de l'énonciation	apodotique	protatique
subordination subjective	**–**	**+**

Ainsi, on voit bien que l'effet d'attente n'est pas du même ordre entre **l'attente de succès** d'une injonction – ou d'une interrogation *en tant qu'*elle constitue une forme d'injonction – qui se place sur le plan de l'action ; et **l'attente d'une réponse** – ou de n'importe quelle apodose après une protase –, qui se place dans une perspective énonciative.

Notre analyse permet de préciser des remarques intéressantes formulées par Stéphane Robert sur l'Aoriste en wolof. Constatant en effet qu'on peut trouver cette forme verbale aussi bien pour certaines injonctions que pour certaines questions, elle met trop hâtivement les deux attitudes sur le même plan, et les explique toutes deux par un "recours à autrui", en vertu des points communs que nous avons nous-même soulignés ci-dessus. Elle dit aussi qu'avec le Narratif (Aoriste), "dans un dialogue, l'attente d'une instanciation situationnelle correspond à une prise en charge, c'est-à-dire soit à une interrogation, soit à une injonction"[1]. Or de même qu'elle ne distingue pas nettement, comme Culioli (1978 a) qu'elle cite, les niveaux de repérages énonciatifs – en Sit_o vs. en S_o –, il semble qu'elle confonde les deux plans que nous venons de distinguer – action vs. énonciation. Car si la phrase que nous venons de citer convient tout à fait pour expliquer la dépendance subjective ("prise en charge") dans l'interrogation, on peut en revanche contester qu'une injonction corresponde, à proprement parler, à une demande de "prise en charge" d'une relation prédicative par un autre sujet, à moins de confondre précisément l'ordre de l'action et celui de la communication langagière. Si je dis :

(76) mu duggsi !
il+AOR entrer
Qu'il entre !

je ne demande pas, ni à toi mon interlocuteur, ni même au sujet du verbe ("il"), de terminer mon énoncé – contrairement à une question. L'injonction constitue en elle-même une apodose, orientée d'abord vers l'énonciateur S_o, et donc un énoncé complet. Si le wolof emploie dans les deux cas l'aoriste, marque de la subordination énonciative, c'est pour des raisons différentes : pour l'interrogation, c'est la marque d'une véritable dépendance subjective ; pour l'injonction, il s'agit d'une fausse dépendance situationnelle, consistant en fait à désigner une situation fictive Sit_H, en confiant à l'intonation injonctive le rôle de l'ancrer dans l'énonciation[2].

4.4.1.2. Les affirmations dialogales

Revenons à notre étude de l'**interview** et de ses formes énonciatives. À y regarder de près, on constate que ce genre présente, à fréquence quasi égale avec l'interrogation, une forme d'énoncé qui ressemble fort, par sa structure syntaxique du moins, à une affirmation – pour ne pas dire à une assertion, car il reste à savoir si elles ont véritablement une force

[1] Cf. Robert (1991 : 215, 230 ; 1996). Nous nous sommes considérablement inspiré de ses analyses pour élaborer notre propre cadre d'interprétation, et ne prétendons ici que les affiner.

[2] Nous l'avons démontré ci-dessus, cf. § 3.4, p.65.

illocutoire assertive. Presque chaque question (Q) de notre corpus[1] est ainsi précédée d'une phrase affirmative (A) :

(115) (A) Dans votre livre *Le Vert et le Noir*, vous suggérez le financement public des mosquées, pour que l'islam rattrape le statut des autres religions (…).
(Q) Qu'en pense aujourd'hui le ministre de l'intérieur chargé des cultes ?

(116) (A) Le premier ministre s'est prononcé pour un retour au droit du sol.
(Q) Est-ce un retour à la législation en vigueur avant 1993 ?

(117) (A) Dans certains cercles de gauche, l'idée d'une ouverture totale des frontières pour les personnes fait une percée depuis la lutte des sans-papiers.
(Q) Où vous situez-vous, entre cette revendication extrême et la recherche d'une "immigration zéro" chère à M. Pasqua ?

Voilà qui semblerait remettre en cause l'effacement du journaliste, puisque des assertions, si c'en sont, comportent toujours un engagement énonciatif de la part du sujet S_o. Or nous allons voir qu'il n'en est rien, et qu'il faut envisager une distinction importante entre **phrases affirmatives**, correspondant à une simple attitude de locution, par exemple dans une protase, et **énoncés assertifs**, qui dans une apodose constituent une véritable énonciation. Les premières sont toujours subordonnées aux seconds.

En effet, force est de constater le statut particulier de ces affirmations (A) du journaliste, du point de vue des repérages subjectifs. Ainsi, l'exemple (115), d'ailleurs banal dans toute interview, consiste manifestement à rappeler à l'interlocuteur M quelque chose qu'il sait déjà, puisque c'est lui qui en est l'auteur. Il ne peut s'agir en aucun cas, ici, d'une assertion au sens plein du terme, puisque le locuteur L ne prend pas parti personnellement sur un sujet, pas plus qu'il n'en informe son interlocuteur, ou qu'il ne porte un quelconque jugement subjectif. Certes, la prédication principale ("vous suggérez…") y est présentée comme vraie, c'est-à-dire ancrée dans la situation d'énonciation, selon le schéma $< Sit_H \subseteq Sit_o >$; mais on ne peut pas dire que ce fait soit ici pris en charge par S_o et lui seul, dans une attitude monologale. Son énoncé, en réalité, se présente comme **validé par un sujet énonciateur quelconque S_H**, lequel se confond aussi bien avec L lui-même ($=S_o$) qu'avec son interlocuteur M ($=S'_o$) – ou avec n'importe quel sujet possible. Cette dernière précision est d'autant plus importante, que dans le cas particulier de l'interview de presse, la situation de dialogue comporte un troisième destinataire fantôme, le lecteur, lequel doit pouvoir suivre l'ensemble de l'échange comme un spectateur de théâtre[2] ; or c'est aussi avec ce lecteur, que se confond le sujet S_H, support de l'affirmation (A) dans (115). On retrouve exactement le même schéma dans les autres phrases affirmatives de l'interview : (A), dans (116), consiste à reprendre une vérité qui est considérée comme acquise pour tout le monde, parce qu'elle est déjà établie, en tant qu'information, aussi bien de l'interlocuteur M que du lecteur, qui a pu entendre ou lire, quelques jours plus tôt, la déclaration de politique générale du Premier Ministre ; cette phrase (A) constitue donc un rappel d'un fait admis de tous, plutôt que l'annonce d'une nouvelle information. S'agissant de (117), il est moins évident que tout le monde connaisse déjà le contenu de (A), qui semble, dans ce contexte particulier, une idée assez nouvelle, au point que c'est peut-être à cette occasion que nombre de lecteurs, voire la personne interviewée, apprendront cette vérité de la bouche du journaliste. Mais cela ne change rien au cas de figure : que l'affirmation (A) soit connue ou non de l'interlocuteur, il n'en reste pas moins qu'elle se présente comme une **information d'arrière-plan**, validée pour tout sujet S_H, et non pas orientée vers le seul énonciateur S_o, comme le serait une véritable assertion.

[1] Interview de Jean-Pierre Chevènement dans *Le Monde* du Jeudi 26 Juin 1997 (*loc. cit.*).

[2] On se réfère ici à l'idée du double niveau de dialogue théâtral (entre personnages d'une part, entre auteur et spectateur d'autre part), formulée par A. Reboul (1984), que cite brièvement Ducrot (1984 : 176).

Il s'agit, pour L, d'établir un **consensus dialogal** pour préparer la suite de son énoncé, lequel ne peut se développer que si les deux coénonciateurs, pour ainsi dire, se mettent d'accord au préalable pour établir une "plate-forme commune" de discussion, comme on pose des axiômes au début d'une démonstration. En ce sens, on comprend que ces phrases affirmatives se comportent exactement comme des syntagmes substantivaux **topicalisés**[1], ce qui justifie que nous placions l'un et l'autre sous la même rubrique "protase". Au passage, on remarquera, avec (117), qu'il est toujours approximatif de décrire le thème d'un énoncé, comme on le fait trop souvent[2], simplement par son caractère "d'information déjà connue" : mieux vaut parler, comme nous le faisons, d'une information d'arrière-plan, énonciativement subordonnée, qui ne fait pas l'objet d'une prise en charge personnelle de S_o, mais qui *se présente comme* déjà connue[3]. Nous avons déjà vu[4] combien la protase peut se révéler en fait largement informative, et combien ce caractère informatif peut précisément être exploité pour ménager soit ses effets rhétoriques, soit son interlocuteur.

On peut donc dire que les phrases (A), n'étant pas prononcées pour elles-mêmes, mais comme protases d'un énoncé qui les dépasse, sont subordonnées à la séquence qui les suit, au même titre d'ailleurs qu'un syntagme nominal topicalisé peut être dit subordonné à son rhème. Or cette analogie avec le substantif, encore une fois, n'est pas vaine : nous considérons en effet que chacune des affirmations (A), dans les exemples ci-dessus, a en réalité la même valeur qu'un **nom de proposition**, plutôt que d'un véritable énoncé. On en veut pour preuve la reprise systématique de ces phrases, dans la question qui suit, par un pronom **anaphorique** neutre (soulignés dans nos exemples) : c'est ainsi toute la phrase (A), dans (116), qui est reprise par le pronom "ce", et de même, dans (117), c'est (A) qui est reprise, par une anaphore partielle, dans l'expression coréférentielle "cette revendication extrême". En droit, on pourrait même avoir (A) sous une forme soit hypotactique, soit substantivée, ce qui revient au même d'ailleurs :

(117') Où vous situez-vous, entre la revendication extrême, *qui fait une percée dans certains cercles de gauche depuis la lutte des sans-papiers, d'une ouverture totale des frontières pour les personnes*, et la recherche d'une "immigration zéro" chère à M. Pasqua ?

Cette paraphrase de (117), si elle est grammaticalement correcte et énonciativement équivalente, est néanmoins cognitivement lourde à manipuler, pour des raisons déjà exposées de complexité syntaxique (cf. l'acquisition des subordonnées du turc) et de travail mental sur les présupposés. Il apparaît ainsi que certaines phrases de forme affirmative, malgré leur ressemblance avec des assertions, sont en réalité **préassertées**, et ne constituent que la reprise, dans une attitude de locution, de prédications qui passent, réellement ou fictivement, pour avoir déjà fait l'objet d'une assertion. En ce sens, le rapport est le même entre

– un *posé* "J'ai acheté une voiture"
– sa **reprise implicite** sous la forme d'un *présupposé* "ma voiture"[5]

et

[1] Cf. ci-dessus, sur la topicalité des conditionnelles, § 3.2.3.2, p.52.

[2] Voir notamment Chafe (1976), Hagège (1982 : 52), et un effort de précision dans Dik (1989). Culioli (1978 b : 138) esquisse bien une critique de cette conception, mais on peut regretter, comme souvent chez cet auteur, un style allusif et négligé, qui assombrit parfois les idées les plus lumineuses.

[3] Et comme le signale Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986 : 30), il s'en faut de beaucoup que tout contenu présupposé ait été d'abord *posé* tel quel : il y a toujours un calcul de pertinence, lié à des règles sociales et culturelles par exemple.

[4] Voir les exemples (107') et (108') – ci-dessus p.84.

[5] Cf. Kerbrat-Orecchioni (1986 : 30).

– une *assertion* "Aujourd'hui, j'ai acheté une voiture."
– sa **reprise explicite** sous la forme d'une *préassertion* "(tu sais que) j'ai acheté une voiture, et…"

Autrement dit, moyennant une différence que l'on peut peut-être décrire en termes d'implicite vs. explicite, ce type de phrases présente en fait certaines informations secondaires d'une manière analogue à certains syntagmes substantivaux. Il ne s'agit encore une fois que de construire des termes (A), dépourvus de force assertive, et qui se présentent comme un Sujet en attente de Prédicat ; leur forme phrastique est avant tout le résultat d'une **stratégie discursive** pour éviter des lourdeurs d'ordre cognitif. Il s'agit donc là de **topic-sentences**, de "phrases-thèmes", qui en elles-mêmes ne peuvent pas constituer un énoncé complet. Nous y reviendrons[1].

La structure de l'interview est donc en tous points cohérente, et confirme cette impression de dissymétrie énonciative que nous avons établie plus haut. Le locuteur L ne s'engage pas personnellement dans les phrases-thèmes consensuelles, admises *a priori* par tout un chacun, et qui ne constituent que des protases pour expliciter les présupposés et les éléments pertinents de la question qui suit ; d'autre part, comme on l'a montré, ce même locuteur ne s'engage pas davantage, sur le plan énonciatif, dans la question qu'il adresse à son interlocuteur, comme s'il lui confiait un terme-Sujet (une prédication lacunaire), à charge pour lui de l'intégrer à une assertion personnelle. Ainsi, iconique de la soumission du journaliste à son interlocuteur et à l'institution médiatique, la forme linguistique de l'interview standard[2] vient illustrer de manière lumineuse le statut subordonné de ces phrases, marquées par un désengagement subjectif. Le journaliste ne quitte jamais son attitude de locution : celle-ci l'efface du dialogue au profit de la personnalité qu'il interviewe, et qui apparaît comme le seul véritable énonciateur.

4.4.2. Quelques marques possibles de la subordination subjective

On peut se demander quelles sont précisément les marques de cette subordination. Une première réponse, facile et sans doute en grande partie vraie, est **l'intonation**, normalement montante en fin de proposition (A). Cependant, outre que cette vague indication doit être vérifiée expérimentalement[3], il faudra prendre soin de distinguer ce type particulier d'incomplétude énonciative, effectivement marquée par une montée finale, d'un type plus général de dépendance entre deux séquences, celles-ci pouvant exister également entre deux énoncés autonomes – c'est le cas de l'ancillarité pragmatique, qui peut parfois être signalée par le même type de montée de F_0 en finale[4]. Il n'est pas sûr que seule l'intonation puisse distinguer entre la subordination énonciative entre protase et apodose, et ancillarité argumentative entre deux assertions ; en tout cas, on ne perd rien à rechercher d'autres marques de cette subordination.

On peut d'autre part considérer que le caractère déjà connu ou non d'un information constitue en lui-même une marque. En entendant une information qu'il identifie comme déjà acquise comme dans (115), S'_o reconstituerait de lui-même une structure de subordination énonciative, selon le raisonnement : "il ne peut pas me présenter (A) comme une assertion, puisqu'il sait que je suis déjà au courant ; par conséquent, il ne peut s'agir que d'une information d'arrière-plan, destinée à servir de protase dans un énoncé plus long". Ce raisonnement n'est pas forcément absurde, et ressemble aux schémas inférentiels posés

[1] Cf. § 5.1.2, p.121.

[2] Nous ne parlons pas des incursions possibles de l'énonciateur journaliste, lesquelles sont l'exception qui confirme la règle, et ne peuvent être analysées qu'à travers cette règle.

[3] Elle l'a déjà été largement par l'équipe de Mary-Annick Morel, et le laboratoire de Phonétique de l'ILPGA. Cf. Morel & Rialland (1992), et ci-dessus p.52.

[4] Voir notamment Le Fur (1992 : vol. I, p.16).

par Searle[1] pour la dérivation des actes primaires, par exemple pour comprendre que "Pouvez-vous me passer le sel ?" n'est pas une question (cf. Pierre Dac "oui, je le peux") mais une injonction déguisée. Cependant, s'il est vraisemblable qu'un tel procédé joue un certain rôle dans le fonctionnement du dialogue, il est difficile de l'admettre tel quel : cela supposerait que l'on donne à l'ensemble des traits de la situation Sit_o une valeur (intra-) linguistique, puisque c'est en fonction d'eux que se calculerait le caractère subordonné ou non de la séquence ; cela ne nous semble pas exclu en soi, mais du point de vue épistémologique, le concept de marque linguistique en serait bouleversé, et ses frontières rendues floues et invérifiables.

4.4.3. La personne comme indice de modalité[2]

De façon semblable mais plus précise, on peut considérer qu'il existe, au moins à l'état de tendances, des marques de la subjectivité[3] dans toute apodose, dont l'absence peut suggérer un repérage subjectif particulier, marqué. Outre la possibilité, que nous avons plusieurs fois évoquée, d'identifier une marque intonative comme directement corrélée à des repérages subjectifs[4], nous ne développerons qu'un seul exemple, celui des **marquages personnels**, du moins lorsqu'ils sont associés à des prédicats d'évaluation subjective. Il faut en effet souligner les corrélations remarquables existant entre ce qu'il est convenu d'appeler la modalité des énoncés (question vs. assertion), et la nature du pronom personnel sujet du verbe principal :

	PROTASE	**APODOSE**
PERSONNE	2ème personne	1ère personne
MODALITÉ	interrogation	assertion
subordination subjective	+	–

Ces tendances, qu'il faut prendre pour ce qu'elles sont, trouvent cependant une illustration convaincante en japonais. Dans cette langue[5], les pronoms personnels thématisés sont couramment omis, et **l'orientation personnelle du prédicat est calculée d'après la modalité** de la phrase, c'est-à-dire d'après les **repérages énonciatifs** qui y sont inscrits. Comme le dit très nettement Kuwae, "*watashi wa* [1ère p. sg.] est en général supprimé dans les phrases assertives, et *anata wa* [2ème p. sg.] dans les interrogatives" :

(118) ? (a) – watashi wa atama ga ita -i .
moi TOP tête SUJ douloureux DÉCL .
(b) – atama ga ita -i.
tête SUJ douloureux DÉCL
[*la tête est douloureuse.*]
***j**'ai mal à la tête.*

(119) ? (a) – anata wa atama ga ita -i ka
toi TOP tête SUJ douloureux DÉCL INT
(b) – atama ga ita -i ka
tête SUJ douloureux DÉCL INT
[*la tête est-elle douloureuse ?*]

[1] Cf. Searle (1975 : 73), cité par Moeschler & Reboul (1994 : 210).

[2] Nous empruntons ce titre à l'article de Danon-Boileau (1993), même s'il ne traite pas des mêmes points que nous.

[3] Cf. Kerbrat-Orecchioni (1980).

[4] Cf. Morel (1995).

[5] Voir Kuwae (1993 : 68), et en particulier Dhorne, Kawaguchi, Aoki (1995 : 239).

***tu** as mal à la tête ?*

Ce phénomène doit bien sûr être mis en rapport avec l'impossibilité, bien connue en japonais et en coréen, d'asserter sur une **sensation subjective**[1] à une autre personne que la première :

(120 a) * anata wa atama ga ita -i .
toi TOP tête SUJ douloureux DÉCL.
Toi, tu as mal à la tête.

La phrase française correspondante, pour être assertive, doit alors être traduite par une forme verbale conjecturelle (CJC) orientée[2] sur l'énonciateur S_o, du genre "on dirait que tu as mal à la tête" :

(121) ? (a) – anata wa atama ga ita -soo
toi TOP tête SUJ douloureux CJC
(b) – atama ga ita -soo
tête SUJ douloureux CJC
[*on dirait que la tête est douloureuse*]
Toi, (on dirait que) ***tu*** *as mal à la tête.*

D'autre part, il est intéressant de constater qu'une intonation protatique sur la proposition (121 b), avec montée en finale, supprime l'ancrage à l'énonciateur S_o, en même temps d'ailleurs qu'à Sit_o : on obtient alors l'équivalent d'une protase conditionnelle, dont le prédicat est validé non plus par S_o, mais par un sujet quelconque S_H. C'est le cas du slogan publicitaire, qui par définition – et par intérêt ! – "n'est pas attaché à une personne déterminée, mais à toute personne susceptible de valider ce désir"[3] :

(122) atama ga itai, sorenara Asupirin
tête SUJ douloureux, alors Aspirine
Maux de tête ? (pensez) Aspirine !

Enfin, la contrainte de repérage sur S_o "se trouve débloquée si la validation de l'état est préconstruite", comme dans la reprise, dans un récit au passé, d'un prédicat préasserté. On est alors dans une forme de style indirect libre, et l'on a "affaire à un énonciateur relayé" :

(123) sono toki Tarô wa tsumetai biiru ga nomi -ta -katta
DÉM moment T. TOP frais bière SUJ boire DÉS+ PASSÉ
À ce moment-là, Tarô avait envie de boire une bière fraîche.

C'est exactement le même phénomène en <u>français</u> pour la formule de salutation :

(124) A – Ça va ?
B – Ça va .

On voit bien, dans cet échange, le cheminement du sens : l'intonation marque l'intervention de A comme interrogative, et celle de B comme assertive. S'agissant d'un prédicat de type subjectif, on calcule alors le sujet-centre de valuation d'après la modalité de l'énoncé ; on obtient S'_o pour la question, et S_o pour l'affirmation – mais comme entre

[1] De façon plus générale, il s'agit des "prédicats auto-cognitifs", comme les appelle Le Nestour (1978, 1995), dans lesquels "l'intéressé est forcément conscient de l'action ou de l'état dont il s'agit". On trouve dans cette catégorie non seulement les prédicats subjectifs (*avoir froid*, etc.), mais aussi les formes d'"accompli ancré dans la réalité" (*tu es allé au Japon*), les formes actualisantes en *-teiru* (*je suis en train de travailler*), etc.

[2] En réalité, ce n'est pas le suffixe *-soo* qui est orienté vers S_o, mais l'assertion dans laquelle il est pris. En effet, à l'assertion conjecturelle /sono nimotsu wa omo-soo./ "ce bagage a l'air lourd" ($\in S_o$), correspond une question /sono nimotsu wa omo-soo (desu) ka ?/ "ce bagage a-t-il l'air lourd ?", soit "crois-<u>tu</u> qu'il est lourd ?" ($\in S'_o$).

[3] Cf. Dhorne & al. (1995 : 240), pour cet exemple et le suivant.

temps il y a eu changement d'énonciateur, ces deux sujets renvoient en fait à la même personne, et tout rentre dans l'ordre. L'erreur serait de chercher des *sous-entendus* du genre "Ça va (pour toi) ?" : le repérage subjectif emprunte d'autres chemins que ces prétendus sous-entendus qui n'expliquent jamais rien.

4.4.4. Repérage subjectif et particules énonciatives

On peut très bien imaginer que la tendance qui affleure en japonais, et qui permet d'y inférer le sujet personnel à partir de la modalité de l'énoncé, fonctionne également dans l'autre sens, par exemple en français. Ainsi, le marquage du sujet à une **autre personne que la première**, en tout cas pour certains prédicats en phrase affirmative, peut être tendanciellement considéré comme étant en soi une **marque de subordination énonciative**, le signe que la phrase n'est qu'une partie intégrante d'un énoncé qui la dépasse ; on aura alors généralement une **protase**, comme dans le cas (115) de l'interview citée ci-dessus. Ainsi, une phrase commençant par "je pense que P" aura toutes les chances de constituer une apodose orientée sur S_o, alors qu'un "tu penses que P" sera sans nul doute une protase, et plus particulièrement soit une question ("est-ce que tu penses que…"), soit par exemple une protase concessive : après un "tu penses que P", on attendra une apodose comme "mais moi je te dis que Q". On peut même imaginer, à travers les langues, une grammaticalisation d'un "je dis" en particule d'assertion (cf. l'anglais /I say/), et inversement d'un "tu dis" ou d'un "ils disent" pour marquer précisément le désengagement subjectif, par exemple le mode du médiatif[1] dans certaines langues. Parallèlement, certaines particules énonciatives[2] signalant une attitude dialogale peuvent provenir d'une incise à la seconde personne, et originellement interrogative : angl. /Y'know/, et même [nɔunəmɪʲn↗] =/you know what I mean ?/, fr. québécois [tse↗] /tu sais/, francilien [tʃɥɑ↗] < /tu vois/, etc.

On peut encore aller loin dans les conséquences d'une telle observation, mais c'est une question qui à elle seule mériterait toute une étude. Signalons seulement le comportement symétrique que nous avons observé[3], en <u>français</u>, entre les deux particules énonciatives /bon/ et /ben/, dans des cas comme le suivant :

(125 a) A – (...) et le seigneur il les traitait comme des esclaves !
B – oh des esclaves des esclaves, t'exagérerais pas un peu, non ?
A – ouais <u>bon</u> c'était pas exactement des es^{claves}, mais quand même
ils devaient lui obéir au doigt et à l'œil et il était vachement cruel avec $_{eux}$

(125 b) B – et ils étaient traités comment, les esclaves ?
A – <u>ben</u> c'était pas exactement des es$_{claves}$ en fait

Dans (125 a), comme souvent avec /bon/, on relève une valeur de concession, correspondant à une **protase** ; au contraire, dans (125 b), /ben/ marque un égocentrage, et donc malgré tout[4] une **apodose** assertive. Or les deux particules partagent une même étymologie, la famille lexicale "bon / bien", qui signifie fondamentalement l'acceptation d'une réalité extérieure. Seulement, ce sème commun entre ici en combinaison avec deux orientations subjectives différentes, ce qui produit un effet pragmatique entièrement différent.

---

[1] Sur cette question, voir Guentchéva (1995), et *infra* p.143.

[2] Cf. Fernandez (1994).

[3] Cf. François A. (à paraître).

[4] Concernant l'ambiguïté énonciative marquée par /ben/, voir François A. (à paraître), et aussi notre participation au XVI^{ème} C.I.L. (juillet 1997), intitulée "*Ben* en français oral : l'énonciateur (dés)engagé".

1. avec /bon/, j'accepte de reconnaître la réalité extérieure, **contre ma propre orientation**[1] ; c'est une attitude dialogale, décrochée par rapport à S_o.
2. avec /ben/, j'accepte de reconnaître la réalité extérieure, **contre ton orientation** ; c'est une attitude monologale, centrée sur S_o.

4.5. Préconstruction et dépendance

4.5.1. Les vérités admises

C'est également une forme de désengagement énonciatif que l'on observe normalement dans le cas du **proverbe**, qui est par définition une prédication préassertée, validée, de façon doublement générique, non seulement pour toute situation Sit_H, mais aussi pour tout énonciateur S_H. Chaque fois qu'un locuteur énonce un proverbe, il ne fait en réalité que rappeler une vérité admise, comme argument pour une conclusion ; dès lors, son interlocuteur est toujours en attente d'une suite, dans laquelle S_o s'engagerait véritablement en rapport avec la situation[2]. Il s'agit donc là d'une catégorie qui porte en elle-même une dépendance de type énonciatif. Car comme le dit très justement Stéphane Robert : "On n'énonce pas ce qui est entré dans la normalité, sans raison, c'est-à-dire sans en faire la raison d'autre chose." (1991 : 101).

Cette dernière citation prend place dans une étude magistrale sur une conjugaison particulière du wolof, appelée l'Emphatique du Verbe, et qui va retenir notre attention ici[3]. Il s'agit en effet d'une catégorie linguistique qui semble parfaitement illustrer, du moins d'après la convaincante analyse qui en est proposée, la question des **énoncés préassertés**. Le verbe se trouve ainsi à l'Emphatique du Verbe (E.V.) dans certains cas de reprise :

(126) …am danga ma bëgga tëkkale ak ñooñu ?
… ou tu+E.V. me vouloir+JCT comparer avec ceux-là
… ou bien (est-ce donc que) tu veux me comparer avec ces gens-là ?

d'explication par une cause préalable :

(127) Paa bi dafa dindi palanteer bi
Papa le il+E.V. enlever volet le
(–il fait froid dans cette chambre !)
– (c'est parce que) Papa a enlevé les volets.

ou au contraire de contradiction par un argument préalable également :

(128) – Gisuma la demb
voir+je+NÉG te hier
– dama ngëw !
je+E.V. venir
– Je ne t'ai pas vu hier
– (mais) je suis venu (pourtant) !

[1] Il peut se trouver que cette réalité coïncide avec le point de vue de l'interlocuteur S'_o, mais ce n'est pas nécessaire : on peut en effet avoir des concessions faites à soi-même, ou à la vérité : cf. Hansen (1995, ex. 20 à 22).

[2] Il arrive bien sûr que cette suite ne vienne pas, et le proverbe reste en suspens, à charge pour S'_o de reconstituer le prédicat lui-même. On retrouve le fonctionnement analysé en § 3.4.2, p.66 ("Prédication explicite et implicite").

[3] Cf. Robert (1991 : 69-116).

L'exemple suivant nous intéresse d'autant plus qu'il nous semble possible de le traduire littéralement par une parataxe en français oral, car on y trouve le même phénomène de préassertion en protase :

(129) Yaw kay, dangaa dugg ci dëkk bi rekk,
toi vraiment, tu+E.V. entrer dans ville la seulement
mu daldi yëngu
elle+AOR se-mettre-aussitôt-à remuer
Toi, tu viens à peine d'arriver, (que) la ville est en émoi ! [1]

Nous renvoyons à l'ouvrage cité pour d'autres exemples, et surtout pour l'analyse qui en est proposée, et dont nous ne reprendrons pas le déroulement ici. Les conclusions de Stéphane Robert sont les suivantes : l'E.V. signale une proposition "dont la vérité, pour l'énonciateur, est déjà acquise au moment où il l'énonce" (p.94). Celle-ci est "versée au compte du patrimoine commun et fait partie du savoir intersubjectif" (p.96), et "**n'a plus d'asserteur particulier**", si ce n'est un sujet $\mathbf{S_x}$ [=notre S_H], "avec *x* représentant à la fois tout le monde et donc personne en particulier" (p.110). Que se passe-t-il donc lorsque cette prédication entre dans un énoncé ? Il s'agit alors d'un "préconstruit", qui comme tel "ne constitue pas l'objet de l'assertion", étant présenté comme "déjà asserté au préalable par autrui" (p.106), que cette assertion préalable soit réelle ou fictive ; par conséquent, l'emploi de l'E.V. constitue un "rappel". Mais quel est le statut exact de ces rappels : forment-ils à eux seuls des énoncés complets, ou bien doit-on expliquer par une subordination le jugement d'incomplétude que les informateurs portent sur eux ?

4.5.2. L'incomplétude énonciative des termes préconstruits

Comparant ces énoncés, à juste titre, avec les phrases nominales analysées par Benveniste (1966 b), l'auteur insiste pour montrer que les énoncés marqués à l'E.V., contrairement aux vérités générales que nominalise le grec homérique, sont bel et bien déterminés en temps et en situation ; ces prédications "avérées" ne sont donc pas de simples jugements gnomiques, ce que nous exprimons ainsi :

(130) $< \mathrm{Sit_H}\ (p_H) > \underline{\in}\ \mathrm{Sit_o}$ – et non $*< \mathrm{Sit_H}\ (p_H) > \boldsymbol{\omega}\ \mathrm{Sit_o}$

Nous nous trouvons donc exactement dans le cas où une prédication par ailleurs vraie, ancrée en $\mathrm{Sit_o}$, n'est cependant pas centrée sur le sujet énonciateur S_o au moment où elle est énoncée comme un rappel. L'Emphatique du Verbe marque donc ce que nous avons baptisé une **subordination subjective** : la proposition *p*, tout en étant donnée pour vraie en $\mathrm{Sit_o}$, ne peut pas constituer une apodose et donc un énoncé complet, puisque S_o ne la prend pas personnellement en charge. Or c'est de cette absence d'ancrage subjectif que découle le statut de **repère** que S. Robert assigne à cette prédication *p* (p.97). Il s'agit en effet d'une vérité admise, c'est-à-dire d'un objet du monde, auquel l'énoncé à l'E.V. renvoie comme à un terme déjà construit – c'est le sens de l'opération culiolienne de "**fléchage**" qui marque, selon l'auteur (p.103), cette conjugaison. Nous répétons cette idée fondamentale : "On n'énonce pas ce qui est entré dans la normalité, sans raison", c'est-à-dire sans le faire entrer dans une prédication d'un rang supérieur. C'est pourquoi, rappeler de la sorte une vérité déjà admise, cela revient encore et toujours à poser un Sujet en attente de Prédicat ; la relation prédicative est préconstruite dans son existence, exactement **de la même façon qu'un substantif défini**.

Or, les études d'Antoine Culioli et de ses disciples l'ont bien montré[2] : tout terme x déjà construit et considéré comme acquis pour les deux coénonciateurs, qu'il s'agisse d'un objet du monde ou d'une relation prédicative, est *susceptible* de devenir un **repère** pour

[1] Robert (1991 : 87). Nous avons pu retoucher le mot-à-mot ou la traduction.

[2] Cf. Culioli (1985), et l'article de Denis Paillard : "Repérage : construction et spécification" (1992).

construire de nouveaux termes ; ceux-ci seront dits "repérés" par cet x, dans une relation binaire notée <y $\underline{\in}$ x> "y est repéré par x", ou sa converse <x $\underline{\ni}$ y> "x repère y". Or nous voudrions tirer une conséquence directe de ce principe, qui telle quelle n'apparaît pas, à notre connaissance, dans les écrits de Culioli, et qui nous est notamment suggérée par l'analyse que Stéphane Robert dresse de l'E.V. en wolof. C'est que lorsqu'un terme x, déjà construit, est désigné linguistiquement par un énonciateur, grâce à l'opération dite de fléchage, **ce terme apparaît nécessairement comme mobilisé en vue de constituer le repère d'autre chose**. C'est pour cette raison énonciative fondamentale que la seule désignation d'un terme défini ne peut pas constituer un énoncé complet, et crée chez l'auditeur un effet d'attente, un **effet d'incomplétude**. Ceci est vrai pour un substantif[1] posé en thème :

(131) ma sœur aînée, elle, …

mais aussi de certaines relations prédicatives dont nous avons, ici ou là, montré les affinités avec les substantifs :

(129) Yaw kay, dangaa dugg ci dëkk bi rekk,
toi vraiment, tu+E.V. entrer dans ville la seulement
Toi, tu viens à peine d'arri^{ver}*…*[2]

C'est aussi ce raisonnement qui justifiait la recherche immédiate d'un prédicat dans les **énoncés gestuels**[3] : la mobilisation, verbale ou gestuelle, de n'importe quel objet du monde, ne constitue jamais un acte auto-suffisant, et le destinataire de cet acte en cherchera toujours le sens et la motivation. Tout phénomène de subordination linguistique repose donc, à notre avis, sur ce principe psychologique, à savoir le refus métaphysique de l'acte gratuit, la quête du sens dans la moindre de ses manifestations. Seules des situations exceptionnelles de communication, comme la mise en scène de la parole dans la fiction littéraire, admettent que l'on constitue un objet – une histoire imaginaire, un poème – pour le seul plaisir de le contempler ; mais cette faculté qu'à l'art d'être auto-télique ("l'Art pour l'Art"), on le sait, est justement son bien propre, qu'il garde jalousement, et qui en feront toujours, du point de vue de la communication et plus généralement de l'action, *l'exception qui confirme la règle*[4]. Or la règle, dans la communication verbale, est que **toute construction d'un terme par un énonciateur est destinée à le faire entrer dans une prédication ultérieure**, et ce à quelque niveau qu'on se place. Comme le dit très justement Stéphane Robert : "l'énonciation, comme la nature, a horreur du vide" (1991 : 229).

4.5.3. Les trois temporalités de l'énonciation : avant, pendant, après

Les phrases à l'E.V. sont donc structurellement marquées du sceau de la dépendance, mais pas n'importe laquelle : il s'agit de "**la dépendance du repère par rapport au repéré**" (1991 : 323). Or, nous avions déjà rencontré[5], en wolof, une conjugaison

[1] Notre exemple est formulé dans le cadre d'une langue non omniprédicative, comme le français ; notre analyse resterait cependant la même avec une langue comme le nahuatl, où seule la partie du discours déictique est en soi non-prédicative. Cf. Launey (1994), Lemaréchal (1994).

[2] On fera remarquer que le statut de repère est marqué par une intonation montante (cf. p.52) ; mais il s'agit là seulement d'une des marques de la subordination, la première étant précisément, selon nous, le caractère préconstruit de l'objet ainsi désigné, combiné à son énonciation.

[3] Cf. énoncés (79) et (80) p.66.

[4] Cf. la revendication de "l'exception culturelle" dans les accords du G.A.T.T., ou encore celle du "1 % culturel" dans le budget gouvernemental ; elles se heurtent toutes les deux à une philosophie économique fondamentalement différente, d'essence utilitariste – en linguistique, on dirait "fonctionnaliste".

[5] Voir l'index, à "wolof".

marquant une certaine forme de dépendance : l'Aoriste (ou Narratif). De façon très suggestive, Stéphane Robert l'oppose directement à l'E.V., comme marquant cette fois-ci **la dépendance du repéré par rapport au repère** : un verbe à l'Aoriste est en attente de repérages énonciatifs, notamment situationnels :

(132) $< Sit_H (p_H) > \boldsymbol{\omega}\ Sit_o$

et de ce fait ne peut pas constituer à lui seul un énoncé complet. Or, si l'on compare (132) à (130), on en arrive à conclure que l'Aoriste se situe **en-deçà de l'assertion**, alors que l'E.V. marque son **au-delà**. Une prédication à l'Aoriste **ne peut pas encore** constituer un énoncé complet, parce qu'elle est infra-déterminée situationnellement, et dépend donc directement d'un repérage externe ; inversement, une prédication à l'E.V. **ne peut plus** le faire, parce que justement elle est déjà déterminée, située, admise comme une vérité, et qu'il est trop tard pour l'asserter. La solution intermédiaire sera alors assumée par d'autres conjugaisons, comme le Présentatif ou le Parfait : avec celles-ci, l'assertion de *p* est **contemporaine de l'énonciation**, au lieu d'être soit acquise au préalable (E.V.) soit projetée dans l'avenir (Aoriste). On peut ainsi envisager trois phases dans le processus assertif, organisées comme le dicton "Avant l'heure, c'est pas l'heure ; après l'heure, c'est plus l'heure" :

(133)

	AVANT $\mathcal{E}_o$	**EN $\mathcal{E}_o$**	**APRÈS $\mathcal{E}_o$**
Conjugaison wolof	Aoriste	Parfait	Emphatique du Verbe[1]
Exemple wolof	mu dem	dem na	dafa dem
Glose française	(l'idée) qu'elle parte	Elle est partie.	(le fait) qu'elle est partie
Statut	situation fictive	prédication assertive	fait acquis
Formule	$< Sit_H\ \omega\ Sit_o >$	$< Sit_H \underline{\in} Sit_o > \underline{\in} S_o$	$<Sit_H \underline{\in} Sit_o> \underline{\in} [S_H\ \omega\ S_o]$
Ancrage situationnel	–	+	+
Ancrage subjectif	–	+	–
Complétude énonciative	–	+	–

4.5.4. Repérages interprédicatifs

4.5.4.1. Construction et spécification en wolof

Par ailleurs, l'analogie entre subordination et substantif, qui apparaît dans la glose française ("l'idée" vs. "le fait"), permet d'opposer radicalement les conjugaisons subordonnantes à celles qui scellent l'autonomie de l'énoncé : on ne peut gloser une forme comme le Parfait qu'au moyen d'une structure phrastique en français. Cependant, cela ne signifie pas que tout énoncé wolof, pour être complet, doive marquer son verbe principal au Parfait (ou au Présentatif, etc.), loin s'en faut. Nous avons par exemple cité l'énoncé (129), qui présente une séquence /E.V.→ Aoriste/. Dans un cas comme celui-là, l'énonciateur construit une prédication consistant à mettre en relation deux autres prédications : la première (p_1) est déjà ancrée en Sit_o, et renvoie par une opération de fléchage à un fait acquis, déjà établi pour les deux coénonciateurs ; la seconde (p_2) est une nouvelle relation prédicative, inférieure au niveau de l'énoncé, et que S_o construit dans

[1] On pourrait inscrire dans la même rubrique les autres conjugaisons "emphatiques" du wolof (Emph. du Sujet, du Complément), fondées sur une préconstruction de la relation prédicative. Cf. Robert (1986 ; 1991).

l'énoncé. Le "nœud assertif" dont parle Stéphane Robert[1] (p.108) ne se trouve alors ni dans p_1, dont l'existence et la validation sont préconstruites, ni en p_2, qui n'a guère qu'un statut substantival. Le centre nodal de l'énoncé est donc bien sûr dans la mise en relation de p_1 et p_2, dans un rapport qu'on décrira – de façon vague et paresseuse – comme un repérage, et qui revêt en réalité des interprétations causales :

(129') $< p_1 \ni p_2 >$

Pour être plus précis, et reprendre le couple conceptuel proposé par Paillard (1992), on se trouve ici dans le cas d'un **repérage-construction**, dans lequel un terme repère *x* permet de construire l'existence d'un second terme *y*. (129') est alors une structure parallèle à l'énoncé suivant, dans lequel on remarquera le marquage en définitude des termes nominaux :

(134 a) Sur la table il y a un livre

Voilà qui nous autorise à proposer pour (129) la glose suivante, avec pour but avoué de mettre en valeur, une fois de plus, les affinités de la subordination énonciative avec le substantif :

(129") L'arrivée que tu viens de faire *cause* un bouleversement dans la ville.

C'est ainsi que peuvent s'expliquer les nombreux emplois de l'E.V. relevés en protase (Robert, p.87). Lorsque cette forme est utilisée en apodose, on rencontre alors, du fait de la définitude que marque l'E.V., une structure semblable au **repérage-spécification** (appelé également **localisation**) :

(134 b) Le livre est sur la table

comme dans :

(135) Moytul paaka bi, dafa ñaw de !
éviter+IMP couteau le, 3SG+E.V. être-tranchant PTC
Fais attention au couteau, il est tranchant !

qu'on peut formaliser :

(135') $< p_2 \in p_1 >$

et gloser :

(135") La mise en garde que je t'adresse *est causée par* le fait (établi) que ce couteau est tranchant.

Récapitulons les liens que nous avons suggérés entre définitude et forme verbale :

(136)

	EN CONSTRUCTION	PRÉCONSTRUIT
Exemple wolof	mu dem (Aoriste)	dafa dem (E.V.)
Glose française	*un* départ (d'elle)	*le* départ (d'elle) = son départ
Opération en jeu	extraction	fléchage
Type de repérage	construction	spécification

Au cours d'une étude sur le choix de la forme dite "aspectuelle" présent / aoriste dans les énoncés injonctifs du grec ancien, nous avons également été conduit à établir de

[1] Voir Robert (1991 : 108), et notre présentation ci-dessus p.78.

semblables analogies, d'une part, entre *l'aoriste* et *l'indéfini*, et, de l'autre, entre le *présent* et le *défini*. Nous nous permettons d'y renvoyer[1].

4.5.4.2. Relation minimale et tournure "Passive" en Palau

C'est une structure à notre avis semblable à (129') que l'on trouve en Palau, avec la tournure que Josephs (1975) appelle "Passive", à tort selon Lemaréchal[2]. Il s'agit du seul emploi de la Forme "Hypothétique" (FH) que nous n'avons pas examiné jusqu'ici, car il semblait poser problème, ne rentrant pas dans le cadre strict que nous nous étions fixé, celui des prédications désancrées. En effet, on observe l'apparition de la FH, que nous avons analysée comme aoristique, chaque fois que l'énonciateur thématise en tête de proposition un autre terme que l'agent, et en particulier le patient :

(137) a blái a lə- s- il- səb-íi a rədíl
SBS maison SBS P3+SUJ+FH PASSÉ brûler P3+OBJ SBS femme
[*La maison, (c'est) un "brûlage" de la femme.*][3]
La maison, la femme l'a brûlée.

Faute de place, et parce que ce n'est pas exactement notre sujet, nous n'entrerons pas ici dans le raisonnement de Lemaréchal, ni pour le reprendre, ni pour le discuter ou proposer une analyse personnelle[4]. Nous voulons simplement faire remarquer que l'on retrouve dans ce cas un schéma associant, d'une part, un terme préconstruit qui est topicalisé (x="a blái"), et d'autre part, une structure prédicative p_H à l'aoriste (FH). Comme l'indique la marque *a* de substantivité, cette prédication est prise en bloc comme un **nom de proposition** qui est orientée vers l'événement – ou plus précisément, selon l'analyse de Lemaréchal, déorientée (cf. notre traduction littérale). La représentation d'un événement possible ($p_H \rightarrow Sit_H$) est alors construite **dans son existence** à travers sa mise en relation avec le terme x, selon le schéma du repérage-construction :

(137') $< x \underline{\ni} p_H >$ (="étant donné x, je construis p_H")

soit

(137") Étant donné la maison, *il y a* <u>un</u> acte de la brûler de la part de la femme[5].

Or, si le nœud assertif de l'énoncé ne se situe pas **à l'intérieur** de la prédication p_H, malgré les apparences[6], où donc se trouve-t-il ? Autrement dit, **quelle est la marque** que nous avons traduite successivement par "cause", "est causé par", "c'est", "il y a" (en italique), et d'autre part que nous avons formalisée par les opérateurs de repérage ($\underline{\in}$/$\underline{\ni}$) ? Les énoncés cités, si l'on en croit nos analyses[7], ne semblent en effet présenter que des termes substantivaux juxtaposés /x-y/, ou /p_1-p_2/, sans que rien ne nous autorise à glisser

---

[1] Cf. François A. (1994 : 223-4), et ci-dessus note 1, p.71.

[2] Cf. Lemaréchal (1986 ; 1991 : 213 sqq).

[3] Nous avons retouché le mot-à-mot et la traduction, par rapport à Lemaréchal (1991 : 213).

[4] Nous aimerions notamment chercher à expliquer pourquoi cette structure concerne tout syntagme autre que l'agent, et ce dans un groupe de langues (langues austronésiennes) où le domaine des rapports entre les actants (ergatif, etc.) est riche et complexe. Voir Bril (1997), citant le même type de construction en Tinrin, langue de Nouvelle-Calédonie : "la maison, brûlage de X" (Osumi 1995 : 247).

[5] Cette glose fait aussi apparaître, dans cette structure à la FH, l'origine génitivale de la marque d'agent. Cf. Lemaréchal (1991 : 224).

[6] Ces "apparences " peuvent tout aussi bien correspondre au fonctionnement actuel de cette structure, après évolution historique. C'est une telle grammaticalisation, causée par une réanalyse des structures, que l'on observe dans la tournure négative (cf. énoncé 70), avec la chute du *a* : voir Lemaréchal (1994 : 96).

[7] Voir notamment le tableau ci-dessus.

subrepticement, dans leurs gloses, un opérateur *adhoc* de mise en relation tel que [$\underline{\in}$/$\underline{\ni}$]. Et pourtant, l'auditeur perçoit bel et bien une relation, là où **les morphèmes segmentaux** n'en présentent pas la trace. Quel est donc le ciment qui donne leur cohésion à ces termes alignés comme des briques ?

Une première réponse nous est fournie par Alain Lemaréchal lui-même, et sa théorie de la **superposition des marques**[1]. Avec notamment pour but d'éliminer les "zéros" que l'on pourrait être tenté de supposer dans des structures lacunaires comme celles-ci (< x Ø p_H >), cet auteur dresse une typologie des marques syntaxiques, qui selon lui, se ramènent à quatre types principaux[2] :

1. marques intégratives
2. marques séquentielles
3. marques segmentales
4. marques catégorielles

À cet éventail de marques, il en ajoute une fondamentale, qui retiendra notre attention ici : la **relation minimale**. Celle-ci intervient dès que deux éléments *x* et *y* sont énoncés l'un après l'autre, et son signifiant n'est d'ailleurs rien d'autre que cette co-présence, cette **juxtaposition** /x-y/ – qu'on ne confondra pas avec les marques séquentielles, lesquelles trouvent leur pertinence dans l'ordre des mots (/xy/ ≠ /yx/). À signifiant minimal, signifié minimal aussi : la juxtaposition /x-y/ ne signifie rien d'autre – mais c'est essentiel – que "**il y a de la relation entre x et y**". La force de cette marque est son ambiguïté même : si elle n'est pas davantage spécifiée, la relation en question devra être inférée ; elle sera alors implicite et non explicite. Or, c'est tout d'abord à cette marque qu'on pourrait songer pour justifier nos opérateurs de repérage $\underline{\in}$, qui semblerait sinon tomber du ciel. Ainsi, la mise en relation /maison, brûlage/ serait la seule véritable marque qui permettrait de calculer, par calcul de vraisemblance etc., le sens de l'énoncé. Si l'on reprend l'organisation du tableau ci-dessus en trois moments de l'énonciation, on obtient, pour les énoncés comme (129) ou (137), une structure bien particulière, où seule la mise en relation de deux prédications peut être dite **contemporaine** de l'énonciation – ce qui n'est ni le cas de la première (construite **avant** $\mathcal{E}_o$), ni le cas de la seconde (que sa forme aoristique indique comme **en-deçà** de l'assertion) :

(138)

[terme préconstruit],	[prédication aoristique p_H]
Repère	*Repéré*
déjà asserté	**pas-encore** asserté
⟵⟶	
EN COURS D'ASSERTION	

– alors que dans un énoncé simple comme "Il fait froid.", rappelons-le, le moment d'ancrage de la prédication principale **se superpose au moment de l'énonciation** :

(Sit_o)	[prédication p_1]
Repère	*Repéré*
EN COURS D'ASSERTION	

[1] Voir notamment Lemaréchal (1994 : 121 ; 1995 b), et pour une application aux structures syntaxiques qui nous intéressent en Palau, Lemaréchal (1991 : 71).

[2] Contrairement – semble-t-il – à l'auteur, nous ne croyons pas ce tableau exhaustif. Ainsi, à supposer que l'on identifie une marque prosodique pour marquer telle ou telle valeur sémantique (la surprise, l'ironie, la focalisation), quel sera son statut ? Il ne s'agit ni d'une marque segmentale, ni intégrative, ni séquentielle, ni catégorielle – sauf à inclure abusivement sous cette appellation tout ce qu'on ne peut ranger ailleurs, par exemple tel intonème de focalisation dont on dirait qu'il appartient à la *catégorie* des focalisateurs…

Mais une telle analyse serait insuffisante – le théoricien de la Relation Minimale en conviendrait lui-même sans difficulté –, car outre qu'elle passerait à côté de nombreuses autres marques qui sont "superposées", elle ne saurait alors rendre compte de la dissymétrie des repérages en $\underline{\in}$ (spécification) vs. $\underline{\ni}$ (construction). Nous voudrions donc proposer d'autres marques, sans chercher à être ni exhaustif ni particulièrement approfondi. Tout d'abord, nous sommes séduit par une autre forme de marque minimale, si l'on veut, et que nous avons déjà évoquée : il s'agit de la simple **mobilisation d'un élément par sa mise en discours**[1]**.** Par exemple, à la signification véhiculée par le syntagme *a blái* (article *a*, nom *blái*, et leur mise en relation[2]), s'ajouterait comme une marque le simple fait de son énonciation – impliquant l'existence d'une représentation lui correspondant –, et d'autre part son insertion dans le discours *à ce moment-là* – impliquant la pertinence de ce choix. De façon analogue, Ducrot (1972 : 9) pose plusieurs **lois de discours**, qui à notre avis fonctionnent – reste à définir précisément de quelle manière – comme des marques :

(139) Parler d'un sujet X à un interlocuteur Y, cela revient, dans certaines circonstances, à dire, sur le mode implicite, que Y s'intéresse à X.

On peut aussi bien citer le **principe de pertinence** de Sperber & Wilson[3] :

(140) Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale.

Bien que ce genre de loi concerne plutôt, dans l'esprit des auteurs, des énoncés entiers pris comme "messages", il est légitime de l'appliquer à n'importe quel syntagme mobilisé par une énonciation : ainsi, le simple fait de prononcer "la maison" présente cet objet comme digne d'attirer l'attention dans la situation Sit_o, c'est-à-dire **digne de faire l'objet d'une prédication *ici et maintenant***. Ainsi, **tout acte de désignation d'un préconstruit crée automatiquement une "place vide", celle du prédicat** que l'auteur de cet acte vise à construire par son énonciation. En d'autres termes, l'attitude dialogale suppose – et fait attendre – une prise de position monologale.

Or, nous avons déjà montré[4] quelle application on devait faire d'un tel principe, s'agissant d'un objet préconstruit. Ce trait [+préconstruit] peut d'ailleurs être envisagé également comme une **marque** – déduite du contexte –, dans la mesure où c'est à partir de lui que se calculent certains repérages énonciatifs. En effet, comme c'était le cas pour l'Emphatique du Verbe en wolof – et pour en fait toute expression définie renvoyant, par fléchage, à du préconstruit –, l'énonciation apparaît alors orientée non plus vers S_o (attitude monologale, "énonciation"), mais vers le coénonciateur S'_o (attitude dialogale, "locution"), et plus généralement vers un sujet quelconque S_H susceptible de valider un fait déjà acquis et admis par tout le monde. Or, cette déorientation subjective a pour effet de créer un effet de subordination, en créant un effet de dépendance énonciative ; ceci est le résultat direct d'un principe fondamental de **l'égocentrage**, à savoir : tout énoncé complet est normalement centré sur le sujet S_o qui l'énonce, et lui seul. Une orientation vers un autre sujet est toujours un cas marqué, que nous analysons comme un effet de subordination à un ensemble plus vaste. C'est dans ce type de marque, qui à notre avis va plus loin que la seule appartenance catégorielle d'un syntagme à la (super)partie du discours des *substantifs*, qu'on peut expliquer le lien minimal de dépendance que l'on relève pour des énoncés comme (129) ou (137).

Enfin, il convient de préciser que l'interprétation de ces deux énoncés comme repérage en $\underline{\in}$ (spécification) vs. $\underline{\ni}$ (construction), **en l'absence de toute autre marque explicite**,

[1] Voir notamment le titre (et le contenu) de l'ouvrage de Ducrot (1972), *Dire et ne pas dire*.

[2] Cf. la "connexion" de Tesnière (1953 : 3), cité par Lemaréchal (1996).

[3] Cf. Sperber & Wilson (1986), cités par Moeschler & Reboul (1994 : 91).

[4] Ci-dessus p.101.

est calculée à partir de la structure interne du second constituant. En l'occurrence, la forme verbale aoristique, indiquant normalement une opération d'extraction (cf. tableau 136), oriente globalement l'énoncé dans le sens d'une construction : < x $\underline{\ni}$ p_H >.

4.5.4.3. Les prédicats gestuels

De la même façon, dans le langage gestuel – en particulier dans la Langue des Signes Française –, on observera une structure semblable, qui met en relation, par leur seule juxtaposition, deux objets ou représentations. Le premier sera considéré comme le Sujet (ou repère), l'autre comme le Prédicat (ou repéré), **sans que rien dans sa structure interne ne l'indique comme Prédicat**. Si

(141) d'un premier geste G1 je me désigne moi-même[1],
et d'un second G2 je désigne la porte / l'extérieur,

mon double geste sera interprété comme une prédication dissymétrique[2] Sujet / Prédicat "je sors". Mais en réalité, je ne fais là rien d'autre que juxtaposer deux actes symboliques dont **aucun n'est en lui-même marqué comme prédicatif** : ils renvoient tous les deux à des objets ou à des représentations, qui à elles seules ne peuvent pas constituer un énoncé : "moi" (G1) + "extérieur" (G2). À ceux qui objecteraient que G2 est marqué par un mouvement du bras qui le constitue dynamiquement comme prédicat, il faut répondre :

1. que le premier geste s'accompagne également d'un mouvement par rapport à la position de repos, ce qui conduirait alors – ce n'est pas exclu – à en faire un prédicat comme "(par rapport à Sit_o) il y a moi" ;
2. que les mêmes signes, assignés à une place différente dans un autre énoncé binaire, seront dépourvus de toute prédicativité, comme dans :

(142) G3 : je désigne un stylo
G1 : je me désigne moi-même
→ "ce stylo, (il est à) moi"

(143) G2 : je désigne la porte / l'extérieur
G4 : je me frotte les bras vigoureusement
→ "dehors, (il fait) froid"

(144) G4 : je me frotte les bras vigoureusement
G5 : je fais une grimace
→ "le froid, (c'est) désagréable"

À chaque fois, on assiste donc à une double deixis, ou du moins à la juxtaposition de deux objets cognitifs. On peut dire que c'est leur juxtaposition même qui les réunit, selon le principe de la Relation Minimale déjà exposé ; mais en disant cela, on n'explique pas **pourquoi cette juxtaposition** – ou le geste de mouvement qui en tient lieu – **a besoin d'être interprétée comme signifiante**, alors qu'elle pourrait simplement correspondre à une (brève) pause entre deux gestes autonomes. Or si l'on rétablit néces-sairement une structure à deux termes de type **subordination**, c'est en vertu du principe que nous avons exposé ci-dessus, qu'un terme ne peut pas être mobilisé sans du même coup créer un effet d'attente, la place vide du prédicat. La preuve que ce principe a une véritable valeur sémiologique et ne va pas de soi, c'est qu'il s'apprend. Voici ce que Frédéric François[3] dit de l'acte de deixis dans l'apprentissage de la communication par l'enfant :

---

[1] Geste pouvant d'ailleurs varier d'une culture à l'autre, les Japonais désignant le bout de leur nez, les Européens leur poitrine, etc. Voir Kerbrat-Orecchioni (1990 : III).

[2] Voir aussi les analyses proposées par Bally (1944 : § 61) pour les "dirèmes" idéophoniques : "Coucou ! Frrt !" est ainsi glosé par une structure semblable à S-P, soit "il y a un oiseau, et il s'envole" (coordination), ou encore "cet oiseau, il s'envole" (phrase segmentée).

[3] Cf. François F. (1992 : 429), en référence à Bruner J. (1983).

(145) La proto-référence est tout d'abord une fin en soi. Elle devient ensuite acte (textuellement) subordonné. On montre et on nomme pour dire quelque chose de l'objet montré : "Oh, tu vois le chien, il n'est pas méchant, caresse-le…"

Une autre preuve de la validité de cette loi de la communication, c'est qu'elle peut seule expliquer pourquoi la désignation d'un terme, si elle n'est suivie par rien, oblige S'_o à reconstituer l'intention communicative de S_o en recherchant lui-même un prédicat le plus vraisemblable. C'est ainsi que l'on peut finalement rendre compte de ce que nous avons appelé les **prédicats implicités**, qu'ils soient gestuels ou linguistiques[1] ; on comprend mieux désormais ce qui se passe lorsque, dans certaines situations, on se contente d'attirer l'attention sur un objet du monde, avec l'assurance que le prédicat adéquat s'imposera de lui-même :

(146) Le camion !

Et l'on peut même observer une **application minimale de ce principe minimal**, avec *l'appel de phares* sur la route : donner un signe de phares à la voiture d'en face n'a en soi aucun contenu sémiotique, sauf celui de **faire saillir la situation Sit_o** comme n'importe quel terme, en sachant que cet acte de mise en relief sera nécessairement perçu comme pertinent. Et c'est en effet au nom de ce principe de pertinence lié à tout acte signifiant, que le destinataire de l'appel de phares sera mis en demeure de reconsidérer lui-même la situation Sit_o dans son ensemble, pour chercher une motivation à cet acte ; ce faisant, il recherche le prédicat le plus vraisemblable à ce terme posé comme sujet (Sit_o $\underline{\ni}$ un danger quelconque, un contrôle de police, une allure susceptible d'être jugée trop lente).

Il est donc inutile de rétablir une copule (verbale) sous-entendue dans les énoncés de type /X-Y/ : la prédication équative, fonctionnant autour d'une relation d'équivalence même vague, serait d'une certaine façon première[2]. Inutile aussi de supposer que toute langue présente, en structure profonde[3], un couple dissymétrique SN-SV : **la prédication est inscrite – en creux – dans l'acte même de désignation**. Ce qui s'observe à travers les langues, y compris dans les langues dites omniprédicatives, c'est que certaines parties du discours se spécialisent dans la fonction prédicative[4], comme par exemple le verbe – sous certaines conditions – en latin. Dès lors, dans un énoncé comme /Marcus deambulat/, la prédication est en réalité signalée doublement, par deux marques catégorielles : d'une part, par l'appartenance de /deambulat/ (forme verbale "finie") à la partie du discours des *prédicatifs* ; d'autre part, par celle de /Marcus/ à celle des *substantifs*, combinée à un acte de désignation en tête d'énoncé[5]. Mais cette **spécialisation** de certaines parties du discours en marqueurs de prédicats, même si elle est très répandue, est en elle-même redondante

[1] Voir notre paragraphe 3.4.2, p.66.

[2] Cf. Haudricourt (1979). Même les énoncés existentiels peuvent correspondre à une mise en relation – d'ordre métonymique – entre deux termes : <Sit_o $\underline{\ni}$ x>. Voir notamment Kuroda (1973), et Launey (1994 : 35).

[3] Nous nous référons bien sûr à la Grammaire Générative. Voir sur ce point une critique dans Launey (1994).

[4] Cf. Lemaréchal (1989), Launey (1994). Les langues omniprédicatives permettent au nom, à l'adjectif, à certains circonstants, à constituer directement un prédicat comme le verbe ; mais il s'agit bien d'une spécialisation au sens où nous l'entendons, puisqu'elles continuent à opposer cette "superpartie du discours" *prédicative* à celle des *substantifs* – fût-elle réduite, dans le lexique, à un ou deux déictiques. Dans nos exemples, le langage gestuel – pour ne rien dire de la LSF dont nous ne savons rien – serait donc, d'une certaine façon, plus omniprédicatif encore que le nahuatl.

[5] Une telle présentation risque de ne pas être valide pour les langues où le prédicat précède le sujet (VSO comme l'arabe, VOS comme le malgache). Nous précisons donc que les énoncés à deux termes sont ceux où le premier est *thématisé* en tête – phénomène universel –, et suivi d'un prédicat rhématique ; nous n'étudions pas la structure interne de ces prédicats, au demeurant la seule réalité à laquelle ces formules renvoient.

avec la structure de toute énonciation – ce qui n'empêche pas, bien sûr, qu'elle soit d'une grande utilité, en permettant par exemple de construire des énoncés à un seul terme[1], etc.

4.6. Incidences discursives

Sans viser à l'exhaustivité, nous voudrions citer quelques nouveaux exemples de cette subordination énonciative sur des corpus authentiques du français oral. Il arrive en effet souvent que des phrases apparaissent liées entre elles par une forte solidarité, sans que l'on puisse en rendre compte ni par des relations grammaticales d'hypotaxe, ni par la dépendance situationnelle que nous avons longuement étudiée : en effet, les deux prédications en jeu (p_1 et p_2) se présentent toutes les deux comme vraies, c'est-à-dire ancrées en Sit_o. Dans de tels cas, il suffit parfois de constater qu'il s'agit d'une prédication préassertée, donnée déjà dans le contexte, et rappelée en protase pour être intégrée à un énoncé qui la dépasse. Souvent, on est tenté d'établir entre p_1 et p_2 un relateur "sous-entendu", ressemblant la plupart du temps à une marque d'hypotaxe ("parce que", etc.) ; mais si l'on peut se le permettre dans le cadre d'une glose métalinguistique, qui consiste précisément à expliciter des relations restées implicites, il faut reconnaître que c'est le propre de cette subordination sans marque segmentale, que de préserver une certaine ambiguïté.

4.6.1. Vers une marque de protase concessive ?

Parfois, lorsqu'un énonciateur S_o vient de porter un jugement personnel, il peut se rétracter en employant la formule :

(147 a) enfin tu sais, moi, j'dis ça, en fait j'en suis pas si sûr, parce que…

Laissant de côté les autres prédications ("tu sais"…), nous relèverons simplement que la proposition soulignée ne peut pas constituer un énoncé autonome, dans la mesure où elle renvoie nécessairement à un fait préconstruit (le jugement énoncé immédiatement avant) : elle est donc subordonnée à l'apodose qui suit. C'est pour cela que ce syntagme ne se trouve jamais prononcé avec une intonation descendante

(147 b) * moi j'dis ça↘.

mais toujours montante, ce qui le marque comme repère protatique. À ce propos, nous soulignons encore une fois que **l'intonation** n'est pas la seule marque de la subordination, et qu'elle ne vient là encore que **doubler, de façon redondante, une dépendance structurelle** – ce qui ne l'empêche pas de devenir une marque à part entière, porteuse de sens. D'autre part, on remarquera que ce même syntagme apparaît souvent seul, comme laissé en suspens :

(147 c) Enfin tu sais moi j'dis ça…

Il ne fait alors qu'indiquer en creux une apodose qui ne vient pas, et dont le contenu concessif est en fait déduisible des repérages énonciatifs : en effet, (147 b) est déorienté par rapport à S_o, et plutôt tourné vers la coénonciation, le consensus. Il suggère donc une proposition concessive qui serait **argumentativement coorientée** avec lui, et qui en devient superflue – car l'essentiel, dans le mouvement concessif, n'est pas tant le contenu propositionnel que l'on concède, que de marquer sa bonne volonté dans le dialogue, en étant prêt à orienter son énonciation, ne fût-ce qu'un instant, vers une autre instance que soi[2]. Voilà qui fait de [ʒdisa↗] un bon candidat à la grammaticalisation sous forme de

[1] Voir notamment notre principe des prédicats implicités, et son application aux réponses dites elliptiques, en 3.4.3, p.68.

[2] Voir Morel (1980).

particule énonciative, avec une valeur oratoire d'épanorthose ou d'atténuatif, comme /bon/ [1].

4.6.2. La mise en scène du récit oral

De façon semblable, la narration à l'oral spontané est parfois émaillée d'une étrange formule, non-informative car entièrement anaphorique, et qu'on serait tenté de qualifier d'"expressive" :

(148) j'étais dans ma chambre à écouter la radio, tranquille, et tout d'un coup vlà mon père qui rentre et qui m'engueule, et qui me dit "putain c'est pas fini tout ce vacarme" et "faudrait que tu te mettes à bosser un peu" tout ça, et alors moi j'étais là j'savais pas quoi dire j'étais toute rouge

Il semble que la seule fonction du segment souligné, qui en elle-même n'apporte aucune information dans un contexte à la première personne, soit de réintroduire le "je" comme topic discursif, après une interruption[2]. On relève le même phénomène à la deuxième personne :

(149) Imagine : t'es chez toi, tu lis le journal, t'as oublié un truc sur le feu, soudain un incendie se déclare dans la cuisine et y a pas un extincteur dans toute la baraque, et toi t'es là comme un con tu sais pas quoi faire pour éteindre les flammes

Là aussi, on observe souvent une absence d'apodose après cette expression, surtout chez les adolescents :

(150) alors la dirlo elle me convoque dans son bureau et elle me dit que si ça continue je vais être viré de l'établissement et qu'elle allait téléphoner à mes parents et tout ce qui s'ensuit, et moi j'étais là:: …

Or, dans un cas comme celui-là, et contrairement à (147 c), l'auditeur ne peut pas inférer l'apodose à partir de cette seule protase : pourquoi donc le topic "je" est-il réintroduit dans l'énoncé, si celui-ci s'achève immédiatement dans un vague silence ? La solution n'apparaît que si l'on est observateur, d'une part, et si l'on accepte, d'autre part, d'introduire dans la composante linguistique de la communication des **procédés d'expression non-verbaux**, tels que gestes, mimiques, etc[3]. En effet, on observe inévitablement, dans ce genre d'énoncés (verbalement) inachevés, une mimique du visage ou du corps, qui suit immédiatement le syntagme "j'étais là". Il s'agit pour le locuteur de mimer, dans une attitude théâtrale[4], l'attitude de son personnage ; en l'occurrence, on observera une grimace plus ou moins prononcée, mise en scène expressive – et sans doute exagérée –

[1] Voir Hansen (1995), et ci-dessus l'énoncé (125 a) p.99.

[2] L'anglais oral dit également, dans ce cas de figure, "there I was…".

[3] C'est un vrai problème théorique. Il arrive qu'on le défende comme *a priori* légitime, mais il est rare que ces considérations vagues soient assorties de véritables exemples (cf. les "constituants kinésiques" de Hagège 1985 : 292) : celui que nous donnons semble poser des problèmes intéressants sur les interférences discours / gestuelle. La prise en compte du geste a surtout été envisagée par des ethnolinguistes étudiant la tradition orale, comme Houis (1971), Leroi-Gourhan (1964-65), Calame-Griaule (1975, 1976), Jousse (1981), Calvet (1984).

[4] Notre approche ne cache pas ses liens avec les métaphores théâtrales qu'emploie Ducrot (1984) pour exposer sa théorie de la Polyphonie. Par ailleurs, Ducrot suggère, sans y insister suffisamment, que toute mise en place d'un jeu polyphonique dans le discours (changement de points de vue, d'"énonciateurs") nécessite une référence permanente à S_o (son *locuteur* L), le sujet énonciateur au centre de tout le jeu. Ainsi, selon nous, toute énonciation "décalée", comme c'est le cas dans l'ironie ou dans l'humour, est avec ce S_o dans le même rapport qu'une subordonnée avec sa principale ; le *retour sur le véritable sujet* (la "principale") peut s'opérer simplement par des gestes, l'arrêt d'une attitude théâtrale ou, dans le cas de l'humour, par le rire.

de la réaction silencieuse du "je" devant sa directrice : sourire figé, yeux baissés ou poings fermés en signe de rage impuissante… Nous parlons de personnage, car on observe couramment les mêmes mimiques pour n'importe quel autre individu : il y a de fortes chances pour que (149) s'accompagne, juste après la proposition soulignée, d'un geste représentant caricaturalement le "tu" dans une position corporelle propre à évoquer son désarroi[1] dans la situation relatée. Cette situation Sit_H, est donc fictivement recréée sous les yeux du spectateur, autrement dit vient se superposer à la situation de référence[2] Sit_R ($\subseteq Sit_o$).

Mais l'intérêt de (150), on l'a bien compris, est surtout que l'apodose de l'énoncé, c'est-à-dire son constituant nucléaire, est constituée par cette seule mimique : on ne peut plus, dans ce cas, reléguer la gestuelle au statut secondaire de fioritures expressives destinées à accompagner facultativement la parole. La mise en scène corporelle de l'énonciation devient centrale à l'acte de communication, et l'on peut même faire de la parole, à la limite, un seul des nombreux aspects de cette mise en scène.

4.6.3. Anaphore situationnelle et subordination

Il existe un autre usage du discours, où des phrases préconstruites ne servent pas à informer, mais à constituer un repère thématique pour l'apodose qui suit. On entend souvent, en effet, la structure paratactique [P-Q] suivante, dont la cohésion est néanmoins fortement ressentie :

(26) Je me suis mariée la première fois j'avais dix-huit ans.

Encore une fois, l'intonation fortement cohésive que l'on relève là, en particulier l'absence totale de pause entre P et Q, ne doit être conçue, selon nous, que comme la manifestation secondaire d'une dépendance qui peit s'expliquer par ailleurs. Or il se trouve que nous avons déjà cité cet exemple à propos d'un certain type de dépendance situationnelle marquée par l'imparfait[3] : ce temps signale en effet que Q ne peut être interprétée qu'en passant par un repérage situationnel. En l'occurrence, "j'avais dix-huit ans" n'a de sens que rapporté à la situation Sit_P (le jour de mon premier mariage), qui lui sert de repère. On pourrait donc croire que (26) présente un cas somme toute assez simple de subordination, dans lequel P est la principale et Q la subordonnée, comme d'ailleurs pourrait le confirmer une paraphrase hâtive :

(26') Je me suis mariée la première fois *quand* j'avais dix-huit ans.

Faisons tout de suite remarquer que ce dernier argument ne tient pas, puisqu'on peut tout aussi bien avoir une hypotaxe inversée :

(26) *Quand* je me suis mariée la première fois, j'avais dix-huit ans.

D'autre part, nous avions montré[4], précisément à propos de l'imparfait, qu'il ne fallait pas confondre les **repérages médiats**, qui fonctionnent par anaphore (/ cataphore), et les véritables repérages en rupture – lesquels marquent une subordination, lorsque cette rupture se fait par rapport à Sit_o ou à S_o. Rien n'indique donc que la dépendance marquée par l'imparfait, qui est de type anaphorique, ne coïncide avec une subordination.

[1] On remarque que c'est souvent – mais pas toujours – l'idée d'impuissance ou de désarroi que l'on trouve dans le cas de ces apodoses muettes : jouer le mutisme est en effet symbolique d'une paralysie plus générale.

[2] Voir § 2.2.2, p.29.

[3] Voir § 3.1.4, p.39.

[4] Voir § 3.1.6, p.42.

Si l'on observe attentivement les énoncés comme (26), on s'aperçoit que la proposition P renvoie généralement à un événement préconstruit par la situation. Cette préconstruction peut être évidente pour des raisons "physico-culturelles", comme dans :

(151) Moi je suis NÉ mes parents ils avaient pas encore choisi mon PRÉnom

ou bien être due au contexte :

(152) A – y a deux semaines *je suis allé voir Anna* à Madrid, j'en ai profité pour visiter le Prado
B – ah bon ? et elle est venue avec toi ?
A – non non j'étais tout seul
B – oh mais elle aurait dû t'accompagner, c'est pas gentil
A – oh ben tu sais, Anna je l'ai VUE ça faisait SIX mois qu'elle était à MaDRID
elle l'avait déjà visité cinquante fois ce muSÉE

P renvoyant donc à du préasserté, elle ne saurait être considérée comme la proposition principale, mais au contraire constitue une protase subordonnée à l'apodose Q. Cette structure consiste donc d'abord, en rappelant un événement déjà posé, à convoquer la situation Sit_P qui lui correspond ; puis, à partir de cet événement-repère que l'on pose comme un thème, S_o énonce son apodose. La marque de ce repérage situationnel est l'imparfait, certes ; mais il fonctionne, on l'a dit, sur le mode anaphorique, et ne fait donc pas de Q une subordonnée. On a en effet exactement le même schéma [topicalisation, reprise anaphorique] que dans :

(153) moi j'ai mon mari, il doit prendre le train tous les jours pour Amiens

où l'anaphore "il", parallèle à celle qu'opère l'imparfait sur Sit_P, ne fait pas pour autant une subordonnée de cette seconde proposition[1]. **L'anaphore n'est jamais une marque de subordination**, elle traverse les frontières des énoncés, pour la raison suivante : elle ne fonctionne pas exclusivement à l'intérieur du discours en circuit fermé, avec une valeur dite "endophorique" (vs. exophorique) ; l'anaphore donne pour instruction de rechercher un élément plus ou moins saillant dans la mémoire, et ce quelle que soit la façon dont cet élément y a fait son entrée auparavant.

4.6.4. "Puisque" et la focalisation

Il faut en général s'en remettre au contexte Sit_o pour y constater que la prédication renvoie à du préconstruit, du déjà-connu. L'énoncé suivant fait allusion à la scène en cours au moment de Sit_o : sur le front franco-allemand lors de la Libération, un soldat de la brigade Fabien tire à la mitrailleuse, mais manque plusieurs fois sa cible ; réflexion de son accolyte[2] :

(154) Tu tires, tu vois RIEN : t'as pas mis tes lunettes !

De ces trois prédications, la première est clairement donnée comme préassertée, au sens où ce n'est pas elle qui peut constituer un énoncé complet, et où elle est d'emblée validée par S'_o. Elle sert en fait à poser le cadre dans lequel les prédications suivantes s'inscriront, et fonctionne donc comme un thème[3] par rapport à son rhème ; elle aurait la même valeur qu'un participe grec ou un gérondif "en tirant", donc plus ou moins celle d'un circonstant. L'apodose correspond à la seconde prédication "tu vois RIEN", qui est le centre de

[1] Nous analyserons plus longuement le problème des énoncés présentatifs comme celui-ci : y a-t-il subordination, et si oui, comment se présente-t-elle ?

[2] Énoncé authentiquement recueilli auprès d'un témoin de la scène, plus de cinquante ans après les faits. Qu'il ait effectivement été prononcé tel quel n'a évidemment aucune importance.

[3] On pourrait préciser "cadre" dans le modèle de Danon-Boileau & Morel (1995 b).

l'énoncé. Qu'en est-il donc de la troisième prédication ? C'est la plus intéressante. Elle est glosable par une structure en "**puisque**" :

(154') (en tirant,) tu vois RIEN, *puisque* t'as pas mis tes lunettes !

Or, la structure [puisque P, Q], si on l'examine dans une perspective énonciative[1], révèle que P est "posé par le locuteur comme le repère constitutif de l'énoncé, c'est-à-dire comme un élément stable qui n'est pas de l'ordre d'une vérité subjective, et sert de point de départ à l'énoncé" ; "P y est en effet posé comme déjà vrai", et relève donc d'un énonciateur quelconque S_H ; ce que S_o prend en charge, c'est l'ensemble de la relation causale[2] [(P)$\upsilon\!\!\rightarrow$Q]. Que se passe-t-il en (154) ? On a effectivement cette valeur de préassertion de P : c'est déjà un fait établi, y compris pour l'interlocuteur, qu'il n'a pas ses lunettes sur le nez ; il s'agit d'un rappel. Ce que S_o asserte, c'est Q ("tu vois rien") et son lien direct de causalité avec P.

Cependant, notre citation décrivait plus précisément l'ordre [puisque P, Q]. Mais c'est un schéma inversé que l'on observe en (154), soit l'équivalent de [**Q, puisque P**] ; le centre de l'énoncé demeure Q ("puisque" ≠ "parce que"), de même que P reste préasserté, et donc subordonné – cela ne fait pas de problème. Or rien ne ressemble plus à une telle structure /Rhème, Thème/, que la très banale "dislocation à droite", que d'ailleurs il vaudrait mieux appeler[3] /rhème, postrhème/ :

(155) ce sont là les couples de certificats conseillés au niveau de la maîtrise pour pouvoir donc faire un d.e.s.s. de psychologie du travail

ou peut-être au couple /focus, postfocus/ :

(156) il vaudrait mieux que vous voyiez: e que vous preniez rendez-vous avec un enseignant a^{VANT} le séminaire

Et ce qui est remarquable, c'est que l'on trouve précisément **un contour prosodique de focalisation** dans les énoncés comme (154) ! En voici un autre exemple :

(157) t'auras pas de de^{SSERT} ↓ t'es pas venu avec nous →

Jocelyne Fernandez (1994 : 95) a tout à fait raison de choisir cet énoncé pour illustrer le statut fondamental de **marque linguistique** qu'il faut reconnaître à la **prosodie** : en l'occurrence, celle-ci permet en effet d'assigner à P ("t'es pas venu avec nous") le statut de "mnémème", qui en fait une proposition subordonnée à Q ("t'auras pas de dessert"). Mais, tout en lui reprochant à juste titre de négliger les marques prosodiques, elle a peut-être tort de sous-estimer les remarques judicieuses d'A. Auchlin[4] concernant **l'origine**

---

[1] La citation est de Stéphane Robert (1990 : 89). Son article traite d'un morphème subordonnant comparable au français, mais ces réflexions valent pour tout cas de figure, y compris paratactique, où l'on retrouverait cette valeur. D'ailleurs, on retrouve un fonctionnement largement comparable à sa propre analyse de l'Emphatique du Verbe (ici p.99 sqq), en sorte qu'on pourrait dire, assez grossièrement sans doute, que la valeur "puisque" se marque en wolof soit par l'E.V., soit par /ginnaaw/ ("le dos").

[2] Comme le fait très justement remarquer Robert (1990 : 90), la différence entre ce type de causation et celui des conditionnelles, c'est que ces dernières assertent sur des situations fictives, en rupture avec Sit_o, alors que "puisque" travaille sur des prédications préassertés, donc déjà ancrées en Sit_o. Voir *supra* § 3.2.3.3, p.55.

[3] Nous empruntons la terminologie et nos exemples à Mary-Annick Morel [cf. Danon-Boileau, Morel, Meunier, Tournadre (1991 : 118)] ; le terme de "mnèmème", proposé par Jocelyne Fernandez (1994 : 200), n'est pas mauvais non plus, mais ne distingue pas les deux comme on le verra. Voir d'autre part Lemaréchal (1995 a : note 6), pour une fine mise au point sur la différence entre "thème" antéposé et "rappel thématique" postposé.

[4] Auchlin (1981 : 93), cité par Fernandez (1994 : 95).

sémantique de cette subordination. Selon Auchlin en effet, dans (157), "les marques de temps et de type d'action accomplis suffisent à indiquer que le second énoncé est une sorte d'argument, d'explication, de justification, pour le premier", ce "rapport de subordination non spécifié" [Fernandez] constituant un "décrochement descendant du niveau de textualisation" [Auchlin]. Alors, quelle est la véritable marque de dépendance ici, la prosodie ou la structure interne de la phrase P ? Cette question n'a en fait pas de sens, à partir du moment où l'on admet qu'il y a toujours **superposition des marques** : l'intonation vient ici doubler de façon redondante un rapport de subordination, que la structure interne de P, dans le cas précis de (157), indiquait de toute façon avec la combinaison ["tu" + PASSÉ + AFFIRMATION], laquelle signale normalement une préassertion[1].

En revanche, dans un énoncé comme[2]

(158 a) il a pas $^{\text{PLU}}\downarrow$ le linge est sec $\rightarrow$

seule l'intonation permet de donner à cette juxtaposition /Q, P/ la valeur "puisque", car rien, dans la forme segmentale de P, n'indique qu'il s'agit d'un préasserté. On peut en effet avoir, avec une intonation différente :

(158 b) $^{\text{il}}$ a pas $_{\text{plu}}$, $^{\text{le}}$ linge est $_{\text{sec}}$

où Q et P sont aussi informatifs l'un que l'autre, et ont tous les deux le statut d'énoncés assertifs[3]. Dans quel cas alors dit-on l'un plutôt que l'autre ? On constate que si (158 a) correspond à une structure de subordination [Q, puisque P], en revanche (158 b) sera glosé [Q, car P], c'est-à-dire par une coordination : l'appellation traditionnelle de *car* comme "conjonction de coordination" se trouve donc vérifiée par les faits – le cas est assez rare pour être signalé !

Un dernier point : en parlant de "mnémème", Jocelyne Fernandez ne semble pas distinguer (post)rhème et (post)focus. Or c'est bien une structure de **focalisation** que nous voyons dans des énoncés comme (154), (157), (158 a), et ce pour deux raisons. D'une part, leur **contour prosodique** ressemble plus à celui du couple [Focus + Postfocus] (156), qu'au [rhème, postrhème] en (155) : on y constate en effet une "très forte montée mélodique, et un accent d'intensité sur la syllabe finale"[4] de la première proposition Q, suivie d'une "cassure intonative sur le constituant suivant" (P), qui apparaît comme "destructuré" par la focalisation de Q – comme c'est le cas de l'incise. D'autre part, il semble également qu'on soit plus proche de la focalisation, au niveau des **opérations**. En effet, au contraire du rhème, qui ne met en jeu que le sujet S_o sans visée polémique (cf. 155), il apparaît généralement que la focalisation[5] consiste pour ce même S_o à sélectionner une bonne valeur x en s'opposant explicitement à la valeur contraire, et donc au sujet S'_o qui aurait pu la sélectionner. Ainsi,

(159) c'est à LUI que je m'adresse !

---

[1] Voir les exemples d'interview comme (115), et le paragraphe sur la personne § 4.4.3, p. 97 (note 1).

[2] Auchlin, ne prenant pas en compte l'intonation, considère que rien n'indique le rapport de subordination, à moins que les deux énoncés soient "articulés par *puisque, car, donc*, qui ont pour effet 1/ d'effectuer le changement de niveau de textualisation [=la subordination], 2/ de décrire la fonction de l'énoncé subordonné par rapport à l'autre." (cité par Fernandez, *ibidem*).

[3] Nous définirons les relations d'ancillarité entre énoncés complets plus tard. Nous avons déjà cité un exemple semblable, (50 b) p.52.

[4] Définition de l'intonème de focalisation dans Danon-Boileau, Morel, Meunier, Tournadre (1991 : 118). La citation suivante est extraite de Morel & Rialland (1992 : 239).

[5] Nous évoquerons à nouveau cette question en § 5.1.1, p.119.

s'oppose nettement à toute autre énoncé possible ("à elle / toi") ; et de même, (156) ne se contente pas de choisir la valeur "avant", mais signale du même coup toute autre valeur comme devant être éliminée ("voir l'enseignant *pendant / après* le séminaire"). Dans certains cas, ce schéma du nécessaire exclusif ("un chemin et un seul")[1] constitue une sorte de reproche pour le sujet S'_o qui a lui-même, réellement ou fictivement, choisi cette valeur contraire. Un tel reproche se retrouve dans **l'évidence**, où S_o, tout en énonçant son apodose, signale qu'il n'y en avait pas d'autre possible, et que S'_o aurait tort d'en envisager – par exemple en posant une question. Or c'est bel et bien ce fonctionnement que l'on observe en (158 a), par exemple ; si l'on pose P =[le linge est sec] et Q =[il a plu], le contour intonatif de cet énoncé permet de le gloser par :

(158 a)' tu me demandes si Q ;
or tu sais (tu vois bien) que P [intonation mnémématique sur P],
et d'autre part tu sais que [P ↪Q] en général
donc tu devrais avoir déduit toi-même que "*puisque* P, alors Q"
donc tout en répondant charitablement à ta question [assertion de Q], je te fais sentir qu'elle est idiote [intonème focalisant / exclamatif sur Q].

alors qu'une intonation rhématique donnerait :

(158 b)' tu me demandes si Q ;
or tu ignores P, qui t'aurait donné un indice ;
donc je t'informe que Q [rhème 1] ;
et j'en profite pour t'informer de P [rhème 2],
ce qui par ailleurs[2] me permet de légitimer mon énoncé Q.

Si l'on voulait donc retrouver une structure de focalisation derrière (158 a), on aurait la clivée :

(158 a)" (Sachant que [P ↪Q] et qu'on a P,) *c'est Q qui est la bonne valeur*, à l'exclusion de toute autre !

Voilà donc un cas intéressant, où l'intonation permet d'assigner à toute une phrase, apparemment autonome du point de vue syntaxique, un statut de subordonnée ; et l'on observe encore une fois, avec cette dernière glose, que ce statut ouvre ces phrases aux mêmes fonctions que la plupart des termes substantivaux.

[1] Cf. Culioli (1985), Paillard (1981). Un tel schéma, par ailleurs, nous a permis de rendre compte du fonctionnement d'un morphème comme /ben/ en français, en particulier pour ses emplois marquant l'évidence.

[2] Nous parlons dans ce cas non plus de subordination à l'intérieur de l'énoncé, mais d'ancillarité pragmatique entre énoncés autonomes.

5. LA GRAMMATICALISATION DE LA DÉPENDANCE ÉNONCIATIVE

Nous avons donc établi le fonctionnement de la subordination énonciative par repérage subjectif. Nous proposons maintenant de passer en revue quelques formes que ce type de dépendance peut prendre à travers les langues, en montrant notamment par quels processus on peut passer d'une autonomie syntaxique à une véritable hypotaxe. Viendra alors la question de la genèse – logique, sinon chronologique – des propositions relatives et équivalentes, d'une part, et des propositions complétives, d'autre part.

5.1. De la subordination à l'hypotaxe

Certaines structures, dans les langues du monde, sont analysées hâtivement selon les principes grammaticaux de l'hypotaxe, alors qu'en toute prudence il faudrait se contenter, du moins dans un premier temps, d'y voir des rapports de subordination énonciative. En d'autres termes, en face de formes de dépendance interpropositionnelle fonctionnant plus ou moins clairement sur la **parataxe**, raisonner d'emblée à partir des schémas de l'**hypotaxe**, est une attitude qui non seulement ne respecte pas l'esprit de chaque langue, mais qui également se prive de comprendre de nombreux phénomènes du langage.

Ceci ne signifie pas pour autant que deux phrases en parataxe doivent être naïvement analysées comme indépendantes : il faut toujours s'attacher à montrer la nature exacte de leurs rapports, et en particulier la façon dont ceux-ci sont codés linguistiquement. Nous allons ainsi examiner quelques cas où une parataxe apparente s'accompagne en réalité de certaines marques de subordination énonciative, en sorte que l'**on retrouve souvent derrière la parataxe les fondements énonciatifs de l'hypotaxe**.

5.1.1. La focalisation en haoussa

Nous avons déjà évoqué les deux accomplis du haoussa, à propos de leur mise en œuvre dans le récit narratif[1]. Il apparaissait ainsi que l'Acp1 signalait un ancrage à la fois en Sit_o et en S_o, tandis que l'Acp2 était analysé comme un aoriste de récit, où l'on construit une situation fictive Sit_H désancrée de Sit_o. On aurait tort de faire de cet Acp2 une marque de simple hypotaxe, puisqu'il porte, dans une narration, sur des phrases syntaxiquement autonomes. D'autre part, il serait trop hâtif de voir nécessairement dans cet Acp2 la marque d'un désancrage situationnel : on le trouve en effet avec des prédications qui sont ancrées en Sit_o, c'est-à-dire vraies ; dans ces cas-là, il apparaît cependant, comme on va le voir, que l'on a affaire à une subordination subjective.

Ainsi, l'Acp2 se retrouve dans plusieurs structures où il s'agit de renvoyer à une préassertion. Cette forme marque que la prédication est considérée comme déjà acquise, orientée vers un énonciateur quelconque S_H, et ne fait pas l'objet de l'énoncé – contrairement à l'Acp1. Telle est la conclusion de B. Caron : "l'Acp2 est la **reprise**, **l'anaphore** de l'Acp1". C'est ce qui apparaît tout d'abord dans la focalisation et certaines questions : il s'agit à chaque fois de poser une relation prédicative comme existante,

[1] Cf. p.47. Tout notre exposé se réfère ici à l'article de Bernard Caron (1986).

"préconstruite", puis, sur ce préasserté pris comme Sujet, de prédiquer – ou de faire prédiquer – un de ses éléments.

Dans le cas de la **focalisation**, cette prédication est centrée sur S_o. En outre, cela s'accompagne généralement d'une sélection exclusive, pouvant jouer un rôle polémique : "un terme est identifié avec exclusion du complémentaire linguistique (c'est X et rien que X)[1], identifié à une place vide d'une relation prédicative, repéré par rapport à cette relation prédicative qui le détermine et lui est subordonnée". L'Acp2 est la seule marque formelle de cette préconstruction :

(160) dà gidan-tudùu dà galmaawa wandà ab bàgàwaylèe,
avec G. avec G. celui-qui est B.
du' ìlleelàa ankà àyhway
chacun lllela on+ACP2 mettre-au-monde+lui
[*À Gidantoudou et Galmahoua, celui qui est un Bagawaylé, chacun, (c'est) à Illela (qu') <u>on l'a mis au monde</u>.*]
À Gidantoudou et Galmahoua, chaque Bagawaylé, c'est à Illela qu'il est né.

Le syntagme à l'Acp2 ne pourrait aucunement, dans ce cas, se trouver asserté à l'Acp1 (*/an àyhway/ "on l'a mis au monde"). En effet, dans une telle structure, "la relation à S_o est reléguée à l'état d'étape antérieure, de préconstruit" ; et c'est ce que marque l'Acp2. Comme le dit Iljic[2], avec la focalisation, "le centre de gravité de l'énoncé n'est pas dans le contenu du verbe", mais dans la prédication qui l'englobe, et dont celui-ci n'est qu'un des termes.

C'est exactement le même principe qui préside aux **questions partielles** (en *qui, comment…*) que Caron appelle "questions fermées" (p.114). En effet, comme il apparaît dans de nombreuses langues, "les interrogatifs se comportent comme des foyers qui servent de repère à la relation prédicative", laquelle est typiquement "subordonnée à l'interrogatif". Dans

(161) k'àak'àa naa ankày hag galmaawa taz zamnàa
comment c'est on+ACP2+faire jusqu'à G. elle+ACP2 s'arrêter
tab bar gusàawa koo ìnaa dà koo ìnaa ?
elle+ACP2 laisser bouger quelque où avec quelque où
Comment est-ce (qu')<u>on a fait</u> pour (que) Galmahoua se fixe et arrête de bouger partout ?

c'est tout l'ensemble à l'Acp2 ("ankày…ìnaa") qui se comporte comme le sujet d'un prédicat "être comment ?" ; là aussi, l'Acp1 /an yi/ "on a fait" serait ici impossible.

Ainsi, l'Acp2 ne marque pas nécessairement le désancrage situationnel, comme on pouvait le croire d'après son emploi dans la narration ; **la marque de la subordination énonciative** en général – et confirme que nous avons eu raison de rassembler sous cette appellation les repérages situationnels *et* subjectifs, même si d'autres faits suggèrent par ailleurs de les distinguer.

[1] Nous avons déjà évoqué cette exclusion en § 4.6.4, p.114.

[2] Cf. Iljic (1987 b : 142). Cet excellent ouvrage porte sur le fonctionnement de *de* en chinois, morphème d'hypotaxe, c'est-à-dire consacré spécifiquement à marquer ce type de préconstruction. C'est pourquoi nous n'y faisons pas davantage référence dans le cadre de notre étude, même si nous approuvons entièrement ses analyses.

5.1.2. Les phrases-thèmes en chinois

Le chinois, nous l'avons déjà maintes fois constaté, aime les constructions paratactiques là où nous utilisons l'hypotaxe. Nous l'avons vu dans les protases conditionnelles, où seule l'intonation topicalisante signalait une phrase comme désancrée de Sit_o ; nous avions vu d'autre part qu'il faut distinguer ces cas de dépendance situationnelle, et ceux où la proposition est donnée comme vraie en Sit_o.

Rappelons l'exemple ambigu que nous avons analysé[1] :

(49) Tā xué zhōngwén, wèntí bú dà
il étudier chinois problème(s) NEG grand

(**a**) *Dans son apprentissage du chinois, il n'a pas trop de problèmes.*

(**b**) *S'il apprend le chinois, il n'aura pas trop de problèmes.*

Cette phrase chinoise peut être interprétée de deux façons, qui correspondent toutes les deux à une subordination énonciative [(P1)~P2] : dans le second cas (**b**), P1 est subordonnée à P2 à la fois par dépendance situationnelle (car Sit_H fictive est désancrée) et par dépendance subjective (P1 renvoie à un S_H fictif et consensuel, support de la topicalisation). Dans le premier cas (**a**), en revanche, la proposition P1, tout en renvoyant à une situation vraie, ancrée en Sit_o, renvoie également à un sujet fictif S_H, distinct de S_o, ce qui empêche cette proposition de constituer un énoncé à part entière.

On obtient le tableau suivant :

	49 a	**49 b**
dépendance situationnelle	–	+
dépendance subjective	+	+
P1 subordonnée à P2	+	+

En (49 a), P1 renvoie à du préasserté, et apparaît marqué comme un thème discursif. Il faudrait déterminer quelles marques linguistiques exactement permettent de choisir entre les deux interprétations (intonation légèrement différente, etc.) ; faute de mieux, il faut sans doute invoquer le "contexte".

On trouve donc en chinois des phrases syntaxiquement complètes, mais qui renvoient à du préconstruit, et sont posées en protase au début de l'énoncé, comme un repère topicalisé :

(162) tā zuótiān dào zhèr lái wǒ yìdiǎr yě bù zhīdào
il hier atteindre ici venir moi quoi-que-ce-soit même NÉG savoir
[*Il est venu ici hier, je ne le savais absolument pas.*]
Qu'il soit venu ici hier, je l'ignorais complètement.

Avant Chao, De Francis (1966 : 19) présente ainsi ce type d'énoncé : "le principe *topic-comment* peut s'élargir à une suite de deux phrases – une première *topic sentence* au début, suivie d'une phrase qui la commente." Comme on le voit par cet exemple, P1 ne peut pas constituer un énoncé complet, car elle n'est pas orientée vers S_o : il s'agit manifestement de la reprise d'une autre énonciation, en l'occurrence de l'assertion par S'_o "il est venu hier".

[1] Cf. § 3.2.3.1, p.51.

On peut s'interroger sur le statut syntaxique de ces subordonnées protatiques. Comme c'est en général le cas des syntagmes thématisés, il apparaît que la relation est souvent lâche avec la proposition apodotique, et en tout cas qu'elle n'est pas spécifiée. Dans

(163) nǐ lái -le, bú shì wǒ gěi nǐ kāi de mén ma?
toi venir ACP, NÉG être moi donner toi ouvrir SUB porte INT
[*tu es venu, n'est-ce pas moi qui…?*]
(Quand) tu es arrivé, est-ce que ce n'est pas moi qui t'ai ouvert la porte ?[1]

la première proposition P1 semble peu ou prou, du moins d'après la traduction, assimilable à un circonstant : en effet, ce que vise manifestement S_o avec ce rappel, c'est de convoquer, par réidentification, une situation Sit_P – et le moment T_P qui lui est associé – pour en faire le repère constructeur d'une seconde prédication. Cependant, rien n'indique formellement qu'il faille donner à cette subordonnée une fonction circonstancielle : il faut bien plutôt parler ici de **relation minimale**, combinée aux principes discursifs que nous avons identifiés plus haut, et qui ne disent rien d'autre que "il y a une certaine relation, non spécifiée, entre P1 et P2".

Cette même relation lâche peut également ressembler à une relative substantivale, comme dans cette publicité pour une marque de téléviseurs[2] :

(164) bié rén bù néng, PROTON néng.
autres homme NÉG pouvoir P. pouvoir
(Ce que) les autres hommes ne peuvent pas, Proton le peut.

En fait, les rapports P1-P2 y sont ambigus : ce que nous traduisons par une relative, suivie de sa reprise sous forme de pronom, est en fait plutôt un structure de parallélisme syntaxique, avec un balancement /X ne peut pas, Y peut/. Si la valence transitive de /néng/ tolère tout à fait l'anaphore zéro (en P2), comme dans /wǒ néng !/ ("moi, je le peux !"), il faudrait expliquer de la même façon l'absence de complément ou de subordonnant (*de*) en P1. (164) équivaut donc plutôt à une structure symétrique en asyndète, du type

(164') *Les autres n'*y *arrivent pas, Proton* y *arrive*.

où l'anaphore renvoie à de l'implicite – suggéré par exemple par la photo de téléviseur qui accompagne le slogan, et d'ailleurs volontairement laissé dans le flou. On ne peut donc pas dire que P1 soit formellement incluse dans P2.

En revanche, la proposition protatique recevra parfois un statut d'**actant** dans la structure prédicative P2. C'est déjà une fonction actancielle que l'on était tenté d'accorder à P1 dans l'exemple (162) : celle de complétive **objet**. Mais sa place à la tête de l'énoncé, dans une langue SVO, ne permet guère d'y voir autre chose qu'un thème au statut syntaxique non spécifié, et repris en P2, si l'on veut, par "anaphore zéro". La fonction de **sujet** est un candidat qui a sans doute plus de chances. En effet, sachant que le chinois est une langue dite *pro-drop*[3], où le verbe seul peut constituer un énoncé sans que son sujet soit rappelé par un pronom, il sera parfois difficile de décider si P1 doit être considéré comme un vague repère topicalisé, ou bien comme le véritable sujet du verbe de P2, dont il remplirait ainsi une des places actancielles. Ainsi, s'il est vrai que dans

[1] Exemple emprunté à Iljic (1987 b : 298), qui d'ailleurs s'intéresse à un autre point, la focalisation apparaissant en P2.

[2] Cf. Iljic (1987 b : 109).

[3] Voir Launey (1994 : 43).

(165) zhèr bù hěn ānjìng !
ici NÉG très être-calme
Ici (ce) n'est pas très calme.[1]

on peut hésiter à faire de /zhèr/ un circonstant topicalisé ou bien le sujet du verbe /ānjìng/, on constate le même type d'ambiguïté syntaxique dans

(166) tā bù lái yě chéng
il NÉG venir aussi être-OK
Il vient pas, y a pas de problème. (circonstant topicalisé)
Qu'il ne vienne pas n'est pas un problème. (sujet)

(167) wǒ zhèici dào zhèr hái bú dào yí ge xīngqī ne.
moi cette-fois atteindre ici encore NÉG atteindre un CFC semaine PTC
[*Je suis venu ici cette fois-ci (ça) ne fait pas encore une semaine.*]
Pour ce qui est de ce séjour, ça ne fait même pas une semaine que je suis ici.[2]

C'est ainsi que Chao parle de sujets ayant la forme d'une véritable structure phrastique[3], dans son chapitre "la phrase complète comme composée de phrases mineures". De la sorte, les **phrases-sujets** sont mises en parallèle avec les **phrases-prédicats**[4] du type

(48) nèi kě shù, yèzi dà
DEM CFC arbre feuilles grand
Cet arbre, ses feuilles sont grandes.

Mais si la description de Chao semble mêler les deux catégories, il importe de souligner une différence importante entre *phrases-sujets* et *phrases-prédicats*. Qu'une prédication S-P remplisse globalement la fonction d'un prédicat simple, ne doit guère étonner : de l'arbre posé comme thème, on prédique qu'il vérifie une relation prédicative portant sur une de ses parties (les feuilles). Entre le thème et le sujet, ou si l'on préfère entre les deux thèmes / sujets, il y a bien souvent une relation d'adjacence ou d'inclusion, une "coorientation sans coextension"[5]. Quoi qu'il en soit, un énoncé comme (48) opère la construction d'une nouvelle prédication[6], à partir d'un repère préconstruit posé en thème ; cette prédication /yèzi dà/ est donc contemporaine de l'énonciation, et ne renvoie en elle-même à aucun préconstruit : elle n'empêche donc en rien la complétude de l'énoncé. En revanche, la présence d'une phrase à la position de topic ou Sujet logique, implique qu'elle a elle-même été déjà construite dans le contexte. Par conséquent, elle n'est plus centrée sur le sujet S_o mais sur un sujet fictif S_H, comme c'est le cas de toutes les vérités admises ; il ne peut s'agir alors que d'une subordonnée, et plus précisément dans ce cas, d'une protase en attente d'apodose.

[1] Exemple emprunté à Kantor (1981 : 43).

[2] Exemple emprunté à De Francis (1966 : 3). La grammaire classique du français analysera "que je suis ici" comme complétive sujet, annoncée cataphoriquement par "ça".

[3] Ce sont les "S-P subjects" de Chao (1968 : 86), illustrés par l'exemple (166).

[4] Ce sont les "Full sentence (S-P) predicates" (p.94). L'exemple que nous donnons a pu être analysé différemment par les linguistes, cf. *supra* p.51.

[5] L'expression est de Lemaréchal (1989 : 134), qui explique de la sorte des énoncés comme "Droteo, ses mains ont mal" en Palau, mais aussi "mon enfant, sa bicyclette est cassée".

[6] Cf. § 4.5.4.1, p.103.

5.1.3. Les propositions d'arrière-plan en Chuave

L'ambiguïté syntaxique des "phrases-thèmes" du chinois n'est pas due, comme on pourrait le croire, au fait qu'aucun morphème ne vient marquer le rapport d'hypotaxe. Car malgré la parataxe apparente, nous avons montré que ces prédications sont bel et bien marquées comme énonciativement subordonnées (intonation thématisante, position en protase, marques de reprise inter-subjective…). Ce qui est **sous-spécifié**, ce n'est donc pas le rapport de subordination en lui-même, mais la nature exacte de ce rapport : causal, circonstantiel, actanciel, etc.

La preuve que ce n'est pas la parataxe qui crée l'ambiguïté sémantique, c'est que l'on peut avoir un marquage morphologique de la subordination énonciative, sans pour autant que les relations interpropositionnelles apparaissent plus "claires". C'est ce que l'on observe en Chuave[1], appartenant à l'ensemble des langues à *clause-chaining* : nous avons vu que les rapports de dépendance entre propositions, au lieu d'être implicités derrière une parataxe, sont au contraire marqués en hypotaxe. Le Chuave présente par exemple, outre les propositions médianes et finales de paragraphe, un type particulier : les "**propositions thématiques d'arrière-plan**" (en abrégé PTAP)[2]. Il s'agit de prédications marquées segmentalement (suffixe [-g-/-k-]) comme "nominalisées, *non-finies*", et souvent affublées d'un démonstratif. Or ce marquage explicite de la dépendance n'empêche pas les ambiguïtés sur sa nature exacte. Ainsi, si l'on essaie de faire entrer divers exemples dans nos propres catégories grammaticales, comme tente naïvement de le faire Givón, on est obligé d'admettre la polysémie de cette forme particulière d'hypotaxe. Les PTAP sont ainsi censées correspondre, entre autres, à une **proposition relative** :

(168) gan moi -n -g -u -a, Gomia tei awi d -i
enfant être il TOP lui NSIM[3] Gomia là envoyer laisser INJ
[*l'enfant est ici, envoie (-le) à Gomia !*]
Envoie l'enfant (qui) est ici à Gomia !

à une **proposition complétive** ("V-complement") :

(169) kasu di -in -g -a, fai -ke -Ø -m -a
mensonge dire ils TOP NSIM, vrai NÉG PASS ça EMPH
[*ils ont dit un mensonge, c'est pas vrai.*]
C'est pas vrai (qu')ils ont menti.

à une **proposition circonstancielle** ("ADV-clause") :

(170) kan -i -k -a -i, kiapu guwai -nom -i muruwo
voir je TOP NSIM DÉM officier affaire leur DÉM tout
furuwai -bei de -Ø -im -ie
étaler faire laisser REAL ils DECL
[*j'ai vu, ils étalaient…*]
(Lorsque) je les ai vus, ils étaient en train d'étaler toutes les affaires de l'officier

[1] Langue du groupe Papou étudiée par Thurman (1978). Cf. Givón (1990 : 870), qui le cite, et notre première approche des langues à *clause-chaining*, en § 3.1.2, p.35.

[2] Les "background topic clauses", telles que les appelle Givón (*ibid.*).

[3] Même si la traduction donnée par Givón ne semble pas le refléter, un suffixe précise si Sit_i, la situation associée à la prédication p_i, est simultanée (SIM) ou non (NSIM) à Sit_{i+1}, situation associée à la prédication suivante – cf. notre paragraphe sur les repérages médiats en § 3.1.2, p.35. Dans ces exemples, la PTAP est à chaque fois suivie d'une apodose énonciativement complète, "a fully-finite chain-final clause" (Givón).

L'important est de voir ce qui unit tous ces exemples : il s'agit à chaque fois de partir d'une prédication, comme point de départ pour un énoncé plus large. Cette prédication est marquée comme énonciativement subordonnée, au sens où elle ne constitue pas le but de l'énoncé, mais est posée en arrière-plan, dans une perspective consensuelle de coénonciation[1].Nous nous intéresserons particulièrement au premier de ces exemples, que Givón présente naïvement comme une structure relative. Si cette assimilation est abusive car ethnocentrique, il est néanmoins intéressant de souligner les affinités des propositions thématiques avec les relatives.

5.2. Les quatre types de relatives

5.2.1. Illusions d'optique liées à la traduction

La relativation consiste en effet à inclure deux prédications l'une dans l'autre, lorsqu'elles ont en commun un terme substantif. Cette définition ne suffira pas à décrire une relative donnée, car elle est trop vague ; mais lui donner des contours plus précis éliminerait certains emplois que l'on constate pour ces structures, dans les langues où elles sont marquées morphologiquement. Ainsi, il semble que les phrases en "qui" du français doivent s'expliquer par une règle aussi générale. La relative ne pourra être décrite comme informative ou d'arrière-plan, comme centrée ou non sur l'énonciateur, qu'en fonction des autres paramètres de l'énoncé, comme la détermination nominale, les pauses, etc.

(171) *le* livre qui n'est pas cher, il est dans la vitrine

(172) je n'ai pas hésité à acheter *le* livre, qui n'était pas cher

(173) je veux *un* livre qui ne soit pas cher

(174) je vends *un* livre qui n'est pas cher

Dans tous ces exemples, la communauté générale de structure syntaxique (relative en *qui*) ne correspond pas à une même opération du point de vue énonciatif : si l'on peut dire que la relative renvoie à du préconstruit en (171), ce n'est pas forcément le cas dans les autres énoncés. Ceci ne doit pas étonner outre mesure : la valeur de subordination énonciative en (171) résulte de la combinaison de plusieurs marques (article défini, indicatif, absence de pause…), et inversement l'emploi de *qui* en français[2] doit être rapporté à d'autres critères – il doit exister entre ces deux propositions un rapport soit de subordination énonciative [(171) et (173)], soit d'ancillarité pragmatique [(172) et (174)] [3].

Mais le *qui* du français n'est pas exactement notre problème. Ce qui nous intéresse est plutôt de savoir ce qu'il advient des mécanismes liés à la relative, lorsque la subordination n'est marquée par aucun morphème segmental ou séquentiel apparent. Dès lors, pour pouvoir identifier un éventuel intonème d'hypotaxe, il faut pouvoir définir techniquement les limites de la subordination. On se retrouvera donc, dans certaines langues, devant des structures de parataxe apparente /P1-P2/, traduction des quatre énoncés ci-dessus :

(171') le livre il-est-pas-cher, il est dans la vitrine

(172') je n'ai pas hésité à acheter le livre, il était pas cher

(173') je veux un livre il-est-pas-cher

(174') je vends un livre, il est pas cher

[1] En ce sens, les PTAP sont des "prédications froides", expliquées au § 4.1.4, p. 77.

[2] Voir notamment, parmi tous les ouvrages sur la question, l'approche prosodique de Morel & Rialland (1993).

[3] On notera que le chinois, par exemple, réserve sa structure relative en *de* aux cas de subordination énonciative, où un préconstruit est en jeu. Cf. Iljic (1987 b).

(172') et (174') sont tous les deux tout à fait possibles en français oral, comme paraphrase des structures en *qui*[1]. (173') est la structure de l'arabe standard[2] :

(175) uri:d kita:b laysa ʕa:li:
je-veux livre il-n'est-pas cher
[*je veux un livre il est pas cher*]
je veux un livre qui soit pas cher

ou du berbère (touareg)[3] :

(176) kudit yemmut âles daγ Ahaggar ila tamet -ennît
quand il-est-mort homme dans A. il-y-a femme de-lui
[*Dans l'Ah., quand meurt un homme il a une femme…*]
Dans l'Ahaggar, quand meurt un homme (qui est) marié…

ou encore du peul[4] :

(177) mi yiɗ -aa gorko haal -ataa goonga
je aime NEG+ACP+ACT homme il-dit NEG+INAC+ACT vérité
[*Je n'aime pas un homme il ne dit pas la vérité*]
Je n'aime pas un homme qui ne dit pas la vérité

La structure de (171'), quoique rare à travers les langues, est possible en tok pisin[5] :

(178) mani em i stap arere long bokis em i bilong mi
argent il PRED se-trouve près de boîte il PRED être-à moi
[*(l')argent il est près de la boîte, il est à moi*]
L'argent qui est près de la boîte m'appartient.

La proposition préassertée, équivalent de notre relative, peut également être précédée et suivie du morphème /ya/. Celui-ci est sans doute le même que le déictique /ia/ (<angl. /here/), ce qui confirme l'idée qu'il s'agit de renvoyer, au moyen de cette pseudo-phrase, à un élément préconstruit dans le contexte. On retrouve un fonctionnement sensiblement analogue avec le français oral /là/ :

(179) pikinini ya, yu givim mani long en ya,
enfant DÉM tu donner+TR argent à lui DÉM
em i stap long hap
il PRED se-trouve là-bas
(l')enfant là, tu lui as donné de l'argent là,
(eh ben) il est là-bas.
L'enfant à qui tu as donné de l'argent est là.[6]

Dans de tels cas, il ne fait nul doute qu'il existe au moins des marques intonatives de type intégratif (+ débit…), qui permettent de comprendre l'une des deux propositions

[1] On remarquera que le français propose le choix entre hypotaxe et parataxe uniquement dans les cas d'ancillarité argumentative, autrement dit entre deux unités énonciativement complètes ; en revanche, cette langue impose le recours à l'hypotaxe pour les cas de subordination énonciative (avec un terme en commun).

[2] Voir aussi Kouloughli (1994).

[3] Voir Galand (1984 : 89).

[4] Voir Labatut (1984 : 200).

[5] Variante du bislama, parlée en Papouasie Nouvelle-Guinée. Voir Dutton & Thomas (1985 : 143), et Tryon (1987 : 118).

[6] Voir Dutton & Thomas (1985 : 166).

comme hiérarchiquement subordonnée à l'autre. Mais des raisons de méthode, déjà exposées au tout début de cette étude, suggèrent plutôt de définir la subordination sur des critères sémantico-énonciatifs. Ainsi, nous voudrions montrer que si, d'un côté, les quatre énoncés en *qui* [(171) à (174)] comportent indéniablement une structure hypotactique, en revanche leurs correspondants paratactiques ne se comportent pas tous de la même façon. En effet, d'un point de vue énonciatif, (172') doit être analysé comme une suite de deux énoncés /P1,P2/ distincts, énonciativement autonomes : P1 "je n'ai pas hésité à acheter le livre" et P2 "il était pas cher" sont toutes les deux des assertions à part entière, ancrées à la fois par rapport à Sit_o et par rapport à S_o ; le rapport qui existe entre P1 et P2 n'est donc pas de subordination énonciative, mais d'ancillarité pragmatique – P2 est un argument pour P1. L'analyse sera la même pour (174'), où à la fois P1 et P2 sont assertées par S_o ; il s'agit alors de **deux énoncés autonomes** argumentativement coorientés[1].

En revanche, (171') – ou (178) – doit être compris comme un seul et même énoncé, dont la cohésion interne est due à la subordination énonciative (subjective) que nous étudions depuis plusieurs pages. En effet, la prédication P1 ne peut pas faire l'objet d'une assertion en même temps qu'elle est utilisée pour **réidentifier un terme préconstruit** (livre, argent) . Le principe même de la détermination nominale, en l'occurrence celui qui préside aux *relatives restrictives*, suppose nécessairement la mise en œuvre d'une prédication préconstruite : la prédication qui associe la qualité "pas-cher" au livre x, doit avoir déjà eu lieu auparavant, sans quoi elle ne pourrait être utilisée comme moyen pour le réidentifier. En sorte que P1, ne pouvant pas être à la fois une prédication chaude et une prédication froide, est forcément employée ici en tant que rappel consensuel, dans le cadre d'un énoncé nouveau qui la dépasse. C'est parce que P1 se présente comme déjà connue, comme une prédication froide, qu'elle reçoit la valeur, si l'on veut, de proposition subordonnée relative.

Le cas est analogue pour (173') – et (175) à (177) – même si l'opération en jeu n'est pas une réidentification au moyen d'un préasserté. Comme l'indique l'article indéfini du français[2], il s'agit cette fois non pas de retrouver un terme x déjà construit au moyen d'une propriété *f* qui en aurait déjà été prédiquée, mais de **construire un nouveau terme**. Or on remarquera qu'on commence toujours d'abord par construire un terme au moyen d'un nom (prédication convertie par accrétion[3]), qui renvoie à une première forme de prédicat f_1 : "livre", "homme", etc. Dès lors, deux possibilités se présentent : soit cette première propriété suffit à construire le terme choisi par l'énonciateur, et alors toute prédication qui suit ne sert pas à en restreindre la compréhension, mais à faire porter une assertion sur ce terme ainsi construit – comme en (174') ; soit cette première propriété f_1 n'est pas jugée suffisante pour construire le x voulu, et alors la proposition P2 qui suit est mise à contribution pour préciser davantage la compréhension de la classe dont un terme sera extrait. C'est ce qui se passe dans nos énoncés indéfinis ; (173') peut ainsi être glosé :

(173") je veux n'importe quel x qui satisfasse à la fonction f_1 "être un livre",
et à la fonction f_2 "être bon marché"

De la sorte, la phrase P2 est "captée" par la structure de l'énoncé, car elle se trouve prise dans l'opération même de construction d'un de ses termes.

---

[1] Dire que P1 et P2 forment chacun un énoncé n'empêchent pas, en réalité, de considérer également la suite /P1,P2/ à son tour comme un énoncé : c'est le principe de récursivité, que nous avons défini en § 2.1, p.25. Ce qui est important, c'est de voir qu'en (172'), /P1/ remplit les conditions requises pour la complétude énonciative ; alors qu'en (171'), /P1/ ne saurait constituer un énoncé, fût-il minimal.

[2] Il est remarquable que les structures paratactiques ne s'observent, en arabe comme en berbère, que pour des antécédents indéfinis : c'est que les opérations ne sont pas du tout les mêmes qu'avec le défini.

[3] Cf. ci-dessus, note 1, p.78. La même remarque est valable pour les exemples précédents, avec antécédent défini.

5.2.2. Note sur l'indéfini spécifique / non spécifique

Au passage, on notera que c'est par des processus semblables que l'on peut rendre compte de la différence entre indéfini spécifique et non-spécifique. Dans les énoncés où se trouve exprimée une **visée** (sémantisme d'un verbe comme "chercher", modalité IRREALIS, injonction) combinée à une prédication qui, elle, est ancrée dans la réalité (modalité REALIS, assertion), certains énoncés, on le sait, sont ambigus :

(180) je cherche un livre sur Marx
a) … mais je n'en trouve pas [-spéc]
b) … mais je ne le trouve pas [+spéc]

Lorsque c'est la suite (b) qui est possible, on parle d'un objet x singulier, qui a déjà une existence dans le monde réel – d'où l'anaphorique /le/. En (a), on définit les caractéristiques d'un objet virtuel, qui en quelque sorte n'existe, comme objet individualisé, que dans la situation imaginaire (Sit_H) où un tel livre aura été trouvé ; cette situation est contenue dans la visée liée au verbe "chercher".

On peut représenter cette différence en termes de **repérages interprédicatifs**. En effet, l'expression "un livre sur Marx" est la condensation d'au moins deux prédicats différents, f_1="être un livre", et f_2="avoir pour sujet Marx", qu'on peut regrouper ici sous un prédicat unique *g* ("être un livre sur Marx"). Tout va se jouer sur **l'insertion de *g* soit dans le prédicat de visée** ("chercher"), **soit dans l'assertion** qui englobe ce dernier[1]. Dans l'interprétation (a), *g* tombe sous la portée de la visée associée au verbe "chercher", et sert à restreindre l'extension de la classe des *x* :

(180 a') j'affirme que {je cherche un x [tel qu'on ait *g*(x)]}

On remarquera le subjonctif "ait" dans cette glose française, que l'on retrouve d'ailleurs en (173) : c'est que la prédication est désancrée de Sit_o, et raccrochée à la visée. On prédique dans un monde possible décroché du monde réel, en l'occurrence la situation fictive Sit_H qui contient le livre recherché : *g*(x) n'est vérifié que dans le monde imaginaire où on a pu trouver un objet x, mais celui-ci n'existe pas encore dans le monde réel Sit_o. En (b), en revanche, *g* échappe en quelque sorte à l'irréalité associée à "chercher", et se trouve prise dans le processus assertif global :

(180 b') j'affirme que {je cherche un x} et j'affirme que {*g*(x)}

Logiquement, *g*(x) se situe donc au même niveau que "je cherche", à savoir immédiatement sous l'assertion ; en sorte qu'il suffit que cette même prédication soit exprimée séparément, par une forme propositionnelle, pour qu'on y voie une deuxième assertion, indépendante de la première.

C'est ainsi que l'énoncé arabe (175), qui présente une structure à deux propositions /P1-P2/, est lui-même susceptible de deux interprétations. En (a), on conclura nécessairement à une subordination, car P2 /laysa ʕa:li:/ est indispensable à la construction du terme lui-même. Mais la même structure, moyennant de nouvelles marques suprasegmentales (intégratives), pourra très bien se lire comme **deux assertions**, si l'on donne à la première une interprétation "spécifique" :

(175 b) je veux un livre, il est pas trop cher (je l'ai vu hier dans votre vitrine…)

Il s'agit alors de deux énoncés autonomes – ce qui n'empêche pas, par ailleurs, de considérer l'unité qu'ils forment comme un autre énoncé, qu'on pourra dire "complexe".

[1] Seule cette combinaison crée l'ambiguïté : celle-ci disparaît en effet lorsque l'énoncé est entièrement REALIS ("j'ai lu un livre sur Marx" [+spéc]), mais aussi lorsqu'il est entièrement IRREALIS, comme dans l'injonction ("achète un livre sur Marx" [-spéc]), ou l'optatif ("si seulement j'avais un livre sur Marx !" [-spéc]).

5.2.3. Tableau récapitulatif

On a donc compris que l'homogénéité syntaxique des phrases en *qui* du français [(171) à (174)] recoupe en fait des phénomènes fort hétérogènes du point de vue énonciatif. En particulier, il apparaît que les opérations en œuvre diffèrent beaucoup entre le **défini** et l'indéfini, d'une part, et d'autre part entre l'**intégré** et le non-intégré. Cette dernière catégorie correspond à la question de savoir si la prédication P2 considérée entre dans l'opération μ qui consiste à construire / identifier un terme *x* (prédication intégrée), ou si *x* est construit par ailleurs, et que P vient alors s'ajouter indépendamment, en tant qu'énoncé assertif autonome – éventuellement en relation d'ancillarité pragmatique.

Les deux critères croisés se retrouvent dans le tableau ci-dessous, lequel représente les quatre principaux processus énonciatifs en jeu dans deux propositions en parataxe /P1-P2/, lorsque P2 peut se traduire par une subordination relative. On rappellera que les exemples en français sont des traductions littérales de structures examinées ci-dessus dans diverses langues ; l'astérisque signale l'agrammaticalité en français.

Opération μ sur x	*P2 intégrée à l'opération μ*	*P2 externe à l'opération μ*
CONSTRUCTION (syntagme indéfini)	(173') * je veux un livre il-est-pas-cher	(174') je vends un livre, il est pas cher
	<ω Sit_o>, intégration à une visée, non-spécifique, relatives aoristiques	<∈ Sit_o ∈ S_o>, dépendance argumentative, structures présentatives
RÉIDENTIFICATION (syntagme défini)	(171') * le livre il-est-pas-cher, il est dans la vitrine	(172') je n'ai pas hésité à acheter le livre, il était pas cher
	<∈ Sit_o ω S_o>, relative restrictive : recours à du préasserté	<∈ Sit_o ∈ S_o>, incise argumentative
STATUT DE P2	subordonnée énonciative	assertion autonome

5.3. Présentatifs, assertions, pertinence

5.3.1. L'incomplétude particulière des tournures présentatives

Nous nous intéresserons un peu plus à une de ces quatre structures, celle qu'illustre l'exemple (174'), en nous demandant dans quelle mesure on peut réellement y voir deux assertions autonomes, sans subordination. Car si l'on admet sans problème qu'on a bien deux assertions[1] dans :

(181) à Noël je me suis acheté un magnétoscope, il est déjà tombé en panne

cela semble plus discutable pour un énoncé à **présentatif existentiel**, dont la structure apparaît pourtant tout à fait comparable :

(182) j'ai un voisin, il travaille à l'ONU

Dans les deux cas, on a une première proposition P1 qui introduit un nouveau terme *x* en le construisant (article indéfini), suivie d'une proposition P2 qui consiste à prédiquer, sous

[1] Nous rappelons que le processus d'anaphore n'est pas un argument suffisant pour parler de subordination : le "il" ne reprend pas toute la proposition précédente, mais sert à identifier un terme x présent dans le contexte au moment de son énonciation. Que ce terme x ait été construit dans un énoncé immédiatement précédent ou dans d'autres formes du contexte, on aurait tort de voir dans l'anaphore un lien syntaxique entre propositions Pour l'application d'un tel raisonnemment à l'anaphore situationnelle, cf. § 3.1.6, p.42.

la forme d'une assertion, une nouvelle caractéristique de ce même terme *x*. Le problème n'est pas tellement que l'énoncé (182) soit généralement rendu, en français dit "correct", par une structure à relative, du type :

(182') j'ai un voisin *qui* travaille à l'ONU

Car outre que, d'un point de vue méthodologique, on ne puisse expliquer une structure par sa traduction sous une autre forme, c'est un fait qu'un énoncé comme (182') pose problème du point de vue énonciatif, au point que certains linguistes hésitent même à y voir une véritable relative. C'est que "la proposition introduite par *qui* est le rhème de ce qui la précède plutôt qu'elle n'en est la subordonnée"[1] ; en tout cas, il ne s'agit pas du même type de relatives que dans (160), où la proposition P2 renvoyait à du préasserté : en (182) comme en (182'), P2 est au moins aussi informative que P1 "j'ai un voisin".

Si l'on peut douter que (182) soit une suite de deux assertions autonomes, ce n'est donc pas tant à cause de l'incomplétude énonciative de P2, qui semble en réalité bien formée, qu'à cause d'un sentiment d'inachèvement de P1, qui donne systématiquement l'impression d'attendre une suite. La question devient alors : d'où vient ce sentiment d'incomplétude en P1, et comment se fait-il qu'il soit beaucoup plus prononcé qu'en (181) ? Peut-on alors parler, de façon technique, de subordination, ou est-ce un abus de langage ?

P1, en (181) comme en (182), a normalement les deux caractéristiques définitoires de l'énoncé autonome : premièrement, c'est une proposition qui se présente comme vraie, c'est-à-dire validée pour la situation d'énonciation $<\underline{\in}\ Sit_o>$; deuxièmement, elle est assumée par le sujet énonciateur S_o, qui s'engage personnellement sur sa vérité $<\underline{\in}\ S_o>$. Pourtant, P1 en (182) aurait bien du mal à se faire passer pour une "prédication chaude" comme nous les avons définies, car elle ne saurait constituer le but pour lequel l'énonciateur a pris la parole à un moment donné. Or c'est justement ce point précis qui distingue nos deux énoncés : d'un côté, P1 "à Noël je me suis acheté un magnétoscope" pourrait tout à fait former un énoncé assertif complet, car **à lui seul il apporte une information digne d'être connue pour elle-même** ; de l'autre côté, la proposition "j'ai un voisin", bien qu'elle soit indéniablement véridique – et assumée comme telle par S_o –, n'apporte aucune information digne de ce nom, susceptible d'être la finalité d'un énoncé. Bien sûr, il faudrait préciser que ces jugements de valeur dépendent entièrement du contexte socio-culturel, autrement dit, si l'on veut, de Sit_R : c'est par rapport à notre monde très particulier de référence, que P1 de (181) peut constituer une information intéressante, et non P1 de (182) – car il est *remarquable*, dans notre monde, de s'offrir un magnétoscope, alors que "j'ai un voisin" ne peut faire l'objet d'une énonciation pour elle-même, que dans un contexte très particulier, où l'interlocuteur pourrait s'attendre à une absence de voisin (vie dans le désert, etc.).

5.3.2. Construction d'un terme en deux temps

Au passage, on remarquera ainsi l'interprétation fort différente que recevra la même proposition, selon qu'elle est comprise comme une tournure présentative pour annoncer une autre proposition P2 :

(183 a) j'ai un copain, il a fabriqué lui-même son ordinateur
= j'ai un ami qui… ; parmi mes amis, il y en a un qui…

[1] Cf. Danon-Boileau, Morel, Meunier, Tournadre (1991 : 122). On pourrait cependant reprocher à un tel jugement de confondre syntaxe et pragmatique.

ou comme une assertion autonome, qui se présente comme suffisamment informative en elle-même[1] :

(183 b) J'ai un copain.

Ce second énoncé impliquant – en vertu, si l'on veut, de la maxime de quantité de Grice – l'unicité dudit "copain", il est difficilement interprétable au sens de "ami", dans un monde où chacun est normalement entouré de copains ; dès lors, soit on le comprendra comme l'assertion d'un enfant qui vient de rompre sa solitude en se liant d'amitié avec quelqu'un, soit on rétablira une acception très particulière du lexème, bien plus compatible avec l'unicité, à savoir – pour une jeune fille – "j'ai un fiancé". On fera donc bien la différence entre (183 a), où P1 ne fait que constituer un premier ensemble (mes copains) d'où P2 va ensuite permettre d'isoler un seul terme, et l'exemple suivant

(183 c) j'ai un copain, laisse tomber

où P1 est une assertion à part entière, et n'entretient avec P2 tout au plus qu'un rapport d'**ancillarité pragmatique** (P1 justifie l'énonciation de P2), qui ne peut exister **qu'entre deux énoncés complets**. On constate donc bel et bien deux comportements syntaxiques différents entre les deux tournures, notamment en ce qui concerne le mode de construction du terme "copain" : (183 c) implique l'existence d'*un et un seul* x vérifiant *f* ("copain"), alors que (183 a) implique au contraire qu'il en existe plusieurs, comme d'ailleurs le prouve l'impossibilité – toujours dans notre monde, monogame ! – de

(184 a) * j'ai un mari, il a fabriqué lui-même son ordinateur !

alors qu'on peut tout à fait avoir

(184 b) j'ai un mari ! il pourrait vous surprendre !

On ne constate pas l'effet de sens "élément d'un groupe" en (181) : ce qui prouve qu'on n'a pas une structure à présentatif mais bien deux énoncés autonomes, c'est qu'on n'est pas obligé, pour l'interpréter, de poser l'existence de plusieurs magnétoscopes comme cadeaux de Noël, dont un seul serait en panne.

L'impossibilité de (184 a) signifie que dans une structure à présentatif existentiel, la proposition P1 ne doit pas suffire à délimiter entièrement le terme *x* qu'elle introduit ; c'est donc la fonction de P2, que de prédiquer sur ce même *x* une nouvelle qualité f_2, pour restreindre l'extension de la classe dont il doit être extrait. Ainsi, (182), tout comme (182') d'ailleurs, pourra être glosé

(182") il existe un x, appartenant à l'ensemble de mes voisins, tel que ce x vérifie f_2(x) "travailler à l'ONU"

Autrement dit, la proposition P2, au lieu de constituer une assertion à part, qui porterait sur un terme x déjà construit, se trouve **captée**[2] **par l'opération même qui consiste à construire ce terme**. De la sorte, on peut dire que l'ensemble des instructions pour construire x est donné non pas à la fin de P1 [comme en (181) ou en (183 c)], mais à la fin de P2 [comme en (183 a)]. Un présentatif existentiel seul, sans prédication P2 pour venir délimiter l'extension de x, serait aussi incomplet qu'une formule mathématique tronquée :

(185) $\exists$ x, tel que x appartient à l'ensemble des nombres réels ($x \in R$)…

[1] Il est évident que la différence entre les cas (a) et (b) est indiquée par des marques suprasegmentales (intonation descendante et pause à valeur intégrative, en /b), mais on ne résoudrait rien en se contentant de le constater. Encore une fois, avant de brandir comme un trophée de nouvelles marques supra-segmentales, il faudrait déterminer exactement de *quelles opérations* elles sont les marques.

[2] Ce terme s'inspire de Lemaréchal (1989), mais prend un sens légèrement différent ici.

où seul le domaine d'incidence de ce x a été précisé, mais pas les caractéristiques qui l'individualisent – l'assertion est inachevée.

5.3.3. Présentatifs et construction du discours

En réalité, cette tournure présentative peut annoncer bien plus d'une seule proposition. Le rôle de P1 est d'**ancrer dans la réalité un terme x, terme qui sera qualitativement caractérisé par autant de prédications que l'on voudra dans la suite**. D'une certaine façon, c'est cette structure que l'on retrouve dans tout conte ; on commence par poser l'existence d'un terme, par exemple le héros de l'histoire, et toutes les prédications qui suivent servent à lui donner une individualité propre :

(186) Il était une fois un enfant qui n'avait plus ni père ni mère. Cet enfant s'appelait Jacquot. Il était déjà fort, hardi, avisé comme pas un. Jusqu'à dix-huit ans, Jacquot gagna sa vie comme il put. Alors, il s'engagea dans l'armée…

Robert Iljic[1] cite ainsi des incipits de contes chinois construits exactement sur le même schéma que les tournures présentatives. Une première proposition introduite par *yǒu* "il y a", suivie d'une série de "phrases placées à la file", qui peuvent former l'ensemble du conte, si l'on veut :

(187)

cóngqián	yǒu	yí	ge	rén,	zài	shān	shàng
autrefois	(y)-avoir	un	CFC	homme	se-trouver	montagne	sur

zhòng	-le	xǔduō	qīshù
planter	ACP	beaucoup	arbre-à-laque

[*Il était une fois un homme, il avait planté…*]

Il était une fois un homme qui avait planté dans la montagne beaucoup d'arbres à laque

Lionel Galand signale également, pour le berbère, l'analogie nette entre la structure narrative d'un conte, d'une part, et la syntaxe de la phrase complexe, d'autre part ; "au début d'un conte, la proposition adjointe permet de présenter un personnage" [2] :

(188)

tKa-T-iN	yat	^tfruxt	ur	T	tri	ma	-s
elle-la-passa-vers-là-bas	une	jeune-fille	NÉG	P3+OBJ	elle-aime	mère	sa

[*Il était une fois une fille, sa mère ne l'aimait pas…*]

Il était une fois une fille que sa mère n'aimait pas

La "proposition adjointe" est, dans cet article de Galand sur les relatives en berbère, une forme particulière de relative sans relateur, qui "convient tout particulièrement aux antécédents indéfinis" [cf. nos exemples (173'), et surtout (176)]. Cela dit, nous voulons montrer qu'il peut être fallacieux de parler ici de relative, alors que les opérations énonciatives sont plutôt celles que l'on a avec une série d'assertions autonomes[3].

D'autre part, de plus amples recherches montreraient que le fonctionnement des présentatifs est beaucoup plus fréquent qu'on peut le croire : on le retrouve à chaque fois qu'une première proposition P1 inaugure la construction d'un objet *x*, sans épuiser elle-même l'ensemble des caractéristiques permettant de délimiter efficacement cet objet. Nous ne citerons qu'un seul exemple, celui des comparaisons argumentatives[4] :

---

[1] Cf. Iljic (1987 b : 254).

[2] Cf. Galand (1984 : 89), exemple chleuh.

[3] Encore une fois, dire qu'on a une relative pour des raisons d'intonation, supposerait résolue la valeur des marques suprasegmentales, alors que les mêmes marques peuvent très bien lier, pourquoi pas, deux énoncés successifs. Voir à ce sujet § 5.3.6, p.137.

[4] Cf. Andersen (1996).

(189) (P1) la chanson c'est comme le cinéma, (P2) c'est pas permis à tout le monde

Si l'on constate que les comparaisons comme P1 sont toujours suivies par une explicitation du type P2, c'est en vertu du même schéma que celui des présentatifs : P1 commence par poser l'existence d'un point commun entre deux termes A et B, mais sans fournir suffisamment d'informations pour le construire ; on attend donc nécessairement une proposition P2, pour pouvoir construire cette représentation comme il convient.

5.3.4. Assertion d'existence et principe de pertinence

A quel endroit doit-on donc placer le point de rupture entre les deux tournures ? Quelle forme d'incomplétude de P1 imposera-t-elle de capter P2 pour mener à bien la construction du terme *x* ? En réalité, nous avons déjà observé que ce n'est pas tant P2 qui va voir changer son statut – il s'agira toujours d'une assertion sur un terme *x* – que la prédication P1. La question devient donc : qu'est-ce qui fait que P1 ne peut plus être comprise comme une assertion à part entière, mais tout au plus comme une formule d'introduction pour un nouveau terme, opérant une simple restriction sur son domaine d'incidence (cf. "$x \in R$" en mathématiques) ?

Examinons donc une proposition simple P1 :

(190) j'ai vu un film

Pour que P1 puisse constituer une véritable assertion, il faut nécessairement, comme on l'a déjà dit, que l'information qu'elle apporte soit digne de former un énoncé. Ce jugement de valeur est porté à la fois par S_o et par son interlocuteur S'_o, qui doit reconstituer l'intention communicative de celui-ci ; il fait toujours référence à la situation d'énonciation Sit_o, et peut se gloser "l'énonciation de P1 en Sit_o offre un certain intérêt", autrement dit est **pertinente**. On retrouve là le **principe de pertinence** mis en valeur par Sperber & Wilson, et que nous avons déjà cité :

(140) Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale.

C'est ce qui pourrait expliquer le sentiment d'inachèvement devant "j'ai un voisin", et le désir d'entendre porter sur ce voisin une prédication plus "intéressante" (plus que sa seule existence), qui puisse justifier une prise de parole. Car l'auditeur cherche toujours à interpréter un énoncé donné comme un acte volontaire et pertinent de la part du locuteur ; dans son processus de reconstitution du sens, comme le dit D. Wilson[1], il "s'arrête quand il a obtenu une interprétation suffisamment pertinente pour satisfaire à ses anticipations de pertinence".

Or, pour pouvoir être dit pertinent, un énoncé comme (190) doit apporter une information interprétable. Telle qu'elle se présente, coupée de tout contexte, une telle phrase française au passé composé peut recevoir deux interprétations. Pour la première, il peut y avoir anaphore situationnelle[2], lorsqu'on renvoie à une situation passée Sit_P qui est présente dans le contexte, ou aisément restituable – par exemple en réponse à une question "qu'est-ce que tu as fait hier soir ?". On aurait, en chinois, la particule *le* :

(190 a) wǒ kàn -le yi bù diányìng
je voir ACP un CFC film
(à ce moment-là) j'ai vu un film

[1] Voir Wilson (1997).

[2] Voir par exemple notre chapitre § 3.1.5, p.41.

Mais il peut s'agir aussi d'une prédication référant non pas à un fait passé, mais à un état résultant dans le présent, un parfait d'expérience. En chinois, on aurait alors la particule *guo*[1] :

(190 b) wǒ kàn -guo yi bù diányingje voir PTC un CFC film*j'ai (déjà) vu un film*

Une telle interprétation, si elle n'est pas impossible, est contrainte par un contexte très particulier K – contexte dans lequel le fait d'être déjà allé au cinéma une fois dans sa vie, peut constituer une information en soi (village isolé de la civilisation, débuts du cinéma…).

Qu'advient-il donc de l'énoncé (190) ? De deux choses l'une :

- soit le contexte suggère qu'il y a une **anaphore situationnelle**, qui permet l'interprétation (a) renvoyant à un fait passé bien délimité dans le temps (Sit_P). On a alors une assertion complète, *a priori* pertinente. P1 et P2 seront donc clairement deux énoncés distincts, chacun étant énonciativement bien formé, dans le dialogue suivant :

  (191) [A – qu'est-ce que tu as fait hier soir ?]
  B – j'ai vu un film (P1), il m'a tenu en haleine toute la nuit (P2)

- soit il s'agit du cas (b), et alors il y a de grandes chances, *en dehors du cas très spécial* K, pour que (190) soit ressentie comme une prédication inachevée, en attente d'être complétée. Car de même que "j'ai un voisin" n'est généralement pas une assertion en soi, mais le premier temps d'un mécanisme de construction d'un terme, de même "j'ai vu un film", en dehors du cas (a) et du contexte K, sera normalement interprété comme **la première partie d'un énoncé consistant à poser une existence singulière**. Autrement dit, (190) fonctionnera comme une tournure présentative, où l'on commence par délimiter une classe réelle à plusieurs éléments (l'ensemble des films que j'ai vus), avant d'isoler un seul de ses éléments, au moyen d'une prédication P2 qui constitue le véritable centre de l'énoncé assertif :

  (192) moi j'ai vu un film (P1), il durait huit heures sans interruption (P2)

  On peut ainsi retracer, en quelque sorte, la **genèse logique de la tournure présentative**. Chaque énoncé actualisé qui introduit un nouveau terme, quel qu'il soit (objet, situation, occurrence d'événement), l'ancre du même coup dans l'existence ; et il devient possible de porter sur ce terme, à nouveau, autant de prédications que l'on voudra. D'une certaine façon, n'importe quelle phrase, si longue et complexe soit-elle, accomplit le même travail discursif que la plus simple des tournures présentatives du type "il y a *x*", à savoir l'introduction d'un nouveau terme posé comme existant dans le monde. Ainsi,

  (193) samedi dernier je suis allé chez le quincailler en face de l'église acheter *une scie électrique* pour faire des travaux dans ma salle de bains (P1), eh ben arrivé chez moi impossible de *la* faire marcher ! (P2)

  accomplit exactement le même travail discursif que (192). Seulement, en (193), la première phrase peut tout à fait constituer une assertion complète et autonome, car elle est interprétable d'une façon qui lui donne une pertinence contextuelle tout à fait acceptable *a priori* : les circonstances spatio-temporelles précises donnent au fait son unicité, si bien qu'on n'a pas besoin d'une nouvelle prédication pour le mieux délimiter – c'est ce qui arrivait, du reste, en (191). En revanche, (192) ne peut guère prétendre à cette pertinence, car rien ne permet de situer l'événement à un moment précis du passé (Sit_P), ni de construire une représentation singulière adéquate du terme introduit (un film) : on

[1] Voir Iljic (1987 a). Cet auteur examine justement cette particule du point de vue de la vraisemblance contextuelle : un énoncé comme (190 b) n'est possible que dans un contexte très particulier, etc.

se situe cette fois dans le flou d'un état résultant[1] où viennent se déverser tous les faits passés (tous les films vus), et il devient indispensable de **redélimiter le terme au moyen d'une seconde prédication** ("il durait huit heures"…). En ce sens, l'imprécision spatio-temporelle de P1 "j'ai vu un film", malgré la présence d'un verbe au passé composé comme en (193), la rapproche nettement plus d'un morphème aussi simple et dépouillé que "il y a" :

(192') y a un film, il dure huit heures sans interruption

"Il y a", en français, ne fait rien d'autre que poser l'existence d'un objet dans le réel. Contrairement aux énoncés comme (193), (181) ou même, à un moindre degré, (192) lui-même, rien ne vient plus préciser, dans l'énoncé (192'), *comment* cet objet est venu au monde, quels sont ses rapports avec l'énonciateur (*il y a* vs. *J'ai vu*). Cette fois, il devient clair que ce n'est plus à P1 seule que l'on confie la tâche de construire un *x* singulier, mais à l'ensemble /P1+P2/.

5.3.5. De la structure présentative aux morphèmes présentatifs

Dès lors, les conditions sont réunies pour que les deux propositions P1 et P2 fusionnent en une seule, et qu'on assiste même à la **morphogénèse de morphèmes présentatifs**. Il arrive en effet qu'une ancienne forme verbale, qui tenait lieu de première proposition P1 introduisant un nouveau terme *x*, devienne un véritable morphème réservé à un seul usage : poser l'existence d'un *x*, avant de le faire entrer dans une phrase P2. C'est ce qu'on observe dans le dernier exemple en français avec la tournure "y a un *x*, il…" ; mais certaines langues, en supprimant le pronom de rappel, marquent encore plus clairement qu'on n'a au bout du compte qu'un seul énoncé, dans lequel l'ancienne assertion P1 a finalement été réduite – grammaticalisée – au rang de syntagme nominal, si l'on veut. C'est bien ce que l'on observe en chinois, où le verbe *yǒu* "(y) avoir", qui par ailleurs peut tout à fait former un énoncé complet comme

(47) méi yǒu yìsi
NEG (y)-avoir intérêt
ça n'a pas d'intérêt.

en arrive par ailleurs à fonctionner, à la limite, comme un véritable *déterminant indéfini* pour marquer le sujet / thème, et ce d'autant plus que rien ne vient marquer l'hypotaxe comme en français :

(194) yǒu rén shuō tā méi lái
(y)-avoir gens dire il NEG+ACP venir
Il-y-a (des) gens (qui) disent qu'il n'est pas venu
Des gens disent qu'il n'est pas venu.

(195) yǒu bùshǎo dà yú zài zhèi tiáo hé li
(y)-avoir nombreux grand poisson être-dans ce CFC rivière dans
yóu lái yóu qù
nager venir nager aller
Il y a beaucoup de grands poissons (qui) vont et viennent dans cette rivière.
"A lot of big fish swim back and forth in that river"[2].

[1] Il faudrait ici citer les affinités bien connues que l'on trouve, en français par exemple, entre l'existence actuelle (*il y a*), les marques du parfait (auxiliaire *avoir*), la possession au sens large (verbe *avoir*).

[2] La traduction est proposée par Tiee (1986 : 279), même si elle n'est pas très idiomatique en anglais, pour des raisons que l'on comprend aisément : l'anglais préfère nettement "there's a lot of big fish swim in that river" (cf. ci-dessous), comme en français "il y a beaucoup de gros poisson qui nage dans cette

C'est ainsi que, pour construire des occurrences d'événements – traduisant notre "quelquefois" –, une structure primitivement présentative fonctionnait en deux propositions originellement distinctes, sur le même modèle que (182). P1 commence par poser l'existence, dans le monde réel, de certains "moments", sans autre précision qualitative ; puis c'est à une seconde proposition P2 que revient la tâche de donner à ces "moments" encore sous-spécifiés les caractéristiques définitoires qui permettront de les construire dans leur singularité :

(196) yǒu shíhou tā hěn qíguài
(y)-avoir moment(s) il très bizarre
y a des fois, il est très bizarre. (= Parfois, il…)

Or, cette tournure présentative, très vivante en chinois, implique une telle solidarité énonciative entre les deux propositions P1 et P2, qu'on assiste à une véritable grammaticalisation de P1 sous la forme d'un morphème invariable, fonctionnant comme notre "quelquefois". En témoigne sa nouvelle place dans la phrase, qui est celle des adverbes de temps, entre le sujet et le prédicat (de P2)[1] :

(196') tā yǒushíhou hěn qíguài
il quelquefois très bizarre
Il est parfois très bizarre.

On trouvera également une forme de présentatif figé, si l'on veut, dans le /hunaaka/ de l'arabe classique [2]:

(197) hunaaka taalibun yuriidu an yukallima -ka
là (un)-étudiant (il)-veut que (il)-parle toi
il-y-a un étudiant (qui) veut vous parler

Rappelons que les structures de l'arabe permettent à un tel adverbe antéposé de constituer un énoncé complet avec le SN qui le suit, comme dans /hunaaka taalibun/ "il y a là un étudiant", en sorte que (197) pourrait aussi bien être analysé en deux propositions, dont la première P1 serait une tournure présentative ; mais il devient également possible d'exploiter une telle structure pour faire de cet adverbe antéposé, une sorte d'introducteur de thème lorsque celui-ci est indéfini, comme le suggère Djamel Kouloughli.

Encore une fois, le figement avec cette valeur existentielle, en arabe, est favorisé par l'absence de morphème relatif, et de rappel pronominal (langue *pro-drop*). Mais une telle structure peut également apparaître dans une langue non-*pro-drop*, comme en anglais oral[3] :

(198) *there is* a man below Ø wants to speak to you
y-a un homme en bas (qui) veut te parler

(199) *there's* two ladies and a gentleman just went that way
y-a deux dames et un monsieur (qui) viennent de passer par là

Comme en témoigne ce dernier exemple, la forme /there's/ deviendrait ainsi un présentatif figé, invariable en temps et en nombre (*there were), ayant pour fonction de construire, en l'ancrant dans l'existence, un sujet indéfini, pour en faire le point de départ d'un nouvel

rivière".

[1] Nous empruntons les exemples à Kantor (1982 : 313), qui ne donne cependant aucune explication linguistique du phénomène, et se contente de dire : "/yǒushíhou/ signifie *de temps en temps, parfois*" (p.151).

[2] Voir Kouloughli (1994 : 170).

[3] Voir Vezies-Castagne (1992).

énoncé. Nul doute que la subordination énonciative a ici permis l'émergence de véritables structures, grammaticalisées sous forme d'hypotaxe.

5.3.6. Une nouvelle forme de subordination

Une dernière question se pose au sujet des **présentatifs** : doit-on considérer P1 et P2 comme deux énoncés autonomes, comme le suggérait le tableau p.123 ? ou bien s'agit-il de subordination énonciative ? Quelles en seraient alors les marques formelles ?

Nous avons montré qu'une structure comme (174'), dans laquelle une première proposition P1 posant l'existence d'un terme *x*, est suivie d'une deuxième P2 qui reprend anaphoriquement ce *x* pour le faire entrer dans une nouvelle prédication, recoupe en réalité deux cas différents.

- Soit le terme *x* est suffisamment défini à la fin de P1, pour être construit de façon adéquate par l'auditeur ; on a alors deux assertions autonomes P1 et P2, comme on l'a vu pour (181) ou (191).
- Soit P1 ne fait rien d'autre que poser l'existence d'un *x* sous-spécifié qualitativement, en opérant simplement une première délimitation sur la classe dont il devra être extrait[1] ; alors une proposition P2 devient indispensable pour achever de construire ce terme, et c'est le groupe /P1-P2/ qui forme une seule assertion – comme c'est le cas pour (182) ou (192).

Qu'il y ait bel et bien subordination dans ce second cas est indéniable ; mais il ne semble pas, cette fois-ci, qu'on puisse l'expliquer par des repérages énonciatifs. En effet, en (192), on ne peut pas dire que P1 soit désancrée de Sit_o, puisqu'il s'agit au contraire de poser une existence dans le monde réel ; d'autre part, il est difficile d'y voir une "dépendance subjective" sur le modèle, par exemple, du recours aux prédications préconstruites, car la proposition P1 semble bel et bien assertée personnellement par le sujet énonciateur – du moins forme-t-elle le premier temps d'une assertion bien formée. L'étude des présentatifs nous conduit donc à **poser un nouveau type de dépendance énonciative**, qui vient s'ajouter aux deux types de repérage (en Sit_o, en S_o). Il semble que cette nouvelle dépendance doive être rapportée, sauf erreur, au **principe de pertinence** déjà évoqué :

(200)	Une phrase P1 sera considérée comme incomplète, si sa forme ne permet pas de lui assigner une interprétation qui la rende pertinente dans le contexte considéré.

C'est ce que nous avons montré, par exemple, pour la phrase "j'ai un voisin" : sauf contexte très particulier, cette phrase ne peut pas recevoir d'interprétation pertinente, en sorte qu'elle est nécessairement subordonnée à une proposition P2 qui permette à l'ensemble, au bout du compte, de constituer un énoncé pertinent, digne de constituer la finalité d'une prise de parole.

Au risque de noyer en un seul principe des catégories patiemment élaborées jusqu'ici, on pourrait même faire remarquer que c'est au moyen de ce même principe de pertinence que l'on peut rendre compte, d'une certaine façon, des deux principaux types de dépendance énonciative que nous avons mis en évidence. En effet, nous avons toujours expliqué la nécessité d'un **ancrage situationnel** ($\underline{\in}\ Sit_o$) par le fait que la seule évocation d'un monde fictif, coupé de la réalité, ne saurait être la finalité d'une prise de parole – autrement dit, il n'y a généralement pas de *pertinence contextuelle* à lancer des hypothèses en l'air, sans les rapporter à la situation d'énonciation. De la même façon, on peut rendre compte de la **dépendance subjective** ($\underline{\in}\ S_o$) par le fait qu'un énonciateur ne saurait prendre la parole pour simplement énoncer un fait déjà connu, ou rapporter les pensées

[1] Cette première opération implique certaines contraintes sémantiques, comme l'obligation pour cette classe de contenir plus d'un élément réel – cf. (184).

de quelqu'un d'autre, sans rapporter systématiquement son énoncé à son propre point de vue – là encore, une telle énonciation, si rien ne vient préciser la nature de ses rapports avec le sujet qui s'en charge, manquerait nécessairement de *pertinence*.

Une catégorie linguistique telle que le principe de pertinence, comme le suggère la définition (200), impose cependant de prendre en compte, comme véritable critère syntaxique, les données du **contexte** dans toute leur complexité. Une telle innovation, en elle-même, ne surprendra personne, car la linguistique récente a suffisamment montré combien l'interprétation sémantique des énoncés était fondamentalement dépendante du contexte – qu'il s'agisse des fonctionnements anaphoriques en général, du choix de telle ou telle acception de termes ambigus, ou encore de l'insertion de ces énoncés dans le jeu pragmatique en cours entre les acteurs de la communication. Ce qui est plus problématique, en revanche, c'est de faire entrer ce même contexte dans des considérations d'ordre syntaxique, réputées indépendantes, et entièrement formelles. Or, n'est-ce pas le seul contexte qui, en vertu du critère de pertinence, pousse à voir deux énoncés différents en (191), et un seul en (192) ?

On pourra toujours répondre, non sans raison, que la subordination est en réalité marquée formellement par **l'intonation**, en sorte qu'il est inutile d'introduire le paramètre contextuel dans la détermination des unités syntaxiques. Il faudrait en effet distinguer le contour prosodique de

(191) [A – qu'est-ce que tu as fait hier soir ?]
B – j'ai vu un $_{\text{film}}$, il m'a tenu en haleine toute la $_{\text{nuit}}$

où l'assertion semble bien marquée comme telle en P1, de celui de

(192) moi j'ai vu un $^{\text{film}}$, il durait huit heures sans interrup$_{\text{tion}}$

où P1 serait marquée comme incomplète, par un intonème dit continuatif, celui-là même que l'on retrouve – en français en tout cas – comme marque de thème[1]. S'il est vrai qu'une telle explication semble éviter le recours au contexte dans la détermination des unités syntaxiques, nous n'avons pas voulu y recourir trop tôt dans notre explication des présentatifs, ne serait-ce que pour des raisons de méthode. Se reposer paresseusement sur des "différences d'intonation" ne dispense pas, selon nous, d'analyser les phénomènes du point de vue énonciatif, afin de savoir précisément ce que marquent ces diverses intonations – à moins de poser *a priori*, comme on le fait parfois, qu'il suffit d'avoir un intonème descendant en fin de proposition, pour que celle-ci devienne un énoncé à part entière. En outre, il importe de **distinguer les protases conditionnelles**, comme

(201) moi j'ai vu un $^{\text{film}}$, je le raconte pas à tout le $_{\text{monde}}$
= *moi <u>quand</u> j'ai vu…*

où P1 construit une situation fictive Sit_{H} (je ne dis pas que j'ai vu un film en particulier), **des tournures présentatives** comme (192), où P1 est ancrée dans la réalité (j'asserte que j'ai vu un film). Or des analyses prosodiques montreraient qu'on a *exactement* le même contour sur P1 dans ces deux énoncés, en sorte que l'intonation n'explique pas tout. On a dans les deux cas une intonation de thématisation : seulement en (192), le thème correspond à un objet (un film), que son statut d'indéfini oblige à introduire au moyen d'une tournure présentative ("il y a", "j'ai vu"…), objet sur lequel va porter la prédication qui suit ; tandis qu'en (201), c'est toute la situation Sit_{H} qui constitue le thème, à savoir "le fait que j'aie vu un film" – et c'est de cette situation que l'on asserte ensuite ce qu'elle implique[2]. Certes, il se trouve que cette intonation correspond, dans ces deux énoncés, à

[1] Voir § 3.2.3.2, p.52.

[2] Voir § 3.2.3.3, p.55.

un lien de subordination ; mais elle recouvre en réalité des opérations fort différentes, que seule une analyse énonciative poussée permet de définir efficacement.

Le statut énonciatif exact de P1 n'est donc pas donné, de façon univoque, par son contour prosodique, mais est en fait calculé en fonction d'autres données présentes dans le contexte. Les marques suprasegmentales existent bel et bien, mais elles viennent une fois de plus se combiner à d'autres indices, selon le principe de la **superposition des marques**. Rien n'empêche de faire figurer, parmi cet ensemble de marques, les données du contexte – l'intention pragmatique, la possibilité ou non d'une anaphore situationnelle comme en (191), les questions de vraisemblance[1] en jeu dans la pertinence d'une assertion, etc. Dès lors, **les faits d'intonation** n'apparaîtront que comme une de ces marques, voire – du point de vue de leur genèse (chrono)logique – comme un **effet de structure**, de même nature que les morphogénèses de présentatifs segmentaux dont nous avons parlé plus haut : dans des énoncés du type (192), c'est *parce que* le contexte empêche de considérer la proposition P1 comme pertinente, et donc comme une assertion complète, *que* l'on constaterait la perte de l'intonème d'assertion – contour descendant, encore présent en (181) ou (191) –, et l'adoption d'un intonème continuatif (suspensif), non-assertif, à chaque fois que P1 est énonciativement trop lacunaire pour former une véritable assertion.

Les contours prosodiques, que l'on pourrait ainsi expliquer comme des effets secondaires, peuvent parfaitement se grammaticaliser, pour devenir les véritables marques de la subordination : ce sont alors ces indices, si l'on veut, qui seront principalement retenus par l'auditeur pour comprendre que P1 et P2 forment un seul et même énoncé assertif. Mais il serait insuffisant, pour le linguiste, de simplement constater la présence de tel ou tel "intonème de subordination" en synchronie, sans chercher à en comprendre la nécessité du point de vue des opérations énonciatives qui sont en jeu dans les structures de l'énoncé. Ce sont ces opérations que nous avons cherché à identifier – ce qui n'empêche nullement que certaines marques, comme l'intonation, puissent prendre le dessus sur les autres, pour signaler systématiquement à l'auditeur une structure d'hypotaxe[2].

5.4. Les complétives et la paraphrase

5.4.1. Subordination ou parataxe ?

Parallèlement aux relatives que nous venons d'étudier, on pourrait montrer que les rapports interpropositionnels sont plus divers qu'il n'y paraît, lorsque des formes de complétives sont rendues par des propositions en parataxe. Ainsi, on aurait tort de se fier à l'homogénéité apparente des structures d'hypotaxe en *que* du français (première colonne ci-dessous) pour étudier le fonctionnement énonciatif de tels énoncés lorsqu'ils prennent la forme de deux propositions en parataxe (deuxième colonne). Si l'on transforme la tournure en complétive /P2 que P1/ en une structure paratactique /P1, P2/, on s'aperçoit que cette dernière implique en fait, pour le français en tout cas, des jugements d'acceptabilité très divers.

[1] Alain Lemaréchal (1989 : 226 sqq) insiste également sur l'importance de la notion de vraisemblance dans de nombreux phénomènes linguistiques. C'est aussi à lui que nous devons le principe de la Superposition des Marques : cf. ici note 1, p.106.

[2] Sur ce point, et en particulier sur la différence entre la démarche du linguiste et celle du locuteur, voir notre note 1, p.19.

HYPOTAXE	PARATAXE	
je crois qu'il est parti.	il est par$_{ti}$, je crois.	202
tu crois qu'il est parti.	* il est par$_{ti}$, tu crois.	203
je croyais qu'il était parti.	* il était par$_{ti}$, je croyais.	204
tu sais qu'il est parti ?	il est par$_{ti}$, tu sais ?	205
	* il est par^{ti} ? tu sais ?	206
elle a dit qu'il est parti.	il est par$_{ti}$, elle a dit.	207
figure-toi qu'il est parti.	il est par$_{ti}$, figure-toi.	208
imagine qu'il est parti.	* il est par$_{ti}$, imagine.	209
n'est-ce pas qu'il est parti ?	il est par$_{ti}$, n'est-ce pas ?	210
	* il est par^{ti} ? n'est-ce pas ?	211

Comment rendre compte de cette variété de combinaisons ? Pourquoi certains énoncés hypotactiques peuvent-ils être paraphrasés par une structure paratactique, et d'autres non ? Quelle est donc la nature des liens syntaxiques existant entre P1 ("il est parti") et P2 ("je crois", "tu crois"…) dans les énoncés de la seconde colonne ? Peut-on parler de subordination ?

En réalité, la première erreur à éviter – et que l'on observe trop souvent dès qu'il s'agit de parler de parataxe – est de partir des structures hypotactiques, et d'essayer d'expliquer, dans la parataxe, la soi-disant "absence" de relateur[1]. Il est bien plus raisonnable de partir des énoncés de forme /P1, P2/ sans décider *a priori* s'il s'agit de subordonnées complétives, et de se demander comment ils sont interprétables tels quels[2]. Il faut d'abord souligner le phénomène dit d'**anaphore zéro**, qui rend possibles ces énoncés en français. Sur le modèle de

(212) la tarte aux framboises, j'adore

où l'absence de complément après un verbe transitif impose de chercher un objet dans le contexte immédiat, les énoncés comme (202) à (209) commencent par poser une première structure propositionnelle P1 ("il est parti"), qui est automatiquement récupérée, dans la proposition P2 qui suit, comme complément d'objet du verbe V2. Ce verbe est en effet, à chaque fois, un verbe transitif, dont l'objet peut (voire doit) être une proposition : verbes de discours, de perception, de pensée, etc.

S'il y a subordination /P1-P2/, à quoi est-elle due ? Sûrement pas – nous l'avons souvent répété – à ce processus d'anaphore : car **l'anaphore n'est pas un lien syntaxique**, ni entre termes ni entre propositions. Elle donne l'instruction de chercher un élément dans le contexte au sens large, quel qu'y ait été son mode d'introduction. Dès lors, qu'est-ce qui correspond, dans ces énoncés français, à la conjonction *que* des complétives, et qui nous permette de parler de subordination entre P1 et P2 ? La réponse s'impose : rien. **Rien n'oblige ni ne permet de dire que P1 est une complétive subordonnée à P2**, ni qu'il existe une quelconque autre forme de subordination, syntaxique ou énonciative, entre ces deux propositions. Il s'agit à chaque fois de deux énoncés autonomes, énonciativement complets, simplement juxtaposés dans le discours. Et si l'on constate, sur le plan

[1] C'est notamment le défaut de Andersen (1993), qui se propose d'étudier les "complétives non introduites" en français parlé.

[2] Comme le dit A. Lemaréchal (1994 : 115), "il faut préciser pourquoi "ça marche" même sans marque, avant de préciser ce qu'ajoute la marque segmentale quand elle est présente, si même elle ajoute quelque chose".

suprasegmental, une absence de pause entre P1 et P2, ou un contour prosodique particulier (contour d'incise sur P2), il n'est pas prouvé qu'il s'agisse là de marques d'hypotaxe. Les rapports entre énoncés juxtaposés mettent eux aussi en jeu tout un arsenal d'intonèmes divers[1], mais l'existence d'un lien sémantique (causalité, concession, etc.) entre deux énoncés autonomes n'autorise pas pour autant à parler de subordination.

Si P1 est donc un énoncé à part entière, il ne peut s'agir simplement d'une "prédication froide", de la reprise d'une énonciation précédente, ou d'une structure prédicative incomplète du type "State of Affairs" de Dik. Pour former un énoncé complet, P1 doit présenter une force illocutoire propre, qui signale les rapports entre, d'un côté, la prédication p_H /lui, partir/, et, de l'autre, les deux paramètres fondamentaux de l'énonciation : Sit_o, S_o. C'est le cas en (202), par exemple : p_H est non seulement présentée comme vraie ($\underline{\in}$ Sit_o) – autrement dit, l'énonciation de P1 sous cette forme implique qu'"il est parti" –, mais cette vérité se donne comme en-train-d'être-établie par le sujet énonciateur S_o, au moyen même de cette énonciation ($\underline{\in}$ S_o). P1 est donc une assertion : tous les énoncés (202) à (211) commencent par une affirmation, à savoir "Il est parti." ; la présence systématique, même fugace, de l'intonème assertif sur P1, est là pour le prouver.

5.4.2. La paraphrase, apposition pragmatique entre énoncés autonomes

On peut désormais comprendre le tableau ci-dessus. S'agissant de deux énoncés autonomes, les rapports entre P1 et P2 ne sont pas de subordination, mais d'ancillarité pragmatique. En l'absence de marques discursives spécifiques – du type /mais/, /enfin/, /et/ –, la relation d'ancillarité sera plus particulièrement une **équivalence pragmatique** : P2 se trouve à chaque fois **apposée, comme une paraphrase**, à P1. Dès lors, les seules formes de P2 compatibles avec l'assertion P1, sont celles qui peuvent en constituer une paraphrase, sans contradiction, comme dans :

(213) il est parti, il est pas encore revenu

où P2 paraphrase le contenu propositionnel de P1 ; ou dans

(214) il est parti, t'en fais pas

où la paraphrase porte sur la valeur argumentative de la première assertion[2].

L'originalité des exemples (202) à (211), c'est que P2 constitue à chaque fois un commentaire **métadiscursif**, comme on dit, c'est-à-dire qu'il porte non pas sur le contenu de P1, mais sur son énonciation même[3]. C'est pourquoi la non-contradiction doit être observée non pas tant entre P2 et le contenu propositionnel de P1 (le fait qu'il soit parti), qu'entre P2 et la valeur illocutoire de P1. Ne sont donc possibles, juxtaposées à une assertion, que les énoncés qui présentent **la même orientation argumentative que la modalité assertive elle-même**. Rappelons que cette dernière ne doit pas être réduite à un opérateur logique "P est vrai", mais qu'il faut la gloser d'une façon plus "linguistique" :

---

[1] Pour une étude des valeurs argumentatives de l'intonation dans les propositions juxtaposées du français oral, voir Le Fur (1992, 1995).

[2] Sur la question de la paraphrase, voir les travaux de Catherine Fuchs (1982, 1994). Les exemples que nous étudions ne sont bien sûr qu'un cas particulier de paraphrase, celui qui se situe sur le plan métadiscursif.

[3] On pensera à la différence que posent, par exemple, Dik (1989) ou Nølke (1990) entre les adverbes qui portent sur le prédicat lui-même, comme /sévèrement/ ; les adverbes qui constituent un jugement modal sur l'énoncé, comme /heureusement/ ; et ceux qui commentent l'énonciation elle-même, du type /franchement/.

(215) J'énonce P parce que je crois personnellement que P est vrai (dans ce monde), et qu'il est pertinent de le dire en ce moment précis, afin que tu modifies tes représentations, ou du moins que tu me signales si tu as enregistré mon intention.

Comme on le voit, il ne s'agit pas seulement de lancer un "message" ou d'énoncer des vérités éternelles : effectuer une assertion comporte par exemple toujours un appel à l'auditeur, qui peut s'apparenter à l'interrogation ou à l'injonction. Ainsi, les paraphrases possibles d'une assertion peuvent être une autre assertion, comme en (202) "je crois" ; mais on peut très bien avoir une question du type de (205), où S_o veut vérifier la pertinence de son énonciation, ou (210), qui demande toujours la confirmation d'une opinion positive[1]. (208) va également dans le même sens que l'acte assertif, puisque celui-ci implique toujours une sorte d'injonction : *je veux que tu me croies, que tu modifies tes représentations* – on pourrait tout aussi bien avoir

(208') il est par$_{ti}$, crois-$_{moi}$.

En revanche, les exemples affublés d'un astérisque signalent une combinaison impossible – soit que P2 vienne ouvertement contredire l'acte d'assertion, soit qu'il ne puisse pas, en tout cas, en constituer une paraphrase adéquate. Les raisons en sont chaque fois différentes. En (204), "je croyais" implique qu'on ne croit plus, ce qui empêche de l'asserter en même temps. En (203), "tu crois" oriente une assertion non plus sur S_o, mais sur un autre énonciateur – en l'occurrence S'_o ; P2 diverge alors de P1, lequel est nécessairement orienté, en tant qu'assertion autonome, vers le "je" ($\underline{\in}$ S_o). En (209), le sens du verbe /imaginer/, combiné à une modalité injonctive, tend à inscrire une prédication dans un monde fictif, coupé de la réalité[2], et qui n'existerait qu'à l'intérieur du discours ; voilà qui contredit l'ancrage systématique de toute assertion dans le réel ($\underline{\in}$ Sit_o), tel qu'il apparaît en P1. Notons d'ailleurs qu'on aurait pu avoir :

(209') il est par$_{ti}$, imagine-$_{toi}$.

en donnant à cette forme pronominale du verbe un sens différent, qui le rende synonyme de (208). Enfin, (207) est là pour prouver que le terme de paraphrase doit être malgré tout pris dans un sens large : car s'il est vrai que P2 "elle a dit" ne vient pas, à proprement parler, paraphraser une assertion de S_o, elle ne présente pas d'incompatibilité. Il suffit pour cela que S_o présente la parole de "elle" comme digne de foi, en sorte que la valeur de vérité – ou plutôt de croyance, pour éviter le piège logicisant – de P1 se trouve conservée : P1 reste une véritable assertion, et P2 vient simplement préciser la source de cette croyance. Ceci dit, c'est un fait que "elle a dit", comme "je crois" en (202), vient moduler la force assertive de P1, dans le sens de l'atténuation. C'est ce qui explique que dans certaines langues, une telle tournure se grammaticalise sous la forme d'une conjugaison ou d'une particule dite "médiative" ou "(non) testimoniale" dans certaines langues[3] ; ceci dit, on aura soin de distinguer (207), où S_o asserte malgré tout P1 – même sur le mode médiatif –, de la construction hypotactique correspondante "Elle a dit qu'il est parti.", où rien n'indique que S_o reprenne P1 à son compte.

[1] Il est ainsi remarquable que C. Hagège (1982 : 88) présente la tournure "n'est-ce pas ?" du français comme un *morphème assertif*, ni plus ni moins [cf. le castillan *¿no?*]. Ceci dit, notre analyse se situe au point où ce syntagme ne s'est pas encore grammaticalisé sous forme de marqueur de discours, et peut être encore considéré comme un énoncé (interrogatif) à part entière, indépendant de P1.

[2] Nous avons précisément étudié la façon dont une telle injonction peut marquer le désancrage par rapport à la réalité, au point de se grammaticaliser sous la forme d'une conjonction d'hypothèse, qui retire définitivement son statut d'assertion (et d'énoncé complet) à une proposition du type P1. Voir l'ex. (33 b) p.43, et le § 1.2.2, p.20.

[3] Sur cette question, voir Guentchéva (1995).

5.4.3. La valeur pragmatique de l'interrogation

Restent les exemples (206) et (211), tous deux également mal formés. Pour le premier, il s'agissait d'abord de voir par quelle forme paratactique on devait rendre l'hypotaxe interrogative "tu sais qu'il est parti ?" : (205) ou (206) ? Or, il ne semblait pas absurde de traduire une question complexe par une série de questions ; ce qui rend (206) impossible, ce n'est pas un problème de syntaxe, mais le contenu sémantique de P2, dès lors que P1 devient une question. Il se trouve en effet que le verbe "savoir" est un verbe dit *implicatif* [1], qui présuppose la vérité de la prédication qui en est l'objet (ici P1) ; en sorte qu'il est impossible de reprendre, au moyen du verbe "savoir", une question laissée en suspens, et seul (205) est possible. Quant à (211), la tournure de confirmation "n'est-ce pas ?" présuppose elle aussi que l'on parte d'une assertion de l'énonciateur : seul (210) est bien formé.

Ceci dit, rien n'empêche de trouver certaines structures paraphrastiques bien formées, lorsque P1 est une interrogation. Il suffit pour cela que la signification de P2 constitue une paraphrase adéquate de **l'acte de langage interrogatif**. Celui-ci peut se gloser, rappelons-le :

(216) J'énonce P sous la forme interrogative, car je trouve qu'il lui manque certaines prédications pour former un énoncé complet ; par cet acte de langage, je te demande de combler ces lacunes par une assertion, que tu assumeras toi-même.

On peut ainsi dresser une deuxième liste d'exemples, où P2 satisfait à ses obligations sémantiques de non-contradiction avec la force illocutoire de P1 :

HYPOTAXE	PARATAXE	
tu crois qu'il est parti ?	il est par^{ti} ? tu crois ?	217
	* il est par$_{ti}$, tu crois ?	218
j'espère qu'il est parti.	il est par^{ti} ? j'es$_{père}$.	219
	* il est par$_{ti}$, j'es$_{père}$.	220
elle espère qu'il est parti.	* il est par^{ti} ? elle es$_{père}$.	221
je sais pas s'il est parti.	il est par^{ti} ? je sais $_{pas}$.	222
	* il est par$_{ti}$, je sais $_{pas}$.	223
dis-moi s'il est parti.	il est par^{ti} ? dis-$_{moi}$.	224
	* il est par$_{ti}$, dis-$_{moi}$.	225

Il est inutile de donner tout le détail des analyses : le tableau est éloquent. (219) et (222) correspondent à l'état d'ignorance dans lequel S_o est censé se trouver lorsqu'il pose la question ; quant à (221), s'il ne contredit pas cette incertitude de S_o, ne saurait en aucun cas constituer une paraphrase adéquate de P1. (224) rappelle les affinités pragmatiques qui existent entre interrogation et injonction[2], puisqu'une question, par sa seule énonciation, crée une obligation "juridique" de répondre par une assertion ; et ce sont les propriétés de l'acte d'assertion, précisément, que l'on retrouve en (217).

La plupart de ces syntagmes P2, comme nous l'avons entrevu çà et là, peut devenir systématique dans certains usages pragmatiques, au point de se grammaticaliser sous la

[1] Cf. Givón (1990 : 520), et ci-dessus p.74.

[2] Voir notre analyse contrastive en § 4.4.1.1, p.90.

forme d'un marqueur discursif, si l'on veut, ou d'un adverbe métadiscursif. Nous ne citerons qu'un seul nouvel exemple[1]. En anglais, la juxtaposition d'une assertion P1, et d'une seconde assertion métadiscursive à valeur atténuative /I think/, placée avant ou après P1, s'est morphologisée, en bislama[2], sous la forme d'un véritable adverbe /ating/, ayant le sens de "peut-être". Hanne Leth Andersen est donc bien inspirée d'étudier, dans un de ses articles sur le français oral (1996), les "verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs". Elle met ainsi au jour une tendance particulière de ces tournures paratactiques, à savoir la cliticisation de certains verbes métadiscursifs sous la forme de particules énonciatives, rendant ainsi inutile, si l'on veut, la conjonction /que/ :

(226) *c'est évident* Ø il faut que tu l'apprennes e comme ils parlent

Mais ce qu'elle ne dit pas clairement, c'est qu'on ne peut pas raisonner en général, en faisant une liste des verbes ("croire", "dire"…) qui peuvent se passer de conjonction. Nous avons montré qu'il faut prendre en compte des propositions entières, et examiner celles qui peuvent ou ne peuvent pas entrer en paraphrase avec, par exemple, une assertion juxtaposée. Ainsi, pour le même verbe /croire/, on constate les comportements différents de (202) à (204) ou (217) ; et dans l'exemple suivant, c'est aussi le sens de la proposition dans son entier (en italique) qui autorise la juxtaposition avec l'assertion qui suit, et non pas le seul lexème "se souvenir", qui normalement se construit avec une conjonction :

(227) euh *je me souviens* Ø on avait des des profs au lycée qui nous disaient bon ben vous faites un devoir

5.4.4. Subordonnées complétives vs. énoncés ancillaires

Dans tous les énoncés que nous venons d'étudier, doit-on donc parler de subordination entre P1 et P2 ? Encore une fois, pour des structures comme celles du français, rien n'y oblige. Le cas est tout différent lorsque P1 perd sa valeur modale propre – en même temps que son intonation autonome – : elle s'intègre alors, avec ou sans conjonction segmentale, dans une structure prédicative P2 qui la dépasse. La valeur des repérages énonciatifs qu'il faut donner à P1 dépendra entièrement des propriétés de P2, comme dans les phrases en *que* du français. On retrouve alors la très banale structure du chinois, du peul ou de l'anglais[3] :

(228)

wǒ	xīwáng	tāmen	bú	zhīdào	nǐ	nàme	gàn	cuò	-le
je	espérer	ils	NÉG	savoir	tu	ainsi	agir	se-tromper	ACP

{*I hope* [Ø *they don't know* (Ø *you made that mistake*)$_1$]$_2$}$_3$

J'espère qu'ils ne savent pas que tu as fait cette erreur.

Nous n'analyserons pas en détails ces structures de véritables complétives. Nous nous contenterons de souligner que la fonction du *que* en français est généralement assurée, conjointement, par

1. des *marques catégorielles* : valence du verbe régissant,
2. des *marques séquentielles* : respect de l'ordre canonique de la phrase [SVO…], contrairement à la véritable paraphrase, ou l'ordre /P1-P2/ est libre,
3. des *marques suprasegmentales et intégratives* : absence de pause entre le verbe et la complétive[4], absence d'intonation propre (assertion, etc.) sur cette

[1] Pour d'autres suggestions, voir § 4.4.4, p.98.

[2] Créole à base d'anglais, parfois appelé Pidgin English, parlé au Vanuatu (Mélanésie). Cf. Tryon (1987), et ici p.20.

[3] C. Marchello-Nizia (1992) signale quelques faits marginaux en ancien français, comme : "je voudraie ja ce feust fait" (*Passion du Palatinus*, v. 626) : "je voudrais que ce fût déjà fait".

[4] En réalité, il semble que ce point précis n'ait guère de valeur discriminante, du moins en français, pour distinguer la subordination de la simple juxtaposition de deux énoncés autonomes : ainsi, les énoncés

dernière, et au contraire contour prosodique global sur l'ensemble, dans lequel la complétive prend la place d'un syntagme substantival.

Il est tout à fait possible que des structures paratactiques, comme celles qui apparaissent dans nos tableaux ci-dessus, coexistent, dans le même état de langue, avec des formes hypotactiques. Dans les langues où cette hypotaxe n'est pas marquée par une marque segmentale, seules les marques énumérées ci-dessus permettront de distinguer :

(229) wǒ xiǎng tāmen chī bù wán
je penser ils manger NÉG finir
Je pense qu'ils ne pourront pas tout manger.

(229') wǒ xiǎng, tāmen chī bù wán
je penser ils manger NÉG finir
Ils ne pourront pas tout manger, je pense.
A mon avis, ils ne pourront pas tout manger.[1]

Si la différence est ténue à la première personne – cf. (202) –, on comprend en revanche pourquoi la symétrie est cassée à la deuxième – cf. (203) :

(230) nǐ xiǎng tāmen chī bù wán
je penser ils manger NÉG finir
Tu penses qu'ils ne pourront pas tout manger.

(230') *nǐ xiǎng, tāmen chī bù wán
tu penser ils manger NÉG finir
** Ils ne pourront pas tout manger, tu penses.*

Au passage, il faut dire quelques mots sur le **discours rapporté**. Les structures de discours indirect, comme les autres formes de complétives, peuvent être dépourvues de marque segmentale d'hypotaxe, et pourtant présenter une véritable subordination de P2 à P1 : outre les marques déjà citées pour les complétives, on peut mentionner, dans certaines langues du moins, une concordance des temps / modes, et surtout le phéno-mène bien connu de réajustage des repères énonciatifs (pronoms personnels, déictiques divers). Ainsi, pour le peul, Roger Labatut[2] signale la structure suivante, dépourvue de morphème segmental (et de concordance des temps) :

(231) a wi'ii mi nyaamii
tu dire+ACP je manger+ACP
Tu as dit que j'avais mangé.

Mais la même phrase[3], ou plutôt les mêmes mots, auront un tout autre sens si les marques suprasegmentales varient. Il s'agira alors d'un discours direct :

(231') a wi'ii : "mi nyaamii"
tu dire+ACP je manger+ACP
Tu as dit : "j'ai mangé".

Comme on le constate, "seule une pause après /wi'ii/ et une intonation différente sur /mi nyaamii/ peuvent différencier ces énoncés" ; et Labatut d'ajouter que "le peul utilise

paratactiques de nos deux tableaux enchaînent systématiquement P1 et P2 sans aucune trace de pause, et nos signes de ponctuation [, / ?] n'ont qu'une valeur sémantique, liée au contour prosodique et à lui seul.

[1] Exemple emprunté à Kantor (1982 : 347).

[2] Cf. Labatut (1984 : 51).

[3] Rappelons que pour nous, deux segments qui diffèrent par l'intonation ne sauraient constituer ni le même énoncé, ni même la même phrase : à partir du moment où l'on dépasse le seul niveau segmental, on doit admettre qu'il s'agit de deux énoncés différents.

souvent à des fins distinctives des phénomènes purement prosodiques (intonation, pause, accentuation)". (231) offre un cas net d'hypotaxe syntaxique, dans lequel la valeur de vérité de P2 /mi nyaamii/, ainsi que les autres repérages, dépendent tous des repérages de la principale P1 /a wi'ii/ ; mais qu'en est-il de (231') ? S'agit-il de deux énoncés autonomes, ou d'une autre forme de subordination ?

Une phrase au discours direct (PDD) semble à première vue un paradoxe énonciatif. D'un côté, /mi nyaamii/ est une véritable assertion – autrement dit, la PDD est formée comme un énoncé complet, doté d'une force illocutoire propre. Mais en même temps, le sujet énonciateur qui supporte cet énoncé ne se confond pas avec S_o ; il s'agit d'un énonciateur fictif S_P, avec lequel S_o feint de s'identifier pendant un instant[1]. Les coordonnées énonciatives sont alors transférées à ce sujet S_P, impliquant des réajustements sur les déictiques, etc. Il s'agit donc là d'un cas assez ordinaire, somme toute, de **dépendance subjective**[2] : toute phrase orientée sur un autre énonciateur que S_o lui-même est en relation de subordination énonciative avec une proposition principale, laquelle est centrée sur S_o. Ce n'est pas le contenu de la proposition /mi nyaamii/, cette fois-ci, qui constitue le complément d'objet du verbe /wiide/ "dire", mais c'est son énonciation, avec tout ce qu'elle suppose de mise en scène, en décalage avec la situation de référence Sit_o.

Une fois de plus, les processus de grammaticalisation offrent des passerelles entre cette subordination énonciative, et les marques morphosyntaxiques d'hypotaxe. Ainsi, on constate dans de nombreuses langues[3] le passage d'une forme verbale "il-dit" à une véritable conjonction de complétive, introduisant le discours rapporté. Venant doubler un autre verbe de parole avec lequel elle était d'abord redondante, dans une structure proche des séries verbales, une telle forme peut devenir la marque aussi bien du discours direct qu'indirect. Ainsi, le bislama a reçu de l'anglais /say/ un verbe /se/ "dire", parfois attesté dans son emploi verbal, avec certaines restrictions (3ème personne, etc.), comme dans :

(232) ol i se: "livim i stap"
ils PRED dire laisser+TR PRÉD se-trouver
ils ont dit : "laisse tomber"

Mais le plus souvent, cette forme invariable se trouvera à la charnière entre un autre verbe de parole comme /talem/ "dire", et le discours lui-même. Celui-ci peut être direct, en sorte que /se/ fonctionne comme un marqueur de discours rapporté plutôt que comme une véritable conjonction de subordination – puisque les coordonnées énonciatives sont maintenues telles quelles[4] :

(233) tufala i ansa se: "bambae hu i katem?"
ils+DUEL PRÉD répondre dire/CJC FUT qui PRÉD couper+TR
Ils répondirent tous deux : "Mais qui va les couper ?"

Enfin, si lesdites coordonnées sont transférées vers celles du prédicat principal, et donc en général de la situation d'énonciation actuelle Sit_o, /se/ devient une conjonction de subordination à part entière, introduisant le discours indirect. Mais s'il n'est guère surprenant de retrouver ce nouveau morphème après ces mêmes verbes de parole, comme :

(234) ol i talem se yu mas kambak kwiktaem

[1] Nous avons vu que cette identification feinte n'est pas seulement une métaphore de linguiste, mais qu'elle peut prendre la forme d'une véritable imitation physique, sur le mode du mime. Cf. § 4.6.2, p.111, et Ducrot (1984) pour sa théorie de la Polyphonie.

[2] Voir tout notre chapitre 4, p.73 sqq.

[3] Voir Givón (1979), Hagège (1992 : 120), et pour les exemples ci-dessous, Tryon (1987 : 168).

[4] On connaît le phénomène en grec classique, avec des conjonctions comme ©9↓4 qui peuvent introduire aussi bien le discours direct qu'indirect.

ils PRÉD dire CJC tu devoir revenir vite
Ils ont dit <u>que</u> tu devais revenir au plus vite.

il est en revanche remarquable, dans le cas du bislama, que cette même conjonction se soit quasiment généralisée à toutes les formes de complétives suivant des verbes de pensée, de cognition, etc. :

(235) mi hop se tingting ia i stret
je espérer CJC pensée DÉM PRÉD (être-)droit
J'espère <u>que</u> cette idée est bonne.

(236) mi no harem save se ol i pem wan bag o tu bag
je NÉG sentir+TR savoir CJC ils PRÉD payer+TR un sac ou deux sacs
Je n'ai pas compris <u>s</u>'ils ont acheté un ou deux sacs.

Ici encore, on constate que c'est par la subordination énonciative que l'on peut rendre compte de la morphogenèse d'une marque d'hypotaxe. Les contraintes et caractéristiques syntaxiques du bislama /se/ ne sont rien d'autre que la systématisation de certains faits de subordination énonciative existant dès l'étymon anglais /say/. Une fois de plus, il n'est pas indispensable d'y voir une transformation de parties du discours, du verbe à la conjonction : dans un cas comme celui-ci, l'étiquetage en catégories est secondaire, c'est la fonction énonciative qui importe. /Se/ peut donc être décrit, à l'intérieur du bislama, comme un verbe à usage limité de conjonction[1].

*
* *

En résumé, dans le domaine des complétives, il est possible de distinguer quatre types de relations entre propositions :

1. l'*ancillarité pragmatique*, et en particulier la paraphrase – rapport qui met en jeu deux énoncés énonciativement autonomes ;
2. la *subordination subjective*, comme dans le cas du discours direct ;
3. la *subordination situationnelle*, lorsque l'une des deux propositions est marquée comme désancrée de Sit_o ;
4. l'*hypotaxe syntaxique*, enfin, qui gomme la diversité de ces formes de dépendance, en marquant une proposition comme énonciativement incluse dans une autre.

[1] Voir ci-dessus p.22.

6. SYNTHÈSE : ARCHITECTONIQUE DE LA DÉPENDANCE

6.1. Définition pragmatique de l'énoncé

6.1.1. Le praxème et les limites de l'énoncé

Nous avons cherché à définir la fonction et les limites de l'énoncé linguistique. Pour ce faire, il a fallu choisir la perspective la plus adéquate, les critères les mieux indiqués pour justifier d'une définition de l'énoncé. Comme domaine d'observation, nous avons choisi de considérer avant tout la fonction que recevait chaque prise de parole dans l'économie de la communication. Plutôt que comme une forme donnée, **l'énoncé est ainsi envisagé comme un acte linguistique accompli par un sujet**, dans une situation précise : nous étudions les productions linguistiques du point de vue de celui qui les met en œuvre, autrement dit dans une perspective énonciative. Ainsi, un énoncé n'a pas tant pour fonction de véhiculer un message pour lui-même, que de transformer les représentations de l'interlocuteur, et par là-même les relations interpersonnelles entre les acteurs du dialogue[1]. L'examen des faits à travers les langues montre que les catégories et formes de la syntaxe sont des instruments polymorphes, mis au service d'une même fonction : faire aboutir efficacement une intention communicative, qui est de l'ordre de l'action. **La langue est façonnée par la parole** : c'est un des principes essentiels du fonctionnalisme.

Certes, il est possible de décrire entièrement un état de langue donné sans faire appel à son utilisation dans la communication réelle, et en se penchant uniquement sur les formes et les structures telles qu'elles s'organisent en paradigmes. Mais dès lors que l'on cherche à dépasser la phase de description, dès lors que l'on cherche à comprendre les transformations diachroniques des structures, la résolution des ambiguïtés en situation, les contraintes formelles d'organisation du discours, il est indispensable de se placer du côté de celui qui parle, car c'est lui qui choisit de donner telle ou telle forme à sa parole, en fonction de ses propres intentions, confronté aux diverses contraintes de la communication et de l'interaction sociale[2]. Le travail qu'accomplit l'auditeur est précisément de reconstituer, aux moyens des indices explicites qu'il perçoit, et en fonction de ses connaissances implicites, l'intention communicative du locuteur, c'est-à-dire l'acte qu'il désire accomplir par cette énonciation.

Notre première idée est que n'importe quel discours accomplit un ensemble d'actes imbriqués les uns dans les autres, en sorte qu'on aurait tort de croire possible une

[1] C'est ainsi qu'à la conception *descriptiviste* (cf. les thèses *représentationnalistes* de Chomsky 1969), selon laquelle le langage a pour fonction première de représenter des idées, s'oppose la théorie *ascriptiviste* de Ducrot [cf. Anscombre & Ducrot 1983], qui dans son modèle de *pragmatique intégrée* considère que le langage consiste avant tout à accomplir des actions particulières, des actes de langage.

[2] En d'autres termes, la réflexion linguistique a besoin d'une perspective onomasiologique – plus que sémasiologique – si elle cherche à expliquer les faits de langue.

définition de l'énoncé comme l'unité formelle accomplissant un acte de langage[1]. Du point de vue de l'action, la séquence suivante consiste en beaucoup plus d'actes que d'énoncés isolables, actes que nous choisissons d'appeler **praxèmes**[2] :

(237) En fait y a un problème – c'est pas bien grave tu me diras –
on m'a dit que tu devais partir en Australie le sept octobre prochain,
mais je me demande si je ne me trompe pas de date.

On y trouve, d'une part, plusieurs assertions ("y a un problème" / "tu me diras" / "on m'a dit…" / "je me demande…"), en sorte qu'on serait tenté d'y voir autant d'énoncés-praxèmes. Mais rien n'empêche de parler également d'un praxème de concession ("…tu me diras"), qui alors se superposerait à une assertion ; d'un praxème d'adversation argumentative ("mais"), qui se glisserait entre deux énoncés – à moins de rattacher ce "mais" à l'assertion suivante ; d'un praxème de discours rapporté, qu'il soit direct ("c'est pas bien grave"), ou indirect ("que tu devais partir…"), etc. Dès lors, pourquoi ne pas parler carrément de praxèmes en *amont* (à l'intérieur) même de la phrase ? car construire un nouveau thème ("y a un problème ") est un acte à part entière, de même qu'indiquer un lieu et une date ("en Australie…"), que nier un prédicat ("c'est pas bien grave" /"si je ne me trompe pas"), etc. Inversement, il apparaît qu'en *aval* aussi, une même phrase peut accomplir plusieurs actes : ainsi, une assertion, très souvent, accomplira par la même occasion l'acte illocutoire d'*argumenter*[3]. Dans notre exemple, la dernière assertion ("je me demande si…") sera facilement ressentie comme une question ; et les pragmaticiens se demandent régulièrement si un tel énoncé doit être considéré essentiellement comme une assertion, ou comme une interrogation.

Ce dernier problème n'a plus lieu d'être dès lors que l'on renonce à associer à chaque énoncé un praxème et un seul : en l'occurrence, (237) est à la fois une assertion et une question. En réalité, ces deux actes de langage imbriqués ne se situent pas au même niveau, car la valeur interrogative est obtenue par un calcul complexe sur les données de l'énoncé [sémantisme de /se demander/ + première personne + acte d'assertion (marqué par intonation + indicatif présent) + l'interlocuteur est contextuellement censé savoir] : l'assertion n'est qu'une des composantes du calcul qui permet de construire, dans ce cas précis, une interprétation interrogative. C'est le même raisonnement qui permet d'expliquer que "tu me diras" soit à la fois une assertion et une marque de concession [orientation sur le "tu", etc.] ; et c'est aussi de cette façon que l'on peut expliquer, comme nous l'avons fait plusieurs fois, certains phénomènes de **grammaticalisation** : ce /tu-me-diras/ pourra se spécialiser dans son usage concessif, au point de devenir un morphème inanalysable [tymdira], d'où l'on ne percevra plus ni le lexème /dire/, ni le temps futur, ni la force illocutoire d'assertion. Dans un cas comme celui-ci, le praxème global de *concession*, qui au départ était indirectement obtenu par calcul, sera finalement le seul à survivre à la morphologisation, en étant directement marqué par le morphème[4].

---

[1] "Un énoncé peut réaliser plus d'un acte à la fois" : c'est la critique que Levinson (1983, cité par Moeschler & Reboul 1994 : 487) adresse, à juste titre, aux approches du type *analyse du discours*, du type justement de Moeschler (1989).

[2] Nous donnons à ce terme un sens différent de celui que lui donne Robert Lafont (1978), le fondateur de la *praxématique* : il s'agit pour nous de tout acte accompli au moyen de la parole, à quelque niveau que ce soit.

[3] Ducrot, dans Anscombre & Ducrot (1983 : 168) considère en effet l'acte d'argumenter comme un acte illocutoire à part entière, au même titre que l'assertion ou l'injonction.

[4] Nous avons analysé un phénomène semblable avec le bislama /sipos/ < angl. /suppose/, § 1.2.2 p.20, entre autres (voir aussi l'index à Grammaticalisation).

6.1.2. Actes de protase vs. d'apodose

En somme, les actes linguistiques sont multiples et divers, et ne se superposent pas aux énoncés : tandis que l'on trouve manifestement plusieurs praxèmes différents pour un seul et même énoncé, il faut parfois mettre plusieurs énoncés à contribution pour accomplir un seul praxème. Il est donc exclu de définir l'unité fondamentale du discours par le principe /1 énoncé = 1 praxème/. Si l'on admet cependant que l'énoncé correspond bien à un acte, c'est donc que seuls certains praxèmes sont capables de former un énoncé, à l'exclusion des autres. On peut alors diviser l'ensemble des praxèmes en deux grands ensembles :

I. les **praxèmes protatiques**, qui tels quels ne peuvent pas constituer un énoncé achevé, mais ne peuvent en former qu'une partie[1] ;
II. les **praxèmes apodotiques**, qui tels quels sont susceptibles de clore une intervention, et donc de former un énoncé complet.

Tout au long de cette étude, nous avons cherché à définir les critères de la complétude énonciative. Il est apparu qu'un énoncé ne pouvait être apodotique que s'il était capable, pour le sujet énonciateur, non seulement de signaler une **instabilité du monde**, mais de la **résoudre**. Or, une prise de parole ne peut répondre efficacement à un tel besoin de stabilité, qu'à la condition de se présenter, dans sa forme linguistique, à la fois comme ancrée dans la réalité (Sit_o), et entièrement prise en charge par le sujet qui l'énonce (S_o). Inversement, tout praxème dépourvu de l'une de ces deux orientations énonciatives fondamentales, sera considéré comme protatique, et partant associé à ce que nous avons appelé une subordination énonciative. Sans viser l'exhaustivité, nous rappellerons ici quelques conclusions concernant la complétude énonciative de certains praxèmes. Voici ceux qui marquent en eux-mêmes une incomplétude, et que nous avons étudiés :

1. L'**interrogation** est fondamentalement un acte protatique, car elle consiste à poser une prédication lacunaire comme départ d'une assertion, laquelle sera tenue par l'interlocuteur ($S'_o \neq S_o$). Une question ne *résout* jamais rien, dans le sens où elle laisse nécessairement attendre une suite, et reste essentiellement lacunaire.
2. Parfois associée au précédent, le praxème de **topicalisation**, consistant à poser un objet du monde comme point de départ pour une nouvelle prédication, est bien sûr protatique, car il ne dit rien ni de la situation Sit_o, ni des rapports de cet objet avec l'énonciateur S_o.
3. L'acte de poser une **hypothèse** n'est autre qu'une variante du précédent : mais au lieu de poser un objet, on construit une situation fictive, sans rien dire de ses rapports avec la réalité Sit_o. Une forme plus générale de l'hypothèse, et qui peut prendre des dimensions plus vastes, est la **fiction**.
4. Le fait d'énoncer une vérité évidente ou admise, le **rappel**, ne peut pas non plus former un énoncé autonome : étant entré dans la normalité, ce qui va de soi n'est plus orienté vers un énonciateur particulier (S_o), mais vers n'importe quel sujet possible. Dès lors, il ne peut être affirmé que comme un argument pour un véritable énoncé, ou comme un moyen de faire saillir une prédi-cation préassertée, en feignant de l'asserter à nouveau – mais c'est alors toujours pour faire ressurgir à la mémoire un élément préconstruit, et le faire entrer dans une prédication principale.
5. La **concession** est toujours protatique, car il s'agit de présenter son affirmation comme argumentativement orientée dans le sens de l'interlocuteur, ou en tout cas non orientée vers S_o : il ne peut donc pas s'agir de la finalité d'un énoncé, de la raison qui a poussé S_o à prendre la parole.

[1] Bien sûr, le terme de protatique n'implique rien concernant la place de la proposition correspondante, par rapport à sa principale.

6. Le **discours rapporté**, comme d'ailleurs toutes les formes de **polyphonie** (ironie, humour…) sont marquées, par définition, par un décalage entre l'instance qui prend en charge le contenu de l'énoncé, et le véritable énonciateur (S_o). De telles structures sont fortement dépendantes, c'est-à-dire qu'elles ne trouvent leur valeur que si elles sont rapportées à des instances de référence différentes de ce que leur forme laisserait supposer ("je" ≠ S_o).

D'autres praxèmes doivent être analysés, en eux-mêmes, comme fondamentalement **apodotiques**, parce qu'ils se donnent comme un moyen de **combler une irrésolution** énonciative – ce qui n'est pas le cas des précédents :

1. L'**assertion** consiste, pour S_o, à présenter une prédication comme vraie, c'est-à-dire ancrée en Sit_o, et à se porter soi-même garant de cette vérité : il s'agit du praxème apodotique par excellence.
2. L'**injonction**, malgré son incomplétude pragmatique, est un praxème apodotique : S_o présente, dans la situation Sit_o, l'état du monde qu'il désire personnellement voir se réaliser. Si l'injonction prend souvent la forme segmentale d'une prédication désancrée (protatique), c'est qu'elle opère un court-circuit entre, d'un côté, la situation fictive posée comme objet du désir, et un intonème d'injonction qui, lui, raccroche fortement cette prédication à la fois à Sit_o et à S_o, sur le mode de la visée.
3. L'**exclamation** est également une façon, pour S_o, de porter sur Sit_o un jugement personnel, en énonçant un prédicat sur le mode du haut degré.
4. L'**interjection**, voire le cri, peuvent être considérés soit comme un cas particulier d'exclamation rudimentaire portant directement sur Sit_o, soit comme un praxème totalement différent ; de toute façon, il s'agit toujours d'une apodose. Le rire, par exemple, est l'apodose qui correspond en général aux actes polyphoniques (protatiques) comme l'humour.

Sans qu'il soit besoin d'en donner de nouvelles illustrations, on remarque que les praxèmes protatiques sont effectivement, dans le fonctionnement du discours, considérés comme inachevés, toujours **en attente d'une suite** ou d'un point de repère extérieur ; alors que les praxèmes apodotiques seront *a priori* toujours bien indiqués pour justifier à eux seuls une prise de parole : ils sont autotéliques[1].

6.1.3. Les praxèmes indirects

Ces règles s'appliquent, on l'aura compris, aux praxèmes simples, i.e. à l'interrogation / l'assertion / etc. en tant que telles, sans préjuger de leur contenu phrastique. Mais le phénomène le plus intéressant, semble-t-il, c'est la possibilité, évoquée ci-dessus à partir d'un exemple, de chassés-croisés entre ces deux grandes catégories. En effet, selon le contenu propositionnel de ces praxèmes, on constatera que tel ou tel praxème apodotique finit par équivaloir à une protase, ou l'inverse. C'est d'ailleurs bel et bien la tâche principale que nous nous sommes assignée dans cette étude, que de déterminer dans quelles conditions un énoncé assertif, par exemple, était en réalité mal formé pour être complet : il s'agit de cas où l'assertion apparente consiste en une concession, un rappel, la construction d'une situation fictive, etc.

On sait, avec les travaux de Grice (1975) et Searle (1975), qu'une assertion comme

(238) Je reprendrais bien un peu de café.

[1] Le cas des Présentatifs a fait l'objet d'une étude particulière, car il est difficile de savoir s'il s'agit d'un praxème protatique ou apodotique. Seul l'adoption du principe de Pertinence parmi les critères de complétude énonciative permettraient de définir ce type de structure – d'ailleurs plus répandu qu'il n'en a l'air – comme protatique.

peut recevoir, outre sa valeur illocutoire d'assertion, une interprétation secondaire de requête – ou, si l'on veut, d'injonction. Cependant, ce cas précis ne nous intéresse guère, car assertion et injonction sont toutes les deux dans le même groupe, celui des praxèmes apodotiques : quel que soit le sens que l'on donne à (238), celui-ci formera un énoncé complet, énonciativement bien formé. En revanche, nous nous sommes souvent penché sur le cas où une phrase, douée d'une force illocutoire de type apodotique, finissait par effectuer, après calcul sur les différents éléments formels (praxème premier + morphèmes segmentaux + marques suprasegmentales, séquentielles, etc.), un praxème protatique. Ainsi, les injonctions, normalement constitutives à elles seules d'énoncé, perdaient ce privilège lorsqu'elles portaient sur des lexèmes comme /imaginer/, /supposer/, suivis d'une proposition complétive :

(239) Imagine que tu partes en vacances sans fermer l'entrée sur la cour.

Il est vrai qu'il est toujours possible de considérer (239) comme une véritable injonction – comme dans la chanson de Lennon –, et donc comme un énoncé autosuffisant : mais cela est aussi peu probable que si (238) n'était pas une requête. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'il faille interpréter (239) comme un praxème protatique, consistant en l'occurrence à poser une situation fictive, décrochée de Sit_0, comme point de départ pour une assertion. Dès lors, malgré l'appartenance de l'injonction aux praxèmes apodotiques, c'est tout l'ensemble de l'énoncé qui deviendra une protase énonciative, c'est-à-dire, du point de vue syntaxique, une proposition subordonnée. Et l'on a vu, avec la morphogénèse d'une conjonction /sipos/ (< /suppose/) en bislama, l'importance que jouaient, dans l'évolution des langues, ces processus d'équivalence entre praxèmes.

De la même façon, nous avons vu plusieurs cas où un énoncé protatique s'inscrivait dans une situation où l'interlocuteur pouvait, de toute évidence, trouver sans problème les repères énonciatifs nécessaires à en faire un énoncé complet. C'est le cas des questions oratoires, qui sont censées valoir assertion, et en tout cas n'attendent pas de réponse. C'est aussi le cas des prédicats implicités, qu'ils viennent compléter d'eux-mêmes un simple geste, une phrase nominale ou une réponse laconique :

(83) La fenêtre !

Une simple concession, pourtant incapable, en temps normal, de former un énoncé complet, peut dans certains cas rester en suspens, et suffire, par sa forme, à constituer une intervention complète :

(147 c) Enfin tu sais moi j'dis ça…

6.2. Pour une architectonique de la dépendance dans le discours

6.2.1. Les quatre formes d'ancillarité pragmatique

Notre étude a donc consisté, entre autres choses, à déterminer la complétude de l'énoncé en rapport avec sa valeur pragmatique, et à observer les faits de langue qui en dépendent. La dépendance énonciative montrait à chaque fois de remarquables affinités avec la subordination syntaxique, si bien qu'il a semblé souhaitable de redéfinir la syntaxe en introduisant non seulement des marques non segmentales (séquentielles, intonatives, intégratives), mais également ces "marques pragmatiques" que sont les praxèmes : ils sont toujours calculés à partir d'un ensemble d'éléments formels présents dans l'énoncé.

À l'issue de ce travail, la valeur de l'énoncé est apparue clairement. Tout d'abord, il est exclu de découper le continuum du discours en énoncés discrets, monolithiques, se succédant linéairement les uns aux autres. Le moindre corpus à l'oral montre qu'il convient plutôt de poser, d'une part, une hiérarchisation complexe des structures du

discours, qui s'organise sur plusieurs étages[1]. D'autre part, le **principe de récursivité** de l'énoncé, loin de diluer cette unité en lui faisant perdre ses frontières, permet de comprendre son fonctionnement à tous les niveaux. L'énoncé présente des limites nettes, aussi bien inférieures que supérieures : les séquences protatiques se situent en-deçà, car elles ne sont pas suffisamment équipées pour résoudre une instabilité, pour justifier à elles seules une prise de parole ; à l'autre bout, les longs dialogues se situent au-delà de l'énoncé, car ils ne peuvent s'expliquer par une seule intention communicative. Cependant, à l'intérieur de ces frontières, on peut tout à fait concevoir des énoncés complexes, composés à leur tour d'autres séquences complexes, jusqu'à descendre aux plus petits énoncés apodotiques, constituants minimaux du discours.

Nous pouvons maintenant esquisser les grandes lignes d'une **architectonique de la dépendance entre énoncés dans le discours**. Jusqu'ici, notre travail s'est principalement consacrée à l'étude des constituants internes de l'énoncé minimal ; il s'agissait de mettre en évidence la dépendance intrinsèque des praxèmes protatiques, opposée à l'autonomie énonciative des structures apodotiques. Mais on n'a défini là qu'un seul type de dépendance énonciative, celle qui régit les rapports entre propositions – ou plutôt, entre praxèmes – à l'intérieur de l'énoncé minimal. Reste maintenant à décrire les rapports qui existent entre ces énoncés, autrement dit l'architecture des relations au sein de l'énoncé complexe. Précédemment, nous n'avons fait qu'effleurer la question ; nous parlions alors volontiers d'**ancillarité pragmatique entre énoncés**, sans vraiment la définir. Voici, en résumé, ce que l'on pourrait en dire.

Nous appelons ancillarité pragmatique le type de **relation qui unit plusieurs énoncés complets au sein d'un énoncé plus vaste**, lequel est défini par la cohérence d'un projet énonciatif. Cette ancillarité peut revêtir plusieurs formes[2], en fonction des rapports pragmatiques existant entre les deux énoncés considérés. Nous définissons ainsi la **coorientation pragmatique**, selon que E1 et E2 vont dans le même sens argumentatif ; et à l'intérieur de celle-ci, différents degrés de **coextension**[3], selon que E1 et E2 se recouvrent sémantiquement, ou non. On obtient alors quatre formes principales de relations interénoncés au sein du macro-énoncé :

1. **Apposition pragmatique** (Paraphrase) [notée =], *Coorientation avec coextension stricte* : E2 se donne pour une paraphrase de E1, sans apport majeur d'information ; les deux énoncés ont les mêmes conditions de vérité, ou plus généralement sont redondants.

   (240) A – Tu viens avec nous au cinéma ?
   B – Non {E1} = je viens pas. {E2}

   Ce schéma est très fréquent à l'oral, où l'on observe une nette tendance à doubler chaque énoncé d'une reformulation, d'une explicitation en grande partie redondante. Nous avons ainsi longuement analysé les paraphrases entre actes de langage différents, comme certaines injonctions qui viennent fréquemment doubler une interrogation :

   (224) il est parti ? {E1} = dis-moi. {E2}

   Bien entendu, il ne s'agit pas d'une équivalence entre deux actes illocutoires en soi,

[1] Un modèle comme celui de Moeschler (1989) en donne une assez bonne idée.

[2] Nous ne parlerons plus de relations entre les phrases (ou propositions) P1 et P2, comme nous l'avons fait jusqu'ici pour traiter de la subordination, mais entre les énoncés E1 et E2.

[3] Ces termes s'inspirent librement de Lemaréchal (1989 : 134). Pour la paraphrase, voir les ouvrages de Catherine Fuchs (1982, 1994).

mais entre deux "boîtes noires" pourvues d'une signification pragmatique propre[1] : E2, opérant une anaphore zéro sur la proposition précédente ("dis-moi (s'il est parti)"), ne dit finalement rien de plus que l'interrogation E1.

2. **Coorientation simple** [notée #], *avec coextension partielle* : E1 est déduisible de E2 en vertu de certaines règles[2], mais apporte d'autres informations :

(241) A – Tu viens avec nous au cinéma ?
B – [Non] {E1} # [j'ai déjà vu le film.] {E2}

(242) A – Vous cherchez un ouvrage en particulier ?
B – [Non] {E1} = [non] {E2} # [je jette juste un coup d'œil.] {E3}

On notera que c'est dans ce schéma que se situent la plupart des relations sémantiques interénoncés[3] : justification, conséquence, argumentation… Nous avons plusieurs fois rencontré de tels cas d'ancillarité argumentative entre énoncés indépendants (assertions, etc.), pour les distinguer de la subordination énonciative, qui joue au sein de l'énoncé minimal. Ainsi, dans notre chapitre sur les relatives, c'était le cas des structures paratactiques équivalant aux "relatives descriptives" :

(172') [j'ai pas hésité à acheter le livre] {E1} # [il était pas cher] {E2}

Nous avons aussi été conduit à distinguer, au moyen de l'intonation, les systèmes hypothétiques, qui ne constituent qu'un seul énoncé :

(50 a) [moi je suis fati^{gué} j' vais ^{dor}$_{mir}$] {E1}

= *moi si je suis fatigué, je vais dormir*

des suites de deux assertions en relation d'ancillarité argumentative :

(50 b) [moi je suis ^{fa}ti$_{gué}$] {E1} # [j' vais ^{dor}$_{mir}$·] {E2}

= *(maintenant) je suis fatigué, (donc) je vais dormir*

En (50 a), l'énoncé E1 forme un bloc assertif, qu'il est impossible de scinder ou de réduire. En (50 b), en revanche, E1 et E2 sont largement redondants, et pourraient chacun suffire à accomplir le même praxème ; dans ce cas, il s'agirait d'inférer un fait à partir de l'énonciation d'un autre qui lui est associé, phénomène extrêmement courant. Le contenu de E1 peut en effet se déduire de E2, en vertu d'un *topos* T selon lequel on va dormir lorsque l'on est fatigué ; inversement, E1 pourrait suffire à construire mentalement E2, en vertu du Principe de Pertinence, et d'un raisonnement du type "s'il me dit qu'il est fatigué, c'est sans doute un argument pour autre chose ; or selon le *topos* T, la fatigue entraîne l'action de dormir, donc il m'a dit E1 pour me prévenir qu'il allait dormir", etc.[4]

---

[1] Voir Lemaréchal (1994 : 127 ; 1996), et ci-dessus § 1.2.1, p.18.

[2] Il s'agit de phénomènes connus, étudiés par Grice (1975), Anscombre & Ducrot (1983).

[3] Nous nous contenterons de renvoyer à Stati (1990), et pour des analyses intonatives de ces relations dans les cas de parataxe, à Le Fur (1992).

[4] Ce principe de substituabilité des blocs pragmatiques nous est suggéré par Grice (1975). Voir Lemaréchal (1997), et d'autre part Pawley (1993), pour une intéressante réflexion sur l'exploitation différente, selon les langues et les cultures, de ce procédé d'inférence. Pour une analyse d'exemple approfondie, voir ci-dessous § 6.2.2, p.157.

3. **Coordination pragmatique** [notée +], *Coorientation sans coextension* : E2 s'ajoute à E1, et n'a d'autre élément en commun que l'orientation argumentative ; elles n'ont pas les mêmes conditions de vérité.

(56) [on serait en Grèce ça serait un Atrium] {E1} + [ici à Paris c'est une cour] {E2}

On trouve ici une autre forme d'explicitation, dans laquelle E2 ne peut pas se déduire de E1. Ces deux énoncés orientent encore une fois l'argumentation dans le même sens, mais s'en donnent comme deux composantes irréductibles, comme c'est la cas de plusieurs arguments différents, alignés dans une démonstration. On constate généralement, dans les cas de coordination pragmatique, la répétition du même intonème :

(243) Vanuatu [c'est loin] {E1} + [il y fait chaud] {E2} + [y a pas l'électricité] {E3} + [y a pas la télé] {E4}

On peut également considérer comme coordonnés les événements successifs d'un récit (vrai), en prenant la "coorientation argumentative" dans un sens large :

(244) [j'étais chez moi] {E1} + [je lisais mon journal] {E2} + [soudain le feu s'est déclaré] {E3} + [j'ai appelé] {E4}

Et c'est normalement une relation de coordination qui unit deux assertions successives portant sur un nouveau terme, lorsque la première n'est pas encore devenue une simple tournure présentative :

(181) [à Noël je me suis acheté un magnétoscope] {E1} + [il est déjà tombé en panne] {E2}

4. **Divergence pragmatique** [notée ~], *Absence de coorientation* : soit que E1 et E2 aient une orientation argumentative divergente, soit que l'un des deux finisse par perdre, après calcul, son statut d'énoncé autonome, on pourra parler de divergence pragmatique[1].

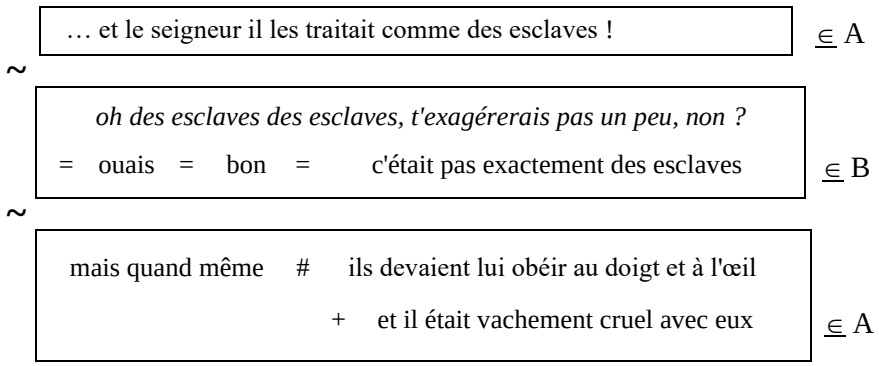
La divergence pragmatique a normalement lieu entre les énoncés de deux sujets différents ; mais on sait en réalité que les orientations argumentatives, loin de se superposer aux interventions de chaque locuteur, viennent chevaucher ces frontières, pour créer des effets de sens de type concession, etc. Ainsi, si l'on reprend le dialogue suivant, déjà cité :

(125 a) A – … et le seigneur il les traitait comme des esclaves !
B – oh des esclaves des esclaves, t'exagérerais pas un peu, non ?
A – ouais bon c'était pas exactement des esclaves, mais quand même
ils devaient lui obéir au doigt et à l'œil et il était vachement cruel avec eux

on s'aperçoit que les orientations argumentatives sont décalées par rapport aux interventions des personnages. On peut représenter ce dialogue au moyen de blocs argumentatifs ; ceux-ci fonctionnent encore une fois comme des boîtes noires, qui peuvent elles-mêmes se structurer en une hiérarchie d'énoncés imbriqués[2].

[1] En vérité, cette catégorie reste à explorer, pour déterminer notamment dans quelle mesure elle recoupe la subordination énonciative, lorsque cette dernière résulte d'un calcul à partir des énoncés autonomes.

[2] Chaque cadre représente un énoncé, mais la décomposition n'est pas exhaustive : en particulier, l'intervention de B (en italique) peut elle-même s'analyser en au moins quatre énoncés-praxèmes.



La seconde intervention de A se présente comme un diptyque concessif : la première partie, orientée vers le consensus – et donc, de fait, vers le point de vue de B – ne peut pas constituer un énoncé complet de la part de A ; pour pouvoir accéder au statut d'apodose, l'intervention de A doit nécessairement être orientée vers son propre point de vue (∈ A). La divergence pragmatique, lorsqu'elle oppose deux parties d'une même intervention, semble donc bien être à la source de certaines formes de subordination énonciative.

6.2.2. Ellipse, mimiques et boîtes noires argumentatives

Au cours des pages qui précèdent, nous n'avons fait qu'esquisser les grandes lignes d'une étude à venir, celle qui chercherait à analyser l'architecture du discours sur des critères énonciatifs. Nous voudrions désormais illustrer, au moyen d'un dernier exemple, l'intérêt de cette approche aussi bien en ce qui concerne la construction de l'énoncé minimal (subordination énonciative), que les relations qui peuvent s'instaurer entre ces énoncés au sein du discours (ancillarité pragmatique). Cet exemple authentique, apparemment si simple, pose certains problèmes théoriques, auxquels nous tentons de donner une première réponse.

Le voici :

(245) A – t'es déjà allée en Espagne ?
B – [*après un long silence, moue d'hésitation*] … j'avais cinq ans.

Si l'on considère la partie verbalisée de l'intervention de B ("j'avais cinq ans"), que nous appellerons E2, l'imparfait y marque comme toujours[1] une dépendance par rapport à un repère temporel Sit_P, lequel est ici laissé implicite. Si l'on avait eu l'énoncé suivant

(246) A – t'es déjà allée en Espagne ?
B – [*hochement de tête affirmatif*] … j'avais cinq ans.

on pourrait dire que Sit_P est construite par le signe affirmatif, lequel équivaut à une première assertion ("oui, je suis allée en Espagne") ; puis celle-ci est reprise anaphoriquement avec l'imparfait : "(en Sit_P) j'avais cinq ans". Mais (245) est manifestement plus complexe : la moue indécise que l'on observe ne permet pas à elle seule de répondre à la question posée. Le repère Sit_P est donc calculé à partir… de l'imparfait lui-même : phénomène remarquable, **c'est le repéré qui à lui seul permet de construire son propre repère**. Il ne s'agit pas là d'une opération classique de repérage-construction, qui serait inconcevable ; le repère est reconstitué **par inférence**, puisque la prédication à l'imparfait présuppose l'existence de Sit_P, et que celle-ci est qualitativement construite dans la question de A – il ne lui manque que l'existence. On a la même structure que dans :

(247) A – alors, tu as finalement réussi à trouver un magnétoscope ?
B – [*grimace*] …il m'a coûté 5 000 francs !

[1] Cf. § 3.1.4, p.39, et 4.6.3, p.112.

On peut donc rétablir une réponse affirmative dans (245), soit[1]. Mais alors, comment expliquer cette moue négative ? Comment une réponse positive peut-elle s'accompagner d'une mimique qui vient la contredire ? Il s'agit là de tout autre chose : des **orientations argumentatives** qui sont associées aux énoncés dans leur globalité[2]. Car si l'imparfait présuppose objectivement un "oui" à la question, l'âge de "cinq ans" va argumentativement dans le sens contraire : B active là le *topos*[3] selon lequel visiter un pays quand on est enfant, ce n'est pas vraiment le visiter, c'est comme si on ne le visitait pas. Le silence et la moue de (245) signifient précisément l'hésitation entre le Oui et le Non : en termes culioliens[4], on se situe à la **frontière** notionnelle, c'est-à-dire ni dans l'Intérieur (*vraiment P* ="oui j'y suis déjà allée"), ni dans l'Extérieur (*vraiment pas-P* ="non je n'y suis jamais allée"). Cette mimique du visage aurait donc pour fonction de marquer qu'on *passe* dans la frontière, que l'on n'est plus dans un ouvert (Int /Ext) : c'est d'ailleurs de cette façon que Culioli décrit la conjonction *mais*[5], celle-là même qu'on serait tenté d'insérer dans une paraphrase possible de (245) : "Objectivement oui, *mais* en fait pas vraiment."

En passant, faisons remarquer que le balancement Int/Ext peut être inversé, dans le sens où l'on peut atteindre la Frontière par un autre chemin, comme dans :

(248) A – t'es déjà allée en Espagne ?
B – [*silence et moue d'hésitation*] ben disons… mon père est Catalan, il m'en a beaucoup parlé et j'ai vu beaucoup de films sur l'Espagne.

Nous ne l'analyserons pas en détail. Mais il est facile d'y voir le symétrique de (245) : l'ensemble revient à dire "Objectivement non, *mais* en fait si, d'une certaine façon". On évitera ainsi d'attribuer hâtivement à la mimique elle-même une direction précise comme "oui mais" – puisqu'elle peut aussi renvoyer à du "Non mais"… Le seul sens que l'on peut donc lui assigner est, comme *mais*, de faire passer la valeur vers la frontière.

L'intérêt de cet énoncé (245) réside dans sa vertigineuse densité. En quelques syllabes et une grimace, il renvoie à une suite complexe d'opérations linguistiques :

(245') **première apodose** – avec ma moue d'hésitation, je montre d'abord que ta question me met dans l'embarras, que je ne peux pas y répondre de façon nette, autrement dit qu'elle ne se situera ni dans Int, ni dans Ext, mais dans la Frontière entre l'un et l'autre ;
présupposition d'existence – avec l'anaphore opérée par l'imparfait en E2, je présuppose l'existence d'une Sit_P, qui permet de repérer situationnellement mon énoncé ; par la même occasion, je réponds positivement à ta question ("d'une certaine façon oui, j'y suis allée") ;
repérage situationnel – pour être comprise, l'assertion sur mon âge doit d'abord être rapportée au topic sous-entendu, à l'assertion la plus saillante, celle que je viens de présupposer ("*j'ai voyagé en Espagne, et ce voyage a eu lieu (lorsque)* j'avais cinq ans") ;
orientation argumentative – une fois constitué en assertion, mon énoncé E2 renvoie à un *topos* ("à cinq ans on ne visite pas vraiment un pays"), qui l'oriente argumentativement vers le contraire de ce qu'il présuppose ("d'une certaine façon non") ;
ancillarité argumentative – cet énoncé E2 n'est alors ni plus ni moins qu'un argument pour expliquer ma moue, i.e. la justification que l'on est dans la Frontière.

[1] Il faut souligner que c'est en vertu des mêmes principes gricéens, que la plupart des langues peuvent se passer de termes spécifiques pour traduire nos *oui* et *non* : leur paraphrase suffit, comme encore en anglais "Did you eat the cake ? – (Yes) I did".

[2] Voir notamment Anscombre & Ducrot (1983).

[3] Voir Anscombre (ed., 1995), et *supra* p.66. Par ailleurs, on notera que ce *topos* est activé en (245), mais pas en (246) : la mimique joue donc un rôle déterminant dans la mise en jeu de cette opération.

[4] Voir Culioli (1985, 1990).

[5] Culioli (1990 : 29) : "*mais* marque le passage d'une zone à une autre".

En effet, on peut tout à fait voir dans la mimique de (245) une apodose complète[1] E1, susceptible à elle seule d'être paraphrasée par "ben… pas vraiment". Dès lors, les quatre opérations suivantes portent sur un autre énoncé E2, dont la signification littérale est "mon voyage en Espagne s'est déroulé lorsque j'avais cinq ans", et l'orientation pragmatique "je n'ai *pas vraiment* voyagé en Espagne". E1 et E2 sont donc **argumentativement coorientés**, et **partiellement coextensifs** ; E2 vient confirmer et/ou justifier E1 comme dans l'exemple suivant :

(249) (E1) je m'en souviens pas bien, (E2) j'avais cinq ans.

Pour conclure, nous récapitulerons (245) sous forme d'emboîtement de dépendances :

(245") A – t'es déjà allée en Espagne ?

B – [*silence* + *moue*] = (*pas vraiment*)

{E1}

coorientation argumentative entre énoncés

[(*oui*) ~ j'avais cinq ans] →(*pas vraiment*)
repérage sit^{nel} > **assertion**
topos argumentatif

{E2}

Les énoncés, comme d'ailleurs bien d'autres unités de la langue, fonctionnent selon le principe des "**boîtes noires**" : quelle que soit leur structure interne, ces unités peuvent être comparées entre elles dans la mesure où elles commutent, ou entretiennent des rapports de plain-pied. C'est ce qui apparaît ici : les deux "boîtes noires" que sont les énoncés E1 et E2 sont **coordonnées** – plus précisément, argumentativement coorientées vers le sens "on ne peut pas vraiment dire que je sois allée en Espagne". Et pourtant, leur structure interne n'a rien de commun : une mimique pour E1, une organisation beaucoup plus complexe pour E2, constituée de repérages situationnels, d'inférence sur un présupposé, de recours à un *topos* culturel, etc. E2 obtient donc par un calcul compliqué ce que E1 donne d'emblée, comme son signifié simple[2].

[1] Voir l'analyse de (150) p.111.

[2] Rien d'étonnant à cela : ainsi, en fonction d'épithète après le SN "le livre", l'adjectif simple "rouge" est sur le même plan que la relative complexe "dont je t'ai parlé l'autre jour". Cf. Lemaréchal (1994 : 127).

CONCLUSION

La linguistique a trop longtemps voulu circonscrire son domaine propre en isolant, dans le fonctionnement du langage, ce que la grammaire de l'écrit en avait elle-même retenu : les mots. On ne considérait comme proprement linguistique que ce qui pouvait se retrouver dans les livres, les dictionnaires, les arborescences. Puis, de révolution en révolution, il semble que l'on accepte peu à peu de reconnaître, parmi les éléments véritablement en jeu dans la parole, des paramètres dont on avait jusqu'alors réussi à étouffer l'importance. Voici que les faits de langues obligent le linguiste, non sans mal, à prendre en compte l'intonation, puis les gestes ou les mimiques qu'on ne retrouve qu'à l'oral ; à élaborer une théorie du contexte, de l'implicite, des orientations argumentatives ; à intégrer progressivement, au gré des modes, les contraintes de la communication, de l'interprétation ou de la cognition.

C'est par ce laborieux enfantement que la linguistique semble devoir expier son erreur originelle : la décontextualisation. En voulant atteindre trop tôt le ciel des Idées, elle a fait l'impasse sur les simples phénomènes de parole, en oubliant d'interroger leur raison d'être, leur fonction dans l'économie de l'action. Bien des incertitudes semblent s'éclaircir le jour où l'on accepte de retourner le problème : au lieu de raisonner sur des formes abstraites en recherchant avidement les universaux, on décide de partir du particulier, du terre-à-terre, de l'événement de parole pris dans son unicité, sur le terrain. On ne considère plus que ce moment unique, celui où un individu décide de démarrer un énoncé, et l'on examine minutieusement, sans craindre de se mettre à sa place, la cascade de pensées qui le traversent, de contraintes qu'il doit affronter pour se faire comprendre, et formuler au mieux son intention. Avant de prendre la forme de mots et de phrases, la prise de parole est à chaque fois un acte que l'on décide, que l'on prépare, que l'on cherche à réaliser de la façon la plus efficace possible, en tenant compte des outils disponibles en ce moment précis.

Ces outils, nous en avons observé l'importance, après d'autres. C'est le savoir encyclopédique sur le monde, d'une part, et celui sur son interlocuteur, d'autre part – savoir qui intègre le contexte au sens large ; c'est le recours à des jugements implicites, les *topoï* argumentatifs, ces majeures de syllogismes distillées dans la culture ; ce sont les jeux de mise en scène, la Polyphonie qui tantôt me fait jouer mon propre rôle, tantôt m'autorise à me faire passer pour un autre ; ce sont les mouvements du corps, qui parfois suffisent à eux seuls à faire aboutir mon énoncé, et parfois viennent seconder utilement d'autres signes ; ce sont les effets rhétoriques que j'escompte provoquer sur mon interlocuteur, les changements que je m'efforce de faire subir à ses représentations, et les recettes avérées pour obtenir ce que je veux ; enfin, c'est la force de la redondance, l'assurance que les indices que je choisis seront mieux perçus si je leur superpose d'autres indices, pas trop

pour ne pas me fatiguer inutilement, mais juste assez pour augmenter mes chances d'être correctement compris.

Loin d'être des considérations générales sur le pourquoi de la communication, toutes ces remarques reprennent les analyses des faits tels qu'ils ont lieu sur le terrain, en contexte. Le Principe de Pertinence, la Loi du moindre effort, le procédé des actes de langage indirects, résultent tous de l'observation – non pas tant, il est vrai, observation des phénomènes morphosyntaxiques qui viennent régulièrement bouleverser les paradigmes de la *langue* telle qu'on peut les isoler, mais observation des processus mis en œuvre par la *parole* dans son usage réel. Il est certes possible de décrire les structures d'un code sans faire appel aux règles de son usage, de même qu'on peut créer un musée pour admirer la forme des statues et masques africains, sans se préoccuper de leur fonction sociale. Mais pour en comprendre les raisons, en retracer la genèse ou en déjouer les mécanismes, la démarche la plus féconde consiste sans doute possible à se plonger au cœur de l'événement qui les met en œuvre, et à examiner ce qui fait leur nécessité dans l'économie de l'action humaine.

C'est cette démarche qui nous a guidé dans notre recherche des limites de l'énoncé complet. Dans la mesure où nos hypothèses de départ sont acceptables et où nous avons su en tirer parti, nous espérons avoir ainsi contribué à comprendre les fondements pragmatiques – pour ne pas dire sociaux – de la subordination. Cette étude n'est cependant, pour son auteur, qu'un début. Elle tente de poser les préliminaires d'une analyse sociale de la parole, en l'intégrant à une théorie plus générale de l'action. L'heure est maintenant venue de mettre à l'épreuve ces premières hypothèses, en allant observer, sur le terrain, le fonctionnement d'une langue, parmi les diverses formes d'interactions sociales, au sein d'un groupe déterminé. Voilà qui pourrait faire l'objet d'une thèse de Doctorat : *Dépendance syntaxique et organisation du discours en motlav (langue mélanésienne du Vanuatu)*.

ANNEXES

Bibliographie

AGHALI-ZAKARA M. (1992), *Psycholinguistique touarègue (Interférences culturelles)*, INALCO, Paris.

AÏBA H. (1991), *Le Japonais en quarante leçons*, coll. les Langues pour tous, Presses Pocket, Paris.

AKSU-KOÇ A., SLOBIN D. (1985), "The acquisition of Turkish", in Slobin (ed) I, p.839-878.

ANDERSEN, H. L. (1993), "Complétives non introduites en français parlé", in CERLICO n° 6, p. 5-14.

— (1995), "Relations de dépendance entre propositions en français parlé", in Morel (ed.), p. 165-180.

— (1996), "Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs", in Müller (ed.), p. 307-315.

ANSCOMBRE J.-C. (ed.) (1995), *Théorie des topoï*, éd. Kimé, Paris.

ANSCOMBRE J.-C., DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, coll. Philosophie et langage, Mardaga, Bruxelles.

AUCHLIN A. (1981), "Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation", in *L'analyse de conversations authentiques*, revue *Études de linguistique appliquée*, 44, p. 88-103.

AUSTIN J. L. (1962), *How to do things with words*, Clarendon Press, Oxford.

BALLY C. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, Francke, Berne.

BAZIN L. (1978), *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Maisonneuve, Paris.

BEC P. (1983), *Manuel pratique d'occitan moderne*, coll. Connaissance des Langues, Picard, Paris.

BEILLEVAIRE P. & GOSSOT A. (eds) (1995), *Japon pluriel* (Actes du premier colloque de la Société Française des Études Japonaises), S.F.E.J., éd. Ph. Picquier, Paris.

BENVENISTE E. (1966 a), "Les niveaux de l'analyse linguistique", in *Problèmes de linguistique générale*, coll. Tel, Gallimard, Paris, tome 1, p. 119-131.

— (1966 b), "La phrase nominale", in *Problèmes de linguistique générale*, coll. Tel, Gallimard, Paris, tome 1, p. 151-167.

— (1966 c), "Les relations de temps dans le verbe français", in *Problèmes de linguistique générale*, coll. Tel, Gallimard, Paris, tome 1, p. 237-250.

BERRENDONNER A., REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1990), "Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue Française* n° 81, 99-125.

BLANCHÉ R. (1968), *Introduction à la logique contemporaine*, coll. Cursus, A. Colin, Paris.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1990), *Le français parlé (Études grammaticales)*, coll. Sciences du Langage, CNRS, Paris.

BORILLO A. (1996), "Les relations temporelles entre propositions : subordination ou parataxe ?", in Müller (ed.), p. 127-139.

BOUQUIAUX L., THOMAS J. (eds) (1976), *Enquête et description des langues à tradition orale*, 3 volumes, SELAF, Paris.

BOUSCAREN J., FRANCKEL J.-J., ROBERT S. (eds) (1995), *Langues et langage. Problèmes et raisonnement en linguistique* (Mélanges offerts à Antoine Culioli), coll. Linguistique Nouvelle, PUF, Paris.

BRIL I. (1997), "Thématisation et diathèse dans les langues de Nouvelle-Calédonie (langues océaniennes de la famille austronésienne)", Communication présentée le 21 juin 1997 devant la Société de Linguistique de Paris (à paraître).

BRUNER J. (1983), *Comment les enfants apprennent à parler*, trad. fr. Retz.

CALAME-GRIAULE G. (1975), "Pour une étude linguistique des gestes narratifs", in *Langages et cultures africaines, essais d'ethnolinguistique*, Calame-Griaule (ed.), Maspéro, Paris.

— (1976), "Enquête sur le style oral des conteurs traditionnels", in Bouquiaux & Thomas (eds), p. 915-929.

CALVET L.-J. (1984), *La littérature orale*, coll. Que sais-je ?, PUF, Paris.

CANDEA M. (1995), "Analyse d'un extrait de conversation de français spontané" (travail d'étudiante de DEA), in Morel & Delomier (1995), p. 139-152.

CAPELL A., LAYARD (1980), *Materials in Atchin, Malekula. Grammar, vocabulary and texts.* (Vanuatu), Pacific Linguistics, A.N.U. Canberra.

CARON B. (1986), "Les accomplis I et II du haoussa et la subordination", in D.R.L. (1986), p. 109-120.

CERLICO (1992-93), *Subordination Subordinations*, Travaux linguistiques du CERLICO n° 5 et 6, Presses Universitaires de Rennes.

CHAFE W. (1976), "Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view", in Li (ed), p. 25-55.

CHAKER S. (1985), "Syntaxe de la langue / syntaxe de la parole ? Intonation et situation dans l'analyse syntaxique : quelques points controversés en berbère.", *Travaux du CLAIX*, 3, p. 122-139, repris dans Chaker (1995), p. 83-95.

— (1995), *Linguistique berbère, Etudes de syntaxe et de diachronie*, coll. M.S.-Ussun Amaziγ, Peeters, Louvain.

CHAO Y.-R. (1968), *A grammar of spoken Chinese*, University of California Press, Berkeley.

CHOMSKY N. (1969), *La linguistique cartésienne*, Seuil, Paris.

COLE P., MORGAN J. (eds) (1975), *Speech Acts*, coll. Syntax and Semantics 3, Academic Press, New York..

COMRIE B. (1995), "Serial verbs in Haruai and their theoretical implications", in Bouscaren, Franckel, Robert (eds), p. 25-37.

COYAUD M., PARIS M.-C. (1976), *Nouvelles questions de grammaire chinoise*, coll. Documents de linguistique quantitative, Dunod, Paris.

CULIOLI A. (1974), "À propos des énoncés exclamatifs", *Langue française*, 22, Larousse, Paris, p. 6-15.

— (1978 a), "Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique", in *Actes du colloque sur la notion d'aspect*, J. David et R. Martin (éds.), Metz, p. 182-193.

— (1978 b), "Valeurs modales et opérations énonciatives : à propos de certains emplois de *bien* et *fort bien*", *Le français moderne*, 46 (4), repris dans Culioli (1990), p. 135-156.

— (1985), *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Université Paris-VII Jussieu.

— (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1, Ophrys.

CULIOLI A., PAILLARD D. (1987), "À propos de l'alternance imperfectif / perfectif dans les énoncés impératifs", *Revue des Études Slaves*, Paris, LIX/3, p. 527-534.

DANON-BOILEAU L. (1993), "La personne comme indice de modalité", *Faits de langues* n° 3, PUF, Paris, p. 169-178.

DANON-BOILEAU L., MOREL M.-A. (1992), "Opérations énonciatives et valeurs argumentatives : études de trois marqueurs concessifs (bien que, même si, encore que)", in Perrin (ed.), p. 7-19.

— (1995 a), "Marques typologiques du français oral spontané", in Morel & Delomier (1995), p. 117-131.

— (1995 b), "L'oral ou comment simplifier l'écoute de l'autre", *Cahiers du français contemporain*, CREDIF Saint-Cloud, *la Simplification*, Janvier 1995 ; repris dans Morel (ed., 1995), p. 25-42.

DANON-BOILEAU L., MOREL M.-A., MEUNIER A., TOURNADRE N. (1991), "Intégration discursive et intégration syntaxique", *Langages*, Paris, n° 104, p. 111-128.

DE FRANCIS J. (1966), *Advanced chinese*, Yale University Press.

DE VRIES L. (1993), "Clause combining in oral trans-New Guinea languages", *Text* 13, 4, Amsterdam, p. 481-502.

DHORNE F., KAWAGUCHI J., AOKI S. (1995), "La personne en japonais", in Bouscaren, Franckel, Robert (eds), p. 237-246.

Van DIJK T. (1977), *Text and context, Explorations in the semantics and pragmatics of discourse*, Longman, London.

DIK S. (1989), *The Theory of Functional Grammar*. *Part 1 : The Structure of the Clause*, Functional Grammar Series n° 9, Foris, Dordrecht.

DIXON R. (1981), *Handbook of Australian languages*, tomes 1 à 3, Canberra.

D.R.L. (1986), *Aspects, modalité : problèmes de catégorisation grammaticale*, coll. ERA 642, Université Paris-VII, Paris.

DUBOS U. (1992), "Deixis, temporalité, et le concept de situation", Morel & Danon-Boileau (eds), p. 319-320.

DUCROT O. (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann.

— (1979), "L'imparfait en français", *Linguistische Berichte* 60, p. 1-23.

— (1984), *Le dire et le dit*, Paris.

DUTTON T., THOMAS D. (1985), *A new course in Tok pisin (New Guinea Pidgin)*, Pacific Linguistics, A.N.U., Canberra.

ERNOUT A., THOMAS F. (1953), *Syntaxe Latine*, Klincksieck, Paris.

FERNANDEZ M. M. J. (1994), *Les particules énonciatives*, coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris.

FOLEY W. (1986), *The Papuan languages of New Guinea*, Australian National University, Canberra.

— (ed) (1993), *The role of theory in language description*, Trends in Linguistics 69, Mouton de Gruyter.

FOLEY W., VAN VALIN R. (1984), *Functional syntax and universal grammar*, Cambridge University Press.

FRANÇOIS Alexandre (1994), *Choix aspectuel et injonction d'après l'œuvre d'Euripide*, Mémoire de Maîtrise, Université Paris-X Nanterre, juin 1994 (non publié).

— (à paraître), "*Ben*, le couteau sous la gorge", *Journal of French Language Studies*, Cambridge.

FRANÇOIS Frédéric (1992), "L'enfant et la deixis", in Morel & Danon-Boileau (eds), p. 427-437.

FUCHS C. (1982), *La paraphrase*, coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris.

— (1994), *Paraphrase et énonciation*, Ophrys, Paris.

GALAND L. (1984), "Typologie des propositions relatives : la place du berbère", *Lalies* n° 6, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris, p. 81-101.

GENETTE G. (1972), *Figures III*, coll. Poétique, Seuil, Paris.

GIVÓN T. (1979), "From discourse to syntax : grammar as a processing strategy", in Givón (ed.), p. 81-112.

— (1984-90), *Syntax, A functional-typological introduction*, vol. I & II, Benjamins, Amsterdam.

— (1988), "Serial verbs and the mental reality of event", in Heine B. & Traugott E. (eds).

— (ed.) (1979), *Discourse and syntax*, coll. Syntax and Semantics 12, Academic Press, New York.

GRÉCIANO G., SCHUMACHER H. (eds) (1996), *Lucien Tesnière, syntaxe structurale et opérations mentales* (Actes du colloque franco-allemand, Strasbourg 1993), coll. Linguistische Arbeiten, Niemeyer, Tübingen.

GRICE H. (1975), "Logic and conversation", in Cole & Morgan (eds), p. 41-58.

GROUSSIER M.-L., RIVIÈRE C. (1996), *Les mots de la linguistique (lexique de linguistique énonciative)*, Ophrys, Paris.

GRÜNIG B.-N. (1997), "Structure et processus", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* t.91/1, p. 37-53.

GUENTCHÉVA Z. (1995), "L'énonciation médiatisée et les mécanismes perceptifs", in Bouscaren, Franckel, Robert (eds), p. 301-315.

HAGÈGE C. (1975), *Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise*, Société de Linguistique de Paris, Paris.

— (1982), *La structure des langues*, coll. Que sais-je ?, PUF, Paris.

— (1985), *L'homme de paroles*, Gallimard, Paris.

— (1986), *La langue palau, une curiosité typologique*, Finck, München.

— (1992), "Le système de l'anthropophore et ses aspects morphogénétiques", in Morel & Danon-Boileau (eds), p. 115-122.

HAIMAN J. (1978) "Conditionals are Topics", *Language*, 54, p. 564-589.

HAIMAN J., MUNRO P. (eds) (1983), *Switch reference and universal grammar*, Typological studies in language, Benjamins, Amsterdam.

HAIMAN J., THOMPSON S. (eds) (1988), *Clause combining in grammar and discourse*, Typological studies in language, vol. 2, Benjamins, Amsterdam.

HANSEN M.-B. (1995) "Marqueurs métadiscursifs en français parlé : l'exemple de *bon* et de *ben*", *Le français moderne*, juin 1995, p. 20-41.

HAUDRICOURT A.-G. (1979), "Importance de la relation équative en linguistique générale (sur des exemples des langues austronésiennes)", in C. Paris (ed.), vol. II, p. 11-14.

HEINE B., TRAUGOTT E. (eds) (1990), *Approaches to grammaticalization*, TSL 19, Benjamins, Amsterdam.

HOUIS M. (1971), *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*, coll. SUP-le Linguiste n° 11, PUF, Paris.

ILJIC R. (1986), "Les deux *le* du chinois contemporain : aspect et modalité" in D.R.L. (1986), p. 23-39.

— (1987 a), *L'exploitation aspectuelle de la notion de franchissement en chinois contemporain*, L'Harmattan, Paris.

— (1987 b), *La marque de détermination nominale "de" en chinois contemporain* (*Implications temporelles*), L'Harmattan, Paris.

JOSEPHS L. (1975), *Palauan Reference Grammar*, The University Press of Hawaii, Honolulu.

JOUSSE M. (1981), *Le style oral, rythmique et mnémotechnie*, coll. Le Centurion.

KANTOR P. (1981-82), *Le chinois sans peine*, tomes 1 & 2, coll. Assimil, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.

— (1986), *L'implicite*, Armand Colin, Paris.

— (1990), *Les interactions verbales*, Colin, Paris.

KOULOUGHLI D. (1994), "Indéfini et structure thématique en arabe", *Faits de langues* n° 4 "L'indéfini", PUF, Paris, p. 169-175.

KURODA S. (1973), "Le jugement catégorique et le jugement thétique. Exemples tirés de la syntaxe japonaise", *Langages*, Paris, n° 104, p. 81-110.

KUWAE K. (1993), *Manuel de Japonais*, coll. Langues de l'Asie, L'Asiathèque, Paris.

LABATUT R. (1984), *Initiation au Peul*, INALCO, Paris.

LAFONT R. (1978), *Le travail et la langue*, Nouvelle bibliothèque scientifique, Flammarion, Paris.

LAUNEY M. (1994), *Une grammaire omniprédicative (Essai sur la morphosyntaxe du Nahuatl classique)*, coll. Sciences du Langage, CNRS, Paris.

LAURENDEAU P. (1995), "Exploitation du cadre de la théorie des repérages énonciatifs en linguistique descriptive : le cas du tiroir de l'imparfait", in Bouscaren, Franckel, Robert (eds), p. 331-343.

LE FUR D. (1992), *Juxtaposition, argumentation, et intonation à l'oral (Étude de cas)*, Mémoire de DEA en Sciences du Langage, Centre de Linguistique Française, Université Paris-III Sorbonne Nouvelle (non publié), 3 volumes.

— (1995), "Juxtaposition, argumentation, et intonation à l'oral", in Morel (ed.), p. 71-97.

LEJEUNE P. (1975), *Le pacte autobiographique*, coll. Poétique, Seuil, Paris.

LEMARÉCHAL A. (1986), "Syntaxe, morphologie et genèse de la forme dite "hypothétique"du Palau", *Cahiers de Linguistique Asie Orientale*, Paris, XV /1, juin 1986, p. 129-170.

— (1989), *Les parties du discours, Syntaxe et sémantique*, coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris.

— (1991), *Problèmes de sémantique et de syntaxe en Palau*, coll. Sciences du Langage, CNRS, Paris.

— (1992), "Extension possible de la notion d'orientation aux subordonnées complétives et leurs équivalents", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* t.87/ 1, p. 1-35.

— (1994), "Parties du discours et marques superposées : synthèse et perspectives", *Lalies* n° 14, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris, p. 57-134.

— (1995 a), "Superposition des marques, zéro et morphologisation", Journée d'Etudes de la SLP (21.1.95) sur *La Grammaticalisation*, à paraître aux Mémoires de la SLP, Paris.

— (1995 b), "Zéros, superpositions des marques et *relation minimale*", Actes du Colloque *Absence de marque et représentation de l'absence*, Travaux linguistiques du CERLICO, Presses Universitaires de Rennes, p. 111-139.

— (1996), "Connexion, dépendance et translation : "Boîte noire" et théorie tesniérienne de la relation syntaxique", in Gréciano & Schumacher (eds), p. 91-100.

— (1997), "*Cognitive* vs *Grammatical packaging*, *Paquets de relation* : la nature du marquage des relations syntaxiques", Communication présentée au 16ème C.I.L., 24.7.97, Paris (hand-out).

LE NESTOUR P. (1978), "Détermination de la personne linguistique en japonais (prédicats sans sujet en japonais contemporain, notion d'extériorité et de non-extériorité)", *Cahiers de Linguistique Asie Orientale*, Paris, n° 3, mars 1978.

— (1995), "La polarisation vers le couple énonciatif et le problème des prédicats autocognitifs", in Beillevaire & Gossot (eds), p. 363-372.

LEROI-GOURHAN A. (1964), *Le Geste et la Parole*, 2 vol., Albin Michel, Paris.

LEVINSON S. (1983), *Pragmatics*, Cambridge University Press, Cambridge.

LI C. (ed.) (1976), *Subject and Topic*, Academic Press, New York.

LI C., THOMPSON S. (1973), "Serial verb constructions in Mandarin Chinese : subordination or coordination ?", in Corum C. & al. (eds.) *Papers from the comparative syntax festival*, Chicago linguistic society.

— (1976), "Subject and topic : a new typology of language", in Li (ed), p. 457-490.

LONGACRE R. (1964), *Grammar discovery procedures*, Mouton & co., La Haye.

— (1972), *Hierarchy and Universality of Discourse Constituents in New Guinea Languages*, Georgetown Univ. Press, Washington.

— (1979), "The paragraph as a grammatical unit", in Givón (ed), p. 115-134.

— (1983), *The grammar of discourse*.

— (1985), "Sentences as combinations of clauses", in T. Shopen (ed), p. 235-286.

LUZZATI D. (1982), "*Ben*, appui du discours", *Le français moderne*, 50/3, p. 193-207.

— (1983), *Recherches sur la structure du discours oral spontané*, thèse de 3ème cycle.

LYNCH J. (ed.) (1983), *Studies in the languages of Erromango* (Vanuatu), Pacific Linguistics, A.N.U., Canberra.

LYONS J. (1978), *Sémantique linguistique*, trad. fr. J. Durand et D. Boulonnais, coll. Langue et langage, Larousse, Paris, 1990.

MARCHELLO-NIZIA C. (1992), "Parataxe et syntaxe du vers en ancien français" in Perrin (ed.), p. 63-71.

MARTIN R. (1983), *Pour une logique du sens*, PUF, Paris.

— (1987), *Langage et croyance. Les "univers de croyance" dans la théorie sémantique*, Mardaga, Bruxelles.

MOESCHLER J. (1989), *Modélisation du dialogue (Représentation de l'inférence argumentative)*, Hermès, Paris.

MOESCHLER J., REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil, Paris.

MOREL M.-A. (1980), *Étude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain*, thèse de Doctorat, Lille-III.

— (1992), "Intonation et thématisation", *L'information grammaticale* n° 54, juin 1992, repris dans Morel & Delomier (1995), p. 109-115.

— (1995), "Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français", *Journal of French Language Studies*, Cambridge, CUP ; repris dans Morel (ed., 1995), p. 3-14.

— (ed.) (1995), *Langue orale et linguistique du discours*, polycopié n° 5 du Séminaire de Maîtrise / DEA NC3, Université Paris-III Sorbonne Nouvelle.

MOREL M.-A. & al. (eds) (1993), *Corpus oraux transcrits avec courbes intonatives* (réalisés par les étudiants de maîtrise et de DEA), polycopié non publié, Université Paris-III Sorbonne Nouvelle.

MOREL M.-A., DANON-BOILEAU L. (eds) (1992), *La deixis* (Colloque en Sorbonne 8-9 juin 1990), coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris.

MOREL M.-A., DELOMIER D. (eds) (1995), *Analyse de la structure de l'oral*, polycopié du Séminaire de Maîtrise / DEA NG416, Université Paris-III Sorbonne Nouvelle.

MOREL M.-A., RIALLAND A. (1992), "Autonomies, emboîtements et ruptures dans l'intonation française", in CERLICO n° 5, p. 221-243.

— (1993), "L'énoncé oral complexe : les relatives en *qui*", in CERLICO n° 6.

MOYSE-FAURIE C. (1983), *Le drehu, langue de Lifou*, coll. Langues et cultures du Pacifique, SELAF, Paris.

MULLER C. (ed.) (1996), *Dépendance et intégration syntaxique (Subordination, coordination, connexion)*, coll. Linguistische Arbeiten, Niemeyer, Tübingen.

NICHOLS J., WOODBURY A. (eds) (1985), *Grammar inside and outside the clause*, Cambridge University Press.

NØLKE H. (1990), "Les adverbiaux contextuels, problèmes de classification", in *La classification des adverbes*, Nølke (ed.), *Langue Française* n° 88, p. 12-27.

OATES L. (1988), *The Muruwari language* (Australie), Pacific Linguistics, A.N.U., Canberra.

OSUMI M. (1995), *Tinrin grammar* (Nouvelle-Calédonie), Oceanic Linguistics Special Publications, n° 25, Honolulu, University of Hawaii Press.

PAILLARD D. (1981), "Nécessaire et possible. À propos des relations interénoncés", *BULAG* n° 8, p. 80-105.

— (1992), "Repérage : construction et spécification", in *La théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences*, Ophrys, Paris, p. 75-88.

PARIS Catherine (ed.) (1979), *Relations Prédicat-Actant(s) dans des langues de types divers*, 2 vol., coll. LACITO-documents (Eurasie), SELAF, Paris.

PARIS Marie-Claude (1981), *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*, Institut des Hautes Etudes Chinoises, Paris.

PAWLEY A. (1993), "A language which defies description by ordinary means", in Foley ed. (1993), p. 87-129.

PAYNE T. (1991), "Medial clauses and interpropositional relations in Panare (Ge-Pano-Carib subgroup)", *Cognitive linguistics*, 2, 3, 1991, p. 247-281.

PERRIN I. (ed.) (1992), *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*, groupe TELOS, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, Peeters.

REBOUL A. (1984), *Le discours théâtral. Problèmes de narratologie et de pragmatique linguistique*, Thèse de 3ème cycle, EHESS, Paris.

ROBERT S. (1986), "Le wolof : un exemple d'expression morphologique de l'emphase", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* t.81/1, p. 319-341.

— (1990), "*Puisque* et le dos en wolof, tempête dans le signifié", *Le Gré des Langues* n° 1, L'Harmattan, Paris, p. 82-92.

— (1991), *Approche énonciative du système verbal* (le cas du Wolof), coll. Sciences du Langage, CNRS, Paris.

— (1995), "Aoristique et mode subordinatif : liens entre aspect et prédication", in Bouscaren, Franckel, Robert (eds), p. 373-389.

— (1996), "Aspect zéro et dépendance situationnelle : l'exemple du wolof", in Müller (ed.), p. 153-161.

ROSSI M. et al. (1981), *L'intonation (De l'acoustique à la sémantique)*, Etudes linguistiques, Klincksieck, Paris.

SAUSY L. (1962), *Grammaire latine complète*, F. Lanore, Paris.

SEARLE J. (1975), "Indirect Speech Acts", in Cole & Morgan (eds), p. 59-82.

SHOPEN T. (ed.) (1985), *Language typology and syntactic description, II* (Complex constructions), Cambridge University Press.

SLOBIN D. (1985), "Crosslinguistic evidence for the language-making capacity", in Slobin (ed), tome II, p.1157-1256.

— (ed.) (1985), *The cross-linguistic study of language acquisition*, I (*The data*) & II (*Theoretical issues*), Hillsdale, New Jersey.

SPERBER D., WILSON D. (1986), *Relevance. Communication and cognition*, Blackwell.

STATI S. (1990), *Le transphrastique*, coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris.

TESNIÈRE L. (1953), *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

— (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

THURMAN R. (1978), *Interclausal Relations in Chuave*, MA Thesis, Los Angeles.

TIEE H. (1986), *A reference grammar of Chinese sentences*, University of Arizona.

TRYON D. (1987), *Bislama. An introduction to the national language of Vanuatu*, Pacific Linguistics, A.N.U., Canberra.

VAIREL-CARRON H. (1975), *Exclamation, ordre et défense. Analyse de deux systèmes syntaxiques en latin*, Les Belles Lettres, Paris.

VENDLER Z. (1967), *Linguistics in philosophy*, Ithaca, New York, Cornell University Press.

VEZIES-CASTAGNE C. (1992), "*There aren't many strangers come around*, Les relatives et l'argumentation", in Perrin (ed.), p.31-62.

de VOGÜÉ S. (1995), "L'effet aoristique", in Bouscaren, Franckel, Robert (eds), p. 247-259.

WANG LI (1954), *Zhōngguó yǔfǎ gāngyào* (Rudiments de grammaire chinoise), Pékin.

WHORF B. L. (1956), *Language, thought and reality*, MIT Press, Cambridge.

WILSON D. (1997), "Structures linguistiques et communication inférentielle", Communication présentée au 16ème C.I.L., 25.7.97, Paris (hand-out).

XU DAN (1996), *Initiation à la syntaxe chinoise*, L'Asiathèque, INALCO, Paris.

Abréviations

$\mathcal{E}_o$	opérateur de prise en charge énonciative
E1	énoncé complet
p_H	prédication décrochée, construisant la situation fictive Sit_H
p_2	prédication particulière ancrée dans le temps, construisant Sit_P
P1	phrase apparemment autonome, dont on examine la complétude
Sit_L	situation réelle de locution, moment de U_L
Sit_o	situation d'énonciation, moment de U_o ; contexte
Sit_R	situation de référence construit dans le discours, auquel s'identifie provisoirement Sit_o ; moment de U_R
Sit_H	situation fictive, représentation d'un monde possible
Sit_P	situation particulière ancrée dans le temps, repère éventuel pour d'autres Sit_i
S_o	sujet énonciateur
S'_o	coénonciateur, interlocuteur de S_o
S_V	sujet logique d'une prédication de visée
U_L	monde réel de locution, univers de croyance de S_o en tant qu'individu
U_R	monde de référence, univers de croyance mis en place provisoirement dans le discours
U_o	univers de croyance de S_o en tant qu'énonciateur
$\underline{\in}$	opérateur de repérage-spécification : "*x* est repéré par *y*"
$\underline{\ni}$	opérateur de repérage-construction : "*x* repère *y*"
$\underline{\notin}$	absence de repérage : "rien n'est dit sur les relations entre *x* et *y*"
ω	repérage en rupture : "*x* est repéré par *y* comme n'ayant rien à voir avec lui"
★	une quelconque des formes que prend le repérage (ou l'absence de repérage)
$\smile\!\!\rightarrow$	lien d'implication entre deux situations / prédications
~	lien de subordination énonciative $^{et}/_{ou}$ pragmatique entre deux phrases
=	lien d'apposition pragmatique entre deux énoncés
#	lien de coorientation pragmatique entre deux énoncés
+	lien de coordination pragmatique entre deux énoncés
ABL	ablatif
ACC	accusatif
ACP	accompli
ACT	actif
AOR	aoriste
CAS	marque de cas

CFC	classificateur numéral (chinois)
CJC	marque de conjecture (japonais)
DAT	datif
DÉCL	suffixe déclaratif (japonais)
DÉM	démonstratif
DÉS	morphème désidératif (japonais)
E.V.	Emphatique du verbe (wolof)
FH	forme dite "hypothétique" (palau)
FUT	futur
GÉN	génitif
GÉR	gérondif
I.I.	intonème d'injonction
I.E.	intonème d'exclamation
I.A.	intonème d'assertion
IMP	impératif
INJ	marque de l'injonction
INT	morphème interrogatif
IRR	valeur "irrealis", désancrée en Sit_o
JCT	joncteur
LOC	locatif (latin)
NÉG	négation
NMN	nominatif
NVC	Nom Verbal Complexe
OBJ	marque de complément d'objet
P3	morphème de troisième personne
PRÉD	morphème prédicatif (bislama, tok pisin)
PRP	préposition
PRS	présent
PSP	prospectif (berbère)
PTC	particule
REAL	valeur "realis", ancrée en Sit_o
SBJ	subjonctif
SBS	marque de substantivation (palau)
SUB	morphème subordonnant
SUJ	marque de sujet
TOP	marque de topicalisation
TR	marque de transitif
VOC	vocatif (grec)

Index

Accrétion 76, 77, 78, 121
Actes de langage 135–37, 148, *Voir* Assertion, interrogation, injonction, exclamation ; Praxème
  indirects 144, **146**–**47**, 156
Action
  vs. énonciation 26, 88
Anaphore 38, 39–42, 50, 62, 91, 107, 109, 113, 122, **123**, **134**
  ~ zéro 56, 57, 116, 134, 149
  situationnelle 40, 42, 108, 109, 127, 128, 133, 151
Ancillarité pragmatique 26, 32, 43, 51, 92, 111, 112, 119, 120, 121, 123, 125, 135, 141, **148**–**53**
Anglais 20–23, 39, 40–42, 79, 95, 130, 138, 140–41
Aoristique 37, **44**–**45**, 52, 58, 64, 70, 72, 100, 101–4, 113, 123, *Voir aussi* wolof, berbère
Apodose *Voir* Protase
Arabe 80, 105, 120, 121, 122, 130
Argumentation 144, *Voir* Ancillarité, *Voir* Ancillarité
Ascriptiviste (Modèle) 143
Assertion **28**–**32**, 40–46, 51, 53, **54**, 67, **76**, 73–78, 83, 87, 90, 93–95, **99**, 102, 111, 127–29, 121–26, 133, **135**–**38**, 146, *et passim*
  préasserté *Voir* Préconstruit
Atchin (Vanuatu) 59
Berbère 57, 70, 121, 126
  Chleuh 126
  Kabyle 58
  Touareg 58, 59, 120
Bislama 20–23, 138, 140–41, 147
  Tok pisin 20, 120
Boîtes noires **18**, 148–53
Chaînage de propositions (*Clause chaining*) 35–36, 42, 118
Chinois 11, 22, 36–38, 41, 48–51, 55, 86, 114, 115–18, 127, 129, 138
Chuave (PNG) 35, 118
Communication
  non verbale 65–67, 104–5, **107**–**8**, 151–53, 155
  règles **143**
  règles **16**, 47, 80, 82, *Voir* Pertinence
Complétives 62, 63, 79, 116, 118, 133–41
Complétude / incomplétude 15–29, **32**, 33, 36, 38, 40, 41, 43, 46, 48, 51, 57, 59, 65–70, 73, **83**, 85–90, 92, 97–105, 115, **131**, 123–33, 134, 135, 140
Concession 15, 27, 95, 106, 135, 144, 145, 147, **151**
Connexion *Voir* Relation minimale, Boîtes noires
Consensus *Voir* Dialogale / monologale (Attitude)
Construction
  des termes 74, 75, 77, 92, 102, 119–31, 144, *Voir* Préconstruit
  vs. réidentification 78, 101, **123**
  vs. spécification 99–102
Contexte 16, 36, 39, 40, 42, 66, 106, 109, 115, 117, 123, **124**, **127**–**29**, 134, 155
Coordination 150
Coorientation 106
  et coextension 117, **148**–53
Défini / indéfini *Voir* Construction
Dialogale / monologale (Attitude) 27, 53, **84**, 90, 96, 103
Discours rapporté 139, 144, 146, *Voir* Polyphonie
Divergence pragmatique 150
Égocentrage *Voir* Dialogale / monologale (Attitude)
Enoncé *Voir* Phrase, assertion
Enonciation **143**, : *passim*
Exclamation 68–69, 146
Focalisation 110–12, 114
Fonctionnalisme 16, 25, 83, 98, 143
Français passim
Gestes & mimiques *Voir* Communication non verbale
Grammaticalisation 19, 20–23, 29, 43, 88, 95, 101, 106, 129–31, 133, 136, 137, 140–41, 144
Grec classique 34–35, 46, 57, 69, 88, 97, 100, 109, 140
Gumbaynggir (Australie) 59

Gunya (Australie) 59
Haoussa 46, 113
Hypotaxe (vs. Subordination) **17**, 12–23, **36**, 48–51, **70**, 71, 78–80, 82, 91, 106, 108, 113–14, 131, 133, **141**, *Voir* Parataxe, Grammaticalisation
Hypothèse *Voir* Protase / apodose
Imparfait français 39–40
Implicatifs (Verbes) 72, 137
Implicite 66, 80, 91, 102, 103, 106, 116, 118, 151–53, 155, *Voir* Prédication
Incise 47, 83, 95, 111, 123, 135
Inférence 26, 53, 67, 92, 95, 143, 151, 153, 155
Infinitif 50, 55, 60, 62, 64, 68, 69, 70, 72
Injonction 20, 21, 26, 37, 52, 57, 62, 64, 63–65, 68–70, 87–89, 100, 122, 136, 137, 146
Interrogation 49–53, 67, 81, 87–89, 93, 94, 95, 114, 136, 137, 144, 145
Intonation 11–17, 19, 29, 37, 38, 41, 48–57, 63, 64, 65, 67–70, 72, 74, 83, 88–95, 106, 108, 110–12, 115, 118, 119, 120, **132**, **133**, 135, 138, 139, 140
Japonais 61, 88, 93–94, 104
Kalam (PNG) 35, 37, 77
Langue / parole 16, 143, 156
Langues romanes 45, 136
Latin 12, 29, 35, 56, 58, 64, 68, 70, 80, 105, 138
Littéraire (Discours) 30, 39, 44–48, 80, 85, **98**, 126
Locution / énonciation 91
Logique 28, 29, 54, 73–78, 135, 136
  Sujet-Prédicat *Voir* Substantif, *et passim*
Macro-syntaxe 14, 15, 16
Margany (Australie) 59
Marques
  catégorielles 102
  intégratives 38, 102
  séquentielles 102
  superposées *Voir* Superposition des marques
  suprasegmentales 11, 12, 14, 29, 38, 56, 64, 70, 122, 126, 133, 135, 138, 139, *Voir aussi* Intonation, Pause
Médiatif 95, 136
Morphogénèse *Voir* Grammaticalisation
Nahuatl 18, 19, 67, 78, 98, 105
Noms *Voir* Substantifs
Orientation 62
Palau (Micronésie) 57, 60–64, 70, 72, 101, 102, 117
Paraphrase 135–37
Parataxe (vs. Hypotaxe) 14, 36, 40, 42, 43, **48**, **56**, 58, 70, 71, 78–80, 97, 108, **113**, 115, 119–21, 133–41
Particules énonciatives 21, 55, 79, 83, 95–96, 107, 136, 138, *Voir aussi* Grammaticalisation
Pause **11**–**12**, 37, 38, 49, 83, 108, 119, 125, 135, 138, 139, 140
Pertinence (Principe de) 91, 103, 105, 127, 128, 131, 132, 133, 136, 149, 156
Peul 76, 120, 138, 139
Phrase
  vs. Enoncé 16–17
  vs. proposition 11
Polyphonie 84, 85, **107**, 140, 146, 155
Praxème 143–47
Préconstruit **92**, 121
  préasserté 51, 91, 94, 96–119, 145
  présupposé 76, 77, 80–83, 91, 152, 153, *Voir* Prédication chaude / froide
Prédication
  chaude / froide 75–78, 78, 119, 121, 135
  équative 101, 105
  et désignation 105
  implicite 65–67, 105, 106
Présentatives (Structures) 29, 123–33
Présupposé *Voir* Préconstruit
Prosodie *Voir* Intonation
Protase / apodose 27, 45, 46, **83**–**85**, 86–97, 100, 106–9, 115–18, 86–97, 143–47, 153
  en système hypothétique 20, 41, 43, 48–55, 132
Rappel *Voir* Préconstruit
Récursivité **25**, 46, 52, 83, 121, 148
Redondance 155, *Voir* Superposition
Relation minimale 102–5
Relatives 18, 19, 33, 79, 116, 118, 119–26
Repérage 30–32, 97–102, 151
Résolu / irrésolu 26, 47, 52, 53, 55, 66, 67, 77, 146
Séries verbales 12, 36, 140
Sie (Vanuatu) 60
Situation
  de référence (Sit_R) 33, 44
  d'énonciation (Sit_o) 28–32, *et passim*, *Voir aussi* Contexte
  fictive (Sit_H) **21**, 29, 33, 42–70, 71, 77, 145
Subordination *passim* ; *Voir* Hypotaxe

Substantifs 18–19, 42, 47, 50, **55**, 61–65, 67, 69, 79, 91, 92, 97–105, 119, 139
et noms 44, 47, 59, 71–76, 78, 121, 129, *Voir* Accrétion
Sujet énonciateur 26, 32, 97, 71–112, *et passim*
Superposition des marques 56, 92, **102**, 103, 111, 133
Syntaxe 12–23, *et passim* ; *Voir* Hypotaxe, grammaticalisation
Tagalog 64, 69
Tinrin (Nouvelle-Calédonie) 101
Topicalisation 27, 47, 48, 49–53, 60, 61, 63, 82, 84, 88, 91, 101, 105, 145
phrases-thèmes 92, 115–19
Topoï argumentatifs (Théorie des) 66, 152, 153, 155
Trique (Mexique) 59
Turc 62, 71–73, 79, 78–82, 91
Univers de croyance 29
Visée 56–59, 122
Wolof 46, 57, 103, 110
Aoriste 45, 46, 64, 70, 89, 98
Emphatique du verbe 45, 96–100
Présentatif 27